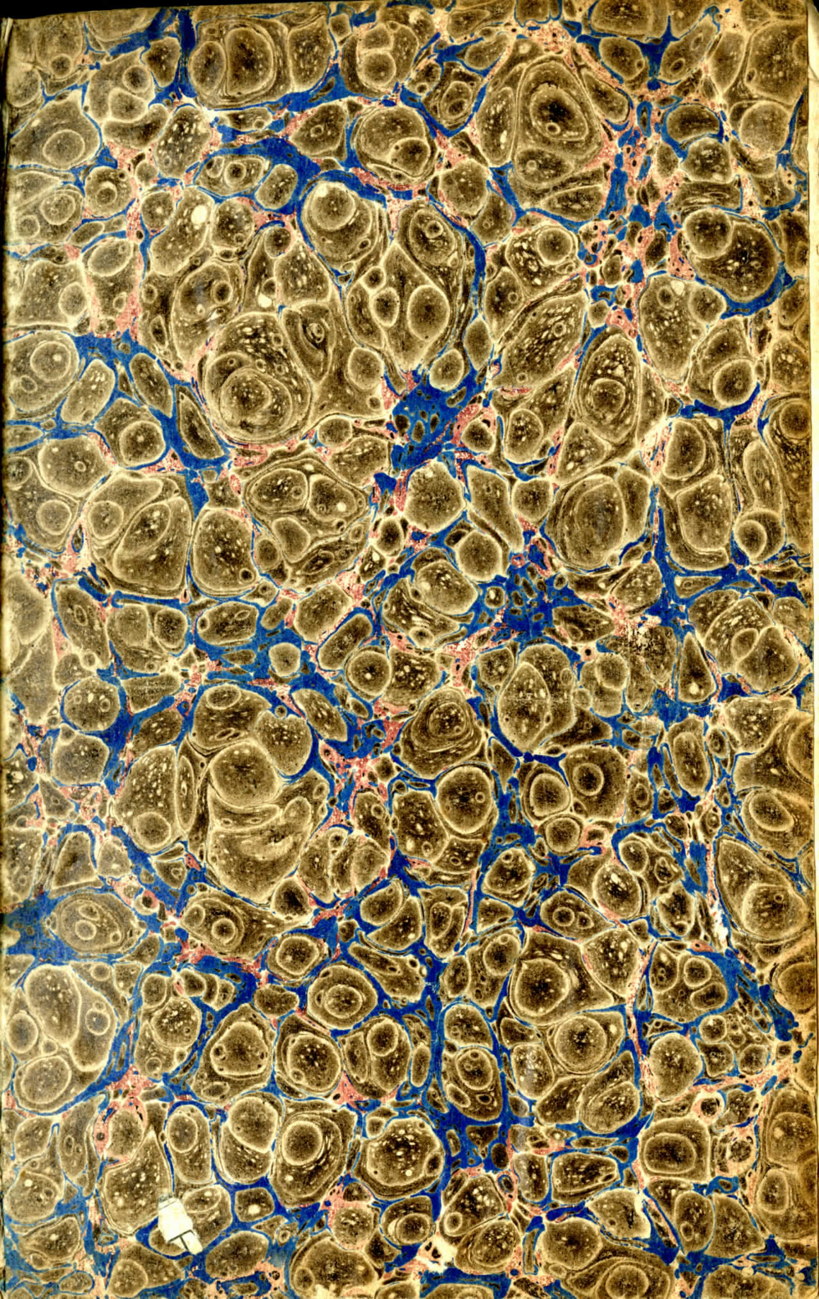



LADIES LIBRARY—CHILDREN OF MARY
URSULINE CONVENT.
NEW ORLEANS.



Externat des Ursulines

No 1

HISTOIRE

de

SAINTE-ANGÈLE,

Fondatrice

DE L'ORDRE DE SAINTE-URSULE.



Lith. de Fr. Robaut à Douai



Ste. ANGÉLE MERICI

Fondatrice de l'Ordre de Ste Ursule

HISTOIRE

de

SAINTE ANGÉLE,

FONDATRICE

De l'Ordre de Ste.-Ursule,

SUIVIE

De Notices Historiques et Biographiques

SUR

LES COMMUNAUTÉS D'URSULINES

Du Nord de la France et de la Belgique,

Par l'Abbé PARENTY,

CHANOINE D'ARRAS,

Membre de la Société des Antiquaires

de la Morinie.

†

ARRAS :

Brissy, Imp.-Lib. de S. Em. Mgr. le Cardinal, Evêque d'Arras.

1842.

PRÉFACE.

La lecture de la vie des Saints a été, de tout temps, recommandée par l'Eglise. Dieu, en effet, les a suscités pour ramener à lui, par le spectacle de leurs exemples et de leurs miracles, les peuples au milieu desquels ils ont vécu. En permettant qu'il leur fut décerné un culte public, l'Esprit Saint qui dirige l'Eglise, a voulu que leurs vertus pussent ainsi se mieux perpétuer dans la mémoire des hommes. De là ces nombreux panégyriques de nos orateurs chrétiens. De là aussi ces immenses travaux auxquels se sont livrés les savants de tous les siécles pour raconter leurs œuvres éclatantes.

Il en est parmi eux qui ont brillé d'un éclat plus vif; semblables aux étoiles du Ciel, que l'ordonnateur suprême de toutes choses a diversement espacées dans l'immense étendue du firmament. Angéle Mérici

dont nous écrivons l'histoire, fut évidemment suscitée de Dieu pour servir de lumière à son siécle, y ranimer la foi presque éteinte, et fonder un ordre de vierges inconnu jusqu'alors dans l'Eglise. Cet institut dont l'origine remonte à la renaissance des lettres en Europe, s'est propagé avec un étonnant succès, et a répandu les doctrines catholiques dans un temps, où une lutte flagrante s'était engagée entre les partis religieux qui divisaient des royaumes entiers.

L'ordre des Ursulines fondé par Sainte Angéle, a rempli cette mission avec un bonheur toujours croissant jusqu'à l'époque de la Révolution française. Les nombreux monastères qui avaient été successivement créés dans toutes nos provinces furent supprimés. Mais à peine la religion fut-elle rétablie sur le sol de la France, qu'on vit surgir dans presque tous les diocèses de nouvelles communautés. Pie VII canonisa, en 1807, la bienheureuse Angéle Mériei; ce fut là un encouragement pour celles des religieuses Ursulines qui avaient survécu aux persécutions. Aidées par Nosseigneurs les Evêques et par les autorités civiles des départements elles formèrent de nouveaux établissements

pour l'instruction de la jeunesse. Peu d'années suffirent à la restauration de plus de cent communautés, aujourd'hui très-florissantes.

Celles du nord de la France et de la Belgique, qui sont l'objet spécial de cet ouvrage, manquaient d'une vie bien complète de sainte Angéle ; qui put être mise entre les mains de leurs élèves, et donnée, comme récompense, dans les cérémonies si éminemment intéressantes des distributions de prix. Nous avons fait un appel à ces maisons religieuses : toutes y ont généreusement répondu. Toutes ont concouru au succès du travail en nous adressant diverses vies de leur sainte fondatrice (1) et des extraits de

---

(1) Les auteurs qui ont servi à composer cette vie de sainte Angéle portent tous l'approbation de l'autorité ecclésiastique. Les principaux sont : le Père Quarré, de l'Oratoire, en style suranné; une autre vie de la Sainte insérée dans l'histoire de l'ordre de Sainte-Ursule imprimée à Paris en 1676, 2 vol. in-4°. Un abrégé édité à Rome en 1778 et une vie presque complète publiée à Fougères en 1837. Nous avons, en outre, consulté Alban Butler, le journal des illustres religieuses de l'ordre de Sainte-Ursule et le bref de canonisation du pape Pie VII.

leurs annales: pour nous mettre à même de raconter la fondation de leur monastère, d'analyser les principaux faits qui s'y sont accomplis ou qui intéressent l'histoire locale. Afin d'obtenir des narrés plus complets; nous avons puisé des documens dans les auteurs imprimés qui traitent de l'origine de nos villes de Flandre et d'Artois, et des fondations pieuses qui y ont eu lieu, depuis l'établissement du christianisme dans ces contrées jusqu'à nos jours. Les archives départementales du Pas-de-Calais où sont déposés les titres des anciens monastères; les manuscrits de la Bibliothèque d'Arras, les mémoires des sociétés savantes de la Province, et beaucoup d'autres auteurs et de mémoires inédits ont été compulsés pour rendre les notices, sur ces couvents, intéressantes et instructives.

L'Histoire générale a un attrait incontestable, mais l'histoire locale offre un plus grand intérêt, en ce qu'elle s'attache aux lieux, aux monumens, aux familles que nous connaissons: aussi, s'est-on appliqué, dans cet ouvrage, à révéler un grand nombre de noms qui appartiennent à toutes les classes de la société.

Les biographies qui ont été placées en notes ou à la suite des notices sur les monastères d'Ursulines, rappellent les actions et les vertus des restauratrices de ces maisons religieuses et celles des hommes qui ont concouru à ces œuvres dans l'intérêt de l'éducation. Une supérieure de communauté est, pour les femmes qu'elle a instruites, une seconde mère dont le souvenir est infiniment précieux. Il n'est point, jusqu'aux bâtiments du monastère, qui n'inspirent quelque sentiment, et notamment un retour vers cet âge heureux, où l'innocence et la candeur caractérisent si bien, la jeunesse élevée à l'ombre du cloître.

HISTOIRE

de

Sainte-Angéle.

HISTOIRE

de

SAINTE ANGÉLE.

Première partie.

Angéle naquit vers 1474, le 21 Mars (*) à Desenzano petite ville d'Italie située sur le lac de Garde, dans le Bressan, diocèse de Véronne, à six lieues de Brescia. Son père se nommait Jean Mérici, et sa mère était de la famille des Biancozi de Salo. Naissance de sainte Angéle.

On croit communément que cette famille était peu favorisée des biens de la fortune ; cependant des auteurs graves ont pensé que les parents de sainte Angéle étaient de noble extraction. Ils cultivaient leur patrimoine ; mais dans la république de Venise, on ne croyait pas déroger à l'illustration de la naissance en exploitant l'héritage de ses pères. Le nom de Mérici subsistait encore avec honneur au

(*) L'année précise de la naissance de sainte Angéle est demeurée inconnue. Alban Butler la place en 1470. Nous suivrons ici la date adoptée par l'auteur *des Chroniques de l'ordre de sainte Ursule*. Quant au jour de sa naissance qu'on ne trouve pas non plus indiqué dans les premiers auteurs de sa vie, le pape Clément XIII le porte au 21 mars dans son décret du 30 avril 1768.

siècle dernier dans quelques villes de l'empire.

Quoiqu'il en soit de cette conjecture qui importe peu au mérite de l'illustre sainte dont nous allons dire les vertus; tous les auteurs conviennent que ses parents étaient du moins distingués par leur piété, et qu'ils avaient pour eux l'estime de tous les gens de bien. Dieu daigna bénir l'union de ces vertueux époux en leur donnant plusieurs enfants, et, entre autres, deux filles dont la cadette reçut au baptême le nom d'Angèle. Heureux prénom, inspiré par la Providence qui avait prévu qu'elle mènerait sur la terre une vie toute angélique !

Ces deux sœurs furent élevées dans la maison paternelle qui était pour elles un véritable sanctuaire de piété. En décrivant le soin que Dieu prend de ses élus, le saint roi David les compare aux aiglons que leur mère porte sur ses aîles, pour les habituer à prendre leur essor, et les fortifier en présence des rayons du soleil : de même, ces deux enfants de Mérici, recevaient, au sein de la famille, ces leçons fortes qui affermissent la foi, et ne sont jamais plus efficaces que dans la tendre jeunesse. Un ange semblait veiller constamment sur leur innocence. Angèle surtout se montra vertueuse aussitôt que sa raison commença à se développer. La grâce paraissait empreinte sur les traits de son visage : l'aimable pureté brillait sur son front, et l'innocence qui se montrait dans ses yeux portait à l'amour de la vertu. Dès l'âge de sept ans, elle avait compris que la modestie devait être l'apanage inséparable de son sexe. Ses regards timides témoignaient de la candeur de son âme, et ses actions étaient diri-

gées par une raison au-dessus de son âge. Quand on lui parlait de Dieu, elle sentait son cœur enflammé et comme transporté d'amour. Sa sœur la suivait dans tous ses exercices de piété; toutes deux, animées d'un même esprit, ne s'occupaient que d'actions de vertu; elles étaient l'objet de leurs entretiens les plus ordinaires. Les jeux de leur première enfance consistaient à élever de petits oratoires, à dresser des autels. Là, elles priaient et chantaient, imitant les cérémonies de l'Eglise. Les amusemens frivoles et les passe-tems que les autres enfants recherchent avec tant d'avidité, n'avaient aucun attrait pour ces deux aimables sœurs.

Leurs parents remarquaient avec une joie inexprimable, cette inclination prématurée pour les choses saintes. Etonnés d'une enfance si extraordinaire, ils se persuadaient qu'Angéle surtout paraissait destinée, par la Providence, à devenir l'instrument de quelque grand dessein : mais, ils avaient soin de lui dissimuler la prédilection qu'ils avaient pour elle. Toutefois, ils jugèrent que cette enfant demandait une attention particulière pour seconder les vues du ciel, et ils n'omirent rien de tout ce qui pouvait contribuer à son avancement spirituel. Telle fut la preuve de l'élection que Dieu avait faite de sainte Angéle. Car, selon l'expression du sage, *Aucun ne connaît la racine de sa sagesse infinie, ni les artifices dont l'amour divin sait s'envelopper pour captiver les cœurs.*

Souvent, au sein de la famille, on l'entretenait des grandeurs de Dieu, de ses bontés infinies, et de son amour pour les hommes. Chaque soir, on faisait

une lecture, tantôt sur le mystère du jour, tantôt sur la vie des saints ou des pères du désert. C'était ainsi que ces parents religieux s'édifiaient au milieu de leurs enfants. Mais on remarquait avec étonnement, la constante attention qu'apportait la jeune Angéle à ces pratiques de piété. Durant ces lectures, elle paraissait comme ravie et hors d'elle-même, et ne sortait de ces sortes d'extases, que pour exprimer avec ingénuité ses sentiments envers J.-C.

Son goût prématuré pour la retraite.

Ce qui la frappait surtout dans la vie des anciens solitaires, c'était leur courage à tout abandonner pour marcher sur les traces du Sauveur. Souvent elle en parlait en enviant leur sort. Ce fut d'après ces saintes impressions, qu'un jour elle imagina de se former, dans sa chambre, une espèce de retraite. Ayant communiqué ce projet à sa sœur, la proposition fut acceptée aussitôt; et, depuis ce moment, elles se retiraient, chaque jour, à certaines heures, dans le petit oratoire. C'était là que, prosternées devant l'autel, elles chantaient les louanges du Seigneur. Elles y priaient avec une admirable effusion de cœur; et, à les entendre parler de Dieu, on les eût prises pour les personnes les plus consommées dans la vie spirituelle. Chose étonnante dans un âge si tendre! Angéle joignait les rigueurs de la pénitence à ces actes extérieurs de piété. Elle couchait le plus souvent sur la dure, et faisait en sorte de se priver de quelque chose à chacun des repas. La faiblesse de son tempérament eût bientôt succombé sous l'austérité de telles pénitences, si son père ne l'eût forcée de les adoucir : tant l'amour de Dieu embrasait déjà le cœur de cette vierge si jeune en-

core! Quand on se fut aperçu que sa santé s'altérait, on l'interrogea pour en connaître la cause. Elle eût rougi de s'excuser jamais par un mensonge, et déclara sans déguisement toute la vérité. Son père loua sa sincérité, mais il défendit ces mortifications qu'il regardait comme impratiquables, dans un âge si peu avancé. Elle céda, pour quelque tems à ces avis, mais peu à peu, elle s'abandonna à l'entraînement irrésistible qui la portait à revenir au genre de vie qu'elle avait d'abord pratiqué. Tandis que sa sœur, qui était chargée de l'observer, se livrait au sommeil, Angéle quittait adroitement son lit et passait en oraison une partie de la nuit. C'était alors qu'elle parlait à Dieu cœur à cœur, et c'était aussi dans cette solitude qu'il lui communiquait ses grâces. Elle ne tarda pas à comprendre ce que le divin maître demandait d'elle; et, ne consultant que les saintes ardeurs du pur amour qui la consumait, elle prononça le vœu de virginité, dans la persuasion intime où elle était que ce sacrifice serait agréable au Seigneur.

Son zéle à faire passer dans le cœur du prochain, l'esprit qui l'animait, ne lui permit pas de taire le saint engagement qu'elle avait contracté. Elle s'en ouvrit à sa sœur pour la gagner à J.-C., et elle y réussit. Car, comment cette tendre compagne eût-elle pu résister à une telle sollicitation? « Nous » sommes les enfants des saints, lui disait Angéle; » devons nous chercher ailleurs que dans le ciel » notre véritable patrie? Tournons donc nos affec» tions vers celui qui y réside. Il faut, il est vrai, » pour suivre J.-C. mourir entièrement à soi-même;

» mais c'est par l'abnégation et les souffrances que
» nous arriverons au bonheur de l'éternité! N'est-ce
» pas ainsi que le Sauveur lui-même est entré en
» possession de sa gloire? Te souvient-il aussi, ma
» sœur, de ce qui nous fut raconté des tribulations
» et des peines qu'endurèrent les vierges et tous
» les solitaires, pour mériter la couronne de l'im-
» mortalité? Les saintes lectures que nous avons
» entendues, m'ont déterminée à consommer mon
» sacrifice. Pourrais-tu, ma sœur, n'en être point
» touchée? Ah! je m'aperçois que tu te rends aussi
» à la grâce qui nous appelle. » Elle ne put, en effet, résister à des sollicitations si pressantes; et la première compagne d'Angéle, fut ainsi la première conquête que la grâce lui fit obtenir.

Mort de ses parents.

Dieu avait inspiré ce sacrifice aux enfans de Mérici pour les préparer à lui en offrir un autre plus pénible à la nature. Leur tendre père, à peine âgé de quarante ans, fut attaqué d'une maladie violente qui l'emporta en peu de jours. Toute la famille pleura amèrement cette perte; Angéle surtout parut inconsolable. Cependant sa mère lui restait, et elle se flattait que la Providence la lui conserverait, pour ne la pas laisser dépourvue de toute consolation sur la terre. « Ne
» pleurons plus, ma mère, lui disait-elle avec ten-
» dresse, Dieu a sans doute voulu devenir votre uni-
» que époux: il sera aussi le père de vos enfans. Nous
» serions indignes de ses bontés, si notre soumission
» à sa volonté sainte ne nous portait à calmer notre
» douleur. » Toutefois cette respectable veuve ne devait survivre que peu de temps à son mari. On la vit dabord tomber dans un état de langueur qui

inspira des craintes. On eut recours aux remèdes, mais ils furent inutiles. La mère d'Angéle mourut dans les plus beaux sentimens de piété, après avoir recommandé à Dieu ses enfants.

Sa fille recueillit, avec sa dernière bénédiction, l'expression de ces sentimens; dans l'excès de sa première douleur, elle se sentit tentée de laisser échapper une plainte contre la Providence..... « Mais qu'al-« lais-je dire, ô mon Dieu, s'écria t-elle! pardonnez » à l'excès de ma peine; pardonnez à mon jeune » âge les égaremens de mon esprit. J'adore sans les » comprendre, vos desseins sur moi, quels qu'ils puis-» sent être. Ce châtiment ne m'arriverait-il pas, peut-» être, pour avoir aimé mes parents, au préjudice » de l'amour de préférence qui vous est souveraine-» ment dû? Vous me privez d'eux aujourd'hui, pour » m'apprendre à ne m'attacher désormais qu'à vous » seul. »

Ainsi s'exprimait ce modèle des jeunes vierges, en présence d'une assemblée de personnes qui prenaient intérêt à sa famille. Un cœur moins parfait que celui d'Angéle se serait découragé dans une situation aussi accablante; mais Dieu lui donna la force de la supporter, en lui inspirant une résignation parfaite.

Les deux orphelines avaient à Salo, ville du pays Bressan, un oncle nommé Biancozi, homme riche et considéré, mais plus respectable encore par ses sentimens religieux. Touché du sort de ses nièces, il résolut de leur servir de père, et les emmena chez lui, après qu'il eut réglé leurs affaires temporelles. Angéle y suivit le plan de vie qu'elle s'était formé dans la maison paternelle. Toutes ses heures furent

réglées, soit pour le travail, soit pour les exercices spirituels. Le vertueux Biancozi qui veillait sur elle avec un soin particulier, ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle pratiquait des abstinences et des austérités fort extraordinaires dans une enfant de son âge. Heureusement, elle lui avait inspiré une sorte de vénération qui lui fit craindre de s'opposer par des remontrances, aux volontés de Dieu sur elle.

Quelque religieuse que fut cette maison, son cœur néanmoins n'y était pas pleinement satisfait. Elle la trouvait peu fovorable à son attrait pour la solitude. « Que faisons-nous ici, disait-elle souvent à sa sœur, » exposées, comme on l'est toujours dans le monde? » Dieu ne nous a-t-il pas créées pour lui seul? Souf- » frira-t-il que nos cœurs soient partagés entre lui et » les créatures? Ah, ma sœur! fuyons la société des » hommes qui peut, à chaque instant, nous perdre, » et cherchons une retraite, où nous ne puissions » plaire qu'à J.-C. que nous avons choisi pour époux. »

Angéle et sa sœur se retirent dans un hermitage.

Tels étaient les entretiens de ces jeunes sœurs, plus unies encore par l'heureuse sympathie des sentimens religieux que par les liens de la nature. L'amour de Dieu qui les animait, prit bientôt en elles de tels accroissemens, que le monde leur devint insupportable. Angéle, d'ailleurs, ne recevait aucun mouvement du ciel, qu'elle ne s'efforcât de s'y rendre fidèle. Un jour donc, elles sortirent de grand matin, sous prétexte d'aller entendre la messe, dans une église située hors de la ville. A peine le saint sacrifice fut-il achevé, qu'elles vont sans autre guide que l'inspiration du Ciel, se cacher dans un hermitage. S'étant ainsi soustraites aux vanités de la terre, elles

voulaient passer leur vie dans l'union la plus intime avec Dieu. Mais elles n'eurent à ses yeux que le mérite de leur bonne volonté; car, il leur fut impossible de dérober long-tems la connaissance de leur fuite à la sage vigilance de leur oncle. Il se mit à les faire chercher et à les chercher lui-même dans les maisons et les églises où il croyait pouvoir les trouver. Ces premières démarches ayant été infructueuses, Biancozi dont l'inquiétude était extrême, se mit à former dans son esprit, mille conjectures. Il s'arrêta à la pensée, que plusieurs fois, ces enfans s'étaient entretenues en sa présence, des charmes de la vie solitaire. Bientôt il quitte la ville, parcourt les campagnes voisines, découvre enfin leurs traces après mille interrogations, et pénètre dans le lieu de leur retraite.

Il serait difficile d'exprimer l'impression que produisit sur les deux solitaires, la vue d'un oncle qu'elles aimaient et respectaient à l'égal d'un père. Comment se justifieront-elles d'une semblable fuite? Car, l'inclination surnaturelle qui les poussait à chercher une retraite, devait paraître blamable aux yeux des hommes. Il leur fallut donc essuyer bien des reproches sur le peu de confiance qu'elles avaient montré à l'égard de leur second père; sur l'imprudence de leur démarche, et sur les dangers auxquels elles s'étaient exposées avec si peu de reflexion. Toutefois, Biancozi sut tempérer par la douceur, des observations qu'il crut alors très-justes : il y joignit des marques d'intérêt et d'amitié, et ramena ainsi à Salo nos deux vierges fugitives.

Le bruit de cette évasion s'était répandu dans la ville: les uns la regardaient comme un trait d'enfance,

d'autres comme un accès de ferveur passagère ; mais les hommes sages conjecturaient qu'il pourrait bien y avoir quelque chose d'extraordinaire dans une telle détermination. Biancozi qui connaissait mieux que personne la solide piété de ses nièces, ne tarda pas à ne plus douter que le ciel n'eût eu quelque part à cette résolution.

Leur goût pour la solitude.

Dans cette persuasion, il s'abstint désormais de mettre obstacle au goût prononcé qu'elles avaient pour la solitude. Il leur permit d'établir, dans l'endroit le plus retiré de sa maison, une étroite cellule; autant pour satisfaire à l'attrait qu'elles continuaient de montrer pour la retraite, que pour s'assurer la conservation de deux enfants qu'il regardait comme une bénédiction pour sa famille. Angèle et sa sœur s'appliquèrent donc à mener dans sa maison une vie toute angélique. Leur temps était partagé entre la méditation, la prière, les saintes lectures et le travail : elles ne sortaient que par obéissance, ou pour se rendre à l'église.

Une vie si parfaite, menée par deux enfants dont l'aînée comptait à peine quatorze ans, ne pût provenir que des mouvements extraordinaires de la grâce. On conçoit, en effet, que, quand Dieu a fixé son choix sur une ame; quand il entre dans ses ineffables desseins de l'élever à l'état de sainteté, il se l'approprie d'une manière toute spéciale, pour lui communiquer ses admirables et divines inspirations. C'est ainsi que les saints participent en quelque sorte dès cette vie, à la sainteté de Dieu même, comme le cristal est pénétré de la lumière du soleil. L'opinion publique était conforme à ce sentiment, car, on était généra-

lement persuadé dans la ville que la main du Seigneur était sur ces deux jeunes filles.

Mort de la sœur d'Angéle.

Cependant, il avait été réglé dans les adorables desseins de la Providence, qu'une union si pure, si délicieuse serait bientôt rompue. Angéle perdit sa sœur au moment où elle devait moins y penser. Une mort prématurée vint la séparer brusquement de cette tendre compagne avec laquelle elle ne faisait véritablement qu'un cœur et qu'une ame. Plus le bonheur dont elle jouissait dans sa société était grand, plus aussi l'amertume d'une telle séparation dût-elle être pénible à supporter. Quelque perfectionnée que soit la vertu, elle ne saurait éteindre la sensibilité naturelle. Son cœur fut donc agité de mille mouvements dans le déplorable isolement où cette mort était venue la plonger. Sa sœur, en effet, avait été pour elle un ange tutélaire, depuis qu'elle avait perdu les auteurs de ses jours. Sa douleur, néanmoins ne fut pas telle qu'elle pût atténuer le mérite de sa résignation. Elle sentit vivement le coup dont la main du Seigneur venait de la frapper; mais sa patience fut plus grande encore que sa douleur ne fût profonde. « Qui suis-je? disait-elle aux personnes qui venaient la consoler, qui suis-je pour » contrarier les volontés de mon Dieu? Ma sœur lui » appartenait, il a donc pu l'appeler à lui et m'en » priver. Ah! que son saint nom soit béni maintenant et dans tous les siècles. » La sainte volonté de Dieu est donc tout son appui et son unique consolation dans cette triste conjoncture; et, cette seule pensée, *Dieu le veut,* suffit pour porter le calme dans son ame, et comprimer toutes les impressions qui

l'agitent. Un souvenir, toutefois, venait de temps en temps troubler le calme que lui procurait sa résignation. Sa sœur était morte subitement, et sans qu'il fût possible de lui administrer les sacrements. Angéle eût bien voulu être apaisée sur le sort éternel de son ame. Ce désir inquiet se reproduisait souvent dans son esprit, et occupait toutes ses pensées. Elle se mit donc à prier avec plus de ferveur que jamais, pour obtenir que Dieu lui fit la grâce singulière de lui donner, à cet égard, quelque assurance. Elle forma ses demandes avec une telle simplicité de cœur et une foi tellement ardente, qu'elle parvint à se persuader que Dieu lui procurerait cette faveur.

Apparition miraculeuse.

Il n'appartient qu'aux saints d'être animés d'une semblable foi, et il est permis de penser que Dieu inspira ce désir à sa servante pour la favoriser d'une grâce extraordinaire. Déjà quinze jours s'étaient écoulés depuis qu'Angéle avait perdu sa sœur; et le ciel ne s'était point encore déclaré. Son oncle ayant conçu la pensée de l'envoyer à la campagne, autant pour la distraire que pour veiller aux travaux des moissonneurs : voici qu'à peine arrivée au chemin qu'on nommait le détroit, elle aperçoit au-dessus d'elle un nuage lumineux; et, s'étant arrêtée pour considérer ce phénomène : « Tout-à-coup, dit la » bulle de sa canonisation, la vierge mère de Dieu lui » apparût avec sa sœur, qui, toute rayonnante de » lumière et accompagnée d'une multitude d'Anges, » l'invitait à suivre avec constance la voie de la » perfection, en lui promettant qu'elle aurait un » jour part à sa gloire. » Le nuage disparut, mais la jeune amie de Dieu demeura dans une admiration

qui la fit tomber en extase. Revenue à son état naturel, elle se sentit saisie d'une nouvelle flamme d'amour qui remplit son cœur de la plus vive allégresse.

Elle n'avait pas fait encore sa première communion, quoiqu'elle fut âgée de treize ans. Il paraît d'abord étonnant qu'instruite comme elle l'était, elle n'ait pas reçu plus tôt ce pain de vie qui eût été pour elle, en toute vérité, une nourriture angélique. Mais elle vivait dans un siècle où les chrétiens, criminellement relachés, fréquentaient peu l'auguste sacrement de nos autels. Dieu, sans aucun doute, avait choisi sainte Angèle pour servir d'exemple et ranimer à cet égard la piété des fidèles; car, il répandit dans son cœur une dévotion toute particulière envers le très-saint sacrement de l'Eucharistie.

Angèle fait sa première communion.

Il fallut donc qu'elle fît des instances auprès de son oncle, tout vertueux qu'il était, pour obtenir de lui la permission de se disposer prochainement à la première communion. Elle lui représenta, avec une respectueuse fermeté, la crainte qu'elle éprouvait de mourir comme sa sœur sans avoir reçu la sainte Eucharistie; ajoutant, que dans le vif désir qu'elle avait de recevoir son Sauveur, elle se sentait inspirée de mépriser les vains raisonnemens des hommes. Biancozi ne put résister à des sollicitations si pressantes. Il conduisit sa nièce au pasteur de la paroisse : quand on l'interrogeait au milieu des enfans de son âge, toute l'assistance admirait la sagesse et la modestie de ses réponses.

Dieu lui avait donné, dès ses plus tendres années, un ardent désir de la sainte communion. Dès qu'elle

eut été admise à participer à ce grand mystère, elle prit la résolution de s'asseoir au banquet sacré le plus fréquemment possible. On l'y voyait courir comme un cerf altéré qui se dirige vers les eaux d'une fontaine limpide. Pressée par l'amour extraordinaire qu'elle avait conçu pour cet adorable sacrement, elle s'y attacha avec un si beau zèle qu'il devint sa nourriture de presque tous les jours. Ainsi ranimait-elle, par son exemple, la piété languissante de tous les Salodiens. C'était, en effet, pour eux un spectacle bien édifiant de la voir communier si fréquemment, et avec une ferveur qui ne se démentit jamais. Sa modestie dans le lieu saint, son profond recueillement en présence de Dieu, frappaient d'autant mieux qu'ils étaient plus extraordinaires, et devenus malheureusement trop rares dans l'Italie même, au centre de la catholicité. Cette manière de vivre lui valut d'immenses trésors de mérites; car, qui peut douter que Notre Seigneur se sert de l'Eucharistie pour purifier nos ames de toutes les affections de la terre, et embraser nos cœurs des flammes du plus pur amour! Ce fut donc ainsi qu'il affermit sainte Angéle dans la vertu, et qu'il jeta les fondemens de la perfection où il voulait la faire parvenir.

Son entrée dans le tiers ordre de St. François.

Elle comprit, toutefois, que sa ferveur n'était pas entièrement libre au milieu du monde, surtout à cause des tems malheureux où elle vivait. Craignant que sa haute piété ne fît murmurer les faibles, elle voulut leur ôter tout prétexte en s'affiliant à une congrégation religieuse. Il y avait alors à Salo une confrérie du tiers ordre de saint

François (*) dont les membres s'unissaient par une profession particulière de piété. Angéle ayant assisté un jour aux exercices qui se pratiquaient dans leurs réunions, se sentît tellement édifiée, qu'elle se persuada que Dieu l'appelait à s'y associer. Après qu'elle se fut présentée aux supérieurs, elle obtint d'eux la permission de commencer le novociat et de prendre l'habit. Les postulantes étaient soumises ordinairement à une année d'épreuve avant la profession. Mais Angéle montra tant de ferveur dans tous les excercices : elle était d'ailleurs déjà si connue par la pureté de sa vie et la réputation de ses vertus, qu'on crut devoir l'excepter de la règle ordinaire; elle prononça ses vœux après six mois de noviciat, et prit le nom de sœur Angéle.

Depuis ce moment, elle ne mit plus de bornes à son zèle pour la communion fréquente. Son directeur lui permit de communier tous les jours, et elle le fit, dès lors, sans aucune crainte de paraître singulière. On la vit s'appliquer à s'en rendre digne par l'attention extrême qu'elle mit à avancer dans la perfection. Elle était vraiment morte au monde, et sa vie était saintement cachée en Dieu avec J.-C.

(*) Saint François d'Assise avait fondé l'ordre des frères mineurs en 1221. A cette première création, il en ajouta une autre qui, comme elle, produisit les plus heureux fruits de salut. Elle eut lieu dans l'intérêt des peuples auxquels il annonçait la parole de Dieu, et prit le nom de *tiers ordre*. Le but du saint fondateur était de procurer aux fidèles les moyens de mener une vie semblable à celle de ses religieux sans en pratiquer les austérités. Saint Louis, roi de France, et sainte Elisabeth de Hongrie firent partie de cette congrégation.

En toutes choses, elle s'étudiait à assujettir ses sens, à rompre ses inclinations, et à abandonner son ame à la conduite et aux mouvemens de la grâce. Elle ne songea plus, en un mot, qu'à l'établissement du règne de Dieu dans son cœur, et c'était là ce qu'elle devait attendre des effets de la fréquente communion. La grâce, en effet, répand un grand jour dans le ames qu'elle illumine : il est aisé de le remarquer dans la vie des saints. C'est d'abord, si l'on veut, un ruisseau qu'alimente la source la plus pure; mais bientôt d'autres eaux viennent y affluer pour former un fleuve qui coule avec majesté, et communique la fertilité à tout ce qui l'environne.

Ses austérités.

Après qu'Angéle eut fait le vœu de pauvreté qui n'était cependant qu'un vœu simple, elle l'observa avec une telle exactitude qu'elle ne voulut plus rien posséder en propre. Malgré les observations de son oncle, elle ne vivait que d'aumônes. On ne trouvait dans sa cellule aucun meuble; elle prenait son repos sur une natte, et une pierre lui servait d'oreiller. Le seul adoucissement qu'elle se permît, consistait à former sa couche, de tems à autre, d'un tas de sarments. « Ne suis-je pas encore mieux, disait-elle, » que le Sauveur du monde, qui, au moment de sa » naissance, ne sut trouver où reposer sa tête ! »

Tout en elle marquait l'Esprit de pauvreté. Ses vêtemens étaient d'une modestie sans exemple, et recouvraient un rude et pesant cilice qu'elle ne quittait ni le jour ni la nuit. Elle jeûnait habituellement, et ne prenait pour nourriture que du pain, de l'eau et des légumes sans assaisonnement. Mais en carême, elle ne mangeait que les mardi, jeudi et

samedi, encore ne se soutenait-elle ces jours là qu'au moyen d'un peu de pain, avec quelques noix ou chataignes. Elle n'usait de vin que les jours de Pâques et de Noël, ou quand le médecin l'exigeait dans ses maladies. Ces faits rapportés par les auteurs contemporains, sont résumés par Pie VII dans sa bulle de la canonisation de la sainte. « Souvent, » est-il ajouté dans ce bref, elle passait à jeun une » semaine entière, et se contentait de la nourriture » eucharistique. » L'Eucharistie, cette manne toute céleste, était donc son seul aliment, dans le désert de cette vie. C'est une sorte de miracle qu'elle ait pu se soutenir, malgré l'épuisement où de semblables abstinences devaient naturellement la réduire.

Il faut se persuader, en effet, que Ste.-Angèle fut suscitée de Dieu pour donner de nouveau à la terre l'exemple de ces miraculeuses austérités des pères du désert, durant les premiers siècles du christianisme. Celui où elle vivait, avait besoin de grandes leçons pour sortir des habitudes toutes matérielles dans lesquelles il se trouvait engagé, par suite de son indifférence pour les œuvres de Dieu : une tiédeur indéfinissable s'était emparée de tous les esprits : il fallait les faire sortir de ce malheureux état par le spectacle d'une vertu extraordinaire. Quand nous lisons, en effet, la vie des solitaires des premiers temps de l'Eglise, ils nous paraissent ressembler plutôt aux anges qu'aux hommes. Des milliers d'Anachorètes peuplèrent la Thébaïde et y pratiquèrent les abstinences les plus extraordinaires. Ils ne mangeaient qu'à de longs intervalles, et leur repas ne consistait qu'en un peu de pain et d'eau avec des her-

bes sauvages. Seulement, aux jours solennels, ils y mêlaient un peu de sel, mais ce repas n'avait jamais lieu avant le soir. Le plus grand nombre ne mangeait que trois fois la semaine. La Providence avait suscité ces vertus extraordinaires pour opérer la conversion des peuples idolâtres, habitués à satisfaire à toutes les exigences des sens, à s'abandonner aux inclinations les plus matérielles et les plus grossières. Dieu voulut être lui-même la vertu et la force de ces illustres pénitens, et leur faire trouver des charmes dans les austérités qui révoltent le plus notre fragile nature.

Ses tentations.

Ne semble t-il pas qu'une fille si parfaite, si retirée du monde ne dût jamais être accessible aux tentations? Chaque jour, en effet, elle se mortifiait; chaque jour, elle se présentait à Dieu comme une victime vouée au sacrifice. Elle avait beau mourir à elle-même et au péché, le démon de la volupté venait la troubler dans sa pauvre cellule. Plusieurs fois aussi, il essaya de la séduire par des pensées d'orgueil. Mais elle combattit ces tentations avec tant de persévérance, qu'elle en demeura victorieuse. Toutefois, elle n'en devint que plus austère encore, et plus attentive à veiller sur tous ses sens. *Ceux qui sont à J.-C.*, dit l'Apôtre, *ont crucifié leur chair avec toutes ses concupiscences.* La mortification des sens est donc intimement liée à la vie chrétienne; mais elle est surtout le partage des élus. L'amour de Dieu qui les pénètre, les rend ingénieux à inventer mille moyens de la pratiquer. Ils ne se bornent pas aux mortification communes, chaque jour ils en observent de nouvelles.

Ainsi vécut sainte Angéle, durant les cinq années qu'elle passa dans la ville de Salo, à dâter de son

entrée dans le tiers ordre de St.-François. Quoiqu'elle se fut constamment appliquée à cacher ses bonnes œuvres; elle y obtint cependant une telle réputation de sainteté, qu'on la nommait communément *la Sainte*, ou *la Vierge de J.-C.* L'austérité de sa vie n'avait point altéré la douceur de sa conversation; car, la charité, selon l'Apôtre, est patiente, pleine de bénignité, et s'oublie aisément pour n'être sensible et attentive qu'aux intérêts du prochain. La solitude et l'exercice de la prière faisaient sans doute les plus chères délices de la jeune vierge; mais le zéle qui l'animait pour le salut des ames, et les saintes ardeurs de sa charité, la portaient à renoncer à ses plus douces consolations pour se donner à autrui. Elle ne refusait donc point de se trouver dans le monde, quand elle avait lieu de prévoir que sa présence y causerait quelque bien, ou qu'elle trouverait occasion d'y remplir quelque œuvre de charité.

Cependant elle venait de perdre son oncle qui l'avait élevée comme sa fille. N'ayant plus alors dans Salo que des parens éloignés, elle résolut de retourner dans le lieu de sa naissance où elle espérait se rendre plus utile au prochain. Mort de Biancozi son oncle.

Ste.-Angéle avait été frappée, dès ses plus jeunes années, de la corruption générale qui se faisait remarquer dans son malheureux siècle. Une tiédeur coupable tenait comme absorbées même les familles parmi lesquelles la foi et les bonnes mœurs s'étaient conservées. Après qu'elle se fut appliquée, en présence de Dieu, à en chercher la cause, elle crut la découvrir dans la négligence qu'on apportait à instruire la jeunesse, particulièrement les jeunes filles.

Destinées, comme elles le sont par la Providence, à jeter les premiers germes de la foi dans l'intérieur des familles : comment des femmes, élevées elles-mêmes sans principes religieux, parviendront-elles à les faire goûter à leurs enfans? C'était ainsi que le mal se perpétuait à la fin du quinzième siècle, avec une progression effrayante. Car l'indifférence qui avait pénétré jusques dans le sein des meilleures maisons, y engendrait la dépravation des mœurs, le penchant à l'incrédulité, enfin, le libertinage de l'esprit qui conduit si directement à celui du cœur. « L'édu-» cation pieuse et sainte des jeunes filles, dit encore » le souverain Pontife Pie VII, est une source féconde » de biens pour la religion, et même pour la so-» ciété. » (*)

Angéle communiqua ces réflexions à ses consœurs du tiers ordre, toutes en parurent touchées. « Je » puis, leur dit-elle, disposer à Desenzano de la » maison paternelle; si vous voulez m'y suivre, nous » nous y appliquerons à l'instruction de la jeunesse. » Nous aurons, sans doute, beaucoup à travailler; » mais il faut cultiver et semer pour recueillir, ne » nous effrayons pas pour le petit nombre; Dieu sera » avec nous infailliblement; puisque nous travaille-» rons pour lui. Le succès de nos travaux dépend donc » de notre bonne volonté. » Cette proposition fut accueillie d'une voix unanime, car, Angéle avait depuis long-tems obtenu toute la confiance de ses consœurs. Ces pieuses filles ne lui demandèrent qu'un bref délai pour obtenir le consentement de leurs familles, et aussitôt, elles s'empressérent de se rendre à

(*) Bulle de la canonisation de sainte Angéle.

Desenzano. Ce fut vers l'an 1495. On pense qu'elles étaient au nombre de quatre. Angéle devait alors être âgée d'environ 21 ans. Le souvenir des vertus qu'elle avait montrées, dans son enfance, n'était point effacé de la mémoire des habitans de ce lieu, et le mérite de sa famille y était encore apprécié.

Avant de commencer l'œuvre qu'elles avaient en vue, ces saintes filles, s'appliquèrent à gagner la confiance de la population au milieu de laquelle elles voulaient remplir leur intéressante mission. Ce qu'elles firent devint d'autant plus efficace que jamais on n'avait vu de pareils exemples. Elles se mirent à travailler pour les pauvres, et ne voulurent vivre que des secours des fidèles. On les voyait constamment les premières aux saints offices. Elles se rendaient à l'Eglise à des heures réglées pour y adorer le Saint-Sacrement. Cette conduite procura l'édification de toute la paroisse. Mais il semblait que l'admiration publique dût se fixer particulièrement sur la sœur Angéle, partout où la Providence l'appellerait pour travailler au salut des ames. Sa sublime piété paraissait avec une modestie, une tranquillité d'ame, et même une gaîté si agréable, qu'elle se faisait aimer et admirer tout à la fois. Sa douceur avait un charme singulier pour s'insinuer dans l'esprit de ceux qui la connaissaient, et ses paroles allaient droit au cœur des personnes qu'elle entretenait. Autant elle était sévère pour elle-même, autant elle avait de douceur, de complaisance et de bonté pour les autres. Son but était de faire goûter à ceux qui l'approchaient les biens éternels, de les porter au mépris du monde, de leur faire pratiquer les vertus et de les amener

insensiblement aux œuvres de pénitence. Sur toutes choses, elle recommandait la fréquentation des sacremens de Pénitence et d'Eucharistie. Souvent on la voyait sortir de sa gravité naturelle pour s'entretenir avec les hommes les plus grossiers; elle s'en faisait d'abord estimer, et les gagnait ainsi peu à peu. La prudence qui paraissait dans ces entretiens, jointe à la sincérité qui s'y faisait remarquer, lui valurent bientôt l'estime, et même le respect de toutes les classes de la société. Quant à ses compagnes, elle en était l'amie plutôt que la supérieure, et les prévenait par les attentions les plus délicates. Malgré sa prédilection pour la solitude, elle se prêtait, avec une complaisance non pareille, à leur procurer tous les délassemens qui n'étaient pas incompatibles avec le genre de vie qu'elles avaient embrassé. Toujours appliquée, néanmoins, à mortifier ses sens, elle s'en occupait, même durant ces heures de récréation. Plusieurs fois elle en prit occasion d'édifier ses consœurs par des traits qui montrent jusqu'où elle portait le mépris d'elle-même.

Etant un jour assise avec elles près des rives fleuries du lac de Garde, toutes admiraient la beauté du paysage : lorsque l'une des jeunes sœurs fit cette réflexion : « Une autre chose me frappe dans ce » moment, dit-elle, et n'attire pas moins mon at- » tention : c'est la magnifique chevelure de ma » sœur Angèle. » Les autres eurent la faiblesse d'ajouter à cette remarque, pensant peut-être qu'un semblable applaudissement ferait plaisir à celle qu'elles regardaient comme leur supérieure. Mais

la vierge de Desenzano avait depuis long-tems combattu ces vanités puériles : aussi, reprit-elle ses compagnes avec un ton de sévérité qui ne lui était pas ordinaire. « Je rougis, leur dit-elle, d'avoir pu » quoiqu'innocemment, donner occasion à une re- » marque si déplacée ; mais je suis plus honteuse » encore pour vous qui n'avez pas craint de la » faire. » Ces vertueuses filles ouvrirent alors les yeux sur leur indiscrétion. Angéle reçut leurs excuses avec un sentiment d'humilité qui la leur rendit plus vénérable : mais elle ne put pardonner à ses cheveux de l'avoir ainsi exposée à la tentation : elle fit si bien, qu'en peu de mois, elle parvint á les rendre méconnaissables : tant elle redoutait de plaire à d'autres qu'à J.-C. qu'elle avait pris pour époux.

L'esprit de lumière qui la pénétrait, ne pouvait manquer de la faire entrer en communication avec Dieu. Ce fut dans l'une de ces promenades qu'il voulut lui manifester ses desseins sur elle. Elle s'était, ce jour là, dirigée avec ses sœurs vers un hermitage désert, à quelque distance de Desenzano. Quand on eut, selon l'usage, récité le chapelet, on résolut d'aller plus loin dans la campagne. Angéle demeura seule pour vaquer à l'oraison. Dès que sa société se fut un peu écartée, elle entra dans une méditation profonde, conjurant le Dieu des lumières de l'éclairer sur la résolution qu'elle avait prise de se vouer à l'instruction de la jeunesse. A peine avait-elle achevé de prier, qu'elle aperçut dans les régions élevées de l'air, une échelle mystérieuse qui allait jusqu'aux cieux. Une troupe

Apparition de l'échelle mystérieuse.

nombreuse de vierges, et un chœur d'anges descendaient tour-à-tour les dégrés de cette échelle. Leur front était ceint d'une couronne enrichie de pierres précieuses. Les anges faisaient retentir les airs du son des instrumens les plus mélodieux. Angéle comprit sans peine le mystère de cette vision, et demeura convaincue que Dieu approuvait le projet qu'elle avait conçu; mais, par surcroît de faveur, il daigna s'en expliquer lui-même par ces paroles. « Angéle, tu ne sortiras de ce monde qu'après avoir » fondé une société de vierges semblables à celles » qui viennent de t'apparaître. » On ne saurait peindre la sainte frayeur de cette jeune et fidèle épouse de J.-C., entendant la voix du souverain maître. « Que suis-je donc, ô mon Dieu, s'écria- » t-elle, le visage prosterné contre terre? que » suis-je? pour jouir d'une si merveilleuse commu- » nication! Pourriez-vous donc vous servir d'une » si pauvre fille que moi pour l'accomplissement de » vos desseins? Je n'osais penser à une telle entre- » prise, me croyant destinée à vous servir, ou tout » au plus à faire connaître et adorer votre saint nom » dans le lieu de ma naissance. Confiante dans votre » appui tout puissant, j'irai partout où votre pro- » vidence daignera m'appeler. »

A peine eut-elle fini de parler, qu'elle aperçut ses compagnes qui revenaient vers elle. Elle délibéra d'abord sur l'opportunité de leur donner connaissance de la vision dont Dieu venait de la favoriser. Son humilité lui inspirait à cet égard quelque répugnance. Mais considérant que Dieu y trouverait sa gloire, elle se sentit inspirée de

s'exprimer à cœur ouvert. Elle leur déclara donc qu'une grande merveille s'était opérée depuis leur absence : que Dieu lui était apparu pour lui dire qu'il approuvait le projet qu'elles avaient conçu de se vouer à l'instruction de la jeunesse. « Hatons-nous, » ajouta-t-elle, de souscrire aux intentions du ciel, » et travaillons de concert à gagner des ames à » J.-C. » Ces dernières paroles proférées d'un ton prophétique et avec l'accent de l'inspiration, produisirent sur ses compagnes une impression qui les anima du plus beau zèle à poursuivre l'œuvre que Dieu venait de leur imposer. Aussitôt, elles se crurent du nombre de ces vierges qui venaient d'apparaître avec tant d'éclat; et, dans cette espérance, elles renouvelèrent à leur vénérable supérieure, leurs protestations de zèle pour la suivre, et pour l'aider en tout ce que Dieu demanderait d'elle.

Angéle fait l'essai de son zèle à Desenzano.

Malgré son aveugle confiance dans les paroles du Seigneur, Angéle vit d'abord l'impossibitité où elle était, pour le moment, de fonder une maison hors de Desenzano. Elle attendit donc que la Providence lui mit en main des élémens qui pussent lui faire espérer qu'elle ne comptait pas trop sur ses propres forces. Toutefois, pour montrer sa soumission à la volonté de Dieu, elle se mit à former une sorte de noviciat; on réunit les enfans de la ville et de ses banlieues pour leur enseigner la doctrine chrétienne. De plus, les sœurs visitaient les pauvres et les malades, leur distribuant ce qu'elles recevaient d'aumônes pour leur propre soutien. Leurs soins s'étendaient aussi aux personnes d'un âge mûr qui venaient en grand nombre assister à leurs conférences. Elles

pénétraient jusques dans les ateliers, pour y instruire les artisans et les exhorter à rentrer dans les voies du salut.

Angéle surtout était infatigable dans l'exercice de ce ministère. Aussi, combien de jeunes filles lui durent-elles la conservation de leur innocence, ou la réforme de leur conduite? Combien d'hommes ne retira-t-elle pas du désordre? Combien de chrétiens faibles ne préserva t-elle pas du poison de l'erreur? La réforme des mœurs, les saintes lois de l'Eglise, remises en vigueur; la jeunesse instruite à fond des vérités de la religion ; l'ignorance bannie de toutes les classes de la société. Tels furent les heureux résultats des travaux de cette fille vraiment apostolique. *Tout pour la gloire de Dieu,* répétait-elle souvent, afin d'éloigner le plus léger sentiment d'amour-propre. Ses consœurs cherchaient-elles à faire reconnaître la supériorité de ses talents? loin de s'en prévaloir, elle s'humiliait, au contraire, en leur présence; s'estimant la dernière de toutes et la plus inutile. « Souvenez-vous sans cesse, leur disait-elle, » que sans Dieu nous ne pourrions rien; mais qu'avec » le secours de sa grâce nous devons tout oser et » tout entreprendre. Appliquons-nous donc à ne » nous attribuer aucune de nos bonnes actions, nous » rappelant toujours qu'à lui seul doit en revenir » tout le mérite. » Ces avertissements qu'elle adressait à sa petite congrégation étaient toujours reçus avec une soumission parfaite; car, elle parlait avec un air et un accent de conviction qui jamais ne manquaient de persuader.

Plusieurs années s'étaient déjà écoulées depuis

qu'elle avait commencé sa mission de Desenzano. Elle se persuadait que Dieu l'appelait à Brescia pour y créer un établissement plus considérable. Mais elle attendait de nouveaux ordres de la Providence. Les délais du Ciel ne faisaient, du reste, qu'enflammer ses désirs et accroître ses espérances. « Le lieu de
» ma naissance, disait-elle souvent, est devenu pour
» moi un désert, depuis que Dieu m'a fait considérer
» Brescia comme une terre promise : mais les enfans
» d'Israël ont bien demeuré quarante ans sous les
» tentes, avant d'entrer en possession du fertile pays
» de Chanaan. Je suis sans doute trop indigne des
» faveurs que Dieu m'a révélées : il veut m'éprouver
» long-temps, comme les Israëlites, à cause de mes
» infidélités. »

Ce ne fut point là sa seule épreuve. Les conversions multipliées qui s'étaient opérées par son minisstère devaient la rendre formidable à l'ennemi du salut. Aussi n'eut-elle jamais plus de combats à soutenir; il semblait que toutes les puissances de l'enfer fussent déchainées contre elle. Fatigué de la tenter toujours inutilement, l'esprit de ténébres lui apparut dans sa cellule sous les traits d'un ange de lumière; il s'était persuadé qu'il parviendrait à la détourner de la prière, ou du moins à lui inspirer quelques sentimens de vaine gloire. Mais sa profonde humilité, les jeûnes et les macérations qu'elle pratiquait constamment, devinrent pour elle comme autant de boucliers qui l'aidèrent à parer les attaques du démon. « Esprit de mensonge, lui dit-elle, retire-toi. Je
» suis ici en présence de Dieu; crois-tu donc pouvoir
» m'en imposer? La gloire dont tu te pares en ce

» moment, tu l'as perdue par ton orgueil. Te feras-
» tu donc toujours une joie cruelle de tourmenter et
» de pervertir les chrétiens ? Encore une fois, reti-
» re-toi, monstre que je déteste; et va dans les
» abîmes qui te sont réservés, proclamer ta défaite
» et le triomphe du Dieu fort, du Dieu tout-puissant
» auquel je veux demeurer attachée pour jamais. »
Le fantôme disparut aussitôt, et Angéle fondit en larmes devant le Seigneur, lui rendant mille actions de grâces de l'avoir préservée du danger le plus pressant où elle se fut jamais trouvée, Cette victoire la délivra pour toujours de pareilles importunités.

L'humble servante du Seigneur s'était acquis dans la province une considération unanime. Son zèle infatigable, et toutes ses œuvres de salut, avaient attiré sur elle la vénération publique. On venait la consulter de tous côtés, même de la ville de Brescia, et lui demander des prières. On s'honorait d'avoir pu l'entretenir quelques instants : et comme elle persistait à ne vouloir vivre que d'aumônes, chacun prenait ce prétexte pour l'inviter à quelque repas de famille. Elle ne souscrivait à ces demandes qu'autant qu'elle avait lieu d'espérer qu'elle opérerait quelque bien dans ces réunions. Alors, elle se prêtait aux circonstances; et, selon le conseil du Sauveur à ses Apôtres, elle prenait ce qui lui était présenté. Sans cesse occupée des intérêts du Ciel, elle savait faire tourner au profit de la piété ces distractions; ramenant adroitement la conversation sur le vide et la futilité des choses de la terre, sur les douceurs de la vertu, sur la honte et la laideur du vice. Elle répandait enfin un tel charme

dans ces conversations, que jamais on ne se lassait de l'entendre.

Angéle fréquentait surtout, avec une sainte prédilection, la maison d'un gentilhomme de Brescia nommé Pentegoli, qui, chaque année, passait la belle saison dans une terre qu'il avait à Padingue, bourgade voisine de Desanzano. Dieu avait doué cet homme d'une ardente piété qui le portait à désirer d'avoir souvent chez lui la mère Angéle. Le plus ordinairement elle refusait ses offres, de peur que ses assiduités dans cette maison, toute parfaite qu'elle était, ne l'eussent distraite de ses habitudes. Elle n'allait chez Pentegoli qu'une fois chaque semaine, pour se ménager sa protection dans son projet d'établissement à Brescia, et s'y édifier, par les bons exemples et la sainte émulation qu'elle rencontrait pour tous les genres de bonnes œuvres. Cette fréquentation, qui dura dix ans, donna lieu à Ste.-Angéle de faire d'autres connaissances non moins précieuses; car, on se rendait de Brescia chez ce Seigneur pour l'entendre et la consulter.

Cependant, le temps approchait où Dieu devait remplir sa promesse et combler les vœux de son humble servante. Angéle eût-elle pu penser qu'un fâcheux événement dût y donner occasion.

L'année 1516 était déjà avancée, quand le Seigneur Pentegoli vint habiter sa campagne de Padingue. Il y demeura avec sa famille jusqu'à la fin de l'Automne; mais à peine fut-on de retour à Brescia, qu'un grand malheur vint affliger cette maison. Pentegoli perdit, en peu de temps, deux filles, seules héritières de sa haute fortune. Il fut d'autant plus

accablé de cette perte, que ses enfans unissaient à l'illustration de leur naissance, les plus belles qualités de l'esprit et du cœur. Malgré sa piété, Pentegoli paraissait inconsolable, et rien ne pouvait calmer sa douleur. Sa femme plus malheureuse encore, ne cessait de pleurer ses filles, et il semblait que cette affliction dût amener la fin prochaine des deux époux.

Ce fut dans ces douloureuses circonstances qu'il leur vint en pensée de faire venir chez eux la sœur Angèle. Ils la pressèrent tellement qu'il lui devint impossible de résister à leurs sollicitations. Elle en conféra avec ses compagnes, qui, elles-mêmes reconnurent que ce voyage était indispensable. Après qu'on eut pris, en communauté, les mesures nécessaires pour continuer, en son absence, le bien qui s'opérait à Desenzano, Angèle se rendit aussitôt à Brescia.

Deuxième partie.

Angéle arrive à Brescia.

La Providence avait conduit l'évènement qui vient d'être rapporté pour procurer à sainte Angéle une occasion de se fixer à Brescia. Elle y trouva le seigneur Pentegoli et son épouse plongés dans la plus amère et la plus profonde tristesse. Leur situation était telle qu'elle ne sut d'abord comment elle parviendrait à les consoler. Ayant appris à se faire tout à tous, à l'exemple du grand apôtre, son premier soin fut de compâtir à leur peine : elle interrogea tous les secrets de la charité, pour modérer au moins les excès de leur douleur. Sa présence et ses entretiens les amenèrent peu-à-peu à une résignation chrétienne qu'ils n'avaient pu obtenir jusqu'alors. Ils avouèrent depuis qu'Angéle était seule capable de les déterminer au sacrifice que Dieu avait exigé d'eux.

Mais à peine la Sainte eut-elle passé quelques jours à Brescia, que la vision dont le ciel l'avait, autrefois favorisée devint l'objet de ses pensées de tous les momens. Le chagrin des ses hôtes ne pouvait l'en distraire; et, aussitôt qu'elle fut parvenue à les calmer, elle se trouva, à son tour, en proie à l'agitation la plus surprenante. Dans l'église, aussi bien que dans le secret de son appartement, elle croyait voir sans cesse, cette échelle mystérieuse et ce cortége de vierges montant au ciel avec les anges qui daignaient les y porter. Ce qui la frappait

davantage encore, c'étaient les paroles qui avaient retenti à ses oreilles à la suite de cette apparition merveilleuse. Elle s'en occupait nuit et jour, et tomba bientôt dans un tel état d'agitation, qu'il ne lui fut plus possible de goûter un seul instant de sommeil. Elle ne tarda pas à comprendre que de telles inquiétudes provenaient de quelque mouvement extraordinaire de la grâce. « Que voulez- » vous donc, ô mon Dieu ! que je fasse, disait-elle ; » parlez, car votre servante écoute, vous la trouverez prête à vous obéir en toute chose. » La volonté du ciel ne tarda plus à se manisfester. Un calme parfait succéda au tumulte qui avait troublé son cœur, et elle comprit que Dieu l'avait exaucée. Il fallut donc songer à l'établissemet d'une congrégation dans la ville de Brescia, et renoncer au séjour de Desenzano, où elle avait jusqu'alors, éprouvé tant de consolations. Ce dut être une affligeante nouvelle pour ses compagnes qu'elle y avait laissées. Il fallut leur rappeler les paroles de l'oracle divin qui, autrefois, les avaient si vivement émues, et leur faire comprendre que leur supérieure continuerait d'avoir avec elles les relations les plus assidues.

Dès ce moment, on vit la mère Angèle exclusivement occupée de mettre en œuvre les moyens les plus propres à faciliter l'exécution de son entreprise. Déjà elle avait passé près de quatre mois chez Pentegoli. Son épouse et lui désiraient vivement qu'elle se fixât pour toujours auprès d'eux. Mais cette maison ne pouvait servir à l'exécution de son projet. Elle leur promit, pour les consoler, qu'elle ne quitterait

point la ville, et qu'ils ne cesseraient pas d'être l'objet de sa reconnaissance et de son respect. Que son seul but, en s'éloignant, était de choisir un asile plus solitaire, et qui convînt mieux à l'accomplissement de ses engagements envers Dieu. Flattés de l'ouverture qui venait de leur être faite, et pénétrés de vénération pour Angèle, ils s'occupèrent de lui trouver une maison telle qu'elle la désirait.

Il y avait alors à Brescia un riche négociant nommé Marc-Antoine Romain, qui, depuis peu avait abandonné le commerce pour se livrer à l'exercice des bonnes œuvres, et s'enrichir des biens du ciel, ce fut à lui que Pentegoli s'adressa pour procurer une retraite à la sœur Angèle. Dieu avait disposé le cœur de cet homme de bien. Aussi, accueilla-t-il avec empressement la proposition qui lui fut faite. Aussitôt, il vint offrir à la pieuse vierge de Desenzano un appartement qu'elle accepta avec reconnaissance, sans, toutefois, lui faire connaître les desseins de Dieu sur elle. Car, quoiqu'elle en attendît l'exécution avec une sorte d'impatience, le tems n'était pas encore venu : douze ans devaient encore s'écouler avant qu'elle dévoilât entièrement son secret. Chose étrange ! cette glorieuse destinée était l'objet de ses continuelles méditations, et elle ne s'en ouvrit pas même à ses plus intimes amis. Son humilité lui en faisait une loi, et la prudence humaine voulait qu'elle se tût sur un projet dont elle ne devait attendre l'exécution que du souverain maître de toutes choses.

Elle se borna donc, chez son nouvel hôte, à se disposer, comme elle avait fait, depuis tant

d'années, à voir les jours du Seigneur, par la constante pratique de toutes les vertus chrétiennes. Dès qu'elle se fut retirée dans la cellule que Romain avait mise à sa disposition, Elle se mit à exercer ses anciennes austérités, et à n'en sortir que pour visiter les églises. Sa modestie dans les rues servait de modèle aux autres femmes de la ville. Son abord étant extrêmement gracieux, il arrivait souvent qu'on l'arrêtait pour lui demander quelques instans d'entretien. Elle parlait alors de Dieu avec une telle onction, que presque toujours elle parvenait à fixer l'amour divin dans l'esprit et le cœur de ceux qui l'écoutaient. Toute la ville était édifiée par ses exemples, chacun enviait le bonheur de son hôte et les hommes de toutes les conditions croyaient voir en elle un ange descendu du ciel.

Un jour qu'elle priait devant l'autel de St.-Nicolas dans l'église des Péres Augustins, elle fut ravie en esprit, et son corps se trouva élevé de terre à la vue de tous les assistans, qui en produisirent des témoignages très-authentiques. Mais Angéle ignorait tout ce que la renommée ne manquait pas de publier à son avantage. Ennemie comme elle l'était des louanges son humilité aurait eu beaucoup à souffrir, si les personnes de sa connaissance, ne lui eussent caché avec le plus grand soin, ce qu'on disait d'elle, et quelle était l'opinion publique sur ses vertus. Il suffisait qu'on se permit de lui donner quelques éloges pour la porter à de nouvelles macérations. Mais plus elle s'appliquait à s'humilier en présence des hommes, plus aussi, Dieu songeait à faire éclater en elle sa gloire et sa puissance.

Ce fut en effet à cette époque de sa vie, que l'humble vierge de Brescia se trouva tout-à-coup favorisée d'une science surnaturelle. Sans qu'elle se fut jamais appliquée à l'étude des lettres; sans qu'elle eut fréquenté les hommes érudits : elle entendait et parlait parfaitement la langue latine. Elle traduisit en Italien des hymnes et diverses prières de l'Eglise. Bien plus, elle commentait les passages difficiles de la Sainte-Ecriture, et discutait avec une admirable précision, sur tous les points de théologie dogmatique et morale. Jamais une érudition si prodigieuse n'avait paru dans une femme de cette condition. Son hôte en fut d'autant plus surpris, qu'elle n'avait rien fait paraître de semblable, depuis trois ans déjà qu'elle habitait sa maison. Mais bientôt le bruit de ce phénomène se répandit dans la ville et ses environs. On vit accourir près d'elle d'habiles théologiens des prédicateurs distingués, et tous les hommes instruits de la contrée. On vint surtout de Salo, de Padoue et de Desenzano, où ses compagnes continuaient d'obtenir par leurs instructions et leurs bons exemples, les mêmes fruits de Salut. Ce fut à tel point que la maison de Romain devint, en quelque sorte, une école publique. Angéle y recevait des consultations de vive voix et en donnait par écrit, vérifiant ainsi ces paroles du Sauveur quand il affirme *que Dieu a caché aux sages et aux prudents du siècle les secrets et les plus hautes vérités du salut: et les a révélées aux humbles et aux petits.* Ces consultations étaient goutées de ceux qui les demandaient, et chacun quittait la Sainte édifié et consolé. Un homme distingué de Brescia nommé Thomas Gaverdi l'éprouva en parti-

Ses connaissances surnaturelles.

culier. Etonné comme les autres de tout ce qu'on rapportait des lumières extraordinaires de la sœur Angéle, il résolut aussi de la consulter; mais il voulut saisir un moment où elle se trouverait seule. « Je viens, lui dit-il, réclamer une grâce que j'es- » père obtenir de votre zèle. Je voudrais connaître » les moyens de me sanctifier dans le monde, où, » par condition, je suis obligé de vivre. Dites-moi, » je vous prie, ce que je dois faire, et parlez sans » ménagement; car, c'est la confiance et le respect » que vous m'avez inspirés qui m'ont amené ici. » Soyez donc bien convaincue que je prendrai en » bonne part tous les avis que vous croirez devoir » me donner. »

Angéle fut d'abord pénétrée de confusion, et refusa de s'ouvrir en présence d'un homme d'une si haute considération. Mais après qu'il eut insisté, elle lui dit : « Puisque votre seigneurie me fait » l'honneur de me consulter, et qu'elle veut avoir » mon avis, je vais, malgré mon ignorance et mon » indignité, lui parler selon l'impulsion de ma » conscience. *Le plus sûr moyen de salut, c'est de » faire chaque jour de la vie ce qu'on voudrait avoir » fait au moment de la mort.* « Ces paroles pleines de sens prononcées avec énergie, allèrent si droit au cœur de ce gentilhomme, que de les moment même il les écrivit sur ses tablettes pour ne les oublier jamais. Il prit pour règle de les lire tous les jours; et elles suffisaient pour lui rappeler ses devoirs. Souvent on lui entendait dire, qu'après Dieu, il devrait son salut à la mère Angèle.

On rapporte aussi qu'un élève de l'université de

Padoue vint à Brescia pour la consulter. Sa mise était extraordinairement recherchée; son ton et ses manières marquaient une affectation que des hommes du monde eussent eux-mêmes désaprouvée. Angéle prit en sa présence un air sévère, et lui demanda ce qu'il désirait. « Je poursuis le cours de mes étu- » des, lui dit-il, dans le dessein de parvenir à la » prêtrise, et je désire connaître si j'y suis vérita- » blement appelé de Dieu. -- « Vous me paraissez » dominé par un air et des sentimens de vanité, » lui dit-elle, qui me persuadent que votre esprit » et votre cœur ont grand besoin de changer, avant » d'entrer dans un état où la modestie est si né- » cessaire. Renoncez d'abord à ce luxe et à cette » superfluité dans vos vêtements; je vous dirai » ensuite ce que je pense sur votre vocation. » Ce jeune écolier ne s'attendait point à de semblables avertissements; il en fut déconcerté, avoua ses torts, et promit qu'il se réformerait incessamment. De retour à Padoue, il y embrassa l'état ecclésiastique, et passa sa vie dans la plus grande régularité.

Un grand scandale affligeait alors la ville de Brescia. Il était causé par deux hommes de qualité, Philippe de Sala et François de Martinengue. Depuis plusieurs années, ces deux nobles Bressans ne pouvaient se rencontrer sans se menacer et se charger d'injures. Plusieurs fois même, il avait fallu les séparer au moment où ils allaient en venir aux mains. En vain des amis communs avaient-ils essayé de les réconcilier; en vain le duc d'Urbain lui-même et le gouverneur de Brescia avaient-ils offert leur

Son habilité à manier les esprits.

médiation, pour régler un différend dont la continuité était un sujet d'alarmes pour les deux familles; ni l'un ni l'autre ne voulait convenir de ses torts, encore moins s'humilier en cédant sur un seul point des prétentions respectives. On s'attendait chaque jour à quelque sanglant dénouement de la part de ces deux ennemis irréconciliables. Il était réservé à Angèle de triompher par l'ascendant de sa vertu et par la puissance de ses prières d'une inimitié si opiniâtre. Informée du scandale, elle sent aussitôt son zèle s'enflammer pour le salut de ces deux hommes qui couraient si évidemment à leur perte. Elle a donc recours à la prière, et munie de la force que donne la sainte communion, elle se rend successivement chez les deux rivaux qui furent également surpris de la voir. Ils la reçoivent cependant et l'écoutent avec le respect que la vertu ne manque jamais d'inspirer. Assez heureuse pour les faire consentir à une entrevue : ils se rendent chez elle à une heure convenue, mais par différentes voies pour éviter de se rencontrer. La sainte médiatrice eut la douleur de les voir s'attaquer d'abord avec toute la chaleur qui peut se concevoir dans l'excès d'une passion si déréglée : mais loin d'en paraître émue, elle s'appliqua à répondre avec tant de sang-froid, de sagesse et d'habileté; que les deux ennemis se déclarant vaincus, la conjurèrent d'oublier leurs emportements. Ce fut pour elle une bien douce consolation d'être témoin du baiser de paix qu'ils se donnèrent en se promettant une amitié inviolable.

Toute la ville était impatiente de connaître le

résultat d'une entrevue si extraordinaire. Quand on eut appris que les seigneurs de Sala et de Marinengue étaient réconciliés, on en fît, durant plusieurs jours, le sujet de toutes les conversations. Bientôt cette nouvelle se répandit dans la province : elle pénétra même jusqu'à la cour de François Sforce, dernier duc de Milan. Ce prince, touché de tant d'actions remarquables qui lui furent en même tems rapportées, voulut voir la vierge de Brescia. Il y vint, en effet, dans le mois suivant; mais il n'eut pas la satisfaction de l'entretenir, car elle venait de se rendre à Mantoue son premier pèlerinage.

La vénérable mère Hosanna d'Andreasie, du tiers ordre de la Pénitence fondé par saint Dominique, (*) était morte à Mantoue depuis 1505 en odeur de sainteté. Angéle l'avait connue de réputation : plusieurs fois même elle s'était fait recommander à ses prières. Par suite, elle avait conçu pour sa mémoire une vénération particulière. Ayant appris que de nombreux et éclatants miracles s'étaient opérés à son tombeau : elle s'en entretint avec son hôte, qui, pénétrant sans peine qu'elle désirait y faire un pélerinage, s'offrit à l'y conduire. Ce fut donc dans le cours de l'année 1522 qu'elle vit Mantoue

Pélerinage à Mantoue.

(*) L'auteur d'une vie de sainte Angéle imprimée à Fougères en 1837, pense que la mère Hosanna vivait encore quand sainte Angéle fit le pèlerinage de Mantoue; nous suivrons ici l'opinion de l'auteur des *chroniques de l'ordre de sainte Ursule* qui place ce voyage à une époque plus reculée de la vie de notre sainte.

avec Romain et quelques dames qui voulurent l'accompagner. Dès son arrivée, elle courut seule au tombeau de la bienheureuse et s'y prosterna pour baiser avec respect ses précieux restes. Une heure s'était passée dans cette situation, quand les personnes de sa société vinrent aussi faire leurs prières. Le profond recueillement de la mère Angéle les toucha jusqu'aux larmes; joignant leurs prières aux siennes, elles ne cessaient de louer Dieu à la vue des hommages que rendait cette sainte vivante aux cendres inanimées d'une autre sainte.

Cependant le prince Louis de Gonzague ayant appris que la célèbre pénitente de Brescia était à Mantoue, témoigna le désir de la connaître, et la fit prier de passer par Solfarino où il demeurait alors. Angéle estimait trop sa vertu pour se refuser à une invitation si honorable : elle se rendit donc chez lui, après qu'elle eut séjournée quatre jours à Mantoue. On l'y reçut avec distinction, il ne lui fut pas permis de loger ailleurs que dans le palais. Et, pour marque de l'estime singulière qu'il en faisait, le prince daigna, avant son départ, lui accorder la grâce d'un criminel qui venait d'être condamné au banissement.

Quand elle fut de retour à Brescia, ses compagnes qui avaient continué de demeurer à Desenzano, la pressèrent vivement de commencer la fondation de son institut. Mais elle avait des vues bien autrement supérieures; ce n'était pas des hommes qu'elle attendait des secours pour mettre la main à l'œuvre, mais bien plutôt du Ciel; qui, d'après ses promesses lui viendrait en aide pour l'exécution de

cette entreprise. D'ailleurs le titre de fondatrice répugnait à sa profonde humilité. Elle avait peine à se persuader que Dieu voulût se servir d'un si faible instrument pour l'exécution d'un si vaste dessein. Revenant bientôt à elle-même et confuse d'avoir douté un instant de la puissance du souverain maître de toutes choses. « Non, Seigneur, s'écriait-
» elle avec le roi prophète, je ne puis douter de la
» vérité de vos promesses. C'est en vous que j'ai
» placé mes espérances, et j'ai l'intime conviction
» que je ne serai pas confondue. »

Elle se rend en Palestine.

Il est permis de penser, néanmoins, que ces perplexités firent naître en elle l'idée d'aller en Palestine pour visiter le tombeau du Sauveur. Son hôte qui désirait ardemment ce pèlerinage, fit tout ce qu'il put pour la déterminer à l'accompagner. Les instances de Romain la portèrent à croire qu'il entrait dans les desseins de Dieu qu'elle entreprît ce périlleux voyage : que peut-être elle y acquerrerait de nouvelles lumières sur sa vocation. Elle quitta donc Brescia le premier juin 1524 pour se rendre d'abord à Salo où l'attendait Barthélémi Biancozi, l'un de ses parents. Ensemble ils prirent la route de Venise, tandis que Romain y arrivait par une autre voie. Il fallut attendre dans cette ville célèbre un vent favorable à la navigation. Nos pèlerins employèrent le séjour qu'ils y firent à visiter ses superbes églises et ses nombreux monastères. Le départ fut définitivement fixé au jour de la Fête-Dieu. Tous trois communièrent le matin, et, après qu'ils se furent mis sous la protection particulière de la sainte Vierge, ils s'embarquèrent avec un grand

nombre d'autres voyageurs qui avaient comme eux l'intention de visiter les lieux saints.

On traversa sans danger le golfe Adriatique, et déjà le vaisseau voguait à pleines voiles sur la Méditerranée. Tout semblait annoncer la plus heureuse navigation. Angéle venait d'apercevoir le port de Canée, (*) lorsque tout-à-coup ses yeux s'obscurcirent, et au même instant, elle se trouva frappée de cécité. Elle jette alors un cri, on s'empresse autour d'elle pour la secourir, et chacun n'en est que mieux convaincu que la pieuse pélerine est entièrement privée du sens de la vue. Cette affliction subite parut d'autant plus extraordinaire qu'elle n'avait été précédée d'aucune douleur. Quelle épreuve pour Angéle qui se promettait tant de bonheur au spectacle attendrissant des lieux que le Sauveur a sanctifiés par ses miracles et ses douleurs! Un pareil accident ne devait-il pas naturellement abattre son courage, et déconcerter ses résolutions? Ses guides lui représentèrent les embarras inévitables qu'elle allait se créer, et les nombreux dangers qu'elle aurait à courir. Ils lui firent remarquer qu'en peu de jours,

(*) C'est un ville forte située dans l'île de Candie, elle appartenait alors aux Vénitiens. L'importance de son port a diminué depuis qu'elle est tombée au pouvoir des Turcs, parce qu'ils l'ont mal entretenu. Les environs de cette ville sont admirables. Ce ne sont que des forêts d'oliviers entrecoupées de champs, de vignes, de jardins et de ruisseaux bordés de myrthes et de lauriers roses. Canée est la seconde place de l'île de Candie.

ils seraient avec elle à Venise, où on trouverait des remèdes propres à la guérir. Angèle les écouta avec sa candeur ordinaire, quoiqu'elle pensât bien différemment. La main de Dieu qui la soutenait et son amour qui la fortifiait la mirent au-dessus de ces embarras humains. Elle fit comprendre à Romain et à Biancozi que l'accident qui venait de la frapper n'était qu'une épreuve qui tournerait au profit de sa sanctification, et les engagea à prendre courage avec elle; à se confier en Dieu et à continuer, sous ses auspices, le saint voyage qu'on avait entrepris. « Je n'aurai pas sans doute la consolation, dit-elle, de voir des yeux du corps ces » lieux que mon Sauveur a sanctifiés; mais en » foulant aux pieds le sol qui fut témoin de ses » prédications, de ses miracles, de ses humiliations » et de sa mort; je l'adorerai, et je le verrai ainsi » des yeux de l'esprit. Dussé-je d'ailleurs beaucoup » souffrir, c'est là tout mon désir; mes maux me » feront songer plus souvent et avec plus d'efficacité aux souffrances de mon Dieu. Et, s'il fal» lait mourir; peut-être aurais-je l'insigne honneur » d'offrir le sacrifice de ma vie sur la route, ou au » sommet du Calvaire. »

Ces paroles prononcées avec l'efficacité que donne toujours la grâce dont les saints sont pénétrés portèrent la conviction dans le cœur de ses pieux amis, et les déterminèrent à poursuivre avec confiance le voyage de Palestine. Le capitaine du vaisseau et les autres passagers partagèrent l'opinion d'Angèle. Il n'en était aucun qui ne s'estimât heureux de courir dans la société de cette sainte fille les périls de la

mer. On fit donc voile aussitôt vers la terre sainte, et l'équipage y aborda en peu de tems après une très-heureuse traversée.

Elle arrive à Jérusalem.

Angéle n'eut pas plutôt touché le rivage, qu'on la vit se prosterner pour adorer, baisant amoureusement la terre et offrant à Dieu d'humbles actions de grâces. Elle voulut se rendre à pieds à Jérusalem, appuyée sur son baton de pèlerin.

On visita d'abord le Jardin des Oliviers témoin solitaire des cruelles souffrances et des soupirs de l'Homme-Dieu; le Calvaire sur le sommet duquel expira la plus sainte des victimes; et le St.-Sépulcre qui reçut le corps inanimé de Jésus. Tout était ténèbres pour elle dans ces lieux si propres à frapper les yeux et à éveiller le sentiment de la foi. La fervente Vierge s'y fixait néanmoins avec tant d'amour; ses méditations y étaient tellement profondes qu'il fallait l'en arracher. Le Calvaire, surtout, le Calvaire qui entendit les dernières paroles et reçut les derniers soupirs de Jésus ! Oh ! qui pourrait exprimer les vives émotions de cette ame céleste au sommet du Golgotha ! Elle voulait mourir de douleur et d'amour, où l'amour fît mourir Jésus pour elle. Tout lui parlait éloquemment de la charité du Sauveur, chaque objet dont elle s'approchait semblait lui redire son amour pour les hommes. Ici, elle l'entendait annonçant aux Juifs la bonne nouvelle qu'il était venu apporter à la terre. Là, elle le voyait des yeux de la foi multipliant les pains dans le désert. Plus loin, c'est le Thabor qui lui rappelle le miracle de la transfiguration. Elle parcourt enfin ces bourgades de la Judée au milieu des

quelles le fils de Dieu rendit tant de fois la santé aux malades et la vie aux morts, où une multitude empressée venait recueillir les paroles de salut qui sortaient de sa bouche.

L'état présent de la cité sainte souillée par les profanations des infidèles, était surtout pour elle un sujet d'amertume. « Que ne puis-je, ô mon Dieu,
» disait-elle, fondre ici en pleurs pour laver tant
» de crimes que votre amour n'a pu encore arrêter;
» pour expier tant d'ingratitudes dont je me sens
» coupable aussi bien que le reste du genre hu-
» main. »

C'était donc ainsi qu'Angéle suppléait par la vivacité et l'ardeur de sa foi à ce qu'elle ne pouvait voir des yeux du corps. On l'entendait parler avec tant de chaleur à chacune des stations, qu'elle pénétrait du même zèle tous les pèlerins. Quelque fois ses sanglots la privaient, pour un moment, de l'usage de la parole. Mais bientôt rappelant ses esprits, elle exprimait avec tant d'amour sa reconnaissance envers J. C., et devenait tout à coup si éloquente à parler des mystères les plus sublimes, qu'elle touchait toujours profondément ceux qui l'entendaient. Il est aisé de comprendre que ces hautes inspirations contribuèrent singulièrement à son avancement dans la perfection. Dieu ne lui avait donné l'idée de ce voyage que pour placer son cœur dans un nouvel état d'amour et de grâce. C'est par ce moyen qu'il la rend capable de tout souffrir et de tout entreprendre pour procurer sa gloire. C'est le calvaire qu'il a choisi pour la rendre véritablement forte. C'est là qu'il la mène, comme par la

main, pour qu'elle y offre le sacrifice de sa volonté comme Isaac, et qu'elle s'y immole en esprit comme le Sauveur l'a fait en réalité. Aussi la croix demeura-t-elle profondément gravée sur son cœur. La croix sera donc désormais son partage; elle deviendra sa vie, sa force; et elle l'aimera au point de ne pouvoir plus vivre que dans les souffrances.

Angéle eut volontiers consenti à passer sa vie à Jérusalem. Mais sa confiance dans les promesses de Dieu, les engagemens qu'elle avait contractés envers ses compagnes de Desenzano : les égards qu'elle devait à Romain et à Biancozi son parent : toutes ces considérations lui firent regarder son retour à Brescia comme indispensable. Elle quitta donc la cité sainte. Après avoir suivi pour la dernière fois, dès le matin, les vestiges du Sauveur, elle se rendit à pieds vers le vaisseau, où elle monta avec plusieurs personnes de distinction, et entre autres, Paul de la Pouille, camérier du pape Clément VII. Il fallut mouiller dans l'un des ports de l'Ile de Candie pour se procurer des provisions, et l'on y passa vingt-quatre heures qui furent employées à visiter et à radouber le navire. La sainte pèlerine qui saisissait tous les moments pour s'appliquer aux œuvres de piété, profita de cet intervalle pour se faire conduire dans une église, où l'on vénérait une image miraculeuse de Jésus crucifié. Cette visite ayant été proposée à Paul de la Pouille et aux autres pèlerins, tous voulurent l'accompagner; Dieu sans doute, leur inspira cette bonne résolution pour avoir des témoins du miracle qu'il voulait opérer en faveur de sa servante. Après qu'elle se fut

Angéle recouvre la vue.

prosternée devant le crucifix; notre Sainte se sentant saisie de l'esprit de Dieu, demanda, pour la première fois, la guérison de son aveuglement. « Seigneur, dit-elle, si l'usage de mes yeux peut être » utile à votre gloire et au salut de mon ame, » daignez me rendre la lumière. Que votre sainte » volonté, toutefois, s'accomplisse et non celle » d'une malheureuse fille qui ne mérite aucun de » vos bienfaits. » Témoins d'une si belle ferveur, les pèlerins étaient dans l'admiration, et s'édifiaient, sans songer néammoins au prodige qui s'opérait; lorsque, tout-à-coup, Angéle s'écria qu'elle avait recouvré la vue. Tous s'étant approchés pour s'assurer du miracle, se joignirent à elle pour rendre à Dieu les plus sincères actions de grâces. On la reconduisit comme en triomphe jusqu'au port de Canée. Cet éclatant prodige donne lieu de penser que Dieu, privant de l'usage des yeux sa pieuse épouse désireuse de voir la terre sainte, avait eu sur elle quelque dessein caché ou d'amour ou d'épreuve, ou de miséricorde. Il voulait sans doute que la foi seule guidât dans la Judée celle qui ne s'y rendait que par un généreux esprit de foi. « Peut-être, dit » en cet endroit l'un des auteurs de sa vie, Dieu » avait-il voulu, en privant Angéle du grand spec- » tacle que sa piété eut contemplé avec tant de bon- » heur, apprendre à sa fidèle épouse que le meilleur » moyen de le trouver était de le chercher en elle » même, au fond de son cœur, dans la solitude du » recueillement et de l'amour. »

Tous les voyageurs se sentirent animés d'une confiance aveugle en entrant dans le vaisseau qui devait

les reconduire à Venise. Ils se persuadaient que, dans la société d'une femme si favorisée du Ciel, ils ne pouvaient manquer d'arriver heureusement dans cette péninsule italienne, et qu'on traverserait la mer Adriatique sans courir les dangers qui y étaient alors si fréquents. Deux autres vaisseaux arrivés la veille se hatèrent d'appareiller pour faire route avec les pèlerins.

Affreuse tempête.

Déjà on avait aperçu les côtes de Venise et les trois vaisseaux, voguant avec assurance, allaient pénétrer dans l'embouchure du golfe : lorsque, tout-à-coup, une tempête s'éleva si furieuse, qu'en peu d'heures deux vaisseaux furent submergés, malgré les efforts inouis du pilote et des matelots. Celui des pélerins luttait encore contre les vagues impétueuses de la mer; mais après neuf jours d'un travail consécutif, il fallut se résigner à mourir au milieu des flots courroucés. Les passagers et les hommes de l'équipage étaient en proie à la plus affreuse consternation. Leurs cris de détresse se faissaient entendre au loin et parvenaient jusqu'au rivage. La foule s'y était portée et les considérait avec effroi sans pouvoir leur procurer aucun secours. Pour comble d'infortune, le navire disparut tout-à-coup : les spectateurs le crurent enseveli dans les flots; mais un coup de vent, amené sans doute par la Providence, l'avait porté avec une rapidité incroyable non loin des côtes de la Barbarie. La désolation d'Angéle fut à son comble, lorsqu'elle comprit qu'elle pouvait tomber, elle et tant de chrétiens, au pouvoir des Algériens qui, sans cesse, croisaient sur cette mer. Elle n'avait cessé de tenir les mains levées vers le ciel durant cette

longue tempête. Ce nouveau danger non moins terrible que le précédent, n'amoindrit pas la confiance qu'elle avait au Seigneur. « Daignez, ô mon Dieu, » nous secourir, disait-elle, vous qui commandez » aux vents et aux vagues : parlez, et vos serviteurs » n'auront plus rien à craindre des ennemis de vo- » tre saint nom. »

Cependant les pirates approchaient du vaisseau fortement endommagé par de si violents coups de mer. Tous ceux qui le montaient se croyaient perdus sans ressources. Angéle seule continuait d'espérer ; sa confiance en Dieu ne fut pas vaine ; car, il avait résolu de récompenser la foi de son humble servante. Les infidèles ne purent approcher : et le vaisseau poussé vers Venise à force de rames et par un vent favorable, parvint bientôt au port désiré. Le premier soin des passagers fut de se rendre aussitôt à l'église pour offrir à Dieu leurs actions de grâces.

Séjour d'Angéle à Venise.

Les dames de l'abbaye du St.-Sépulcre procurérent à Venise, un asile à sainte Angéle. Elle y passa quelque-tems, bien plus pour s'occuper de pieux exercices que pour se remettre des fatigues d'une navigation si pénible. Mais le bruit de tant de merveilles que Dieu avait opérées en sa faveur, durant son voyage en terre sainte, se répandit bientôt dans la ville. On y racontait l'histoire de toute sa vie, et on parlait de l'odeur de sainteté qu'elle répandait dans le monastère qui lui avait procuré l'hospitalité. Sa conversation, en effet, était toute céleste ; ses héroïques mortifications et la ferveur admirable avec laquelle elle communiait chaque jour,

étaient un sujet d'édification et un motif d'encouragement pour la communauté toute entière. Bientôt des Dames de la plus haute distinction exprimèrent le désir de la voir. L'abbesse fit d'humbles représentations pour leur faire comprendre que la mère Angéle était en retraite, et que son intention était de ne voir qui que ce fût. Mais il fallut se rendre aux importunes sollicitations de la multidude. Des sénateurs vinrent même la supplier de se fixer à Venise, et, pour l'y déterminer, ils lui offrirent la direction de deux établissements de charité. Toujours aussi modeste que gracieuse dans ses refus, Angéle leur dit, en exprimant sa reconnaissance, qu'elle consulterait Dieu pour connaître, à cet égard, sa volonté. Elle partit peu après secrètement avec Romain et Biancozi pour se rendre à Brescia, où ils arrivèrent le 25 novembre de la même année 1524, après six mois d'absence.

Ce retour causa dans la ville une joie unanime : on venait de toutes parts féliciter les voyageurs et particuliérement la mère Angéle. Chacun s'empressait auprès d'elle pour apprendre les circonstances qui la concernaient spécialement. La candeur et la simplicité de ses récits édifiérent toute la ville, et rendirent la pénitente plus respectable que jamais.

Elle se rend à Rome.

Après qu'elle eut séjourné quelque temps à Brescia, elle voulut visiter la capitale du monde chrétien pour y prier devant le tombeau des apôtres et vénérer les reliques de tant de martyrs qui versèrent leur sang pour la foi durant les premiers siécles de l'Eglise. Les consolations qui avaient comme inondé son ame dans la Judée, la portèrent

à révérer les lieux où les apôtres avaient souffert; afin d'entretenir ainsi dans son ame le zèle qui l'animait depuis qu'elle avait médité, à Jérusalem, sur les souffrances et la mort du Sauveur. « J'ai » respiré vos parfums, disait-elle avec saint Au- » gustin, ils sont devenus pour moi un attrait qui » me fait courir et soupirer après vous. Vos délices » et vos caresses ont altéré mon ame et excité les » ardeurs de ma soif. Vous m'avez touchée, Seigneur, » et je brûle actuellement du désir de vous voir; » car, en vous seul est mon unique repos. » Semblable à l'épouse des cantiques, Angéle s'occupe de son époux le jour et la nuit. Car après l'avoir cherché en Orient, elle va en Occident et court de tous côtés à l'odeur de ses parfums.

Le souverain pontife Clément VII avait publié la bulle du jubilé qui devait avoir lieu en 1525. Toute l'Italie se disposait au voyage de Rome, et les voies publiques étaient couvertes d'étrangers qui s'y rendaient pour gagner l'indulgence plénière. Notre Sainte partit aussi, dès que la saison put le permettre, avec Romain son hôte, que sa charité portait à l'accompagner dans tous ses voyages. Ce fut pour elle une consolation bien sensible de pénétrer dans cette Rome antique, autrefois le centre de l'idolâtrie, et devenue depuis la fondation du christianisme, le siége de l'immuable vérité. Bientôt, avec une ferveur admirable, elle se met à visiter les tombeaux des saints apôtres et à parcourir les autres églises désignées, comme lieux de station, pour gagner l'indulgence. Dieu permit qu'elle rencontrât Paul de la Pouille, camérier du

St.-Siége avec qui elle était revenue de Jérusalem. Il la reconnut aussitôt, et, comme la place qu'il occupait, lui donnait un accès facile auprès du saint père, elle obtint par lui l'honneur de lui être présenté. Le pieux camérier fut charmé de rencontrer l'occasion d'obliger une fille d'un si grand mérite. Déjà, il avait entretenu le souverain pontife du miracle dont il avait été témoin dans l'île de Candie, et de tout ce qu'il avait remarqué d'extraordinaire dans la personne d'Angéle. Clément VII lui fit donc un accueil des plus gracieux, l'admit au baisement des pieds et lui donna sa bénédiction. Dans d'autres audiences, il lui témoigna le désir qu'il avait qu'elle se fixât à Rome : il voulait lui confier la direction d'une maison de filles hospitalières. Mais elle lui exposa avec tant de candeur et de simplicité les motifs qu'elle avait de retourner à Brescia, qu'il lui laissa la faculté de se retirer, lui promettant une protection particulière. On doit comprendre que sainte Angéle fut extrêmement flattée de se trouver ainsi connue d'un pontife de qui elle attendait tout le succès qu'elle pouvait humainement espérer, pour l'établissement de sa congrégation. Mais à peine fût-elle retournée à Brescia qu'elle fit une autre connaissance qui lui valut aussi beaucoup d'honneur.

Le duc de Milan vient la visiter à Brescia.

On a vu que le dernier duc de Milan, François Sforce, s'était rendu à Brescia avant le voyage de Jérusalem et qu'il ne put entretenir la mère Angéle à cause d'un pèlerinage qu'elle faisait alors à Mantoue. Les affaires de son gouvernement l'ayant appelé dans le Bressan en 1526 : il se rappela tout ce

qu'on lui avait raconté de la servante du Seigneur quatre ans auparavant. Arrivé à Brescia, il descendit au monastére des frères Bernardins et fit témoigner à Angéle le désir qu'il avait de l'entretenir. Touché de sa profonde humilité, de la supériorité de son jugement, et de la rare facilité avec laquelle elle s'exprimait; le duc l'accueillit avec une sorte de respect et réclama le secours de ses priéres, pour lui, sa maison et son duché. Elle souscrivit à cette demande; mais elle eut soin de saisir l'occasion qui se présentait pour lui rappeler ce qu'il se devait à lui-même et à ses sujets, et de lui faire entrevoir les dangers et les malheurs qui sont les suites naturelles du vice, lorsque les grands surtout ont la faiblesse de s'y abandonner. Cette conférence dura peu de temps, car Angèle salua le duc, dès qu'elle se fut aperçue qu'il était satisfait.

Ce n'était pas sans de graves motifs que François Sforce réclamait ainsi les secours du ciel. L'Italie était alors menacée d'une guerre sanglante. Déjà les troupes de Charles-Quint avaient pénétré dans son duché; et, malgré les forces combinées de la France, de l'Angleterre, de Venise et des états du pape : il y avait tout à craindre que le duc ne tint pas longtems dans ses états.

Elle se retire à Crémone pendant la guerre.

Dieu se sert de voies toutes différentes pour conduire ses élus à la perfection. Les plus ordinaires sont les souffrances et les humiliations reproduites sous mille formes différentes. Le Sauveur lui-même n'eut-il pas à lutter contre les préjugés de son siècle ? Le plus souvent aussi il fut méprisé dans ses

saints. Leurs œuvres produites par l'efficacité de ses mérites furent presque toujours les objets du mépris des indifférents et des impies de leur époque. Dieu voulut qu'il en fût autrement à l'égard de la Sainte dont nous peignons les actions dans ce tableau de sa vie. Elle fut suscitée pour éclairer un siécle indifférent, où la vertu était presque éteinte, la piété méprisée du moins parmi les séculiers; son genre de vie tout-à-fait inusité à cette époque, devait donc être l'objet des moqueries de toutes les classes de la société. Nous la voyons, au contraire, estimée, recherchée. Et, quoiqu'elle se fût étudiée à pratiquer particulièrement la pauvreté, on l'aime et on l'admire partout. Plus elle s'efforce de s'humilier devant Dieu et en présence des hommes, plus Dieu daigne l'élever par l'éclat des œuvres qu'il lui fait opérer; plus aussi les hommes la recherchent et s'accordent à rehausser ses vertus par leurs suffrages.

C'est ainsi qu'Angéle converse avec fruit dans le monde à l'exemple du divin maître, et il semble que la providence qui la préparait à devenir la fondatrice d'un ordre de vierges destinées à instruire la jeunesse, la mettait ainsi en relation avec la société, pour qu'elle fût un modèle toujours subsistant de la conduite que tiendraient, dans la suite du tems, ses nombreuses filles, dans leurs rapports journaliers avec les familles qui leur confieraient l'éducation de leurs enfants. L'apôtre saint Paul dit positivement qu'il est la bonne odeur de J.-C. Or les entretiens d'une ame que la grâce a sanctifiée offrent des charmes à ceux qui y parti-

cipent. La présence seule d'une personne éminemment vertueuse ne suffit-elle pas pour répandre une sorte de parfum sur le mauvais air et la corruption du siècle? Quels heureux effets ne doit-on pas attendre de ses entretiens, de ses sages conseils, et de tout ce qu'il y a de séduisant et même d'entrainant dans ses exemples? L'amour que sainte Angéle avait pour Dieu, l'ardent désir qui la portait à procurer sa gloire, lui faisaient entreprendre mille travaux pour parvenir à cette fin. Elle eût voulu, comme l'apôtre, être anathême pour ses frères : de là naissaient cette complaisance et cette héroïque charité qui la portaient à converser avec toutes sortes de personnes : s'accommodant à l'intelligence des uns; se conformant à la faiblesse des autres, pour les soustraire peu-à-peu à l'attrait du vice et les fixer dans la voie du bien. Elle donnait à tous des conseils assortis à leur état particulier et sondait d'une main douce et exercée les plaies de leur conscience, afin d'y appliquer les remèdes convenables. Tous ses devoirs étaient remplis avec une charité dont on n'avait point vu jusqu'alors d'exemple.

Elle se retire à Crémone pendant la guerre.

Cependant les états de Venise n'étaient pas moins menacés que le Milanais. La ville de Brescia surtout avait conçu toutes les alarmes que peuvent inspirer les horreurs de la guerre. Ses habitants avaient fui en grand nombre. Angéle alarmée aussi aux approches des troupes allemandes prit le parti de se refugier à Crémone. Elle fut accompagnée par Pentegoli et son épouse, et par Romain qui s'y fixérent avec elle jusqu'à la conclusion de la paix.

Ce fut là, pour notre Sainte, un contre-temps d'autant plus pénible à supporter, qu'elle avait cru possible l'établissement prochain de son institut. Sainte Ursule, vierge et martyre, lui avait apparu pour l'encourager; et, depuis ce moment, elle avait résolu de faire prendre son nom à la congrégation religieuse qui serait érigée. Mais quelle apparence y avait-il, qu'on pût parvenir à fonder un ordre dans une contrée qui se trouvait envahie par toutes les forces militaires de l'Empereur Charles-Quint? Il fallut donc céder pour un tems au pouvoir impérieux des circonstances et se borner à trouver les moyens de fléchir la colère du ciel. L'illustre pénitente se mit à prier dans son oratoire et dans les églises, et à jeûner tous les jours de la semaine excepté le dimanche. Les rigueurs de ses abstinences allèrent jusqu'à ne faire qu'un seul repas depuis l'Ascension jusqu'à la Pentecôte. Son corps, déjà exténué par d'autres austérités, ne put tenir contre ces nouvelles mortifications. Une maladie grave vint l'attaquer et la réduire en peu de jours à l'extrêmité. Les médecins ayant perdu tout espoir de la sauver la laissèrent en proie aux plus vives douleurs. On lui avait administré le saint viatique; munie de la force que ne manque jamais de donner ce sacrement, elle supportait ses maux avec une constance vraiment héroïque et songeait encore aux promesses qu'elle avait reçues du ciel. Tout indiquait que son ame jouissait d'une tranquillité parfaite. « Pourquoi, disait-elle aux » personnes qui l'entouraient, pourquoi prenez-» vous à mes douleurs un intérêt si humain? Le

Ses jeûnes extraordinaires lui causent une maladie qui parait mortelle.

» Sauveur du monde n'a-t-il pas enduré pour nous » racheter les plus cruels supplices. Je fais donc » volontiers le sacrifice de ma vie, si telles sont » les intentions de Dieu. Une seule chose est ici » l'objet de mes craintes, c'est la rigueur de ses » jugements : mais j'ose espérer qu'il aura pitié » de moi. »

Chacun admirait la résignation avec laquelle la pieuse malade exprimait ces hauts sentiments. Cependant le mal allait toujours croissant. Il était évident pour tous ceux qui l'approchaient qu'Angèle n'avait plus qu'un souffle de vie. Le Seigneur Pentegoli eut le courage de lui déclarer sans déguisement qu'il n'y avait plus de remède possible, et qu'elle devait se disposer à mourir incessament. « Réjouissez-vous, ma mère, ajouta-t-il; prenez » quelques moments de patience et vous serez mise » en possession de la céleste patrie. » Ces paroles furent recueillies avec une joie qui ne peut se concevoir que dans le détachement absolu que Dieu inspire aux saints, quand ils sont près de quitter la vie. On vit alors la vierge de Desenzano se ranimer tout-à-coup; et, d'une voix assez forte, témoigner au Seigneur combien elle désirait d'aller au Ciel. Ses paroles exprimèrent si bien l'amour divin qu'elles causèrent un ravissement indicible à ceux qui les entendirent. Mais peu après elle tomba dans un assoupissement qui fut regardé comme un symptôme de mort; on crut que sa belle ame allait quitter doucement sa prison mortelle pour s'envoler vers l'heureux séjour de l'immortalité. Au contraire, lorsqu'elle eut demeuré pendant quelque temps dans

Sa guérison extraordinaire.

cette espèce d'agonie : voici que tout-à-coup elle se relève, demandant à haute voix les dames Gallo et Pentegoli pour les prier de lui apporter ses vêtements. « Mesdames, dit-elle, en versant un torrent de lar- » mes, Dieu m'a guérie, et je n'ai pu voir que de loin » le Paradis auquel j'aspirais : le Seigneur m'en a » sans doute trouvée indigne. Hâtons-nous d'aller » ensemble au Saint-Sépulchre du mont Varallo pour » y rendre grâces à Dieu du rétablissement de ma » santé. » Ce fut ainsi que l'amour de Dieu qui l'avait blessée la guérit, selon l'expression de la sainte écriture : car l'ardent désir qu'elle avait de servir le prochain lui avait fait entreprendre des austérités et des œuvres de pénitence qui la conduisirent aux portes du tombeau : et l'empressement qu'elle avait témoigné d'aller se réunir à Dieu, avec la milice céleste, fut précisément ce qui la fit sortir des bras de la mort que l'amour de Dieu lui avait fait désirer. Il faut que la mort cède à l'amour, dit l'époux au livre des cantiques, puisque l'amour est plus fort que la mort,

Angéle se revet sans perdre de temps ; et, fidèle à la résolution qu'elle a prise, elle se met en chemin avec les témoins du miracle qui vient de s'opérer. On arriva le soir même à Varallo. Elle y pria pendant trois jours revint ensuite à Crémone pleine de confiance dans les miséricordes de Dieu et intimement convaincue qu'il mettrait bientôt un terme au fléau de la guerre.

Il était temps qu'elle finit pour le bien de la religion et le bonheur des peuples. En effet : la ligue appelée sainte, n'avait essuyé jusqu'alors que des

revers. Le connétable de Bourbon qui avait abandonné le parti de la France pour s'attacher à la fortune de Charles-Quint, était venu mettre le siége devant Rome en 1527. Et, quoiqe cet habile général eut succombé en donnant le dernier assaut; la capitale du monde chrétien n'avait pas laissé d'être prise et s'accagée. Les soldats luthériens que renfermait l'armée s'y étaient livrés aux plus affreux excès pendant les deux mois qu'avait duré le pillage. (*) Le pape s'étant renfermé dans le château Saint-Ange pour se soustraire à la fureur des ennemis, y était gardé à vue et finit par y manquer des choses les plus nécessaires à la vie. Il avait passé six mois dans cette pénible situation et n'était parvenu à se soustraire à la captivité qu'en se déguisant en marchand après avoir laissé croître sa barbe. Il fuyait l'Italie pour se retirer en France et se placer sous la protection de François Ier; lorsqu'il fut arrêté et contraint d'accepter toutes les conditions qu'il plut à Charles-Quint de lui imposer. Ce prince énorgueilli de ses succès, prétendait que rien ne résistât à sa puissance. L'effroi s'emparait des villes d'Italie au seul bruit des approches de son armée. Le plus grand nombre aimait mieux ouvrir ses portes que

---

(*) Les historiens du tems racontent que les soldats portèrent l'impiété jusqu'à se revêtir des insignes du souverain pontife et des cardinaux; qu'ils formèrent ensuite un conclave dans lequel ils élurent l'hérésiarque Luther, après avoir dégradé le pape Clément VII. La peste qui affligea l'armée impériale, avant la fin de l'année, fut regardée comme la juste punition de tant de sacriléges et de cruautés.

de s'exposer aux malheurs que Rome venait d'essuyer; et, pour comble d'infortune, l'armée française commandée par Lautrec avait été plus que décimée par les maladies. Un surcroît de malheur navrait les cœurs de tous les bons catholiques, et affligeait surtout celui de sainte Angéle : c'était le poison du luthéranisme, qui, à l'occasion de ces troubles, s'étant glisé en Allemangne surtout et dans plusieurs autres états : l'Italie même renfermait quelques prosélytes. Dieu cependant voulut bien user de miséricorde envers son malheureux peuple. Un traité fut signé à Cambrai entre François Ier et Charles-Quint en 1529, et l'année suivante, la paix fut conclue entre l'empire, la république de Venise et le duc de Milan.

Son retour à Brescia.

Depuis trois ans, Angéle se considérait comme exilée dans Crémone. La cessation des hostilités lui fit hâter son retour à Brescia. Voulant y mener une vie plus solitaire encore qu'avant ces évènemens, elle renonça à l'hospitalité si généreuse que lui avait procurée Marc-Antoine Romain. Elle alla s'établir sur la paroisse de St.-Clément près de l'église des pères Bernardins. Chaque jour, elle y entendait la messe avec une pieuse fille qu'elle avait choisie pour lui faire société. Ce fut là qu'assitant un jour au saint sacrifice, elle fut publiquement ravie en extase, tandis qu'elle méditait sur le mystère du Fils de Dieu immolé pour le salut des hommes. Son corps demeura élevé de terre durant un assez long espace de tems, et ce prodige fut remarqué par tous ceux qui se trouvaient dans l'église. Revenue à elle-même, la pauvre pénitente fut extrêmement

humiliée d'apprendre que tout le peuple avait eu connaissance d'une faveur aussi extraordinaire; et cependant, ce même état extatique se réitéra, peu de temps après, dans une autre église de Brescia. On fut bientôt informé dans la ville de ces évènements miraculeux, ils devinrent le sujet de toutes les conversations. Mais l'étonnement public s'accrut singulièrement quand on apprit qu'à tant de dons surnaturels Dieu avait ajouté la connaissance des choses futures. Après son retour de Crémone, Angéle avait été visitée par un grand nombre de personnes qui la félicitèrent sur le rétablissement si extraordinaire de sa santé. Le docteur Tracagno, son neveu, vint de Desenzano sans la prévenir. Elle sut qu'il se disposait à entrer avant qu'il se fût fait annoncer. « Allez ouvrir, dit-elle, voici mon neveu » qui vient me voir. » Ce fut par lui qu'elle sut que deux de ses compagnes étaient mortes, et que deux autres se disposaient à retourner à Salo dans leurs familles. Cette nouvelle fit une vive impression sur le cœur maternel de la sainte fondatrice; car, elle comptait sur ces compagnes pour l'exécution de son entreprise. Afin de se consoler, elle pria avec plus de ferveur encore, et Dieu lui fit espérer que bientôt elle serait à même de mettre son projet à exécution.

Elle pressentit de la même manière la venue d'un autre parent, chanoine de St.-Mazare à Brescia. Il en fut étrangement surpris et ne s'approcha d'elle qu'avec une frayeur mêlée de respect. Mais son admiration devint plus grande encore, quand il vit sa vénérable parente, causer avec lui de sa vie

passée et mettre à découvert l'état présent de son ame. Il ne put taire ce qui l'avait si vivement frappé dans cette entrevue. De son côté, le docteur Tracagno ne fut pas plus discret : en sorte que la ville et la province entière retentirent du bruit de ces traits miraculeux. Dieu, sans doute, avait voulu vérifier dans son humble servante cette prophétie de Joël.
Joël 2-28. *Il arrivera.... que je répandrai mon esprit sur tous les hommes : vos fils et vos filles prophétiseront.* On sait que cette grâce fut fréquemment accordée aux saints. L'esprit de Dieu, qui était en eux, leur a fait pénétrer toutes choses, et les rendit selon l'ex-
Petr. 1-3. pression de l'apôtre saint Pierre, *participants de la nature divine.* Conformément à cette doctrine; le saint concile de Trente déclare que le St.-Esprit réside d'une manière particulière dans une ame qui est enrichie des dons de la grâce. C'est ainsi que Dieu fait éclater sa puissance dans les saints qui sont les membres du corps mystique de J.-C. Il s'en sert pour procurer sa gloire et l'accomplissement de ses desseins. Ne soyons donc plus étonnés que sainte Angéle ait vu ceux qui étaient absents et qu'elle ait pénétré les secrets intimes du cœur humain. L'esprit de Dieu qui la possédait, se servit d'elle pour opérer de grands prodiges, convaincre ainsi les hommes, les forcer d'avouer que rien n'est impossible à celui qui peut toutes choses.

Ses irrésolutions sur la fondation de l'Institut.

Il est permis de penser aussi, que Dieu disposait ainsi les esprits pour procurer l'accomplissement de l'œuvre importante à laquelle il destinait sa servante. Elle était parvenue à l'âge de soixante ans.

Soutenue par la haute réputation qu'elle s'était acquise, aidée de la protection du souverain pontife et de plusieurs princes d'Italie; recherchée de tout ce que la contrée renfermait de familles distinguées par leurs vertus et le rang qu'elles occupaient; il semble qu'elle pouvait tout entreprendre et qu'elle n'avait plus à délibérer sur l'établissement de sa congrégation. Sans cesse effrayée, néanmoins des difficultés qui, sous mille diverses formes, assiégeaient son esprit : l'humble vierge flottait encore incertaine. Car, d'un côté elle se représentait sa faiblesse, et de l'autre, les ordres de Dieu manifestés dans la vision de l'échelle mystérieuse. Elle ne pouvait se persuader que la Providence voulût se servir d'une pauvre fille comme elle pour une œuvre aussi remarquable. Malgré le désir qu'elle avait de procurer la gloire de Dieu, sa volonté demeurait dans l'indécision. L'humilité avait pris en elle de si profondes racines, qu'elle n'osait prendre ses résolutions. Elle s'ouvrit à Dom Séraphin de Boulogne, chanoine régulier de Latran, qui dirigeait alors sa conscience; et lui fit connaître les révélations que Dieu avait daigné lui faire. Ce religieux craignant d'abord quelque illusion, voulut prendre du temps pour asseoir avec plus de maturité son opinion. Il étudia en particulier, la vision de Desenzano, se fit rendre compte des impressions qu'elle avait produites sur sa fille spirituelle, s'enquit ensuite des dispositions que Dieu avait placées dans son cœur et la soumit à de longues épreuves. Tous deux prièrent beaucoup. Voyant enfin que la pénitente persistait dans son humilité et dans ses

déclarations, il n'hésita plus à décider qu'elle devait se soumettre aux ordres du ciel et s'engager avec courage dans les travaux d'une si haute entreprise : que Dieu s'étant prononcé pour elle, il y avait lieu de compter qu'il leverait tous les obstacles et surmonterait toutes les difficultés.

Elle s'associe douze demoiselles.

Angéle reçut cette décision avec une soumission parfaite ; et, pour témoigner le profond respect que lui avait inspiré un directeur si éclairé, elle commença par s'associer douze demoiselles de Brescia; (*) mais elle ne proposa d'abord à ces compagnes qu'un genre de vie plus retirée que chacune mènerait en son particulier, sauf des réunions qui auraient lieu entre elles à des jours marqués. Elle voulait ainsi les amener peu à peu, à participer à l'exécution de son grand dessein. Ce fut pour les offrir au Seigneur et pour se présenter elle-même comme une victime, qu'elle voulut faire une seconde fois le pèlerinage du mont Varallo au mois d'août 1532. Deux jours furent consacrés à cette œuvre, pendant lesquels la mère et les filles se firent remarquer par leur modestie et leur ardente piété. C'était ainsi qu'elle leur enseignait les voies de l'oraison, et leur montrait l'excellence de la vie

(*) On cite dans les *Chroniques de l'ordre de sainte Ursule* ces douze personnes, la plupart de familles nobles, qui jetèrent les premiers fondements de l'institut : c'étaient, Simonne Borais, Catherine et Dominique Dolet, Dorozille Zinetti ; Pélerine Cazali, Claire Gaffuri, Paule et Rose Peschières, Barbe Fontani, Claire de Martinengue, Marguerite de Lorme et Marie Bartolet.

spirituelle. On retourna par Milan où sainte Angéle voulait vénérer une relique célèbre. C'était là son seul dessein; elle ne pensait nullement à voir le duc, et supposait même qu'il devait ignorer son arrivée. Mais François Sforce, qui avait établi dans sa capitale une police admirable, n'eut pas plutôt appris que sa mère spirituelle y avait pénétré, qu'il prit des informations sur le lieu où elle demeurait et se rendit en secret auprès d'elle pour l'inviter à venir dans son palais. Elle le lui promit, et il la reçut le lendemain en la comblant d'honneurs. Ses courtisans ne pouvant pénétrer les motifs qui le portaient à témoigner une telle considération à une étrangère dont le costume et les manières s'harmonisaient si peu avec les usages de la cour : le prince crut devoir en donner une explication publique, et, dès lors, sa maison s'empressa de témoigner à l'austère pénitente de Brescia toute sa vénération. Sforce désirait vivement qu'elle se fixât dans ses états; car, depuis la paix de Cambrai, il y était plus heureux et plus puissant que jamais. Il lui fit donc cette proposition, en présence de ses compagnes, pendant le repas qu'il leur offrit en commun. Angéle y répondit avec la modestie qui lui était devenue familière, sans toutefois rien promettre. Le duc ayant compris son embarras crut qu'il serait plus heureux dans un entretien particulier. Il la supplia dans cette conférence de s'établir à Milan, et lui promit aide et encouragement dans toutes les bonnes œuvres qu'elle jugerait à propos d'entreprendre. Les motifs de notre Sainte furent si puissants que le prince ne crut pas pouvoir insister;

mais il lui recommanda de penser toujours à lui dans ses prières.

Une noble dame de Brescia, Elisabeth de Prata, pénétrée de respect pour les éminentes vertus de la sainte fondatrice, vint, à son retour de Milan, lui offrir une demeure qui lui appartenait près de la Cathédrale. Elle l'accepta d'autant plus volontiers qu'elle se trouvait située dans un endroit de la ville peu habité, et qu'on lui laissa la faculté de la distribuer comme elle le voudrait. Elle y établit d'abord un oratoire où elle plaça divers tableaux qui représentaient les mystères de la religion. C'était là que la Sainte passait les jours et les nuits en prières pour consulter le Seigneur. « Vous savez, ô mon Dieu, » disait-elle, que mon désir est de travailler pour » votre gloire. Je suis toute entière à vous seul, ja- » mais, non jamais, je n'eus d'autre pensée que de » m'attacher uniquement à votre service. » Deux ans s'écoulèrent avant que cette timide solitaire osât s'ouvrir publiquement sur le projet de son institut. En vain son sage directeur la rassurait-il sur une entreprise, qui, dans son opinion, ne pouvait manquer d'être agréable à Dieu. Aucun motif n'avait pu jusqu'alors fixer les incertitudes, ni surmonter l'extrême défiance qu'elle avait de ses propres forces. Il fallut donc que Dieu s'expliquât de nouveau.

Angéle était seule pendant une nuit obscure et méditait dans son oratoire. Tout-à-coup, elle aperçut un Ange qui s'approchait d'elle, portant en main une verge pour la frapper. Ce prodige lui parut d'autant plus accablant que toujours le Seigneur s'était manifesté à elle comme un Dieu plein de douceur.

Aussi, se sentit-elle foudroyée par les regards menaçans de l'esprit céleste. Soudain, elle tombe la face contre terre, et passe une heure entière dans cette attitude humiliante, toujours en proie à la plus grande frayeur, attendant en silence les paroles que prononcerait l'envoyé du Ciel. S'étant relevée tout-à-coup comme malgré elle; ô surprise et confusion plus grande encore! C'est le Sauveur lui-même qui est devant elle, et va lui adresser la plus sévère réprimande. « Qu'est donc devenue votre foi, lui dit-» il! Comment, après tant de témoignages éclatans » de ma volonté, avez-vous pu tarder aussi long-» tems à fonder un ordre religieux, dont je vous » avais fait sentir tout le prix! Vous obstinerez-» vous donc toujours à refuser de contribuer à ma » gloire et au bien de mon église? Faut-il que je » vous accuse de manquer de zèle et que je révoque » en doute les protestations de fidélité que vous » m'avez faites. »

Que répondra la pauvre vierge à de tels reproches? Elle répand d'abord un torrent de larmes. « Daignez » Seigneur, dit-elle ensuite, daignez oublier la né-» gligence de ma vie passée. Vos paroles ont péné-» tré jusques dans l'intérieur de mes os, et me voici » plongée dans la plus vive douleur. Ne pouvant » plus douter désormais de vos desseins sur moi, » je veux réparer mes coupables délais par la sou-» mission la plus entière, car, dès ce jour, je com-» mence, pour vous témoigner mes regrets, mon » zèle et ma soumission à votre sainte volonté. »

Dès le point du jour, Angèle se rend à l'église de St.-Jean de Latran pour y rendre compte au direc-

teur de sa conscience du nouveau miracle que Dieu venait d'opérer, et des promesses qu'elle avait faites. Elle déplore, comme autant de fautes graves, tous les retards qu'elle a apportés jusqu'à ce moment à l'exécution de son œuvre. Elle communie ensuite avec plus de ferveur que jamais; et rentrée chez elle, son premier soin est de dresser le plan de son institut. Il fut communiqué peu de jours après, à ses compagnes qui prirent toutes l'engagement d'en suivre les règles. De sincères actions de grâces furent rendues au Seigneur pour ce premier bienfait qu'on regarda comme un trait signalé de sa bonté infinie. Mais afin d'attirer de plus abondantes bénédictions encore sur elle et ses consœurs; elle leur proposa de suivre ensemble les exercices d'une retraite, pour se préparer, comme les apôtres, à remplir avec fruit les fonctions auxquelles Dieu daignait les appeler : elles y consentirent avec autant de joie que d'empressement.

C'est ainsi que la Sainte fondatrice se détermine enfin à exécuter les volontés du ciel, et qu'elle surmonte les répugnances qui l'avaient arrêtée jusqu'à ce moment. Il lui fallait un nouveau secours de la grâce pour prendre ce parti ; cela nous montre qu'il ne suffit pas que Dieu donne la bonne volonté, mais qu'il doit donner de plus à nos ames la force de l'action par une nouvelle grâce. Selon cette sublime expression de saint Paul. *C'est Dieu qui opère*
Pilipp. 3-13. *en nous le bon vouloir et l'action même.* C'est ainsi qu'une ame, déjà très-parfaite d'ailleurs, peut connaître la volonté de Dieu, sans qu'elle passe pourtant de suite, à l'exécution : en sorte que,

d'après le concile de Trente, il faut que dans toutes nos œuvres chrétiennes nous soyons prévenus, accompagnés et suivis de la grâce. L'homme est tellement soumis à la volonté de Dieu qu'il ne doit rien vouloir, ni rien faire qu'avec lui. De là dépendent et le bonheur de l'ouvrier et la perfection de l'œuvre. Car, Dieu ne bénit que ce qui est selon son esprit et selon les vues de sa Providence. C'est en vain qu'on plante et qu'on arrose si lui-même ne vient donner l'accroissement.

Sess. 6. C. 6.

Troisième partie.

Fondation de l'ordre de Ste Ursule 1535.

ANGÈLE et ses compagnes quittèrent le 25 novembre 1535 l'oratoire où elles avaient passé plusieurs jours dans la ferveur des exercices de la retraite. Toutes se sentaient animées du plus beau zèle; toutes avaient pris la généreuse résolution de consacrer tous les instants de leur vie à instruire la jeunesse, à éclairer les filles et les femmes ignorantes, à visiter et à soigner les malades; à consoler et encourager ceux que la pauvreté ou le mauvais exemple exposeraient au danger de se perdre. On voit que le but de cette première institution était d'unir à la vie contemplative les travaux de la vie active.

On eut cru voir les apôtres sortant du cénacle après la descente du St.-Esprit. La nouvelle communauté se répand dans la ville et réunit en peu de temps autour d'elle un grand nombre de jeunes filles. C'étaient surtout les pauvres qu'elles recevaient pour les instruire. Du reste, on les trouvait partout; dans les hôpitaux et jusques dans les cachots. Ce fut là pour les habitants de Brescia un spectacle d'autant plus attendrissant que jamais ils n'avaient été témoins d'une aussi ardente charité. A peine un mois s'était-il écoulé que la fondatrice se vit à la tête de soixante-douze vierges qu'elle s'appliquait à former aux travaux de son pénible

ministère. Un tel succès, dans une ville jusqu'alors si indifférente pour les intérêts du ciel, ne permit plus de douter que le doigt de Dieu dirigeait cette entreprise. Car, ces novices, qui, pour la plupart avaient mené une vie volage et dissipée, se sentaient maintenant éprises d'une si haute ferveur que rien ne les arrêtait dans la poursuite de leurs travaux apostoliques. C'était au point que dans cette ville, on vit renaître en peu de temps l'esprit et la charité qui animaient les chrétiens des premiers âges.

Afin de ne mettre aucun obstacle à la multiplicité snbite de tant de vocations, la fondatrice ne voulut former d'abord qu'une simple association, en sorte que les postulantes et même les professes ne quittaient point leurs familles : elles y remplissaient un ministère particulier en les édifiant par leurs exemples et en les affermissant dans la foi par leurs exhortations. Sainte Angéle voulait qu'il y eut au milieu du monde, des modèles de piété pour opposer une digue aux lamentables progrès de l'hérésie de Luther qui se répandait alors en Allemagne et menaçait l'Italie. Déjà, en effet, la Suède et Plusieurs états de l'empire avaient rompu avec le Saint-Siège. Bien plus, le roi d'Angleterre Henri VIII s'était déclaré chef de la religion dans ses états, en haine de Paul III qui s'opposait à son divorce avec la reine, son épouse légitime. On savait que depuis la dernière guerre, l'Italie renfermait des luthériens secrets, capables d'y causer les plus grands maux. Calvin, à son tour, avait enseigné ses erreurs en France. Chassé de ce royaume, il cherchait à s'établir á Genève, et c'était là un dangereux

voisin pour le Bressan et les cantons environnans. Leurs opinions erronées en matière de religion semblaient incliner vers la prétendue réforme.

Ce plan formé avec tant de sagesse fut approuvé par les supérieurs ecclésiastiques. Comme elle, ils espéraient que dans des temps plus heureux, l'association se mettrait à portée de tendre à une plus haute perfection en menant une vie commune. Il eut fallu d'ailleurs rédiger tout de suite des constitutions qui demandaient un long et sérieux examen.

Le ciel avait dirigé les intentions de la fondatrice dans cette initiation de tant de filles au ministère évangélique. Toutes étaient animées de la plus sainte émulation : c'était à qui marquerait plus de dévouement pour procurer la gloire de Dieu et le salut du prochain. Partout on faisait l'éloge de la nouvelle association; elle acquit, dès ces premiers temps, une telle réputation à Brescia qu'on lui avait donné le nom de *Divine* ou *Sainte-Compagnie*. L'Evêque et les magistrats avaient approuvé les conférences qui se tenaient chaque dimanche dans l'oratoire commun : des personnes de qualité y assistaient fréquemment, et tels furent les succès de ces filles apostoliques, que tous les fidèles de la ville ne firent bientôt plus qu'un cœur et qu'une ame.

Premier chapitre de l'ordre.

Il fallut cependant donner une forme à la nouvelle congrégation. Les sœurs le désiraient vivement, et leur mère n'avait elle-même différé que pour éprouver leur zèle. Un jour de réunion fut indiqué à l'effet de choisir une supérieure et d'assigner un nom à l'institut. On résolut aussi de déterminer les obligations

respectives qu'il était nécessaire de s'imposer, pour se rendre ainsi plus utiles au prochain.

Sainte Angéle ayant voulu passer en prières la nuit qui précéda cette réunion. Dieu la fit tomber dans un état d'extase durant lequel elle vit sainte Ursule ornée de tous les attributs de la gloire céleste. Vivement touchée de ce prodige nouveau, elle court à l'église dès la pointe du jour, y communie avec un redoublement de ferveur, se recommande à la reine du ciel et de la terre; et, après qu'elle eut passé deux heures en oraison, elle revint pleine de confiance au lieu indiqué, c'est-à-dire, dans son oratoire, où toutes ses filles se rendirent aussi en même temps.

Le chapitre fut ouvert par une invocation à l'esprit saint, et lorsque sainte Angéle eut exposé à ses sœurs l'objet important de leur réunion, elle leur fit émettre alternativement leur suffrage, leur recommandant sur toutes choses de s'occuper des vues de la Providence, sans aucun égard pour sa personne. Sa surprise et son affliction furent extrêmes quand elle eut remarqué que toutes les voix se réunissaient en sa faveur. Les sœurs lui firent observer qu'elles avaient agi, dans cette élection, d'après les inspirations de l'esprit saint, et que, par ce motif, elles étaient d'avis qu'elle prît le double titre de fondatrice et de supérieure. « Soyez » donc notre mère commune, ajoutèrent-elles; » nous osons aussi espérer que la congrégation » prendra votre nom. Quant à nos obligations générales et particulières, veuillez les dicter vous» même, et soyez bien convaincue que vous trou-

» verez toujours en nous des filles respectueuses
» et dociles à suivre ponctuellement vos volontés. »
Angèle reprit avec un sentiment d'humilité qui l'avait fait rougir, que Dieu seul ayant formé l'établissement, c'était à lui qu'il fallait en rapporter toute la gloire : que pour ce motif, elle ne pouvait souffrir qu'on la désignât comme fondatrice. « Je
» ne puis non plus permettre, dit-elle, que notre
» ordre soit connu dans le monde sous mon nom.
» Je me borne à accepter la qualité de supérieure
» dont vous voulez me charger malgré mon indi-
» gnité. Vous serez placées, mes filles, sous une
» protection plus puissante et plus honorable à la
» fois : nous prendrons le nom d'*Ursulines* ou de
» *Filles de Sainte-Ursule ;* de cette illustre vierge,
» qui, par ses instructions et ses sublimes exem-
» ples, en a sanctifié tant d'autres. Il faut que vous
» sachiez qu'elle a daigné m'apparaître toute écla-
» tante des attributs de son glorieux martyre. Je
» veux donc qu'elle soit votre patronne et la
» mienne. Puissions-nous, sous sa protection si
» puissante, instruire solidement la jeunesse, pro-
» pager ainsi la foi catholique, extirper les erreurs
» et les vices. Gagnons comme elle le ciel par la
» pureté de nos esprits et de nos cœurs, par notre
» attachement à l'Eglise romaine et par notre fidé-
» lité à remplir les engagements que nous contrac-
» tons envers Dieu. »

On résolut aussi, dans cette assemblée, que chaque dimanche on se réunirait pour se concerter sur les travaux de la semaine; qu'on s'y occuperait des lieux et des personnes sur lesquels il convien-

drait de diriger les œuvres de charité; qu'afin d'éviter toute confusion et pour rendre les travaux plus utiles, chacune prendrait soin d'une rue ou d'un quartier différents. Quant aux vêtements, sainte Angéle permit de conserver ceux que l'on avait portés jusqu'alors, pourvu qu'ils fussent modestes. Elle crut même que les habits ordinaires, pourraient, dans les circonstances où l'on était, procurer un plus libre accès dans l'intérieur des familles, et servir, par suite, aux intérêts les plus chers de la religion. « Continuons donc, mes sœurs, reprit-
» elle, continuons l'œuvre déjà si heureusement
» commencée. Aidées des secours de la grâce, al-
» lons, au nom du Seigneur, allons partout où ses
» intérêts nous appellent, nous rendant en quelque
» sorte esclaves de nos frères pour procurer leur
» salut. Prenons soin de diriger nos efforts vers
» les plus ignorants et les plus pauvres. Puissions-
» nous enfin par nos instructions et par nos bons
» exemples gagner à Dieu tous les cœurs. »

Cette vénérable mère parlait avec tant d'onction et avec un si profond sentiment de conviction que ses filles ne pouvaient se lasser de l'entendre. Toutes furent de son avis sur le nom que porterait à l'avenir la congrégation. Toutes aussi lui promirent spontanément la plus entière obéissance. Angéle leur exprima la joie qu'elle éprouvait et leur témoigna combien elle était sensible à tant de confiance. Elle les embrassa, et chacune d'elles saisit cette occasion pour lui réitérer ses protestations d'obéissance et d'attachement.

Demeurée seule dans l'oratoire, la sainte fondatrice s'empressa de remercier Dieu du résultat heureux de ce premier chapitre. Et, reconnaissant dans sa propre faiblesse, la puissance infinie du souverain maître, elle n'en fut que mieux convaincue encore de l'intervention de sa protection suprême dans une fondation faite avec tant de facilité et pourtant sans aucun moyen humain. Les œuvres de charité furent poursuivies avec plus d'ardeur encore. Jalouses de procurer la gloire de Dieu, ces saintes filles répétaient souvent ces pa-
1 Cor. 3-9. roles de l'apôtre *Dei adjutores sumus. Dieu veut que nous travaillions avec lui.* Quiconque, en effet, sert Dieu et coopère à quelque bonne œuvre, mérite d'avoir part à ses récompenses, et, comme Dieu ne désire rien tant que de se communiquer à l'homme: il n'est rien aussi qui soit plus avantageux à l'homme que de s'appliquer aux bonnes œuvres.

Outre ces consolations que goûtait la sainte fondatrice en accomplissant la haute mission que la Providence lui avait confiée, elle voyait avec bonheur tous les membres du nouvel ordre s'appliquer à y faire régner la plus belle harmonie. Les petites passions qui se glissent si aisément dans le cœur humain, n'avaient aucune prise sur ces saintes filles. On n'en voyait aucune parmi elles qui ne s'estimât la dernière et la plus incapable. Tant elles étaient attentives à suivre, sous ce rapport, le modèle que Dieu leur avait donné en plaçant à leur tête une supérieure si parfaite. De son côté, leur mère spirituelle s'étudiait à les traiter avec la même charité. Jamais la prédilection qu'elle se sentait

portée à accorder aux unes n'était un sujet d'affliction pour les autres. Elle avait un tact extraordinaire pour discerner et pour mettre à profit les moindres talents. Elle mêlait tant de grâces et de douceur dans ce qu'elle prescrivait, et trouvait si justement la route du cœur que toujours elle obtenait la plus parfaite soumission.

Une si belle direction et tant de vertus réunies devaient favoriser l'accroissement de la congrégation des Filles de Sainte-Ursule. Aussi voyait-on chaque jour augmenter le nombre des novices. Ce fut à cette occasion, que, d'après l'avis de personnes éclairées, la mère Angéle rédigea pour ses religieuses des règles particulières de conduite. Une formule de promesses pour les professions fut en même temps dressée, et l'administration prit, dès ce moment, un caractère, propre à entretenir les sœurs dans l'esprit et la ferveur de leur vocation. Pour mieux atteindre ce but, Sainte Angéle choisit pour ses filles les directeurs les plus consommés dans les exercices de la vie spirituelle. Ce furent le père Paul de Crémone, chanoine de Latran, dom Chrysante, chanoine de Saint-Pierre du Mont des Olives, et dom François Alfianello, homme d'une éminente piété, qui depuis, fonda la congrégation des Pères de la Paix. Il n'eut pas plutôt connu sainte Angéle qu'il s'attacha fortement à ses intérêts et aux progrès de l'ordre de Sainte-Ursule. Il voulut que la congrégation fût placée sous la protection de huit dames dont on a conservé les noms. C'étaient Lucrèce comtesse de Lodronne, Généviève de Luzaga, Marie Davogrado, Véronique de Buzza,

Ursule de Gavarda, Jeanne del Monté, Isabelle de Prata et Eléonore Pedezzora; toutes animées des plus beaux sentiments et issues des plus illustres maisons de la ville. Après que sainte Angéle les eut fixées dans la vertu et qu'elle eut fait passer dans leurs cœurs l'esprit de zèle et de charité qui consumait le sien : on leur conféra le titre de gouvernantes de l'ordre. Depuis ce moment, elles prirent un intérêt toujours croissant à la prospérité d'une société dont elles se considéraient comme les mères temporelles. Elles travaillèrent avec la fondatrice à la rédaction des constitutions, où tout respire la sagesse et la douceur qui faisaient le fond du caractère de sainte Angéle. Les avis spirituels et le testament qui seront placés à la fin de ce petit ouvrage sont en quelque sorte le commentaire de ces constitutions. Elle y prévoit jusqu'aux changements que les siècles à venir pourront apporter à son institut.

Tout réussissait donc à son gré dans l'éxécution de son entreprise. Le nombre des novices allait toujours croissant et déjà la congrégation réunissait des filles de tous les états, il s'en trouvait même de la plus haute naissance. Cependant une chose manquait pour assurer la perpétuité de l'institut : les constitutions n'avaient pas reçu encore l'approbation de l'évêque de Brescia, François de Confinaro, cardinal de l'Eglise romaine. Une demande formée à cet effet fut reçue par Laureut Mutius, qui se chargea, en l'absence du prélat, alors à Rome pour les affaires de l'Eglise universelle, d'examiner les règles et les constitutions du nouvel ordre, dont

chaque jour, il appréciait les éminens services. Il les approuva, et le cardinal les confirma peu de temps après son retour de Rome.

Cependant sainte Angéle avançait en âge et à mesure que ses années se multipliaient, elle sentait mieux le poids de la supériorité qui pesait sur elle. Ses infirmités lui servirent de prétexte pour demander à s'en démettre. Souvent elle en entretenait ses filles et il fut résolu qu'on tiendrait un chapitre pour l'élection d'une nouvelle supérieure. Il eut lieu au jour indiqué : Angèle y représenta que sa santé ne lui permettait plus de continuer l'exercice de la charge qui lui avait été confiée; et, malgré les larmes et les supplications des ses tendres filles, elle persista à donner sa démission. Une grande agitation s'était emparée de tous les esprits, mais l'évêque, informé de ce qui se passait, parut tout-à-coup au milieu de l'assemblée. « Eh quoi, dit-il » à la supérieure, voulez-vous donc abandonner » ainsi une communauté à peine établie; que vous » avez commencée; et qui ne se soutient que par la » confiance qui vous est due personnellement. Que » sont donc devenus la sollicitude et l'attachement » que vous lui avez témoignés jusqu'à ce jour? » Pourriez-vous, sans blesser votre conscience, » abandonner une supériorité qui est devenue si » chère à vos filles, et que vous n'exercez que depuis trois ans? Je veux que vous la conserviez » toute votre vie pour consolider l'œuvre que vous » avez entreprise avec un succès si évidemment » providentiel. Je vous ordonne, de la part de » Dieu, de continuer vos fonctions de supérieure. »

Angéle veut se démettre de la supériorité.

Sainte Angéle avait réglé dans les constitutions, que partout où elles s'établiraient, les Ursulines seraient soumises à la juridiction des évêques. Elle devait aux siècles suivants un grand exemple de sa soumission à son supérieur naturel : il fallut donc qu'elle se soumît, et elle le fit de suite, sans se permettre aucune autre observation. Quand elle eût repris l'exercice de sa charge, elle s'appliqua avec un nouveau zèle à en remplir les pénibles fonctions, dans l'intérêt de la religion et pour l'avancement spirituel de ses filles. Il parut même que cette circonstance contribua à serrer davantage encore les nœuds déjà si étroits qui l'unissaient à sa congrégation. Ses nombreuses filles venaient dans son oratoire, avec plus d'assiduité que jamais, pour y recevoir ses instructions, et elles montraient une candeur et une docilité admirables. Chaque religieuse rendait compte de ses travaux, et n'en entreprenait aucun sans avoir consulté sa supérieure. Toutes sortaient bien consolées de ces entretiens, s'animaient d'une plus sainte ardeur encore à procurer le salut du prochain. Dieu avait communiqué à sa fidèle servante un feu surnaturel qui animait ceux qui entraient en communication avec elle. Ou plutôt, comme s'exprime l'un des auteurs de sa vie; *Angéle était au milieu de ses filles comme un soleil qui les éclairait de sa lumière et comme un brasier d'amour qui les mettait toutes en feu.* On eut dit, en un mot, que ses paroles donnaient à ses compagnes une vie nouvelle et une ardeur incomparable pour la consommation de son œuvre de régénération. On conçoit assez quels fruits de salut

furent le résultat du ministère évangélique de tant de Vierges si ferventes déjà réunies au nombre de cent cinquante.

Cet accroissement extraordinaire de la congrégation, loin de troubler la paix de la supérieure, augmenta au contraire sa joie. Car ses filles persévéraient dans leur première vocation. Chacune d'elles la consolait et lui donnait occasion de remercier Dieu des succès obtenus par son ministère. Un ordre de chose aussi parfait provenait de la prudence dont le Seigneur avait doué son humble servante. Ce fut, en effet, dans l'exercice de cette vertu qu'elle fit plus évidemment paraître l'esprit de Dieu qui l'animait. Par suite, il semblera moins surprenant que son ordre ait eu de si heureux commencements et qu'il se soit propagé avec une si prodigieuse rapidité.

Le Saint-Siége n'avait pas encore confirmé le nouvel institut. On craignit que ce défaut n'entravât plus tard sa propagation. Sainte Angèle sentait sa fin approcher, et tout ce qui lui était attaché craignait aussi pour ses jours. Dans cet état de choses, les dames qu'elle s'était associées comme gouvernantes l'engagèrent à solliciter près de la cour de Rome la confirmation des constitutions déjà approuvées par l'évêque diocésain. Elle s'y portait elle-même d'autant plus volontiers que plusieurs de ses filles n'attendaient que cette occasion pour aller s'établir à Desenzano sa patrie : on savait combien elle désirait d'y remplacer ses anciennes compagnes. Mais la Providence avait sans doute arrêté que sa mission n'excéderait pas les limites

du territoire de Brescia. Elle ne vit que dans l'avenir les progrès que devait faire sa chère congrégation d'Ursulines, et Dieu, sans doute les lui fit connaître comme autrefois il montra de loin à Moïse la terre qu'il destinait à son peuple.

Malgré la faiblesse extrême de sa complexion et l'altération de sa santé, la mère Angèle n'avait jamais pu consentir à rien retrancher de ses jeûnes et de ses austérités habituelles. Elle tomba presque tout-à-coup dans un état de langueur qu'elle prit pour un avant-coureur de la mort. Dès les premiers jours de janvier 1540, quand elle se vit condamnée à ne plus sortir, elle réunit près d'elle les gouvernantes et les officières de l'association. « Ma » carrière, leur dit-elle, tend à sa fin et je ne puis » plus tarder à vous quitter. J'ai donc pris la réso- » lution de vous adresser quelques avis qui vous » concernent particulièrement, et que j'ai fait » transcrire par Gabriel Cozzano mon secrétaire : » il va vous en faire la lecture. J'ai lieu d'espérer » que vous les recevrez avec l'indulgence que vous » m'avez toujours montrée, et même avec la sou- » mission que vous n'avez cessé de me témoigner. »

Avis de la mère Angéle

aux Gouvernantes et Officières de l'Ordre (*).

Angéle indigne servante de J. C. à ses très-chères filles et sœurs assistantes et directrices de la compagnie de Sainte Ursule.

Que la grâce et la vertu du Saint Esprit soient avec vous; puissent-elles vous aider à supporter vos charges respectives; afin que vous méritiez les récompenses que Dieu réserve à ceux qui lui demeurent fidèles. Appliquez-vous donc sans cesse à l'avancement spirituel des chastes épouses de J. C. qui sont confiées à vos soins. Veillez à leur conservation avec une sollicitude vraiment maternelle. L'ennemi du salut circonviendra souvent ce cher troupeau pour le surprendre et le dévorer : ne redoutez point ses attaques; mais ayez recours à Dieu, implorez sans cesse son secours, afin de mettre ainsi vos ouailles dans les voies du salut. Je ne

(*) Toutes les vies de sainte Angéle que nous avons consultées sont terminées par *les avis* et *le testament* qu'elle laissa à ses sœurs. Ils sont les mêmes partout quand à la substance; mais le texte en est plus ou moins étendu. Nous avons cru devoir faire une fusion de ces diverses versions en prenant soin de ne nous écarter jamais du fonds des pensées.

saurais trop vous recommander de prêter à cela la plus grande attention ; car l'estime que vous ferez de cette recommandation sera la mesure de l'amour que vous lui témoignerez ; et, plus votre amour sera pur et fort, plus aussi vous prendrez soin de conserver le trésor que Dieu vous a confié. Songez, que c'est par l'effet d'une grâce toute spéciale, qu'il vous a appelées à la direction de cette communauté : n'omettez pas de le remercier chaque jour d'un bienfait si glorieux pour vous et appliquez-vous à correspondre aux vues de sa Providence. Prenez garde, sur toutes choses, de vous abandonner au découragement. Quand même il arriverait que vous ne crussiez pas posséder toutes les qualités nécessaires à l'exercice de vos charges : Dieu qui vous y a appelées ne vous abandonnera pas et saura bien, s'il le faut, vous tendre une main secourable. Bornez-vous à faire ce que vous pourrez et suppliez ce Dieu de bonté d'ajouter à ce qui paraîtra vous manquer. Pour moi je vous supplie par la passion du Sauveur et par les mérites de sa très-sainte mère, de recevoir avec soumission les avis que je vais vous donner, de les suivre ponctuellement sans jamais vous en écarter. Ils sont dictés par l'amour que je vous porte, et ils seront pour l'institut, après ma mort, un témoignage perpétuel de mon affection.

1er AVIS. L'humilité, le bon usage de l'autorité.

Le premier avis que j'ai à vous donner, mes très-chères sœurs, est de vous appliquer sans cesse à la pratique de l'humilité : de vous bien convaincre que des vertus essentielles vous manquent pour exercer les fonctions de supérieures ou de conseillières : que vous n'êtes que les indignes servantes

de vos compagnes : qu'il ne vous est pas moins nécessaire qu'à la dernière d'entre elles, d'être conduites et maîtrisées ; qu'en outre, vous ne méritez sur elles aucune préférence. Lorsque, par un choix légitime, vous aurez été appelées à remplir quelque emploi dans la congrégation, appliquez-vous à faire un bon usage de votre autorité, et ne cherchez de distinction que dans de plus humbles sentiments de vous-mêmes. Prenez en cela pour modèle le Sauveur du monde, qui, tout Dieu qu'il était, répétait néanmoins qu'il n'était pas venu pour commander mais pour obéir. *Que celui qui sera le plus élevé parmi vous*, disait-il à ses apôtres, *se regarde comme le serviteur de tous*. Ne vous prévalez donc jamais ni de vos mérites, ni de vos talents. Eh ! qu'avez-vous d'ailleurs que vous n'ayez reçu de Dieu ? Il a tiré toutes choses du néant en créant le monde ; il a fait de même en vous donnant l'existence. Vous n'étiez rien et ce fut sur ce rien qu'il lui a plu d'agir en faisant de vous quelque chose. C'est vouloir qu'il nous délaisse et ne songe plus à nous que d'oser nous prévaloir de nos qualités personnelles. Il est nécessaire de s'anéantir pous mériter la confiance du Créateur. Voulez-vous lui être toujours agréable ? n'oubliez jamais que vous n'êtes rien que ce que lui-même vous a faites : que vous ne pouvez rien que par sa grâce, et que rien ne vous réussira qu'autant qu'il aura daigné y mettre sa bénédiction. Telles sont, mes sœurs, les idées que vous devez avoir de vous-mêmes dans l'accomplissement des charges les plus éminentes : vous mériterez ainsi que Dieu vous élève autant que vous vous serez vous-mêmes abaissées.

2e AVIS. Affabilité, modération dans les réprimandes. Application à connaître les caractères.

Soyez affables et polies envers vos religieuses. Soit qu'elles aient besoin d'être exhortées ou reprises que vos paroles soient constamment assaisonnées par la douceur ; si bien, qu'elles puissent demeurer convaincues que vous leur avez parlé dans un esprit de charité, et à cause du désir que vous avez de les voir avancer dans la perfection. Comptez beaucoup plus, en général, sur la cordialité que sur la rigueur. Préférez, autant qu'il vous sera possible ; les manières obligeantes et n'usez de corrections que quand vous aurez épuisé tous les autres moyens : selon que les circonstances, le temps et le caractère des personnes paraîtront l'exiger. Prenez la charité pour guide en cela comme en toutes autres choses. Cette vertu, qui constamment doit vous faire tendre à agir pour la plus grande gloire de Dieu et pour le salut du prochain, vous fera apprécier les circonstances où il conviendra d'user de douceur ou de sévérité.

Il pourra se rencontrer parmi vos filles des caractères timides, des esprits craintifs et pusillanimes. Prenez-garde de les intimider davantage. Etudiez vous au contraire, à les consoler et à les rassurer. Parlez-leur avec bonté : portez-les à prendre confiance en Dieu, leur répétant souvent que ses miséricordes sont infinies. Et bien loin de les entretenir dans leur sombre mélancolie, appliquez-vous plutôt à leur inspirer une gaîté honnête qui ne saurait être incompatible avec la véritable piété.

Que s'il arrivait au contraire, qu'une autre péchât par présomption ; inspirez-lui une crainte salutaire des jugements de Dieu. Faites-lui comprendre le danger d'avoir un cœur inconstant dans son service,

et rappelez-lui combien la tiédeur est un état funeste. Avertissez-la souvent de se tenir sur ses gardes. Parlez-lui même quelquefois avec une sorte de sévérité, et n'omettez rien pour la garantir des pièges que lui tend l'ennemi du salut.

3e AVIS. Obéissance aux supérieures.

Professez une obéissance parfaite envers la supérieure que vous aurez choisie pour me succéder; soyez soumises également aux principales directrices. Evitez avec grand soin de suivre votre volonté propre : vous persuadant bien qu'en obéissant, vous aurez le double mérite de déférer à mes volontés, quoiqu'absente, puisque vous m'avez choisie, malgré ma bassesse, pour votre première supérieure; mais surtout à celle de Dieu qui est le premier auteur de cette compagnie. S'il arrivait que vos devoirs ne pussent s'accorder avec les ordres de votre supérieure, adressez-lui alors d'humbles représentations en déférant toujours néanmoins à sa prudence, pour qu'elle agisse comme elle le jugera convenable. Mais quelle que soit sa détermination, n'en témoignez aucun chagrin, fut-elle contre votre propre sentiment. En agissant ainsi, vous ne ferez rien jamais qui puisse diminuer le mérite de votre obéissance. Ayez un respect égal pour toutes celles de vos sœurs qui auront quelque autorité sur vous et inspirez les mêmes sentimens aux jeunes filles qui seront confiées à vos soins.

Si la supérieure que vous aurez élue répond à l'idée avantageuse que vous aviez conçue d'elle : Rendez-en à Dieu de sincères actions de grâces, et songez que vous ne méritiez pas qu'il vous fit un tel présent. Si au contraire sa manière d'administrer ne

répond pas à vos espérances. Dites, en présence de Dieu, que vous en méritiez une plus imparfaite encore ; cette considération tournera au profit de votre avancement spirituel. Si toutefois, vous remarquiez en elle quelque défaut essentiel, ou qu'elle causât quelque désordre capable de scandaliser vos jeunes élèves ; dans ce cas, il faudrait en avertir le père spirituel de la congrégation et lui représenter humblement vos griefs, afin qu'il y pourvoie selon sa prudence.

4e AVIS. Vigilance sur les biens temporels et spirituels.

Veillez attentivement sur la conduite de vos filles et faites-vous rendre un compte exact de leurs besoins spirituels et temporels. Prodiguez-leur les secours qui seront à votre disposition, et, s'il arrivait que vous ne pussiez les soulager ; ayez recours à vos protectrices les mères temporelles. Faites leur connaître avec ingénuité votre indigence sans craindre de leur paraître importune. Ces demandes vous donneront lieu d'apprécier leur bon cœur et leur générosité. S'il arrivait néanmoins qu'elles ne pussent vous soulager, malgré leur bonne volonté. Exhortez alors vos filles à la confiance en Dieu et confiez-vous, vous-mêmes, à sa providence. C'est lui qui a fondé cet institut, et, comme un bon père, il ne saurait tarder à lui venir en aide.

Mais si les besoins temporels de vos filles demandent une si grande sollicitude, quelles attentions ne devez-vous pas apporter au bien de leur âme ? Faites-vous rendre compte, particulièrement les dimanches et les fêtes des progrès qu'elles font dans la vertu. Portez-les sans cesse vers les biens éternels, leur inspirant un généreux mépris pour les choses

de la terre. Qu'elles comprennent bien tous les avantages du saint état qu'elles ont embrassé. Excitez-les aussi à persévérer et surtout à se comporter chez elles, comme en présence du monde, avec la discrétion, l'humilité et la modestie convenables; en sorte que partout elles paraissent les fidèles servantes de J.-C. leur divin modèle.

Les sens étant pour ainsi dire les portes de l'âme, n'omettez pas de recommander à vos filles de s'appliquer constamment à les contenir. Vous les exhorterez donc à la sobriété dans le boire et dans le manger, leur faisant comprendre que la nourriture est destinée a réparer nos forces plutôt qu'à satisfaire aux appetits sensuels. Je dis la même chose du sommeil auquel on ne doit se livrer qu'autant que l'exige un repos suffisant et nécessaire. Habituez-les aussi à ne se parler que rarement : car, il est difficile de parler beaucoup sans s'exposer à commettre bien des fautes. Vous ferez en sorte que les conversations aient pour objet des choses édifiantes, et qu'on y mêle la douceur et la modestie qui conviennent. Recommandez souvent qu'on s'interdise tout discours capable de porter à l'esprit du monde et à l'indépendance. Que les sœurs se souviennent enfin, qu'en entrant dans la congrégation, elles ont renoncé aux espérances du siècle et à leur volonté propre.

5e AVIS. Vigilance sur les sens ; fuite des conversations mondaines, etc.

Si elles observent ces choses avec fidélité, elles supporteront aisément le mépris du monde et pratiqueront en toute humilité la sainte obéissance. On les verra surmonter avec courage toutes les difficultés qui pourront naître, soit du côté de leurs

familles, soit de la part des étrangers : et Dieu, qui sera témoin de leurs combats, ne manquera pas de les aider et de les consoler. Faites apprécier surtout à vos filles les avantages de l'union et de la charité chrétiennes qui constamment doivent régner entre elles. Ayez soin qu'elles n'aient qu'une même règle de vie ; un même cœur, une même volonté toujours conforme à celle de J.-C. Qu'elles s'appliquent, pour son amour, à observer ponctuellement les constitutions, et qu'elles soient tellement riches de toutes les vertus, que ces paroles de la Sainte-Ecriture soient vérifiées en elles. *Christi bonus odor sumus. Nous sommes la bonne odeur de J.-C.*

Il pourrait arriver, toutefois, que quelques-unes vinssent à se décourager : réunissez alors tous vos efforts pour les maintenir dans leur première ferveur. Faites-leur comprendre combien le travail d'ici-bas est court, si nous le comparons au repos éternel. Etablissez un parallèle entre les souffrances de ce monde et les palmes immortelles que Dieu nous prépare. Convainquez-les qu'elles doivent placer tout leur bonheur en J.-C., se refugier en lui, le prendre en tout pour modèle et aspirer à sa gloire comme au but de leur zèle et de leurs travaux.

6e Avis. Le bon exemple.

Appliquez-vous à vivre et à vous comporter de manière à édifier vos filles. Ne manquez jamais de pratiquer vous-mêmes ce que vous leur recommanderez ; car, vos avis auraient bien peu de poids, s'il y avait lieu de remarquer en vous les mêmes défauts que ceux que vous prétendriez corriger dans les autres. En vain chercheriez-vous à les soutenir dans

les voies du bien, si vos préceptes n'étaient appuyés par l'ascendant de vos exemples. Comment, en effet, les conduiriez-vous à la perfection si vous ne cherchiez à y parvenir avec elles ? Soyez donc leurs modèles en toutes choses, particulièrement en ce qui concerne la modestie dans les vêtements, l'innocence du cœur, l'honnêteté des actions, le choix des bonnes lectures, l'usage fréquent des sacrements, la pureté et la brièveté des conversations, l'exercice fréquent de l'oraison mentale, les œuvres de charité, la fidélité à la règle ; enfin tous les exercices de piété qui conviennent le plus au saint état que vous avez embrassé.

Sachez que vous devez exercer une vigilance continuelle sur le troupeau confié à vos soins, pour le défendre ainsi contre les entreprises des loups et des voleurs. Je distingue à ce sujet deux sortes d'ennemis pareillement dangereux : Ce sont les personnes du siècle et les faux religieux. Il faut avertir vos filles de ne se familiariser jamais avec les séculières : Encore moins avec les hommes, notamment avec ceux qui sont encore jeunes ; fussent-ils d'ailleurs très-versés dans la spiritualité. L'expérience ne prouve que trop combien ces liens spirituels peuvent devenir dangereux. Ayez soin aussi qu'elles ne s'entretiennent pas trop longuement avec les personnes de leur sexe qui vivent dans l'oisiveté. Car, leurs conversations n'ont souvent pour objet que les plaisirs et les vanités du siècle. Insensiblement, elles éloigneraient vos filles de la chasteté ; leur oteraient le goût et les habitudes de la sobriété, et les feraient ainsi tomber dans le relâchement. Qu'elles

7e AVIS, Moyens de conserver la pureté de la foi et des mœurs.

évitent donc, en général, ceux qui, sous prétexte d'amitié ou de bon conseil, pourraient néanmoins les détourner des vertus propres de leur état. Mais qu'elles s'interdisent particulièrement tout commerce avec ceux qui seraient suspects dans la foi, de crainte que l'erreur ne pénètre jusqu'au sein même de notre congrégation.

8e AVIS. Choix des sujets.

Aimez également vos filles, puisqu'elles sont toutes les enfants de Dieu. Il arrivera souvent que celles qui, d'abord, vous auront paru moins capables, deviendront dans la suite comme des vases choisis sur lesquels la Providence aura conçu les plus grands desseins. Comme nous ne pouvons pénétrer le fond des cœurs, nous ne devons, non plus, préférer, ni rejeter personne. Non pas qu'il faille accueillir indistinctement toutes sortes de sujets ; mais, du moins ; faut-il user en cela d'une grande sagesse ; car, il serait dangereux pour le bien général qu'on se fût trompé dans des choix aussi importants. Gardez-vous donc bien de juger témérairement ces fidèles servantes d'un Dieu, qui, comme il l'affirme lui-même, peut d'une simple pierre, faire naître des enfans d'Abraham. Ne peut-il pas aussi élever à la plus haute perfection, celles de ses créatures qui, en apparence, sont les plus méprisables ? Ayez donc pour elles la plus grande indulgence ; et, quand il leur arrivera de manquer en quelque chose, reprenez-les avec douceur, corrigez-les avec charité ; assistez-les enfin autant que vous le pourrez, ne vous écartant jamais de ces grandes obligations et vous persuadant bien que le ciel ne manquera pas de faire le reste.

La dernière chose que j'ai à vous dire et que je vous recommande instamment et de tout mon cœur, c'est de vivre toujours dans la plus parfaite intelligence, ne formant toutes qu'un cœur et qu'une ame. Déployez tous vos soins à resserrer de plus en plus les liens de la charité. Aimez-vous d'une amitié réciproque, et supportez-vous les uns les autres pour l'amour de J.-C. qui vivra en vous si vous-mêmes vivez en lui et pour lui. Je vous laisse sous la haute protection de sa sainte mère, sous celle des saints anges, des saints apôtres et de la cour céleste. Aimez-vous : je le répète, soyez inséparablement unies en notre Seigneur. C'est là l'unique moyen de résister à toutes les tempêtes, de braver les efforts de l'enfer. Adieu, mes sœurs, adieu : car, je comprends qu'il ne me reste plus que très-peu de temps à vivre. Je vous abandonne à la divine Providence : placez en elle votre confiance et soyez persuadées qu'elle agira avec vous dans vos saintes entreprises : qu'elle secondera vos pieux desseins. C'est de sa part que je vous bénis au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

9e Avis. Union des cœurs, charité compatissante.

La divine sagesse avait elle-même dicté ces avis. Sainte Angèle les a exprimés dans les termes les plus concis et les plus édifiants. Aussi ses filles et les dames gouvernantes éprouvèrent-elles dans cette circonstance les plus profondes impressions du respect, de l'admiration et de la douleur.

Néanmoins, l'espérance vint tout-à-coup succéder

aux sinistres pensées qui s'étaient emparées de leurs esprits; car, la malade s'étant assise sur sur son lit de douleurs, pour mieux entendre la lecture du dernier avis qu'elle donnait aux officières et aux directrices de l'ordre. Elle voulut le leur répéter, ce qu'elle fit d'une voix si ferme, que, bien qu'elle annonçât sa fin prochaine, elles ne purent se persuader que cette maladie dut être la dernière. Ses tendres filles la quittèrent donc après lui avoir témoigné leur reconnaissance. Elles étaient d'autant plus rassurées sur l'état de la malade, que son médecin convenait aussi qu'il y avait tout à espérer.

Sainte Angèle fait son testament.

Sainte Angèle ne partageait point cette opinion, quoique les remédes parussent lui apporter quelque soulagement : elle voulut faire son testament spirituel qu'elle dicta pareillement à son secrétaire. Cependant la comtesse de Lodronne et les autres dames gouvernantes qui, chaque jour, la visitaient, ne pouvaient se persuader que la maladie fit de grands progrès. Elles ne furent pas peu surprises d'apprendre, que se trouvant plus mal, leur mère les appelait auprès d'elle. Ce fut dans cette conférence particulière, qu'elle leur déclara, qu'après sa mort, elle voulait que Lucrèce comtesse de Lodronne lui succédât dans la charge de supérieure. Toutes le lui promirent en versant des larmes, et Lucrèce elle-même ne put résister aux instances réitérées de la fondatrice qui lui remit à l'heure même son testament, la priant d'en faire connaître les dispositions à ses filles après ses obsèques. « Elles » auront désormais plus besoin que jamais, ajouta- » t-elle, de vos conseils et de vos exemples. Conti-

» nuez de leur témoigner les bontés que vous leur
» avez montrées jusqu'à ce moment. traitez-les
» comme vos enfants. Et persuadez-vous que le ciel
» qui protége si visiblement notre société, la bénira
» encore. Soyez, du reste, tranquilles sur ma si-
» tuation qui paraît vous alarmer. Ayez soin que
» mes filles continuent l'exercice de leurs fonctions.
» Trouvez bon aussi que dame Catherine Méja se
» joigne à vous dès aujourd'hui pour le maintien
» du bon ordre. C'est elle que j'ai choisie pour
» remplacer Lucrèce dans l'office de gouvernante.
» Vous connaissez sa piété. J'ai reçu ses promesses,
» et je me persuade qu'elle fera tous ses efforts
» pour faire prospérer la congrégation. »

Angéle était trop unanimement respectée pour que ses intentions ne fussent pas remplies. Chaque religieuse se rendit donc ce jour là à ses occupations ordinaires : on se rassura même d'autant mieux qu'on apprit vers le soir qu'elle avait envoyé au sermon les personnes qui la gardaient. Elle avait eu ses vues en prénant ces précautions : sachant qu'il était alors d'usage de laver les corps avant de les ensevelir, cette cérémonie, toute religieuse qu'elle était, blessait sa modestie; et elle avait imaginé de se rendre à elle-même ce dernier devoir, pour épargner à son corps virginal la honte d'être découvert, même après sa mort.

A peine se vit-elle seule, que sans perdre un instant, elle réunit toutes ses forces, sort du lit et exécute en peu de temps cette étrange résolution. Les mesures étaient si bien prises pour dérober à la connaissance des hommes ce trait d'héroïsme,

que personne n'eût pu en être informé sans une attention toute spéciale du ciel, qui, sans doute, voulut qu'il fut dévoilé pour ajouter à la gloire de l'humble vierge.

Le prédicateur allait terminer son discours, lorsque soudain, se sentant saisi d'une inspiration divine; il recommanda la mère Angéle aux prières de l'auditoire, annonçant qu'elle touchait à la dernière extrémité. Aussitôt plusieurs personnes quittèrent l'église pour se rendre près d'elle. L'un de ses neveux fut le premier qui arriva. Sa tante en parut surprise; mais il fut, lui-même, bien autrement étonné de la trouver occupée à se revêtir. « Dieu soit » loué, dit-il, vous ne me paraissez pas aussi mal » que le prédicateur vient de l'annoncer. -- Il a dit » vrai, reprit-elle, car, je compte bien aller cette » nuit à la rencontre de J.-C. » Elle parlait encore lorsque ses gardes et grand nombre de dames étant entrées, elle demanda qu'on la remît au lit. Le médecin qui survint presque en même temps ne tarda pas à reconnaître que la faiblesse était extraordinaire, et jugeant qu'on ne devait plus conserver d'espérance, il le déclara positivement. « Je vous avais » dit, Monsieur, répondit-elle, que cette maladie » serait ma dernière; vous vous exprimez dans ce » moment sans détour et je vous en remercie; car, » cette nouvelle, est très-consolante pour moi. Trop » heureuse de voir arriver le moment qui doit me » réunir à mon créateur pour toute l'éternité. »

Déjà l'humble fille du Seigneur avait demandé le saint viatique. Il est aisé de comprendre, par tout ce qui a été exprimé sur sa tendre piété, avec quelle

ferveur elle reçut les derniers sacrements. Après cet acte solennel de religion, elle pria toutes ses filles de rester un moment près d'elle. « Puisque mes for-
» ces le permettent encore, leur dit-elle, je ne puis,
» dans cette circonstance, vous refuser quelques
» paroles d'édification. Vous me voyez donc, mes
» chères filles, sur le point de quitter la terre pour
» me rendre au ciel, où, comme je l'espère, je suis
» attendue par le chaste époux de nos âmes. Vous
» savez ce qu'il a fait pour nous : demeurez-lui donc
» fidèles jusqu'à la dernière extrémité, concevez-
» une crainte salutaire de ses jugements, accomplis-
» sez avec ponctualité nos saintes règles; gardez,
» sur toutes choses, l'humilité et l'obéissance, et
» conservez, parmi vous, une union parfaite. Vivez
» comme les vierges sages de l'Evangile, c'est le plus
» sûr moyen de faire partie du banquet de l'agneau
» sans tâche. Dieu sait, mes filles, combien de fois je
» lui ai demandé ces grâces pour vous. J'ai la confi-
» ance qu'il daignera les accorder comme une récom-
» pense de mes prières et du zèle dont je fus toujours
» animée pour votre sanctification. Oui, mes chères
» filles, j'espère que le Dieu de toute bonté aura
» égard à la tendresse maternelle que je n'ai cessé
» de vous porter. C'est en cette qualité de mère que
» vous réclamez en ce moment ma bénédiction. O
» mon Jésus, bénissez vous-même une société de
» vierges qui vous est si dévouée, faites qu'en crois-
» sant en nombre, elle croisse, de plus, en grâces, en
» ferveur, en vertus, devant vous et aux yeux des
» hommes ! »

L'assemblée était plongée dans la plus amère dé-

solation. On n'entendait que sanglots et paroles attendrissantes. La vénérable fondatrice qui sentait que ses forces l'abandonnaient, pria ses sœurs de s'éloigner pour lui donner le temps de se recueillir. A peine furent-elles sorties, qu'Angéle se fit revêtir de ses habits du *tiers ordre*, voulant qu'ils lui servissent de linceuil. Depuis ce moment, ses pensées ne furent plus que pour le ciel. On l'entendait prononcer les actes de foi, d'espérance et de charité. « Oui, mon Dieu, disait-elle, je vous aime, en ce der-
» nier moment, que ne puis-je vous aimer davantage
» encore. Tribus célestes, et vous surtout, vierge
» sainte, mère du plus pur amour, inspirez-moi
» vos sentiments, afin que je puisse aimer Jésus
» comme vous l'aimez !... Jusques à quand, ô mon
» Dieu, demeurerai-je ici loin de vous ?.... Qui me
» donnera des ailes pour voler vers mon bien-ai-
» mé ?.... Brisez donc, Seigneur, la prison de ce
» corps terrestre; daignez recevoir cette ame qui
» languit loin de vous...! »

C'était ainsi que cette heureuse prédestinée se préparait à la mort. Sa patience à souffrir était admirable. Tandis que ses traits devenaient méconnaissables, son ame conservait la même candeur, la même tranquillité. De légères convulsions s'étant manifestées : on fit rentrer ses filles, qui, toutes prosternées autour d'elle, récitèrent les prières des agonisants. Mais tandis qu'elles priaient, voici, que tout-à-coup, elles aperçurent un rayon de lumière qui ranima les traits de la sainte moribonde. Ses yeux excités par ce prodige brillèrent d'un éclat surnaturel, et, en même temps, une merveilleuse

tranquillité avait succédé à l'agitation qui, peu d'instants auparavant, faisait mouvoir son corps et tous ses sens. On eut dit qu'elle se trouvait dans un état de contemplation, et qu'elle allait, en reprenant ses forces, revenir à la vie.

Mort de Ste. Angéle.

Mais l'heure était venue où le Seigneur devait couronner enfin sa fidèle servante. Elle mourut doucement durant la nuit du 27 au 28 Janvier 1540, en prononçant le saint nom de Jésus. Elle était dans la soixante-septième année de son âge; il y avait cinq ans qu'elle avait fondé son ordre. Ce fut ainsi que s'envola dans le sein de Dieu cet Ange terrestre qui ne respirait que pour lui.

La vénération qu'on avait pour elle dans la contrée augmenta quand elle eut cessé de vivre. Ce fut dans les maisons de Brescia un deuil général. La population entière s'entretenait de la perte qu'on venait de faire. Les pauvres surtout regrettèrent long-tems une mère qui joignait à ses instructions tous les secours qui pouvaient contribuer à alléger le poids de leur misère.

Au moment où l'on s'occupait des funérailles, il s'éleva une contestation entre les chanoines de la Cathédrale et ceux de St.-Jean-de-Latran. Les premiers prétendirent que le droit d'inhumer la mère Angéle leur appartenait, attendu que l'oratoire dont elle faisait sa principale demeure était situé dans l'enceinte de leur cloître. Les autres s'y opposèrent par le motif que la sainte était décédée dans une maison où elle s'était retirée depuis plus d'un an, et qui était située sur la paroisse de Sainte-Afre placée sous leur juridiction. Les uns et les autres

se montrèrent extrêmement jaloux de posséder un aussi précieux dépôt. Ce procès, qui d'ailleurs, honora les parties, ne pouvant être jugé de suite; on obtint une sentence de l'officialité diocésaine, portant que le corps serait provisoirement déposé dans l'une des cryptes de l'église de Sainte-Afre. Il y demeura trente jours revêtu des habits du tiers ordre et le visage découvert. On vit bien, dans la suite, que Dieu n'avait permis cet incident que pour faire mieux éclater la gloire de sa servante : car bientôt deux miracles vinrent fortifier l'opinion qu'on avait conçue de sa sainteté.

Plusieurs jours s'écoulèrent sans qu'on eût remarqué sur le corps aucun indice de corruption : chaque membre avait conservé une parfaite flexibilité. Les traits du visage n'avaient point changé. On y admirait cette candeur si aimable et cette sérénité que sainte Angèle avait toujours eue pendant sa vie. Bien loin que les chairs exhalassent aucune odeur mauvaise, il sortait au contraire de ses vêtements une sorte de parfum qui n'inspirait pas moins de piété que d'admiration. « Son corps, » dit la bulle de sa canonisation, qui, pendant » trente jours, demeura sans sépulture, conserva » sa souplesse avec toutes les apparences d'un corps » vivant. »

Un autre prodige qui eut lieu dans le même temps fit aussi une très-vive impression sur les esprits. On remarqua pendant trois nuits consécutives, vers la moyenne région de l'air, une lumière extraordinaire qui planait au-dessus de la chapelle souterraine où le corps était déposé. Toute la ville

fut témoin de ce phénomène. Les fidèles de toutes les conditions se mirent à bénir le ciel et aucun ne douta que Dieu n'eût couronné celle qu'on appelait si communément la bienheureuse. (*)

Cependant le procès concernant le lieu de la sépulture se poursuivait avec activité. Sur les motifs plus ou moins plausibles produits de part et d'autre, l'official rendit une sentence définitive par laquelle il déclara que les funérailles d'Angéle Mérici, seraient célébrées par les chanoines de Saint-Jean-de-Latran, comme curés de l'église de Sainte-Afre qui était sa paroisse, et que son corps y serait inhumé dans une chapelle souterraine. Ce jugement fut sanctionné par les applaudissements des fidèles. Dès le lendemain, on procéda aux cérémonies des obsèques qui se firent avec une pompe extraordinaire. Outre le clergé qui fut très-nombreux, la noblesse voulut aussi prendre part à cette solennité, et tout le peuple y afflua non-seulement de Brescia, mais de Désenzano et de toutes les paroisses et des petites villes voisines. Quand le service funèbre fut terminé, le corps fut porté dans la chapelle souterraine, et déposé dans le tombeau que les filles de

---

« (*) Une foule immense s'empressa autour de son glorieux tombeau; car Dieu étendant son bras puissant, illustra sa servante chérie par une multitude de miracles qui s'y opérèrent : le bruit s'en répandit dans plusieurs contrées. Angéle reçut le nom de Bienheureuse à Desenzano, à Brescia et dans d'autres lieux; son image fut placée sur les autels. »
(Extrait de la bulle de la canonisation de sainte Angéle.)

Sainte-Ursule, avaient fait ouvrir à droite de l'autel. On l'avait construit de telle sorte qu'on pouvait l'ouvrir pour satisfaire à la piété des fidèles. Diverses inscriptions, rapportées dans les chroniques de l'ordre, furent gravées sur une table de marbre qui recouvrait le sépulcre. Elles témoignent combien fut grande, dès ces premiers temps, la vénération des peuples à l'égard des restes inanimés de l'illustre vierge de Desenzano.

Ils attirèrent, en effet, une foule de pèlerins qui vinrent de tous les points de l'Italie. L'histoire parle d'une station qu'y fit un pieux ecclésiastique accompagné d'un jeune étranger, qui, tout d'abord, se mit à lire les inscriptions qui avaient été gravées sur la pierre sépulcrale. Sa riche imagination lui en fit admirer l'élégance et le tour heureux ; mais se persuadant que les auteurs avaient exagéré, comme il arrive dans la plupart des épitaphes : « Voici des éloges bien pompeux, dit-il, à l'ecclésiastique, pensez-vous que tout cela puisse-être vrai? » A peine eut-il proféré ces paroles, qu'on entendit, à deux reprises différentes, un bruit extraordinaire qui sortait du tombeau: l'écho alla le répéter dans l'église supérieure. L'un des religieux qui, dans ce moment, y récitait l'office divin descendit sur-le-champ dans la crypte, et trouvant auprès du tombeau, les deux pèlerins, il leur demanda tout effrayé quelle était la cause du bruit qui venait de se faire entendre. « C'est moi, répond le jeune homme, avec un accent qui marquait la plus vive émotion ; c'est mon » incrédulité qui causa le bruit qui est allé retentir » jusqu'à vous. » Il se prosterna en même temps

devant le sépulcre fondant en larmes, et rendant grâces à Dieu d'avoir, en le punissant, porté tant de lumières dans son ame. Sorti de l'église, il raconta partout ce miraculeux événement qui bientôt fut connu de toute la province.

Quatrième partie.

Consternation des Ursulines après la mort de Ste. Angéle.

La mort de Sainte-Angéle avait plongé ses filles dans le découragement et la consternation. Elles se considéraient comme un troupeau sans pasteur; et, tandis que toute la cour céleste la fêtait au séjour de la gloire, la confusion avait pris la place du bon ordre au sein de la société qu'elle avait fondée. L'exercice des classes et les autres fonctions de l'institut s'étaient trouvés interrompus pendant ces jours de deuil. Aucune ne se sentait assez de courage pour se réunir et continuer les œuvres auxquelles on était habitué depuis plusieurs années. Cependant la Providence qui voulait perpétuer cette congrégation ne permit pas qu'elle fût ainsi anéantie dès son berceau. La sage comtesse de Lodronne, que Sainte-Angéle avait désignée pour lui succéder . mit un terme à cet état de choses; elle invita les religieuses à se réunir et convint avec elles d'un jour, où le chapitre serait tenu, pour traiter de l'état présent de l'institut. La voix d'une dame aussi éminemment respectable fut entendue de toutes les religieuses; on les vit sortir comme d'un profond sommeil. Elles comprirent que Dieu ne les laisserait pas toujours orphelines. S'étant rendues avec empressement à cet appel, la comtesse leur parla comme il suit, en présence des autres gouvernantes de l'ordre :

« Nous venons, mes sœurs, de faire une perte
» immense, que je sens plus vivement que per-
» sonne, à cause des liens extrêmement étroits qui
» m'unissaient à notre mère commune. Nous ne
» pouvons cependant, sans devenir coupables,
» continuer plus long-temps de nous plaindre
» et de gémir. Dieu voulut appeler à lui une
» ame qui lui appartenait. Nous ne la verrons plus,
» hélas! cette tendre mère, présider à nos assem-
» blées. Nous ne jouirons plus de ces touchants en-
» tretiens, qui, en charmant nos esprits, nous ani-
» maient du plus beau zèle.... Consolons-nous
» cependant, mes sœurs. Car, celle qui n'est plus
» pour nous ici bas vit dans le ciel pour nous pro-
» téger. Que dis-je? éternellement elle vivra sur
» la terre par les exemples qu'elle y a laissés, par
» les leçons sublimes qu'elle a données, par les avis
» qu'elle nous a particulièrement adressés, et plus
» encore par son testament spirituel, destiné à rap-
» peler sans cesse à ses filles, et les devoirs de leur
» saint état, et la tendre sollicitude qu'elle leur
» a témoignée jusqu'à sa mort. Voici, mes sœurs,
» ce dépot précieux tel qu'elle a bien voulu me le
» confier, me faisant promettre de n'en donner con-
» naissance qu'après son inhumation. Le temps est
» venu de remplir cet engagement, et c'est pour ce
» motif, que je vous ai priées de vous réunir. Il
» s'agit aussi de connaître quel parti vous voulez
» suivre dans les circonstances où ce douloureux
» évènement nous a placées. Ecoutez donc à ce sujet
» votre mère, elle va vous faire connaître ses der-
» nières volontés. Puissions-nous toutes les graver

» profondément dans nos cœurs. » Après ce discours si consolant pour toute l'assemblée, Lucrèce fit entrer Gabriel Cozzano secrétaire de la sainte fondatrice et lui remit le testament qu'il lut à haute voix dans les termes suivants :

Testament d'Angéle Mérici indigne servante de J.-C.

Moi, sœur Angéle, indigne servante de J.-C. Puisse le Seigneur Dieu tout-puissant, vous accorder son éternelle benédiction, à vous en particulier, noble comtesse, Lucrèce de Lodronne, mère principale de la société de Sainte-Ursule; et à vous toutes illustres dames, Géneviève de Luzaga, Marie Davogrado, Véronique de Buzza, Ursule de Gavarda, Jeanne del Monté, Isabelle de Prata, Eléonore de Pedezzora et Catherine Méja. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Dieu a voulu, mes très-chères mères, et mes très-chères sœurs, soustraire aux vanités du monde, un grand nombre de personnes pieuses et particulièrement les jeunes vierges de notre congrégation. Ce qui me porte surtout, à admirer en cela, sa miséricorde infinie, c'est qu'il a daigné se servir de moi, tout indigne que je suis, pour l'exécution d'un si haut dessein. C'est donc à son imcomparable bonté que je dois les lumières et les grâces dont je fus favorisée, et dont j'avais besoin pour l'accomplissement de ses adorables volontés. Il s'est servi de moi pour pourvoir à tous vos besoins, et spécialement aux secours spirituels que je désirais vous procurer pour vous affermir dans le saint état auquel il vous a appelées.

Mais l'une des grâces les plus essentielles que j'aie reçues de lui, c'est de vous avoir inspiré, Mesdames, le généreux projet de me seconder. Personne n'était plus digne que vous d'être les mères spirituelles de notre institut. Je ne fus point trompée dans mon attente; car, non seulement, vous avez adopté cette famille précieuse devant Dieu, mais vous en chérissez tous les membres comme autant d'enfants auxquels vous auriez donné le jour. Considérez donc, je vous en prie, considérez qu'elle est la noblesse de votre vocation! Combien il est honorable pour vous d'avoir été choisies de Dieu même pour diriger tant de vierges, chastes épouses de J.-C.! Mais autant cette préférence exige que vous lui rendiez les plus sincères actions de grâces, autant devez-vous le prier, pour vous mettre à même de consommer une œuvre aussi bien commencée. Faites-lui donc un généreux abandon de vous-mêmes, ayez en lui une confiance sans bornes, et disposez-vous à supporter tous les évènements, pour son amour et avec une inébranlable soumission. Je vous en conjure surtout, au nom de J.-C., et par les mérites de sa douloureuse passion, pratiquez exactement les avis salutaires que je vais vous donner. Ce sont les dernières volontés qu'il m'a inspirées pour sa gloire et pour votre propre avantage. Considérez-les comme autant de legs spirituels que je fais par attachement pour vous, et que je vous laisse comme le plus précieux héritage. Telles sont les dernières preuves de ma tendresse pour vous; je vous recommande, par tout ce que vous avez de plus cher, l'exécution de ces dernières volontés.

1er. Legs. Je demande, mes très-chères mères et sœurs en J.-C., que vos intentions dans l'accomplissement de vos devoirs, soient tellement pures, que vous vous interdisiez tout autre but, dans vos actions, que la gloire de Dieu et le salut des ames. Vos œuvres, alors, auront pour principe la charité, et produiront nécessairement d'heureux fruits. Car, comme le dit expressément Notre Seigneur, le bon arbre, c'est-à-dire, le cœur embrasé des douces flammes de la charité, ne peut produire que de saintes œuvres, des fruits de vie.

2e. Legs. Ayez soin de graver profondément dans votre mémoire non seulement le nom et l'état de vos filles, mais encore leurs qualités naturelles et leurs dispositions. Si vous les aimez véritablement, cette étude ne sera pas difficile ; car, l'expérience vous apprend journellement que les mères naturelles s'occupent constamment de leurs enfants; que toujours ils sont présents à leur pensée. Leur sollicitude s'accroît en proportion du nombre de ceux qui la partagent. Le soin des mères spirituelles doit être plus continuel encore, puisque les liens de la charité sont plus parfaits que ceux de sang. Aimez donc vos filles, mes très-chères mères; traitez-les avec cette douceur et cette humilité de cœur si puissamment recommandée par l'exemple et le précepte du Sauveur lui-même. Ne nous dit-il pas aussi que son joug est doux et son fardeau léger ?

3e. Legs. Conduisez-vos filles avec douceur et modération; que les rigueurs et les mesures sévères soient inconnues parmi vous. Ayez toujours présents à vos esprits les caractères de la charité qui sont la

patience, la bénignité, la modestie, l'affabilité, la bienfaisance. Notre divin maître a été doux et humble de cœur, et la Providence ne gouverne les hommes et ne dirige les événements qu'avec modération. Faites de ces maximes la règle de votre conduite. Ne pensez pas, toutefois, que je veuille proscrire l'usage légitime de votre autorité : car, si l'une de vos filles venait à abuser de ce régime si plein de mansuétude, et qu'elle méritât de justes reproches ; ce serait alors un devoir pour vous d'employer des mesures sévères, les proportionnant aux lieux, à la condition et à la qualité des personnes ; pourvu que le zèle et la charité en fussent toujours la règle et le principe.

Soyez attentives, mes très-chères mères, à inspirer à vos filles le courage dont elles ont besoin pour pratiquer les vertus sans lesquelles elles ne sauraient plaire à J.-C. qu'elles ont pris pour époux dans leur profession religieuse. Qu'elles s'appliquent, sur toutes choses, à l'observance des devoirs de la chasteté la plus parfaite. Ayez soin que leurs manières soient honnêtes et réglées par la bienséance. Représentez-vous encore ici les mères ordinaires, prenez-les pour modèles ; vous remarquerez qu'elles s'appliquent à donner à leurs filles l'éducation la plus convenable à leur état. Elles les forment au ton et aux manières du monde pour qu'elles puissent y garder le rang qu'elles sont destinées à y occuper. Elles se glorifient de les avoir si bien élevées, et s'en font un mérite auprès des hommes. Ainsi, mes très-chères mères, devez-vous en user envers vos filles spirituelles. Elles ne sont

4e Legs.

pas destinées, sans doute, à plaire au monde, mais le fils éternel de Dieu se les destine pour épouses, et c'est lui qui vous a confié le soin de les rendre assez parfaites pour qu'elles soient dignes de lui. Songez, je vous le répète, à la grandeur et à la noblesse de votre vocation. Puisque la Providence vous a placées à la tête de tant de vierges, mettez tous vos soins à les former pour le roi des rois. Votre mission sera véritablement digne d'envie : et, travaillant ainsi pour la gloire de Dieu, vous serez heureuses dès ce monde et comblées de gloire pour toute une éternité.

5e Legs. Si quelque une de vos filles venait à tomber malheureusement dans quelque faute considérable, avertissez-la plusieurs fois avec une charité pleine de tendresse et de sollicitude ; mais si elle devenait insensible aux avertissements, cessez de lui parler pour quelque temps, l'abandonnant en quelque sorte à elle-même, et lui laissant comprendre qu'elle n'appartient plus à la communauté. Si vous avez soin de lui faire bien sentir cette espèce d'abandon, souvent il arrivera qu'ainsi livrée à elle-même, elle fera de salutaires réflexions qui la porteront au repentir de ses fautes, et exciteront en elle une nouvelle ferveur. Vous l'accueillerez avec bonté quand elle reviendra près de vous. Elle réparera, en présence de ses consœurs, le scandale causé ; demandera pardon, en particulier, à celle des mères directrices qui aura été chargée de l'avertir. Elle se soumettra, en outre, à la pénitence que le père spirituel de la maison lui imposera, c'est-à-dire, de jeûner un vendredi au pain et à l'eau.

6e. Legs. Si vous vous aperceviez que quelqu'une de nos

jeunes sœurs conservât trop d'attachement aux vanités du siècle, ou à d'autres bagatelles, qui dans une religieuse surtout, sont de véritables folies; n'en concevez pas grande espérance. Présumez au contraire qu'elle aura beaucoup de peine à persévérer dans sa vocation. Si elle refuse, en effet, de s'imposer d'aussi légers sacrifices, comment s'habituerait-elle à en faire chaque jour de plus grands dans l'état religieux? Traitez-la néanmoins avec beaucoup de prudence et de charité. Car, ce sont là des tentations que Dieu lui ferait la grâce de surmonter, pour peu qu'elle s'appliquât à se vaincre; et, quand une fois elle y serait parvenue, elle pourrait, avec le même succès, surmonter tous les autres obstacles et remplir ainsi ses devoirs avec facilité, peut-être même, avec d'autant plus de fruit pour son salut.

N'omettez jamais de vous réunir au moins une fois chaque mois, afin de vous concerter avec celles qui sont en charge, sur les affaires de la congrégation; d'examiner à fond tout ce qui pourra concerner l'administration, et de vous faire rendre compte de la conduite de toutes vos filles; ainsi que de leurs besoins temporels et spirituels. Ces assemblées particulières vous aideront puissamment à pourvoir à tout, selon que la nécessité, la prudence et l'esprit de Dieu vous l'inspireront. 7e. Legs.

Ayez soin aussi d'assembler de temps en temps toutes vos filles, pour les mettre à même d'entendre quelques instructions relatives à leurs devoirs. Faites choix, pour cela, d'un prêtre vertueux et éclairé; qui, par ses exhortations et par ses bons exemples, puisse cimenter l'union qui doit régner 8e. Legs.

entre vous; consolant les unes, encourageant les autres à poursuivre le sentier de la vertu, et à tendre ainsi à la perfection. Car, c'est une grande consolation pour l'homme, disait Saint-Ambroise, d'avoir une personne de confiance à qui il puisse ouvrir son cœur et communiquer ses secrets et ses peines : « Je vous conseille donc, ajoute ce saint doc-
» teur, de vous choisir un ami sage, avec qui vous
» puissiez vous féliciter dans les succès, vous con-
» soler dans les tribulations et vous consulter dans
» le besoin. -- Rien de plus consolant, disait pa-
» reillement Saint-Augustin, que les effusions de
» cœur entre de véritables amis; mais aussi, il ne
» peut y avoir d'amitié solide et de société durable
» que celles qui sont cimentées par la charité. »

9e. Legs.

Dieu paraît avoir approuvé comme une chose utile, que nous possédions quelques biens temporels, puisque déjà sa Providence a concouru à nous en procurer. Administrez donc ces biens comme de véritables mères de familles, et faites-en un usage utile pour l'accroissement de la communauté. C'est principalement à vous, illustre comtesse, qu'il appartiendra de régler toutes les affaires de cette nature. Je les confie à votre sagesse ; mais ne faites rien d'important sans avoir pris l'avis du père spirituel de la société. Consultez aussi, dans les cas difficiles, les protecteurs à qui sont confiés nos intérêts temporels ; afin que vos entreprises ne puissent manquer de tourner à l'avantage de vos chères filles ; soit pour encourager celles, qui déjà, sont entrées dans la congrégation, soit pour en stimuler d'autres auxquelles Dieu inspirerait la même vocation.

Le précepte de l'aumône est commun à tous les chrétiens; mais il oblige plus particulièrement encore les personnes consacrées à Dieu. Faites-la donc, mes très-chères mères, selon vos facultés, et ne manquez jamais de rendre au prochain les services qui pourront dépendre de vous. La voie par laquelle nous allons plus directement à Dieu est, sans contredit, celles des œuvres de miséricorde. C'est aussi un moyen très-efficace pour ramener les pécheurs, car, il ne faut souvent qu'une bonne œuvre pour préserver ou retirer du vice un grand nombre d'ames, et pour porter le prochain à une vie plus réglée. L'aumône est un pieux stratagème au moyen duquel on achète, pour ainsi dire, les ames. Par elle, on place les pauvres dans une sorte de nécessité de travailler à leur salut. Soyez donc fidèles à ces principes, et, avec l'aide de la grâce, vous ferez ainsi beaucoup de bien. 10e. Legs.

Déployez, dans la direction de vos chères filles toute la vigilance et la sollicitude que le divin Pasteur des ames a droit d'attendre de vous. Soyez attentives à leur procurer les satisfactions même les plus petites en apparence : écartez de ce troupeau fidèle tout ce qui pourrait en troubler la paix et l'heureuse harmonie. Vous préviendrez ainsi toute espèce de discorde; vous irez au-devant de tous les scandales. Mais, veillez surtout, veillez scrupuleusement sur leur manière de penser; afin de les préserver, dans les malheureux temps d'erreur où nous sommes, de toute opinion suspecte ou dangereuse en matière de foi. Vous le savez : l'ennemi du salut circonvient aujourd'hui plus que jamais le bercail 11e. Legs.

du souverain pasteur. Malheur aux ouailles imprudentes qui s'exposeraient à tomber dans les pièges du démon de l'hérésie. Prêtez-y donc la plus grande attention ; et, si vous le faites, il n'y aura jamais dans notre institut qu'une même foi, une même volonté, un même cœur, à l'exemple des premiers chrétiens.

S'il règne parmi vous une parfaite unité dans la foi, la charité la plus pure et la plus heureuse intelligence se feront aussi remarquer entre vous et vos filles. Eh! quel moyen plus efficace de vous assurer la protection du Sauveur des hommes ? Votre amour réciproque sera pour vous une garantie de la perpétuité de sa grâce et pour lui un gage assuré de
S. Joan. C. XII. votre fidélité. *Si vous vous aimez les uns les autres, dit-il, on connaîtra que vous êtes mes disciples.*

12e. Legs. Votre fidélité envers Dieu dépend donc de votre union entre vous. Observez ce grand précepte de la charité, je vous en conjure. Soyez constamment en garde contre l'ange de ténèbres, qui ne manquera pas de chercher à vous séduire sous de spécieux prétextes et de belles apparences. Lors donc que vous apercevrez la moindre division, apportez-y, sans aucun retard, les remèdes les plus efficaces. Concertez-vous, à cet effet, avec le père spirituel de la communauté et employez de suite les moyens utiles que le ciel ne manquera pas de vous inspirer, aussitôt que vous serez réunies en son nom. Vous extirperez ainsi le mal dans son principe, et il ne restera parmi vous aucun levain de discorde, cette peste des sociétés qui finirait par causer bientôt la

ruine entière de notre institut; car, comme l'a dit le Sauveur, *tout royaume divisé sera détruit.*

Je désire enfin, mes très-chères mères et mes très-chères sœurs, que vous demeuriez inviolablement attachées à ce que la grâce de Dieu m'a inspiré de vous prescrire; particulièrement à tous les points de la règle. Il pourra survenir des temps ou des circonstances qui exigeront quelques changements. N'en opérez aucun, si ce n'est d'après de sages conseils et une mûre délibération. N'oubliez jamais de recourir à J.-C. dans tous vos besoins, et que ce soit toujours avec une entière confiance. Prosternez-vous souvent avec vos filles au pied de sa croix. Offrez à ce divin époux vos prières et vos larmes. Lui-même daignera vous consoler, vous instruire et combler vos vœux. Puisque la Providence a daigné protéger cette société naissante : soyez persuadées qu'elle ne l'abandonnera pas, aussi long-temps qu'elle aura pour objet le service et la gloire de Dieu. 13e. Legs.

Si vous demeurez fidèles à garder les instructions qui viennent de vous être données, et si vous suivez les inspirations qu'il plaira au Seigneur de vous communiquer selon vos besoins et les diverses circonstances où vous vous trouverez placées. Que la joie règne alors parmi vous; car, quelles récompenses n'avez-vous pas à espérer! Quelle inexprimable consolation, en effet, que celle d'oser se persuader que nous serons toutes un jour réunies dans le ciel! Bannissez donc de vos cœurs la tristesse : vous n'avez à redouter ni danger ni obstacles, quels qu'ils puissent être, aussi long-temps que Conclusion.

vous pourrez compter sur l'appui du Sauveur, sa grâce vous soutiendra jusqu'au dernier soupir. Mettez donc en lui votre confiance : soyez lui inviolablement attachées. Et recevez, mes très-chères mères, et mes très-chères sœurs, le baiser de paix que je vous donne. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Après la lecture de ce testament, Lucrèce, porta une seconde fois la parole au milieu de l'assemblée.

« Vous ne pouvez plus, dit-elle, ignorer désor-
» mais les dernières intentions de notre vénérable
» mére. Vous avez remarqué qu'elles me concernent
» particulièrement, ainsi que les dames protectrices
» de notre institut : mais elles ne nous intéressent
» pas moins toutes sous divers rapports. Dites-nous
» maintenant, sans aucun déguisement, si vous
» êtes disposées à recevoir nos services, et si nous
» pouvons compter sur la continuation des vôtres.
» Car, en vain voudrions-nous prendre en mains
» les rènes de l'administration, si vous pensiez à y
» mettre le moindre obstacle ; ou si quelqu'une
» d'entre vous, refusait d'entrer dans nos vues
» pour vos avantages spirituels et temporels. Je
» n'ai souscrit aux vœux exprimés par la fonda-
» trice, que dans l'hypothèse où vous y souscririez
» vous-mêmes. Le poids de la supériorité est beau-
» coup au-dessus de mes forces. Je suis effrayée
» quand je songe à tous les devoirs qu'elle m'im-
» pose, et je me persuade que chacune des dames
» protectrices, est bien plus propre que moi à la
» remplir. Je l'accepterai, néanmoins pour la plus
» grande gloire de Dieu, si telles sont vos inten-

» tions; mais je désire que vos suffrages soient
» unanimes; car, c'est de ce concert que dépendent
» le bonheur et la stabilité de notre congrégation.
» Vous savez, mes chères sœurs, que le monde est
» plein de mauvais esprits qui travaillent à sa des-
» truction. Si nous demeurons fortement unies,
» nous déconcerterons ces projets. Voyez donc en
» présence de Dieu; et prenez ensuite le parti qui
» paraîtra plus convenable à vos intérets. »

Lucrèce et les autres protectrices se levèrent à ce moment comme pour quitter l'assemblée, afin de laisser aux sœurs une pleine liberté dans l'émission de leurs suffrages; mais aussitôt on se jeta au devant d'elles pour qu'aucune ne pût sortir. « Qu'allez-vous
» donc faire? dirent en même temps ces saintes
» filles. Y a-t-il à délibérer, lorsque notre sainte
» fondatrice a fait elle-même son choix? Avons-nous
» jamais eu d'autre volonté que la sienne? Oui,
» très-illustre comtesse, vous serez notre supérieure
» et notre mère principale. Ces vertueuses dames
» envers lesquelles nous sommes déjà si redevables,
» voudront bien vous aider de leurs lumières. Nous
» nous confions entièrement à leur sagesse et à la
» vôtre, et sommes prêtes à obéir à tout ce qu'il vous
» plaira d'ordonner. Vous trouverez toujours en
» nous des enfants soumises et respectueuses. »

Cette communauté ne pouvait prendre une meilleure résolution. Aussi l'évêque de Brescia s'empressa-t-il de ratifier un choix qu'il crut marqué du sceau de la divine Providence. La noble comtesse réunissait, en effet, les qualités désirables pour maintenir l'œuvre de sainte Angéle. A une éminente

piété elle joignait tout ce qui peut former un beau caractère; et à une éducation distinguée, un talent remarquable pour l'administration. Elle jouissait d'ailleurs, dans la ville, d'une très-haute considération. Sa naissance, ses qualités personnelles et sa fortune l'avaient mise en relation avec les princes voisins. La vénération qu'elle avait conçue pour sainte Angéle put seule la déterminer à prendre la charge de supérieure. Elle s'y rendit remarquable par l'activité qu'elle déploya à défendre la congrégation contre les séculiers qui mirent tout en œuvre pour l'étouffer dès son berceau. On vit des pères de famille détourner leurs enfants de l'état religieux qu'elles avaient embrassé; mais Lucrèce ne tardait pas à découvrir ces petites conjurations. Encouragée par l'évêque et par les magistrats; soutenue par les dames gouvernantes; et sûre aussi du bon esprit qui animait la grande majorité des religieuses, elle les ramena toutes à leurs premiers engagements, et les maintint dans l'union, la ferveur et la régularité. Animées d'un nouveau zèle pour le salut du prochain, elles se mirent à visiter les prisonniers, à soulager les pauvres, à exhorter les pécheurs à la pénitence et à tenir des écoles publiques. A peine pouvait-on s'apercevoir qu'elles avaient changé de supérieure. Les conférences sur la doctrine chrétienne furent continuées, et chaque dimanche on s'assemblait dans l'oratoire de sainte Angéle pour y rendre compte des travaux de la semaine.

Ce fut alors que le monde lui-même commença à rendre justice à la congrégation de Sainte Ursule. On cessa d'attaquer une société de vierges qui n'a-

vait en vue que le bien public. La belle harmonie qui régnait entre elles et leur supérieure leur conciliait une bienveillance unanime. Lucrèce eut la consolation de recevoir un grand nombre de novices, et ce fut alors qu'elle pensa à former un nouvel établissement à Desenzano. Elle voulut honorer le lieu de naissance de sainte Angéle et y remplacer ses anciennes compagnes selon les intentions qu'elle-même, avait plusieurs fois exprimées.

Avant de mettre ce projet à exécution, la pieuse comtesse voulut poursuivre, auprès du Saint-Siége, la demande formée par sainte Angéle, de la confirmation de l'institut. Gabriel Cozzano, avait gardé les pièces relatives à cette affaire: on les soumit à l'examen du cardinal-évêque de Brescia qui les adressa en cour de Rome avec avis favorable. La chaire de Saint-Pierre, était alors occupée par Paul III qui quatre ans plus tôt (1540), avait approuvé la société de Jésus, destinée à l'instruction de la jeunesse. Il accueillit avec empressement une demande qui concernait la fondation d'un ordre à peu près semblable pour l'enseignement des filles. La règle et les constitutions rédigées par sainte Angéle, qu'il avait vue à Rome à l'époque du jubilé de 1525, lui parurent empreintes d'un esprit de sagesse et de prévoyance qui excitèrent son admiration. Il témoigna combien il était satisfait de voir s'élever, dans le champ de l'Eglise, cette vigne spirituelle qui devait engendrer tant de vierges à J.-C.; et, après qu'il en eut délibéré avec le sacré-collége, il publia, le 4 juin 1544, une bulle par laquelle il confirma le nouvel ordre sous le titre de *Compagnie de Sainte-*

Confirmation de l'ordre par Paul III en 1544.

Ursule. Il y déclare que cette société est canoniquement instituée, et accorde à chacune des Ursulines, présentes et à venir, une indulgence plénière au jour de leur profession et à l'heure de leur mort. On ne saurait exprimer la joie qu'éprouva Lucrèce à la réception de cette bulle confirmative de sa congrégation. Elle se hâta d'en bénir le ciel avec ses filles, et prit cette occasion de les réunir pour conférer sur la nécessité de prendre l'habit religieux : mais, comme il fallait le concours de l'autorité ecclésiastique, on n'arrêta rien dans cette première conférence. Deux ans après, un décret fut rendu pour régler le costume, que l'on porta dès-lors, et qui n'a subi depuis que des modifications peu essentielles.

La pompe qu'on eut soin de déployer dans les cérémonies de vêtures et de professions fut un sujet d'émulation pour les postulantes. Dieu répandit ses bénédictions sur le nouvel ordre, le nombre des professes s'accrut considérablement. Ce fut alors qu'on s'occupa de disperser quelques religieuses dans les villes et paroisses voisines.

La communauté continuait de se réunir dans l'oratoire de sainte Angèle, qui avait été converti en chapelle. Ce local étant devenu trop petit, il fallut songer à se procurer une église ; ce fut là la dernière œuvre de la comtesse de Lodronne. Elle s'entendit avec l'evêque de Brescia pour acquérir celle de Sainte-Brigitte dont on prit possession dans le cours de l'année 1556. La communauté y élut une nouvelle supérieure en présence de deux ecclésiastiques qui furent désignés pour cela par l'évêque.

Ce pieux prélat mourut en 1559 et eut pour successeur Dominique Bollani à qui les Ursulines avaient déjà des obligations. A peine eut-il pris possession de son siège qu'il se déclara leur protecteur, et confia leur direction à Dom François Cabrino d'Alfianello qui venait de fonder la congrégation des pères de la paix. Le respect qu'il avait conservé pour sainte Angéle l'intéressa à ce nouveau devoir. Chaque jour, il célébrait la messe dans l'église de Sainte-Brigitte, et entendait les confessions des religieuses. C'était lui qui présidait aux assemblées et donnait les conférences spirituelles. L'institut lui fut redevable d'un grand nombre de sujets excellens qui, plus tard, portèrent hors de la province l'esprit et la réputation de sainte Angéle. Il dirigeait encore la congrégation, lorsqu'en 1568, un établissement fut fondé à Milan.

Etablissement de la congrégation de Milan.

Saint Charles Borromée qui peu d'années auparavant (1563), avait si heureusement procuré la conclusion du concile de Trente, venait de quitter Rome et toutes les dignités qu'il y occupait, pour s'appliquer exclusivement à l'administration de son diocèse. On l'avait accueilli dans la ville métropolitaine, avec le respect du à sa haute capacité et à ses vertus. Plein de vénération pour sainte Angéle, il écrivit à l'évêque de Brescia pour lui témoigner l'extrême désir qu'il avait d'établir dans sa ville une congrégation de filles de son ordre. Douze religieuses lui furent envoyées. Le saint archevêque les accueillit avec bonté, et les plaça sous sa protection. Bientôt elles eurent conquis l'estime générale par leur solide piété, leur bonne méthode

d'enseigner, et les succès qui en furent la suite. Jusqu'alors, les sœurs ne vivaient point en communauté; elles se réunissaient à certains jours chez la mère supérieure pour recevoir ses instructions. Saint Charles assistait quelque fois à ces réunions pour aider la congrégation de ses conseils et l'exciter à persévérer. « Souvenez-vous de votre origine, leur disait-il; suivez les traces de vos sœurs » de Brescia. C'est là que la vénérable mère Angéle » a planté l'arbre de vie qui y produit tant de fruits » précieux. Montrez ici que vous en êtes les branches fécondes, et continuez à vous rendre dignes » du nom glorieux que vous portez. »

Quand l'illustre pontife eut gagné, par ce moyen, la confiance des sœurs, il les détermina sans peine à vivre tout-à-fait en communauté. Sur sa demande, le pape Grégoire XIII rendit, en 1572, un bref par lequel il confirme l'institut de la mère Angéle Mérici, et autorise ses filles à vivre en congrégation. De plus, il leur permet de former de semblables établissements partout où elles seront démandées. Les Ursulines de Milan ne firent plus de classes désormais que dans la maison commune, et y vécurent en clôture, ne sortant qu'avec la permission de la mère supérieure. Mais, quatre ans après, elles franchirent le seuil du cloître pour voler, avec saint Charles, au secours des pestiférés. On les trouvait dans tous les quartiers, pansant les malades, ensevelissant les morts, et se dévouant à toutes les bonnes œuvres que peut inspirer la charité chrétienne, dans d'aussi déplorables circonstances. Elles acquirent ainsi la confiance des

familles qui, depuis, ne voulurent plus d'autres institutrices pour leurs enfants.

Il manquait à l'ordre de Saint-Ursule un visiteur général et apostolique. Cette institution était devenue d'autant plus nécessaire que la famille de sainte Angéle avait pris de plus grands accroissements. Saint Charles ayant été prié d'en faire la demande au Saint-Siége, ce fut lui que Grégoire XIII désigna pour cette charge importante. Il visita la maison mère en 1580 ; la ville de Brescia l'accueillit avec les honneurs dus à son caractère et à ses hautes vertus. On lui céda, pour les Ursulines, l'Eglise et le prieuré de Saint-Benoît. C'était un bénéfice possédé, à cette époque, par le comte Arcanius de Martinengue, parent de Guillaume, que sainte Angéle avait réconcilié d'une manière si extraordinaire.

La congrégation de Brescia renfermait alors plusieurs novices qui devaient incessamment prononcer leurs vœux. Saint Charles voulut bien présider à cette cérémonie qui se fit avec beaucoup de pompe dans la Cathédrale. Toutes les religieuses revêtues de l'habit de l'ordre, eurent la consolation de communier de sa main.

De retour à Milan, le saint archevêque rendit un décret qui devait être commun aux deux congrégations primitives. Il portait, entre autres choses, que les filles de Sainte-Ursule demeureraient soumises à la juridiction des évêques, partout où elles pourraient s'établir.

L'ordre se propageait chaque année de plus en plus : c'était à qui se procurerait, pour la jeunesse,

des institutrices si habiles. Ces fondations se faisaient avec d'autant plus de facilité que les religieuses portaient partout le même désintéressement; ne demandant que le stricte nécessaire, qui même assez souvent leur manquait. Chaque ville, un peu considérable du Milanais, se trouva ainsi dotée, en peu de temps, d'un maison de ces saintes filles; en sorte que celle de Milan fut regardée comme la seconde province où congrégation primitive de l'ordre de Sainte-Ursule. Ce fut l'œuvre de saint Charles Borromée. Sa mort prématurée qui arriva le 11 novembre 1584, causa un grand deuil dans ces communautés. Depuis l'époque de sa canonisation (1610), un grand nombre de maisons d'Ursulines ont célébré sa fête avec solennité, tant à cause de la protection dont il avait honoré l'ordre que pour les instructions si parfaites qu'il lui avait laissées.

Vers 1595, une nouvelle congrégation alla s'établir à Parme sous la protection de Ranuce Farnèse qui en était duc. Ce prince n'épargna rien pour assurer la perpétuité de cette fondation et la rendre utile à ses sujets. Il la composa de filles nobles qui, plus tard, fondèrent celle de Plaisance.

Celle de Foligny, au duché de Spolette, dut son origine à la célèbre Paule de Foligny. Fidèle imitatrice de sainte Angèle, Dieu lui inspira de fonder, dans sa patrie, une congrégation de son ordre. Le savant cardinal Baronius en examina les constitutions, de concert avec l'évêque du lieu. Paule de Foligny qui fut nommée supérieure, se vit bientôt à la tête de cinquante filles, toutes animées de la plus belle émulation pour procurer la gloire de Dieu. A

l'exemple de celles de Brescia, de Milan et de Parme, les sœurs de Foligny se mirent à enseigner aux jeunes filles, la lecture, l'écriture et le catéchisme. Leurs constitutions particulières portent qu'elles doivent diriger l'intention de leurs prières vers le bien spirituel de l'Eglise et celui des ordres monastiques.

Le pape Urbain VIII se servit de Paule de Foligny pour la fondation d'un autre établissement à Vescia, petite ville du même diocèse. Elle y porta, comme dans le premier, l'esprit de sainte Angèle qu'elle avait prise en tout pour modèle. Après l'avoir ainsi imitée dans ses œuvres et surtout dans sa vie pénitente, elle mérita de mourir comme elle, de la mort des justes, le 20 juillet 1647, dans la soixante-seizième année de son âge.

On a vu qu'à son retour de Jérusalem, sainte Angèle avait été vivement sollicitée de se fixer à Venise. Quand on eut appris qu'elle avait consommé l'entreprise qu'elle méditait alors, selon les promesses de Dieu, on demanda une congrégation d'Ursulines, qui ne fut pas plutôt établie qu'elle s'attira la considération de tous les sujets de cette république.

La ville de Crémone où sainte Angèle était si connue, depuis le séjour qu'elle y avait fait, pendant les guerres d'Italie; étant informée des miracles qui s'opéraient à son tombeau et des progrès de son institut, voulut aussi jouir des avantages d'une congrégation d'Ursulines. La maison de Crémone fondée en 1565, et approuvée par les papes Grégoire VIII et

Clément VIII a produit un grand nombre de religieuses d'une vertu éminente.

Vérone située dans les états de Venise, et peu éloignée de Desenzano, eut aussi sa congrégation, établie, selon toutes les apparences, peu d'années après la mort de sainte Angéle.

Feltri, chef-lieu d'un diocèse, aussi bien que Vérone, placée dans les mêmes états, fut dotée d'une semblable institution, dès les premières années qui suivirent la fondation principale.

Les chroniques de l'ordre font, en outre, mention des communautés de Clari, Leni, Viroli, Rovati et Darphi, qui sont autant de petites villes dépendantes du diocèse de Brescia.

Les Ursulines établies à Gênes, vers 1573, eurent pour fondatrice la mère Venarcia, qui gouverna la congrégation pendant soixante ans. Quoiqu'elle n'eût reçu aucune éducation première, elle composa quatre volumes de spiritualité. Le sénat de Gênes, avait conçu une si haute idée de ses vertus, qu'il poursuivit en cour de Rome, sa canonisation, peu de temps après sa mort qui arriva en 1633.

La congrégation de Sainte-Ruffine et de Sainte-Seconde, à Rome, dont la fondation remonte à 1601; dut ses commencemens à deux dames étrangères dont l'une était de Paris et l'autre de Flandre. La première, Françoise de Montjoux, passa en Italie dans l'intention de faire un pèlerinage en terre sainte; mais le pape Clément VIII, la détourna d'un voyage qui paraissait incompatible avec sa complexion délicate, et qui l'exposerait d'ailleurs à de

graves dangers. On lui procura dans Rome une maison isolée dans laquelle elle se livra aux rigueurs de la pénitence, portant l'habit des sœurs de Sainte-Claire qu'elle avait pris avant de quitter la France.

La seconde, Françoise de Gorercy, d'une illustre maison de Flandre, devenue veuve fort jeune et privée de ses père et mère, résolut de quitter sa patrie et se rendit d'abord à Cologne, où elle passa quelques années connue de Dieu seul; travaillant pour vivre et donnant son superflu aux pauvres. S'étant rendue à Rome à l'occasion du jubilé de 1600, elle se logea comme les autres pèlerines, à l'hôpital de Saint-Sixte. Son confesseur, qui ne tarda pas à reconnaître son mérite, lui parla de la sœur de Montjoux, comme d'une fille admirable. Ces deux étrangères n'eurent pas plutôt lié connaissance, qu'elles résolurent de mener une vie commune. Leur conversation étant un jour tombée sur le bien qui s'opérait en Italie, par le ministère des Ursulines, elles furent en même temps surprises qu'on n'eût pas encore introduit dans Rome un institut si éminemment utile à la jeunesse. Ce fut ainsi que Dieu leur inspira la pensée de commencer cette œuvre. Clément VIII daigna les encourager: elles employèrent leur patrimoine à l'acquisition d'un terrain assez vaste pour recevoir les bâtiments nécessaires, et, des personnes désireuses de procurer le bien, les aidèrent dans cette entreprise. Dès l'année suivante, elles reçurent des novices de toutes les conditions auxquelles on donna le nom d'Ursulines. Il arriva peu de temps après que

Paul v réunit à celle de Sainte-Marie, au-delà du Tibre, la paroisse de Sainte-Rufine et Sainte-Seconde. Son église devenue inutile fut abandonnée aux Ursulines par ce souverain pontife. La mère de Montjoux mourut en 1628 et sa consœur qui lui survécut jusqu'en 1641, vit régner la plus belle ferveur dans sa nombreuse communauté.

Tels furent les prodigieux accroissements que prit en Italie l'ordre fondé par sainte Angéle. Nous allons le voir pénétrer en France, où il portera, comme dans tous les autres lieux, où il s'est depuis propagé, des semences de vertus, et produira le froment des plus pures doctrines.

Propagation de l'ordre de Ste. Ursule en France.

La petite ville de l'Isle au comtat venaissin, peu distante d'Avignon, a été la première qui possédât en France une maison d'Ursulines. Cet établissement se fit en 1596, par Françoise de Bermont, suscitée de Dieu pour étendre sur le sol français et dans d'autres provinces de l'Europe, la gloire de sainte Angéle concentrée jusqu'alors dans les limites de l'Italie. Douée des plus heureuses qualités de l'esprit et du cœur, Mlle de Bermont avait composé, dès l'âge de douze ans, un poëme qui mérita l'impression. Mais peu d'années après, elle renonça aux jouissances qu'offrait la littérature à sa riche imagination, pour se donner entièrement à Dieu. On la vit, toute jeune encore, s'associer quelques demoiselles d'Avignon, sa ville natale, pour former une congrégation d'Ursulines. Elles commencèrent par réunir chez elles les enfans des pauvres et des artisants; toute la ville applaudit au dévouement de ces nouvelles missionnaires. L'ar-

chevêque surtout, monseigneur Grimaldi, prît un vif intérêt à cette association. Le souverain pontife Clément VII autorisa, sur sa demande, cette intéressante communauté, à enseigner la doctrine chrétienne dans tout le comtat vénaissin. On se procura les constitutions des Ursulines de Milan. Monseigneur Grimaldi, le père de Bermont, directeur des religieuses, et le bienheureux César du Bus qui se trouvait alors à Avignon, se réunirent pour en faire l'examen; et, d'un commun sentiment, ils engagèrent ces saintes filles à s'affilier aux monastères déjà fondés au-delà des Alpes. Mlle de Vaucleuse, l'une d'elles, offrit alors une maison toute meublée qu'elle avait dans la ville de l'Isle. On s'y fixa presqu'aussitôt sous la direction de Mlle de Bermont qui fut nommée supérieure.

Bientôt, la nouvelle de cet établissement parvint jusqu'à Aix et Marseille. (*) La mère de Bermont fut appelée à y fonder des congrégations et montra ainsi dans toute la Provence, que le ciel l'avait destinée à faire revivre la sagesse et l'humilité de sainte Angèle. L'institut ne tarda pas à être connu dans le reste du royaume: et l'on peut dire, qu'après la maison de Milan dont elles étaient les filles, les Ursulines de Provence devinrent elles-mêmes les mères spirituelles de la plupart des maisons qui s'établirent depuis en Europe.

Cependant la congrégation de Paris donna la pre-

(*) La congrégation d'Aix commença en 1600, celle de Marseille fut fondée trois ans après.

mière aux filles de sainte Angéle l'exemple d'une plus haute perfection, et, sous ce rapport, elle mérite de tenir le premier rang parmi les neuf congrégations qui furent établies en France. (*) Chacune formait, jusqu'en 1792, une affiliation de maisons de religieuses, dans laquelle les Ursulines, bien qu'elles fussent astreintes à l'institut de sainte Angéle, différaient néanmoins sous le rapport des constitutions particulières qu'on y avait ajoutées. C'étaient là comme autant de provinces de l'ordre; car, elles comprenaient pour la plupart une étendue de pays considérable, dans laquelle, les monastères qui s'y trouvaient placés, s'administraient selon le même régime. Quoiqu'il en soit, elles n'avaient point de gouverneurs provinciaux, du moins en France; car, elles étaient soumises à la juridiction des évêques.

Canonisation de sainte Angéle.

Plusieurs miracles s'étaient opérés, comme on l'a vu, au tombeau de sainte Angéle. L'Eglise de Ste-Afre était devenue un lieu de pèlerinage où les fidèles de toutes les conditions affluaient pour réclamer son intercession puissante auprès de Dieu. Le souverain pontife Clément XIII approuva d'abord, par un décret du 30 avril 1768, le culte qui lui avait été rendu spontanément jusqu'à cette époque. Le 12 juin 1777, il fut statué par la congrégation des rits

(*) Leurs chefs-lieux étaient Paris, Lyon, Bordeaux, Dijon, Toulouse, Tulle, Arles, les deux dernières qui portaient les noms de la Présentation et du Comté de Bourgogne, se composaient de religieuses qui n'étaient que *congrégées*, sans être tenues aux vœux monastiques.

que la bienheureuse avait reçu de Dieu les vertus cardinales dans un degré héroïque, et, peu de jours après, le pape Pie VI confirma cette décision.

La mère Marie-Louise de Saint-Joseph, supérieure des Ursulines de Rome, (*) se donnait alors des peines incroyables pour procurer la terminaison du procès de la canonisation. Les monastères de France, au nombre de plus de trois cents, ceux de Belgique et d'Allemagne, excités par l'activité de ses correspondances, se cotisèrent pour subvenir aux frais qu'entraînent nécessairement ces sortes d'affaires. De Rome, elle dirigeait dans Brescia les opérations nécessaires à la poursuite des recherches. Un incendie avait consumé les archives, où les mémoires qui concernaient les miracles operés par sainte Angéle avaient été déposés. Elle trouva moyen de

---

(*) La mère Marie-Louise de Saint-Joseph naquit à Venise le 26 décembre 1718. Devenue orpheline à l'âge de dix-huit ans, deux oncles religieux qu'elle avait à Rome, la placèrent dans l'un des monastères de cette capitale du monde chrétien. Ce fut là que sa vocation se prononça, mais son choix s'arrêta sur le couvent des Ursulines de Rome. A l'âge de quarante ans, elle fut élue supérieure, et alterna depuis cette charge et celle d'assistante pendant un grand nombre d'années. Dès la fin de son noviciat, elle avait conçu le projet de travailler à la canonisation de sainte Angéle, après s'être associé une novice française du nom de soeur Bernardine. L'activité de son esprit et ses forces physiques s'épuisaient quelquefois dans la recherche des matériaux nécessaires à la poursuite du procès. Cette vénérable mère mourut le 26 janvier 1802, sans avoir pu voir l'exécution du décret de canonisation.

se procurer dans d'autres monastères des copies de ces pièces, et d'autres documens très-importans. La vérité des miracles fut constatée avec une extrême attention par une nombreuse commission de cardinaux, qui, après un triple examen, prononça en faveur de leur authenticité.

Sur le rapport de ces hommes si éminemment éclairés, Pie VI décida solennellement le 27 janvier 1790, après qu'il eut invoqué les lumières divines, que trois guérisons miraculeuses avaient été indubitablement opérées par la médiation de la bienheureuse Angéle Mérici. Il déclara le 15 août suivant que l'on pouvait, en toute sûreté, procéder à la canonisation. Mais la révolution française qui éclata à la même époque, vint troubler la paix de l'église. Son vénérable chef ne put canoniser lui-même la servante de Dieu. Ce fut Pie VII, qui, le 24 mai 1807, termina cette affaire si importante pour l'ordre de Sainte-Ursule et la chrétienté toutentière. Quatre autres bienheureux, Caraccioli, Benoît de Saint-Philadelphe, Colette Biolet et Hyacinthe Mariscotti, furent en même temps canonisés. Sa Sainteté prononça, dans cette circonstance solennelle, un discours véritablement digne du chef de l'église, par lequel elle rendit grâces à Dieu d'avoir offert aux chrétiens de si illustres modèles, après d'aussi terribles orages qui venaient de gronder au sein du catholicisme.

FIN.

NOTICES HISTORIQUES

ET

BIOGRAPHIQUES

SUR

LES MONASTÈRES

D'URSULINES

DU NORD

DE LA FRANCE ET DE LA BELGIQUE.

AVERTISSEMENT.

Les notices qui vont suivre sur les monastères de Boulogne, de St.-Omer, de Tournay et d'Arras, ont besoin d'être précédées d'un précis historique sur l'origine de la congrégation des Ursulines de Paris, à laquelle ces établissements ont été affiliés depuis leur fondation jusqu'en 1793.

Madame Acarie, fondatrice des Carmélites de Sainte-Thérèse en France, avait commencé par former une congrégation séculière, composée de filles auxquelles elle avait fait embrasser la vie commune, dans le but d'en faire autant de carmélites. Mais plusieurs lui ayant paru trop délicates pour pratiquer les austérités de l'ordre réformé de Sainte-Thérèse; elle les réunit dans l'hôtel de Saint-André, au faubourg Saint-Jacques, et fit venir de Pontoise la sœur Nicolle le Pelletier, déjà formée à l'enseignement de la jeunesse, pour qu'elle leur apprît sa méthode d'instruire. Bientôt l'autorité ecclésiastique autorisa l'ouverture des classes publiques, et les nouvelles institutrices rendirent, dès ce moment, des services d'autant précieux à la religion, qu'il se trouvait à Paris un grand nombre de familles calvinistes.

Persuadée du bien immense que procurerait cette

communauté; madame Acarie mit tous ses soins à la faire prospérer. Elle s'unit, dans ce but, à madame de Sainte-Beuve, sa parente, qui embrassa cette œuvre avec une charité véritablement héroïque.

Madeleine Luillier, dame de Sainte-Beuve, était fille d'un président de la chambre des comptes. On lui fit épouser à dix-neuf ans Claude le Roux, seigneur de Sainte-Beuve, conseiller au parlement de Paris. Devenue veuve avant d'avoir été mère, et après trois ans de mariage, elle promit de n'avoir plus désormais d'autre époux que celui qu'il est impossible de perdre. Lorsqu'en 1594, Henri IV, vainqueur de ses propres états, fut entré triomphant dans sa capitale, elle crut devoir s'éloigner de la cour, à cause des dangers que sa vertu pouvait y courir, et se retira, d'abord à l'abbaye de Chelles, d'où elle passa ensuite à celle de Saint-Pierre de Reims. On ne la vit à Paris que quatre ans après pour des affaires importantes.

Après la mort de Henri IV, les reines Marie de Médicis et Anne d'Autriche, qui réclamaient souvent ses conseils, l'aidaient dans ses bonnes œuvres. Telles étaient les occupations de cette noble veuve, lorsque madame Acarie vint lui proposer de s'occuper de la fondation des Ursulines. Elle la trouva d'autant mieux disposée, que déjà elle avait conçu la même pensée; mais il fut, dès lors, résolu que cette nouvelle congrégation garderait la clôture, et que les filles préparées par madame Acarie embrasseraient la vie monastique sans aucune restriction. Madame de Sainte-Beuve prit un appartement près

de leur maison au faubourg Saint-Jacques. Ce fut un grand sujet d'encouragement pour cette communauté naissante, de se voir protégée par une dame aussi éminente en vertus, et qui jouissait dans Paris d'une aussi haute considération. Le nom de la fondatrice suffit, en effet, pour mettre le pensionnat en réputation; et bientôt, on s'empressa d'y envoyer un grand nombre de jeunes personnes des meilleurs familles de la capitale. Les classes d'externes furent fréquentées en proportion, et l'on ne tarda plus à faire partout l'éloge de cette nouvelle institution.

Madame de Sainte-Beuve écrivit à Aix où résidaient les supérieurs généraux des maisons de Provence. La mère Françoise de Bermont, (*) comprenant l'importance du nouvel établissement, vint à Paris en 1608 avec l'une de ses premières compagnes. Elle fit d'abord observer aux nouvelles filles de Saint-Angèle, les constitutions telles qu'elle les avait reçues de la congrégation de Milan. On agrandit le monastère pour le diviser en deux corps de bâtiments dont l'un fut destiné aux maîtresses et l'autre aux pensionnaires. Madame de Sainte-Beuve s'imposa, à cette occasion, des sacrifices très-onéreux. Les travaux furent dirigés avec une telle activité par M. de Marillac, depuis garde-des-sceaux, que, dès l'an 1610; on célébra la messe dans la nouvelle église.

Il ne restait plus, après sa consécration, qu'à

(*) Voyez plus haut p. 128.

établir la clôture. Madame de Sainte-Beuve, fit dresser à cet effet, des constitutions dans lesquelles on eut soin de conserver l'esprit de l'institut primitif de sainte Angéle. Le crédit dont jouissait la fondatrice auprès de Marie de Médicis, régente du royaume, lui valut une prompte expédition des lettres patentes qu'il fallut obtenir du gouvernement. De son côté, Paul V, autorisa par une bulle du 13 Juin 1612, l'érection en monastère de la *Congrégation des Ursulines de Paris*; plaça les religieuses sous la règle de Saint-Augustin, les soumit à la juridiction de l'ordinaire; et voulut qu'aux trois vœux solennels de religion qui leur sont communs avec tous les autres ordres religieux, les Ursulines ajoutassent celui de se vouer à l'instruction de la jeunesse.

La maison fut composée d'abord de douze professes qui ne tardèrent pas à être remplacées dans le noviciat par un grand nombre de postulantes. Cette prospérité valut au monastère du faubourg St.-Jacques l'avantage d'en créer un grand nombre d'autres. Madame de Sainte-Beuve qui mourut le 29 Août 1630, avait été témoin de la formation de onze communautés sorties de celle qu'elle venait de fonder. C'étaient les maisons d'Abbeville, de Pontoise, d'Amiens, de Rennes, d'Eu, de Rouen, de Sainte-Avoye, de Crespy, de Caen, de Saint-Omer et de Saint-Denis. Ces monastères en engendrèrent eux-mêmes un grand nombre d'autres qui se propagèrent jusqu'en Irlande. (*) Au siècle dernier la

(*) Le plus ancien monastère d'Ursulines en Irlande est celui de Cork formé par la maison de Dieppe en 1771. Il

congrégation de Paris comprenait près de cent communautés d'Ursulines.

---

est agréablement situé à Black-Rock, (Rocher-Noir), entre la ville de Cork et la mer, et renferme plus de trente religieuses qui tiennent un nombreux pensionnat. Le P. Matthieu, si connu depuis plusieurs années, comme *l'apôtre de la sobriété* dans cette île importante, prend un grand intérêt à cet établissement.

Une autre maison s'est établie, à Thurles, où réside l'archevêque catholique de Cashel. Le couvent est contigu au palais-archiépiscopal et à l'église métropolitaine. Les religieuses ont une chapelle particulière au moyen de laquelle elles assistent aux cérémoies et aux sermons, sans être vues et sans rompre la clôture. Le pensionnat est très-florissant; les demoiselles des familles les plus distinguées de Dublin viennent y faire leur éducation, à cause de sa proximité de cette capitale.

Le monastère de Sainte-Marie près de Waterford, est établi dans une ancienne propriété seigneuriale acquise par les religieuses. Il présente une belle ligne de bâtiments qui dominent la ville de Waterford et les plaines voisines. On y découvre la mer jusqu'à perte de vue. L'intérieur du couvent est admirablement distribué. De nombreux et magnifiques autels ont été placés comme points de station dans les galeries et corridors de l'ancien château qui servent de cloîtres. Chaque cellule porte le nom d'un saint ou d'un ange. Ce n'est partout qu'inscriptions tirées de la Sainte-Ecriture. Les tableaux et autres objets mobiliers, s'harmonisent parfaitement avec la distribution grandiose de cette solitude et le caractère architectonique de ses constructions. Elle renferme un musée, pour l'usage des jeunes élèves, où l'on a réuni des objets d'art et des productions naturelles de toutes les parties du monde. L'une des sœurs du fameux orateur Irlandais, sir Richard Sheil,

membre de la Chambre des Députés (1), est religieuse dans cette communauté. Le célèbre architecte gothique Pugin, a dessiné tout récemment la chapelle de Waterford, elle passe pour un chef-d'œuvre de l'architecture du moyen-âge.

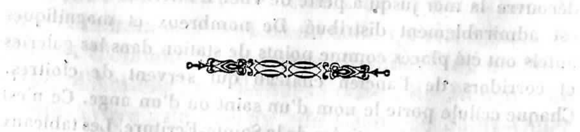
Enfin les Ursulines ont un quatrième couvent près d'Ennis, dans le comté de Clare : il fut formé par celui de Waterford et dirige aussi un pensionnat fort nombreux.

Ces monastères tiennent, comme ceux de France, des classes d'enfants pauvres.

L'ordre de Sainte-Ursule jouit en Irlande d'une grande considération. (2)

(1) Il faisait partie du conseil de la reine sous l'administration de lord Melbourne.

(2) L'auteur tient ces documents de son respectable ami, monseigneur Walsh, Irlandais, évêque de Maximinopolis in partibus et coadjuteur d'Halifax, dans la nouvelle Ecosse.



MONASTÈRE

de

BOULOGNE-SUR-MER. (*)

FRANÇOIS DU WICQUET, seigneur de Dringhen, maître des eaux et forêts du Boulonnais, entreprit en 1624, l'établissement d'une maison d'Ursulines 1624.

(*) Boulogne est divisée en haute et basse ville. Ces deux parties sont contigues. La première située sur un plateau élevé est entourée d'épaisses murailles. La seconde est une ville ouverte, plus peuplée et plus commerçante; elle est assise sur le penchant d'un côteau qui se continue depuis les remparts de la haute ville jusqu'à la mer : c'est l'ancienne bourgade de Gessoriac, qui existait déjà, quand les Romains vinrent s'emparer de nos contrées. César voulant y bâtir une place forte, quand il se fut emparé de la Morinie, confia ce soin à Q. Pædius son lieutenant; et celui-ci préféra à l'île Gessoriac l'emplacement qu'occupe la haute-ville. L'enceinte en fut tracée l'an 702 de Rome (52 ans avant J.-C.) Et comme Pædius était de Bologne en Italie, il imposa à cette cité nouvelle le nom de sa ville natale.

L'an 28 de notre ère, Caligula fit élever une tour au sommet des falaises qui dominent le port de Boulogne à l'occident. Ce phare avait 124 pieds de hauteur. Charlemagne le fit réparer en 811, et depuis, on y ajouta des fortifications qui servaient de défense au port. Ce monument, connu dans le pays sous le nom de Tour-d'Ordre (Turris ardens), s'écroula dans la mer en 1644 avec la falaise qui le supportait. Il reste

pour la ville de Boulogne. Claude Dormy qui avait alors succédé à son oncle sur le siége épiscopal créé en 1556, entra dans les vues de ce pieux gentilhomme, et s'entendit avec François de Caumartin, évêque d'Amiens, pour obtenir quelques religieuses

---

quelques vestiges des anciennes fortifications sur lesquelles Napoléon fit bâtir la baraque qu'il occupait durant la tenue du camp de Boulogne.

Saint Victoric et saint Fuscien élevèrent un oratoire dans cette ville, après le milieu du troisième siècle; mais la religion chrétienne n'y prit quelque consistance qu'un demi-siècle après, sous la protection de sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin. Un temple qui avait été consacré au dieu Mars dans la haute-ville, fut alors converti en église. Mais Julien l'Apostat lui fit rendre en 362 son ancienne destination. Ce fut sur ses ruines que saint Omer, évêque de Thérouanne et de Boulogne, érigea au VIIe siècle l'église de Saint-Martin. On voit par les vestiges qui en restent combien la ville était alors étendue du côté de l'Est. En effet, les documents historiques la représentent en 810 comme très-forte, munie de tours et ornée de beaux édifices.

Avant l'épiscopat de Saint-Omer, vers l'an 606, le roi Clotaire, 2e du nom, fonda l'église de Notre-Dame sur l'emplacement d'un ancien temple païen.

Ce fut peu d'années après (633), sous son successeur Dagobert, *qu'arriva au port de Boulogne*, dit Leroy, *un vaisseau sans matelots et sans rames que la mer, par un calme extraordinaire, semblait vouloir respecter..... On y aperçut une image de la Sainte-Vierge; faite de bois, en relief, d'une excellente sculpture.* Ce monument de la libéralité divine, déposé, dès ce moment, par le comte Wilbert dans la modeste chapelle élevée depuis peu d'années en l'honneur de la mère

du monastère de cette ville. Des lettres d'obédience furent délivrées, par suite, le 1er juillet 1624, aux mères de Saint-Augustin, de Saint-Josse et de la Trinité, qui prirent avec elles une sœur converse et une autre mère du couvent d'Abbeville. L'abbé

---

de Dieu, fit de cette église un sanctuaire où le Seigneur se plut à opérer des merveilles. La dévotion à Notre-Dame de Boulogne donna lieu à un pèlerinage qui devint fameux dans toute l'Europe.

Les Normands s'emparèrent de la ville en 882, la pillèrent, livrèrent aux flammes les églises et une grande partie des habitations. Ces barbares poussèrent la férocité jusqu'à faire rôtir de malheureux enfants en même temps qu'ils égorgeaient leurs mères. L'image de Notre-Dame fut soustraite à leurs profanations, mais son église ne sortit de ses ruines que vers 1104, par les soins de la comtesse Ide de Lorraine, mère de Godefroy de Bouillon (1). De concert avec le comte Eustaehe son fils, elle fonda presque en même temps l'abbaye de Saint-Wulmer pour des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. Jean de Commines, évêque de Thérouanne, confirma cette fondation par un diplôme de 1108. L'église de Saint-Wulmer avait été primitivement desservie par des chanoines réguliers dits *de Saint-Jean-l'Evangéliste*. Ils remplissaient les fonctions de chapelains dans le palais des comtes de Boulogne situé en face de leur église. Il existe encore, rue d'Aumont, un vaste magasin qui dépendait de l'abbaye de Saint-Wulmer. Victor le Bouthillier IIIe évêque de Boulogne, y plaça des oratoriens en 1629.

---

(1) Sainte-Ide mourut en 1123, à l'abbaye de Capelle, commune des Attaques, et fut inhumée au Wast dans l'église du Prieuré de Saint-Michel, qu'elle avait fondé. (Légende du propre d'Arras.)

Folicq, vicaire-général du diocèse, les reçut à Boulogne le 11 juillet, dans la maison qui leur était destinée. Le lendemain, il vint la bénir et célébrer la messe dans la chapelle où il laissa le Saint-Sacrement.

Le même comte Eustache, fidèle imitateur des libéralités de sa pieuse mère dota en 1140, l'église de Notre-Dame d'un chapitre de chanoines réguliers, aussi de l'ordre de Saint-Augustin.

En 1231, le comte Philippe de France dit Hurepel forma l'enceinte de la haute-ville telle qu'on la voit encore aujourd'hui. Il bâtit en même temps le château avec la chapelle gothique qui s'y fait remarquer. L'aspect de cette forteresse, qui s'appuie au rempart, est d'une antiquité qui pique l'attention des nombreux étrangers qui visitent Boulogne dans la saison des bains de mer.

Saint-Omer avait consacré dans la basse-ville une chapelle dite de *Menue-Gloire* ou de *Menu-Bourg*. On pense que c'est l'église actuelle de Saint-Nicolas, reconstruite en 1221 par les soins dn même comte Hurepel. Il n'en reste que le choeur et la tour qu'on démolit en partie en 1668. Ce fut alors qu'on établit la flèche qui la surmonte actuellement. Les nefs tombèrent de vétusté en 1775 et on les reconstruisit dans un style d'architecture tout différent.

L'hôpital est l'un des établissements les plus anciens de la basse-ville. Il dut sa création à la comtesse Mahaud, vers 1230; mais il acquit plus d'importance en 1693, époque où l'on y réunit divers hôpitaux et maladreries des environs. Il est desservi, depuis la révolution française, par des soeurs de l'ordre de Saint-Augustin.

Le couvent des Cordeliers dont la fondation remonte à 1443, était situé à l'extrémité nord de l'ancienne île Gessoriac.

Le monastère fut mis en clôture le 27 août suivant.

Dès le 30 septembre, on donna le voile à sept postulantes parmi lesquelles se trouvaient la fille du fondateur, mademoiselle Elisabeth du Wicquet, qui

---

La mer venait alors battre ses murs de clôture. Depuis sa suppression en 1792, on a élevé diverses maisons particulières sur le terrain qu'il occupait ; plus récemment, on y a ouvert une rue et bâti un théâtre.

Les Capucins s'établirent en 1618, sous l'épiscopat de Claude Dormy IIe évêque de Boulogne. Leur maison était située à l'extrémité sud de l'ancienne île Gessoriac, sur l'emplacement d'un fort bâti par les Anglais, après la prise de la ville en 1544, pour dominer la rivière de Liane. L'église de de ce couvent subsiste encore, on en a fait un entrepôt de sel.

Au-dessus des Cordeliers, rue Neuve-Chaussée, se trouvaient les Minimes, admis en 1642, par Jean Dolce IVe évêque de Boulogne. Diverses maisons ont été construites sur le lieu qu'ils occupaient.

Quand Charles-Quint eut ruiné Thérouanne en 1553 : le cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, autorisa une partie des chanoines de la cathédrale à se retirer à Boulogne. Ils le firent en 1556 par suite des ordres du roi Henri II. L'intention de ce prince était de former un chapitre par la réunion de l'abbaye de Notre-Dame, après la mort de Jean de Rebinghes qui occupait alors le siège abbatial. Les biens de l'église de Thérouanne, ayant été divisés entre les deux puissances de France et d'Espagne : Pie V confirma cette partition, approuva la translation du chapitre à Boulogne, et érigea cette ville en évêché par une bulle du 3 mars 1566. Mgr. Claude-André Dormy, sacré en 1567, ne put alors prendre possession de ce nouveau

prit le nom *de la Mère de Dieu*, et Mlle Françoise du Blaisel d'Olincthun qui reçut celui *des Anges*. Ces premières novices s'étaient disposées à prononcer leurs vœux après deux années d'épreuve : mais la mort de Mgr. Dormy qui arriva à Paris le 30 no-

---

siége, à cause des troubles que les calvinistes causaient à Boulogne et dans la contrée. Douze prélats occupèrent cet évêché, depuis ce moment, jusqu'à sa suppression en 1801. Le dernier, Mgr. Jean-René Asseline, vicaire-général de Paris, sacré le 3 janvier 1790, mourut en Angleterre le 16 avril 1813.

La haute-ville renferme, outre celui des Ursulines, le couvent des Annonciades fondé en 1637 sous l'épiscopat de Jean Dolce. Le lieu qu'elles occupent était primitivement l'hôpital de Sainte-Catherine, érigé par les comtes de Boulogne pour y recevoir les pèlerins. Les sœurs grises du tiers ordre de St.-François qui avaient administré jusqu'alors cet hôpital, embrassérent la règle de l'Annonciation, sur l'avis du prélat, et se placèrent sous la direction de la mère Catherine de la Trinité, qui était allé prendre l'habit de l'ordre au monastère de Popincourt. Leur maison fut convertie en prison pendant la révolution. L'église, qui sert de paroisse, sous le nom de St.-Joseph, a été bâtie en 1772.

La mère Bernardine de Celers de Sainte-Cécile, s'étant réunie à quelques consoeurs en 1810 pour former un pensionnat dans la basse-ville, obtint du gouvernement, en 1818, de rentrer dans une partie de l'ancien monastère.

Des Bénédictins anglais étaient venus se fixer dans la ville vers le milieu du XVIIe siècle, sous l'épiscopat de Mgr. François de Perrochel. On présume qu'ils y demeurèrent peu de temps; il est, du reste, certain que leur maison avait été abandonnée avant la fin du siècle dernier.

vembre 1626, y mit obstacle. La profession n'eut lieu que le 27 février suivant.

Victor le Bouthillier ayant pris possession du siége vacant le 13 août de l'année suivante, honora de sa protection la communauté naissante et en

---

Le même prélat avait fondé dans la basse-ville en 1668 le grand séminaire, pour en confier la direction aux prêtres de la congrégation de Saint-Lazare. Les bâtiments subsistent encore : on y a établi, sous le gouvernement de la restauration, la bibliothèque publique et le muséum; et, depuis 1830, le collége communal.

Les frères de la doctrine chrétienne, qui, avant la révolution, dirigeaient les écoles des haute et basse-ville, s'y rétablirent en 1808. M. Gros, avocat, obtint de Napoléon leur ancienne maison qui servait de magasin militaire. M. l'abbé Delattre, vicaire de Saint-Joseph, fit venir d'abord cinq frères, et procura à chacun un traitement annuel de 600 francs. Ils sont actuellement au nombre de quinze, tous rétribués par l'administration municipale.

Les sœurs de la doctrine chrétienne, dont l'institut fut créé en 1786 par Antoine-Sylvestre Receveur, prêtre du diocèse de Besançon, vinrent s'établir à Boulogne en 1816, avec l'autorisation de Mgr. l'évêque d'Arras et sur la demande de M. l'abbé Delattre. On y compte actuellement soixante-quinze sœurs qui tiennent diverses classes où l'on reçoit environ mille enfants pauvres; elles ont, de plus, un atelier de travail pour quarante filles. Les deux sœurs qui dirigent cet ouvroir sont rétribuées par le bureau de bienfaisance. L'établissement a aussi une classe interne pour trente-cinq élèves pensionnaires.

La haute-ville possède une maison de sœurs du bon secours qui soignent les malades à domicile. Cette institution fut formée en 1824 par Mgr. de Quelen, archevêque de Paris. Les

confia la direction à l'abbé de Sence, chanoine de sa cathédrale et grand pénitencier du diocèse. Le monastère, dut au zêle et à la charité de cet ecclésiastique, ses premiers éléments de prospérité. De leur côté, les Ursulines venues d'Amiens et d'Abbeville, mettaient tout en œuvre pour inspirer aux jeunes professes le plus profond respect pour leur vocation, et le plus généreux dévouement à travailler au salut des ames.

Quand elles furent affermies dans les vertus religieuses, et devenues capables d'exercer les charges du monastère, on procéda aux élections et la mère Elisabeth du Wicquet fut choisie pour supérieure. Peu de temps après, les mères fondatrices retournèrent dans leurs communautés respectives, emportant le respect, la reconnaissance et l'amour de celles qu'elles avaient initiées à la vie monastique avec tant de charité et de sollicitude.

La mère du Wicquet comprit toute la difficulté de sa position; mais son jugement, et ses hautes qualités lui firent surmonter les embarras indispensables

---

sœurs du bon secours furent appelées à Boulogne en 1830.

Une maison nombreuse de Visitandines, dirigée par Mme Muller, vint de Paris en septembre 1841 se fixer à Makestrat, banlieue de la haute-ville. (1)

---

(1) Cette note est extraite de Malbrancq, du Gallia christiana, de l'histoire de Notre-Dame de Boulogne, par le Roy, de Bertrand, d'une excellente notice manuscrite, par M. l'abbé Barbe, et du Mémorial historique du Pas-de-Calais, par M. Harbaville.

que cause toujours le premier établissement d'une communauté. On la réélut plusieurs fois et elle mourut en charge l'an 1663. Le journal des célèbres religieuses de l'ordre résume ainsi les principales vertus de cette première supérieure. « Elle puisait dans la fréquente communion cette » charité tendre avec laquelle elle s'appliquait à » l'exercice de l'institut.... Elle obéissait avec tant » de simplicité que l'on n'a jamais trouvé d'oppo- » sition à tout ce qu'on a pu souhaiter d'elle, pour » si difficile qu'il fut.... Sa ferveur surpassait ses » forces, dans sa dernière maladie, on avait peine » à l'empêcher de se trouver aux observances avec » la communauté. La dévotion qu'elle avait à la » Sainte-Vierge est marquée par les soins qu'elle » prit d'ériger dans la chapelle du monastère la » confrérie du saint esclavage.... Elle composa de » belles prières pour ce dessein, dans lesquelles » sont renfermés les sentiments d'amour qu'elle » avait pour la mère de Dieu. »

Il régnait, à cette époque, une grande ferveur dans le monastère de Boulogne; le journal qui vient d'être cité dit de la sœur Barbe-Marie Hache de Sainte-Placide; « que ses entretiens n'étaient que » de Dieu : que son heureux caractère, remar- » quable surtout par la cordialité et l'affection, » leur donnait un grand poids sur ceux qui y pre- » naient part. »

La mère Marguerite Rault de Saint-Pierre, morte en 1668, s'était rendue remarquable par son obéissance, sa pureté, sa pauvreté et son zèle pour la

conversion des ames. On admirait sa douceur et sa modestie.

Tout concourait alors à soutenir la ferveur des Ursulines; le pape Clément x leur envoya le corps de saint Victor, martyr, avec la chasse qui le renfermait.

La duchesse d'Aumont, née de la Mothe Houdancourt, gouvernante des ville et château de Boulogne en 1676, ayant obtenu du prince de Monaco des reliques des SS. Martyrs Félix, Gratus, Vincent et Juconde, les donna à la communauté qui en fit constater l'authenticité en 1677 par les vicaires-généraux du siége vacant. (1)

Plusieurs autres reliques furent reconnues authentiques l'année suivante par Mgr. l'Avocat-Billard; entre autres celles de saint Magne martyr, données à la duchesse d'Aumont par Mme la duchesse de Nevers. On les transporta solennellement de la cathédrale dans l'Eglise du couvent. Le prélat avait réuni, pour cette translation, son chapitre et tout le clergé de la ville. La cérémonie fut terminée par une messe pontificale.

La duchesse d'Aumont procura de plus, en 1685, sous l'épiscopat de Claude le Tonnellier de Breteuil, d'autres reliques dont l'authenticité fut constatée par cet évêque. La communauté accueillit ces présents,

---

(1) François de Perrochel avait pris possession de l'évêché de Boulogne en 1643 et donna sa démission en 1675. Il mourut en 1682 dans la maison qui devint depuis le séminaire.

comme un gage de la protection divine. Une messe solennelle des saintes reliques fut depuis célébrée chaque année le dimanche dans l'octave de l'Ascension. (1)

La mère Marie Guerson de Saint-Charles avait succédé à M[me] du Wicquet dans la charge de supérieure. Ce fut elle qui procura à l'établissement des lieux réguliers et la construction d'un chœur pour la célébration de l'office divin. M[me] la duchesse d'Aumont l'aida dans cette entreprise, et les religieuses y mirent tant de zèle, qu'elles préparaient elles-mêmes les matériaux en l'absence des ouvriers. Ces bonnes gens s'écriaient le lendemain, en se remettant au travail, que les anges étaient venus les servir. Divers sujets pieux représentés sur la voûte de cet oratoire, avaient été peints par les Ursulines.

La mère de Saint-Charles voulut laisser un monument qui rappelât sa piété envers la sainte Eucharistie. C'était une chapelle établie au-delà du maître autel de l'église destinée aux séculiers, et dont le tabernacle était disposé de manière, qu'aux jours d'exposition, le Saint-Sacrement pouvait être vu de l'intérieur de cette chapelle, et adoré ainsi de plus près par la communauté.

---

(1) Presque toutes ces reliques sont conservées. Seulement, on les retira des chasses, pendant la révolution, et les ossements se trouvèrent ainsi mêlés. Mais à l'aide des authentiques qui furent heureusement conservés, on obtint l'autorisation de les exposer, depuis la restauration du monastère, à la vénération publique. (Annales du monastère de Boulogne.)

Mme la duchesse d'Aumont donna vers le même temps plusieurs statuettes d'argent massif pour la décoration du maître-autel, et des chasses où furent renfermées les reliques des saints. Cette insigne bienfaitrice faisait chaque année une retraite de dix jours dans le monastère, durant laquelle elle gardait, sous le costume religieux, toutes les observances régulières. Ce fut elle qui obtint de l'autorité épiscopale la permission d'adopter le chant grégorien pour la célébration de l'office divin. Elle ne se lassait pas de cumuler en faveur des Ursulines ses pieuses largesses. Les Annales du monastère font mention d'une croix d'argent dont le pied renferme une relique de la vraie croix : d'une représentation du Saint-Suaire de Besançon sur un damas de lin blanc : d'une chasse enrichie de reliefs en argent, renfermant une statue de la sainte Vierge en bronze doré. Cette chasse représente un petit temple à colonnes d'argent, surmonté d'un Christ adoré par deux anges. Monseigneur de la Tour-d'Auvergne-Lauraguais, évêque d'Arras, reconnut l'authenticité de ces reliques en cours de visite diocésaine, à Boulogne, le 12 juin 1826.

La princesse Marie-Joseph d'Est, fille du duc de Modène, et seconde femme de Jacques II, roi d'Angleterre, étant descendue en décembre 1689 à l'hôtel d'Aumont. La gouvernante lui offrit un déjeûner au parloir des Ursulines., afin de procurer à la communauté l'honneur de lui être présentée. On sait que Jacques II venait d'être détrôné à cause de l'attachement qu'il avait montré pour la religion catholique; et que, son neveu, Guillaume de Nassau,

ayant pris les rênes du gouvernement, le roi légitime s'était vu contraint de chercher un asile en France.

La mère de Saint-Charles avait été réélue supérieure à l'époque de sa mort (8 février 1693). Sous son administration, c'est-à-dire, en 1680 et 1690, deux jeunes personnes, élevées l'une à Marquise, l'autre à Guînes, dans la religion protestante, firent abjuration dans l'église du monastère. (1)

On avait bâti dans l'intérieur du couvent une chapelle á la sainte enfance de Jésus. La communauté s'y rendait pour prier, principalement dans le temps de l'Avent, et depuis Noël jusqu'à la Présentation. Le noviciat y récitait, le vingt-cinquième jour de chaque mois, l'office de la sainte enfance, composé pour honorer les mystères des douze premières années de la vie du Sauveur. Cette chapelle n'étant séparée de l'église que par une balustrade; on la décorait le jeudi-saint pour en faire un sépulcre, et y déposer le Saint-Sacrement.

En 1701 et 1702, trois jeunes calvinistes, dont l'une était née dans la basse-ville de Boulogne, abjurèrent leurs erreurs dans l'église du monastère.

En 1703, les Ursulines du faubourg Saint-Jacques

---

(1) Le calvinisme s'était propagé, particulièrement à Guînes. On y avait érigé un temple qui ne fut abandonné qu'après la révocation de l'édit de Nantes. L'une des rues de cette petite ville du Calaisis, aujourd'hui entièrement catholique, a conservé le nom de *rue du Temple*.

ayant reçu de celles de Boulogne, une partie des reliques de saint Prosper et de sainte Candide, envoyèrent à leurs consœurs des ossements dont l'un fut authentiquement reconnu pour être la clavicule qui avait appartenu au corps de saint Libérat, et l'autre, pour l'os de l'avant-bras de sainte Colombe.

L'un des vicaires-généraux du diocèse ayant donné au monastère un fragment de la statue miraculeuse de Notre-Dame de Boulogne. On en fit faire une petite nacelle au milieu de laquelle est la statue de la sainte Vierge tenant dans ses bras l'enfant Jésus. Deux anges sont placés à l'une et à l'autre extrémité de la nacelle. Ces sculptures appartiennent au même morceau de bois, haut de deux pouces, et large de deux et demie. Cette relique, d'autant plus précieuse que la statue même de Notre-Dame de Boulogne n'a pu survivre à la révolution, est déposée dans une chasse de bois de noyer. Les Annales anciennes du monastère brûlées par ordre du gouvernement de la république, mentionnaient plusieurs miracles obtenus par l'intercession de la sainte Vierge au sujet de cette relique.

La peste qui affligeait Marseille en 1721, ayant été communiquée à Calais par l'entrée d'un navire. Une lettre reçue de cette dernière ville par l'une des religieuses suffit pour inoculer la maladie. On relégua la victime dans le quartier le plus reculé du couvent. Une converse désignée par la voie du sort lui donna des soins que la charité peut seule inspirer, et quand elle eut succombé, cette sœur voulut l'ensevelir et creussr la fosse où elle devait recevoir la sépulture. Dieu permit qu'elle n'éprouvât

aucun symptôme de contagion, et on la réunit quelques jours après à ses consœurs.

A la même époque, la communauté qui avait confié à l'état ses économies se trouva ruinée par suite de la mise à exécution du déplorable système de Law.

Vers le même temps, le jansénisme avait pénétré à Boulogne dans plusieurs maisons religieuses. L'évêque du Diocèse, Pierre de Langle, s'était déclaré appelant au futur concile. Quoique la supérieure des Ursulines eut fermé toutes les avenues du monastère; elle crut remarquer que deux de ses religieuses penchaient vers la nouveauté. Justement alarmée, elle arrêta les progrès de l'erreur par des mesures pleines de sagesse, et la foi fut conservée dans toute sa pureté. Les maisons religieuses étaient l'objet spécial du déplorable zèle des ecclésiastiques qui avaient été séduits par la doctrine de Jansénius.

La communauté avait alors pour directeur l'abbé Travaillon, né à Boulogne en 1690. C'était un orphelin que les religieuses firent élever, et qu'elles placèrent au séminaire. Devenu prêtre, il rendit service à l'établissement jusqu'à sa mort qui arriva le 6 avril 1760. Il abandonna au monastère tout ce qu'il possédait. Sa maison fut démolie pour établir des classes d'externes.

Mgr. de Partz du Pressy, évêque de Boulogne, lui donna pour successeur l'abbé Voulonne, chanoine de la cathédrale; mais cette fonction étant devenue incompatible avec ses autres travaux, M. Tribou, chanoine et trésorier de la même église, le remplaça

six ans après. Ce pieux et savant ecclésiastique n'abandonna les Ursulines qu'au moment où il partit pour l'exil. (1)

Après que Thayer ministre puritain de Boston, eut été converti au catholicisme, touché qu'il fut des miracles éclatants opérés au tombeau de Benoit Labre, il passa à Boulogne, lorsque déjà il avait été ordonné prêtre. Thayer voulait aller prêcher la verité dans les contrées où il avait enseigné l'erreur. Pendant le séjour qu'il fit en cette ville, il célébra plusieurs fois la messe dans l'église des Ursulines. Deux jeunes religieuses consentirent, selon la demande du zélé missionnaire, à s'offrir à Dieu comme victimes de pénitence pour la conversion des peuples du nouveau monde, elles moururent toutes deux peu d'années après.

La bonne tenue du pensionnat avait contribué à rendre la maison prospère jusqu'à l'époque de la révolution. Sa réputation s'était étendue jusqu'en Angleterre, en Ecosse et en Irlande. Les jeunes personnes qu'on envoyait d'outremer, étant la plupart protestantes, devenaient l'objet d'un zèle plus ardent encore de la part des religieuses. Plusieurs furent converties à la foi catholique; quelques-unes se vouèrent à l'état religieux.

---

(1) Pierre Tribou fut nommé curé de Calais après le Concordat et y mourut le 12 janvier 1803. C'était un homme simple et droit, d'une grande piété et d'un zèle actif pour le salut des ames. Il eut pour successeur son cousin M. Etienne Tribou, ancien chanoine et Théologal de Boulogne. Leur mémoire est en bénédiction dans la ville de Calais.

Les classes d'externes étaient ouvertes à un grand nombre d'enfants de toutes conditions qui recevaient gratuitement l'instruction.

L'abbé de Montgasin, vicaire-général du Diocèse, avait été supérieur de la communauté depuis plusieurs années, lorsqu'en 1789 il fut appelé aux états généraux. M. Voulonne fut nommé pour le remplacer. De concert avec le directeur M. Tribou, il instruisait les religieuses des événements politiques de cette malheureuse époque, s'empressait de les calmer dans les moments d'effervescence ou de trouble, et leur traçait la ligne de conduite qu'elles devraient suivre pour demeurer fidèles à leurs saints engagements. Cette sollicitude porta ses fruits ; car, aucune ne consentit à prêter le serment à la constitution civile du clergé.

Les officiers municipaux s'étant fait ouvrir les portes pour présider à une élection de supérieure, prétendirent, au nom de l'égalité, que les novices et les converses y prissent part comme les vocales. Mais ils se virent contraints de renoncer à ce projet par suite de l'opposition que firent paraître ces religieuses. Le chapitre procéda seul à ce simulacre d'élection et les suffrages tombèrent unanimement sur la supérieure alors en charge. C'était la mère Thérèse de Guiselin de Fromessent dite de Saint François de Sales. On trouva dans l'urne électorale un billet blanc qui fut attribué à cette supérieure. Dans toute autre circonstance, ce fait eût été une cause de nullité. Ces magistrats en prirent occasion, au contraire, de louer la modestie de la mère de Saint François de Sales, et lui dirent, en pré-

sence du chapitre, que personne ne méritait mieux qu'elle de gouverner le monastère.

Peu de temps après, le mobilier fut inventorié, et le gouvernement confisqua à son profit les rentes et biens fonds. On ne laissa aux religeiuses que les objets les plus essentiels et d'un usage quotidien : le reste fut renfermé sous le scellé.

Malgré la surveillance des agents de l'autorité administrative, la mère de Saint-Maxime, chargée alors de la direction des novices et du soin de la sacristie, parvint à soustraire divers ornements et des vases sacrés.

Les évènements de la révolution firent une telle impression sur les anciennes religieuses que trois d'entre elles moururent en 1790.

Lorsqu'on eut interdit aux chanoines l'entrée de la cathédrale, ils vinrent célébrer l'office divin dans la chapelle des Ursulines. Leur piété était un encouragement pour la communauté dans ces temps de persécution. Avant de s'exiler, ils offrirent les maisons canoniales pour lui servir d'asile. Dans ces déplorables conjonctures, les religieuses importunaient le ciel par de continuelles prières, des jeûnes et des mortifications. Le supérieur ecclésiastique les autorisa à émettre le vœu de chômer désormais le jour de la fête de la Visitation de la sainte Vierge et de revêtir quelques enfants pauvres, si elles obtenaient de Dieu d'éviter la persécution et de ne point quitter la ville.

Quand on vint leur intimer l'ordre de sortir du monastère, elles dirent aux agents du gouverne-

ment que mieux vaudrait pour elles qu'on élevât un échafaud dans l'intérieur du cloître pour les y faire mourir. Incapables d'apprécier un tel dévouement, ces républicains crièrent au fanatisme. Deux religieuses frappées d'aliénation mentale ne voulant point sortir, ils s'irritèrent et se disposaient à maltraiter ces pauvres filles, si la supérieure et la communauté entière n'eussent calmé cet accès de fureur.

Il fallut donc se séparer et abandonner cette demeure de paix, où l'on avait coulé des jours si heureux à l'ombre du sanctuaire. C'était le 30 septembre 1792. Le monastère renfermait quarante-deux professes : les novices l'avaient quitté peu de temps auparavant. On trouva un refuge dans les maisons que le chapitre de la cathédrale venait d'abandonner. Plusieurs dames de la ville s'empressèrent de procurer les secours que réclamait une semblable situation. Après quelques mois de séjour dans ces asiles, on voulut que les religieuses s'éloignassent à quelques lieues de la frontière. Plusieurs se retirèrent alors dans leurs familles.

La force armée vint pendant la nuit du 29 septembre 1793 les contraindre, au nombre de vingt, de se rendre aussitôt dans la cathédrale. Elles y trouvèrent un grand nombre de personnes qui avaient été arrêtées pendant la même nuit par ordre d'André Dumont. (*) Quand ce représentant du

(1) Ce proconsul révolutionnaire ayant appris que l'image miraculeuse de Notre-Dame de Boulogne avait été épargnée

peuple, assis dans la chaire de vérité, eut parlé comme un furibond pendant plus d'une heure, il informa les prisonniers que la nation allait mettre à leur disposition des charrettes pour le voyage qu'ils devaient faire.

On sortit de la cathédrale au milieu des vociférations de la populace, et l'on se dirigea vers Abbeville. Outre les Ursulines, neuf religieuses de la maison des Annonciades, et un grand nombre de personnes de tout âge et de toute condition, faisaient partie de ce convoi. Il s'arrêta à quatre lieues de Boulogne, sur la place publique du bourg de Samer. Les chevaux furent dételés; mais on laissa pendant deux heures les prisonniers sur les charrettes. Une pluie battante et glaciale ajoutait aux douleurs de la faim qui se faisait vivement sentir.

---

dans la destruction qu'on avait faite, sur la place publique, d'une quantité d'autres statues, de reliques et d'objets d'art plus ou moins précieux; ordonna qu'elle fût brûlée en sa présence, ce qu'on exécuta sur le champ. On l'avait transportée dans la chambre du Directoire du district, et elle y demeura assez long-temps dans le chambranle d'une cheminée. Elle était dépouillée de ses ornements, et il fut dès lors facile de constater son antiquité. Le bois qui avait servi à la former était dans un tel état de vétusté qu'il était devenu impossible d'en reconnaître la nature. Le bruit s'était d'abord répandu que cette relique, si chère aux Boulonnais, avait été soustraite aux flammes : mais la vraisemblance de cette supposition a considérablement diminué aujourd'hui, puisqu'après un demi-siècle, l'on n'a pu encore la retrouver. (Notice manuscrite de M. l'abbé Barbe.)

La plupart saisis chez eux pendant la nuit n'étaient qu'à demi-vêtus.

La durée de cette station occasionna la formation d'un flot de peuple, qui, après avoir vomi injures et blasphêmes, se porta à des excès si révoltants qu'une rixe s'engagea entre lui et les soldats qui servaient d'escorte. Plusieurs suspects de ce canton qu'on adjoignit à ceux de Boulogne avaient été la cause innocente de cette émeute. On ne sortit de Samer qu'avec une peine extrême.

Il était fort tard quand on arriva à Montreuil. Les prisonniers passèrent la nuit sur les dalles humides de l'antique église de Saint-Sauve. Deux Ursulines de Boulogne retirées dans cette ville, auprès de leurs parents, vinrent consoler leurs consœurs et leur procurer quelques secours. Le convoi s'accrut le lendemain de plusieurs autres charrettes chargées de suspects. Il fallut en quittant cette ville, essuyer encore les insultes du peuple, si malheureusement égaré en 1793.

Les religieuses Ursulines et Annonciades furent écrouées à Abbeville dans une même chambre du monastère de Saint-Claude. Elles eurent, pour se reposer, de la paille; mais en si petite quantité, qu'elle suffisait à peine à celles qui étaient malades ou infirmes. On les nourrissait de pain de munition et de quelques pommes-de-terre cuites à l'eau. Les habitants d'Abbeville, prenant pitié d'une telle détresse, procurèrent des lits, du linge et quelques comestibles pour les malades. Le sort des autres s'améliora aussi peu-à-peu.

Le geolier, qui était un prêtre apostat, avait pris des mesures pour empêcher qu'aucun ecclésiastique ne pénétrât dans le local occupé par les religieuses. Mais on fit si bien qu'il introduisit lui-même un religieux du nom de père Bertulphe, qu'il prit pour un villageois dont le but était d'offrir diverses denrées aux détenus.

Ce père s'était mis au service d'un fermier des environs, et venait dans la prison pour y porter les consolations de son ministère. Vêtu de toile grise et chargé d'une besace, il portait des marchandises qui pouvaient convenir aux prisonniers.

La Mère de Saint-Maxime fut la première qui le rencontra sur un escalier. Les traits de cet homme furent pour elle un pressentiment qu'il cachait, sous des dehors rustiques, un caractère sacré. Elle pressentit que ce pauvre portant besace, pourrait bien être un ange consolateur. Elle ne se trompait pas; le père Bertulphe, trouva moyen de se faire connaître et de procurer, ce jour là même, des secours spirituels aux religieuses. Plus heureuses encore dans une autre visite, non-seulement elles furent confessées, mais elles eurent le bonheur inexprimable de recevoir la sainte communion.

André Dumont visitait la prison de temps à autre. Les sœurs ayant un jour hasardé de lui demander si leur captivité serait encore longue : « Vous êtes » bien mieux ici qu'à Boulogne; leur dit-il; il fait » meilleur dans mes mains que dans celles de » Lebon. »

Tandis que Mme de Fromessent, supérieure de

Boulogne, demeurait ainsi captive avec vingt de ses filles ; son assistante, Louise-Victoire Roussel dite de Saint-Basile, née à Pernes, souffrait à Arras de cruelles persécutions. Les mères de Sainte-Madeleine et de Saint-Jean-Chrisostôme, nées Leporcq, étaient aussi fort maltraitées dans les prisons de Montreuil leur ville natale. La brutalité du gardien était telle, que l'une d'elles crut devoir le menacer de porter contre lui une dénonciation au représentant du peuple dans le Pas-de-Calais, ajoutant que, comme parente de la femme de Lebon, elle saurait s'en faire écouter. Ce sbire alors s'adoucit, sous le rapport des mauvais traitements; mais on n'obtenait de lui qu'à prix d'or l'introduction des nourritures et autres choses d'un usage indispensable. Traduit peu de mois après au tribunal d'Arras, il dut la conservation de sa vie à la déposition de la mère de Saint-Jean-Chrisostôme qu'on avait appelée comme témoin dans sa cause.

Une sœur converse dite de la Sainte-Famille était restée à Boulogne pour soigner la sœur Varennes de la Corie dite de Saint-Alexis, dangereusement malade au moment où André Dumont fit incarcérer ses consœurs. Cette sœur ayant succombé peu de jours après (7 octobre 1793), la sœur de la Sainte-Famille passa en Belgique où elle erra de ville en ville, et souffrit beaucoup. Elle ne quitta Anvers qu'en 1814 pour retourner à Boulogne et se réunir à la communauté.

La mère de Saint-Ambroise née Kelner, mourut en 1794, à Dunkerque où elle s'était retirée.

La mère Podevin de Saint-Michel passa en Al-

lemagne et mourut à Gemmunda le 5 mai 1796.

L'ancien couvent des Ursulines était situé dans la haute-ville de Boulogne, près du château, entre les rues de Lille, de Saint-Martin et de l'Oratoire. On le démolit entièrement après la sortie de la communauté. Une rue fut pratiquée de l'est à l'ouest dans le terrain qu'il occupait. Cette rue sert de prolongement à celle de l'Oratoire.

Revenues d'arrestation, les religieuses se virent forcées de se séparer. Dépourvues comme elles l'étaient de tous moyens humains, il leur fut impossible de se procurer une maison assez vaste pour les recevoir toutes. La supérieure ne put garder près d'elle que deux religieuses; c'étaient les mères Bouchel de Sainte-Dorothée et Gefferys de Sainte-Agnès, anglaise de naissance. Plusieurs se fixèrent à la campagne, la mère de Saint-Basile, assistante, trouva un refuge dans le château d'Honvault, peu éloigné de Boulogne. Elle y cacha plusieurs prêtres fidèles, notamment le respectable M. Blin, depuis curé de Wimille. Cette mère qui avait été fort maltraitée dans les prisons d'Arras, mourut d'hydropisie en avril 1797, on l'inhuma dans le cimetière de Wimille.

D'autres sœurs se rendirent utiles aux familles en y donnant des éducations particulières; leurs soins s'étendaient aux autres enfants des paroisses où elles avaient été reçues. Les converses se firent femmes de journée ou domestiques.

La mère de Saint-Maxime, aidée de quelques consœurs, parvint à ouvrir des classes à Boulogne. Un bon nombre d'enfants furent ainsi instruits et

catéchisés. Il fut même possible d'en faire communier plusieurs, quoique les prêtres n'osassent encore se montrer à cette époque. Mais peu de temps après, M. Parent, ancien curé de la cathédrale, étant parvenu à se fixer chez les religieuses, il y exerça le ministère pastoral, jusqu'à l'ouverture des églises en 1802. Depuis, la mère de Saint-Maxime alla s'établir dans le château de Questrecques, à trois lieues de Boulogne vers Samer, où elle forma un pensionnat.

Dès son retour de l'exil, l'abbé Voulonne, ancien supérieur de la communauté, s'occupa de la réunion des Ursulines. Il n'avait pas perdu l'espoir de les rétablir dans la ville de Marie et sous les auspices de cette reine du ciel. Ce projet était l'objet le plus ordinaire de ses prières, et la matière presque continuelle de ses entretiens. Depuis long-temps il avait eu occasion d'apprécier les talents et les vertus de la mère de Saint-Maxime. Ce fut donc sur elle qu'il fonda ses espérances. Le décret impérial du 4 novembre 1806, qui autorise provisoirement l'association des dames Ursulines fut pour lui un puissant sujet d'encouragement.

Mme de Guiselin de Fromessent, ancienne supérieure, étant morte à Boulogne le 5 janvier 1808, les mères de Sainte-Dorothée et de Saint-Jean-Chrisostôme qui étaient restées près d'elle, se réunirent à la mère de Saint-Maxime. M. Voulonne crut dès lors, qu'il pouvait s'occuper sérieusement du rétablissement de la communauté. Mais la mère de Saint-Maxime pensa qu'il y avait de la témérité dans cette entreprise et qu'il lui était impossible

de l'aider à exécuter un si haut projet. Les religieuses qui s'étaient réunies à cette mère partagèrent cette opinion. M. Voulonne ne perdit pas courage, il insista; et l'on finit par se persuader que ce vénérable ecclésiastique, était appelé par la Providence à rétablir l'ancien monastère. Ces négociations avaient duré jusqu'en 1810. Dès le mois d'avril de cette année, M. Voulonne devenu curé de Saint-Joseph et vicaire-général de Mgr. l'évêque d'Arras, intéressa ce prélat à la formation de l'établissement. En même temps, il écrivit aux autorités civiles du département pour réclamer leurs avis favorables.

Il n'existait plus alors que dix religieuses de chœur et huit converses. Six d'entre elles qui résidaient à Boulogne furent vivement pressées de concourir à la formation de la nouvelle communauté; mais deux seulement consentirent à la réunion. La mère de Saint-Maxime écrivit en même temps à celles de ses anciennes sœurs qui s'étaient retirées dans leurs familles ou à la campagne. Il n'y eut que la mère Sainte-Julie, née Bernet, qui exprima l'intention de revenir à Boulogne; mais elle tomba malade et mourut avec le regret de n'avoir pu exécuter cette résolution.

Le pensionnat ouvert dans le château de Questrecques avait prospéré. Les enfants pauvres de ce village ayant été élevés dans les plus purs principes de la foi, un heureux changement s'était fait remarquer dans la paroisse en faveur de la religion. Les Ursulines y répandaient en même temps beaucoup d'aumônes. L'exercice continuel de tant de bonnes œuvres leur valut, sans doute, une protec-

tion particulière de la Providence pour la fondation du nouveau monastère.

Elle eut lieu le 1er avril 1810, après qu'on eut obtenu de Mgr. l'évêque d'Arras et de M. Lachaise, préfet du Pas-de-Calais, les autorisations nécessaires. M. Voulonne loua une maison rue du Fiel-de-Bœuf, appartenant à Mlle Latteux, et gratifia les Ursulines des trois premières années de loyer. On y amena de Questrecques quelques pensionnaires. L'abbé Voulonne fut nommé par Mgr. d'Arras, supérieur délégué de la communauté.

Dès le mois suivant, il fallut prendre en location une maison contiguë pour l'agrandissement des classes et du pensionnat.

La ville de Calais procura à la communauté trois postulantes dans le cours de cette première année.

Des réglements particuliers relatifs à la situation provisoire du monastère furent rédigés par le supérieur délégué. Chaque semaine, il visitait les classes pour excîter l'émulation parmi les élèves. Il distribuait avec un tel discernement l'éloge et le blâme que toutes étaient satisfaites.

L'année n'était pas écoulée que déjà la communauté se trouvait composée de douze membres. Les anciennes sœurs de Saint-François-de-Paul et de Saint-Benoit, restées jusques là dans le monde, vinrent ajouter à ce nombre et édifier leurs consœurs par l'exemple entraînant de leurs vertus véritablement monastiques. Malgré leur âge avancé, elles travaillaient continuellement, et se prêtaient à rendre tous les services qui dépendaient d'elles.

En 1811, on se trouva à même d'acquérir la maison tenant à celle de Mlle Latteux : mais ces éléments de prospérité furent accompagnés d'une perte bien douloureuse pour les Ursulines. Leur vénérable supérieur, M. le grand-vicaire Voulonne, mourut le 15 juillet 1811, après une très-courte maladie, à l'âge de 74 ans. (1) Animé de la plus tendre piété envers Notre-Dame de Boulogne, et convaincu de la puissante protection dont elle avait honoré cette ville depuis tant de siècles, il rétablit son culte dans la paroisse de Saint-Joseph. Le bien qu'il a fait aux Ursulines demeurera éternellement gravé dans leur mémoire.

Une salle avait été disposée dans le petit monastère pour servir d'oratoire : on y récitait en commun l'office divin ; mais il fallait se rendre à l'église paroissiale pour entendre la messe. Les élèves la fréquentaient, en outre, pour les catéchismes. Dans cet état de choses, on n'avait osé, jusqu'alors reprendre l'habit religieux.

M. l'abbé Mathon, ancien secrétaire de Mgr. de Pressy, avait été nommé curé de Saint-Joseph et vicaire-général après la mort de M. Voulonne. Il saisit l'occasion d'une visite diocésaine pour présenter à Mgr. l'évêque d'Arras la communauté des Ursulines. Le prélat félicita la mère de Saint-Maxime d'avoir, en si peu de temps, réuni tant de

(1) L'abbé Voulonne honoré successivement de la confiance de Mgrs. de Pressy, Asseline et de la Tour-d'Auvergne, évêques de Boulogne et d'Arras, était né à Alicante (Espagne.)

professes et de novices. La supérieure ayant alors demandé la faculté d'ériger une chapelle et de reprendre l'habit religieux. « Je vous y autorise » bien volontiers, leur répondit-il, et je m'estime » heureux de pouvoir vous obliger. J'accorde, de » plus, aux postulantes la faculté de recevoir le » voile blanc, et d'être admises à la profession six » mois après. » M. Parent, ancien curé de la haute-ville, déjà confesseur des religieuses et des pensionnaires, fut nommé aumônier de la maison; et Mme de Saint-Maxime fut maintenue dans la charge de supérieure.

Dans l'excès de la joie qu'elles éprouvèrent, ces saintes filles manquaient d'expressions pour témoigner au prélat leur reconnaissance; toutes étaient baignées de larmes au moment où il leur donna, avant de les quitter, sa bénédiction.

Il fallait tout créer pour ce nouvel état de choses. Dès le lendemain, on s'occupa de la décoration d'une chapelle qui fut bénite le 20 octobre 1812. C'était la veille de la fête de sainte Ursule. On saisit l'occasion de cette solennité pour reprendre l'habit religieux. Le 24 novembre suivant, M. Mathon donna le voile blanc aux trois premières postulantes et elles firent profession le 15 juin 1813.

Désireuse d'assurer l'exécution des règles et des constitutions monastiques, la mère de Saint-Maxime voulut qu'on procédât aux élections : elles eurent lieu le 29 septembre de cette année. La vénérable restauratrice fut nommée supérieure : on lui donna pour assistante la mère de Sainte-Dorothée et on élut dépositaire la mère de Sainte-Madeleine.

Après la déchéance du gouvernement impérial, le roi Louis XVIII, ayant débarqué à Calais le 24 avril 1814, fut reçu à Boulogne le 25 par les autorités civiles, militaires et ecclésiastiques du département. Sa Majesté était accompagnée de Madame, duchesse d'Angoulême. Mgr. l'évêque d'Arras, à la tête du clergé de la ville et des lieux environnants, devança le roi sur la route de Calais, et le conduisit à l'église de Saint-Joseph. Après qu'on y eut chanté le psaume *exaudiat*, des musiciens exécutèrent en grande symphonie le *vivat in æternum*. Durant ces prières, le roi qui souffrait de la goutte s'assit, Madame demeura à genoux, et les princes, qui étaient venus le joindre, demeurèrent debout. La duchesse d'Angoulême fondait en larmes, Louis XVIII et sa suite étaient profondément émus. Quand Mgr. l'évêque eut donné la bénédiction pontificale, il dit au roi en lui montrant la chapelle de Notre-Dame de Boulogne. « Sire, c'est à cette vierge miraculeuse que les rois vos prédécesseurs venaient faire hommage de leur couronne à leur avènement au trône. » Le roi s'étant recueilli un instant, fit sa prière à la reine du ciel. Pour perpétuer le souvenir de cet évènement, on fit placer l'inscription suivante au-dessus de la place que le roi avait occupée pendant la cérémonie :

Louis XVIII a fait ici sa prière à Dieu et l'hommage de sa couronne à Notre-Dame de Boulogne.

Après cette cérémonie, le roi remonta en voiture et fut traîné, jusqu'à l'hôtel qu'il devait occuper,

par des jeunes-gens des plus honorables familles de la ville. (1)

Les Ursulines partagèrent dans cette circonstance la joie publique, et firent monter jusqu'au ciel l'encens de leurs prières, pour le bonheur de la France et pour la prospérité du règne de sa Majesté.

Elles perdirent, le 28 juin 1815, la mère de Saint-Pierre, ancienne professe recommandable par ses vertus. Sa dernière maladie donna occasion d'admirer sa patience et son désir de souffrir à l'exemple du Sauveur. Devenue couverte de plaies ; on la vit supporter avec une résignation comparable à celle des martyrs, les douleurs les plus aiguës. Cette cruelle situation lui rappelait cette pensée du roi prophête. Pour moi, mon Dieu, je me reposerai et je dormirai dans la paix que je trouve en vous. (2)

Le nombre des religieuses et celui des élèves pensionnaires continuait de croître; mais malheureusement on manquait de place pour les recevoir.

L'année 1817 fut marquée par la perte immense que fit la communauté de la mère de Sainte-Madeleine, née à Montreuil, et dont il a été fait plusieurs fois mention dans cette notice. Elle exerçait, depuis 1810, la charge de dépositaire et de cellérière. Le pensionnat étant peu nombreux dans les premiers

---

(1) Cérémonial de la réception de Louis XVIII à Boulogne. — Bertrand, Topographie du Boulonnais, t. II. p. 105.

(2) Psaume IV, ℣ 9.

temps, les dépenses excédaient toujours les recettes. Elle témoignait alors une grande confiance dans les secours de la Providence qui nourrit les oiseaux du ciel, et jamais on ne la vit perdre courage, quelle que fût d'ailleurs sa détresse. La mère de Sainte-Madeleine voulut remplir ses fonctions jusqu'à sa mort, malgré l'extrême faiblesse qui l'accablait durant les derniers mois. Elle reçut, le 25 octobre, les sacrements avec une ferveur et une présence d'esprit admirables, et on la vit passer, peu d'instants après, à une vie meilleure, tandis que la communauté, récitait près d'elle les prières des agonisants.

La mère de Sainte-Dorothée, assistante, la suivit de près au tombeau. Quoiqu'elle fut âgée de soixante-quinze ans, sa constitution robuste avait fait espérer qu'on la conserverait encore plusieurs années. C'était une femme d'un excellent jugement, d'un bon conseil et d'une grande régularité. Elle mourut le 1er mars 1818.

Peu de jours après, on acquit l'hôtel Custinel. Ce fut seulement alors qu'on put concevoir l'espérance de former, sous peu, un plan général de construction pour l'établissement d'un monastère composé de lieux réguliers. On s'était vu forcé d'emprunter la somme qui servit à couvrir les frais de cette acquisition. Dans le cours de cette année, la mère supérieure, qui jusque-là s'était chargée de la direction des novices, confia ce soin à l'une des premières jeunes professes.

Le 15 mars 1819, on loua une maison, rue d'Au-

mont, attenante au jardin de celle de la rue du Fiel-de-Bœuf. Elle fut aussitôt convertie en classes et autres pièces destinées à l'usage des pensionnaires et des élèves externes.

Mgr. l'évêque d'Arras avait, cette année et la précédente, accordé diverses facultés qui furent reçues par la communauté avec la plus sincère reconnaissance. Celles de bénir dans la chapelle les cierges le jour de la Purification, de faire les prières de quarante heures, de distribuer les cendres et les rameaux. Le prélat fixa aussi les saluts du Saint-Sacrement, en autorisa l'exposition le jour de la Fête-Dieu et pendant l'octave, autorisa la fête de l'adoration perpétuelle. Peu après, il permit d'exposer le Saint-Sacrement aux principales fêtes de Notre Seigneur, de la sainte Vierge et à celles de saint Augustin, de sainte Ursule et de sainte Angéle.

M. Mathon, vicaire-général et supérieur délégué de la communauté, étant venu présider aux élections le 29 septembre 1819, déclara que la mère de Saint-Maxime ayant terminé les deux triennaux autorisés par les constitutions, il fallait songer à porter les voix sur une autre supérieure. Ces paroles frappèrent d'étonnement toute la communauté : elle comprit que l'humilité de la vénérable fondatrice lui avait fait prendre la résolution de se démettre, et qu'il était inutile d'entreprendre aucune réclamation. Le temps d'ailleurs et les circonstances ne l'eussent pas permis. Les suffrages tombèrent sur une religieuse qui n'avait que six ans de profession. On lui donna pour assistante la mère de

Saint-Jean-Chrisostôme. La supérieure démissionnaire accepta la charge de dépositaire.

Mme de Saint-Maxime fut la seule qui exprima sa joie au sujet du changement qui venait de s'opérer. Une sorte de consternation régnait parmi ses consœurs. La nouvelle supérieure, en particulier, paraissait inconsolable.

Cent élèves gratuites furent reçues cette année par suite de changements opérés dans la distribution des classes. Ces enfants avaient été jusque-là confiées aux soins de Mlle Mélanie Gros qui les faisait instruire chez elle par deux maîtresses séculières. Elle eut la charité d'acquitter les frais qu'avait nécessité, chez les Ursulines, la formation de ces classes.

Mgr. l'évêque d'Arras honora la communauté d'une visite le 2 novembre 1819, et célébra la messe dans la chapelle. On n'avait que de mauvais ornements à lui offrir, les religieuses en étaient en quelque sorte humiliées. Il n'y eut que le prélat qui, connaissant la pauvreté du monastère, s'abstint de toute réflexion et parut satisfait.

On acquit le 24 octobre 1820, un terrain contigu à l'hôtel Custinel, occupé par de vieux bâtiments, et appartenant à M. Cazin d'Honnincthun. Cette acquisition était indispensable pour la construction des lieux réguliers. Monseigneur voulut bien, dans cette circonstance, écrire à M. d'Honnincthun dans l'intérêt de la communauté.

Le 16 Juin 1821, une supplique fut adressée au roi Louis XVIII, à l'effet d'obtenir, pour le monastère,

une existence légale. Il renfermait vingt-huit religieuses : près de deux cents enfants y recevaient l'instruction. Cette demande fut envoyée au ministre de l'intérieur par Mgr. l'évêque avec avis favorable ; mais les poursuites actives du prélat et les démarches des religieuses n'eurent point alors de résultat.

Quelques nouvelles acquisitions furent faites, à cette époque, pour procurer l'agrandissement du terrain, et obvier à l'inconvénient des servitudes. Elles causèrent des dépenses d'autant plus élevées, que la ville de Boulogne devenait plus prospère, par l'affluence des étrangers ; celle des Anglais surtout, qui s'y fixèrent en grand nombre, depuis le commencement du gouvernement de la restauration.

Le pensionnat fut transféré en mars 1822 dans divers quartiers de l'hôtel Custinel. La communauté abandonna, peu après, les maisons qu'elle tenait en location, pour prendre possession de ce monastère provisoire. Il fut, dès lors, permis d'observer une clôture plus sévère, et de garder plus à la lettre les règles et constitutions monastiques.

La vénérable restauratrice ne put jouir long-temps de cet état de prospérité qu'elle avait procuré à l'établissement. Les Ursulines eurent la douleur de la perdre le 11 septembre 1822.

Mlle Latteux, propriétaire de la maison qui servit de berceau au monastère en 1810, la leur donna par acte de dernière volonté. Cette bienfaitrice, dont la famille est si honorablement connue à Boulogne, mourut le 13 octobre 1820.

Le nombre des religieuses, celui surtout des élèves pensionnaires, s'étant accru considérablement, il fallut songer à une construction générale du couvent sur tout le terrain acquis successivement depuis 1812. D'après l'avis qui leur avait été donné par leurs anciennes mères, les religieuses firent dresser un plan de divers quartiers destinés aux professes, au noviciat et aux élèves pensionnaires. On y avait fait entrer la distribution future des cloîtres, des différentes cours et jardins, ainsi que celle des classes du pensionnat et des jeunes externes, celle d'un chœur enfin et d'une église extérieure. Ce plan, ayant été soumis à Mgr. l'évêque, il l'approuva en exprimant le vœu que M. l'abbé Haffreingue, chef d'institution à Boulogne, voulut bien surveiller et diriger son exécution. Quoiqu'il fut d'ailleurs très-occupé de sa propre maison, il souscrivit au désir du prélat et aux sollicitations de la communauté.

On plaça le 3 mai 1825, les premières pierres de l'église et du bâtiment conventuel; M. Haffreingue, qui fit cette cérémonie, procura, pour cela, quelques pierres provenant des fondations de l'ancienne cathédrale de Boulogne. Quoique la communauté n'eût à sa disposition qu'une somme très-modique, au moment où elle entreprit un travail qui devait causer une énorme dépense; elle continua néanmoins de faire les mêmes aumônes, et les augmenta même, persuadée que ces bonnes œuvres attireraient sur l'entreprise les bénédictions du ciel. (1) Sa

(1) La façade du monastère, qui s'étend depuis le rempart

confiance en la divine Providence ne fut pas vaine; car on trouva des ressources suffisantes pour continuer les travaux jusqu'à la fin de 1828, époque où ils furent entièrement terminés.

Une ordonnance royale du 19 juillet 1826, ayant autorisé définitivement la communauté, en exécution de la loi du 24 mai 1825, les religieuses, qui jusqu'à ce moment, n'avaient eu qu'une existence de fait, en obtinrent une de droit qui leur valut la faculté de posséder de main morte. La propriété de tout ce qu'elles avaient acquis jusqu'alors, leur fut assurée par diverses ordonnances rendues par le roi Charles x, le 18 février 1827.

La mère Bernardine Leporcq de Saint-Jean-Chrisostôme mourut, le douze avril 1828, à l'âge de soixante-sept ans. C'était la plus jeune des quatre anciennes mères dont la Providence se servit pour la restauration du monastère. Elle avait essuyé, en 1814, une maladie dont elle ne put se rétablir parfaitement. On lui administra, peu de jours avant sa mort, les derniers sacrements. La foi vive et la tendre piété qu'elle fit paraître, ajoutèrent à la vénération que ses consœurs avaient conçue pour elle. Outre les infirmités qui l'accablèrent durant plusieurs années, Dieu lui avait envoyé des épreuves qui contribuèrent à épurer sa vertu.

M. Parent, ancien curé de Boulogne, et aumônier de la communauté depuis sa restauration, étant

---

jusqu'à l'extrémité de la rue de la Paille, est de soixante-cinq mètres. Sa profondeur est de quarante mètres environ.

devenu infirme, demanda en 1828, à se retirer chez son frère, curé de Bresmes, près d'Ardres. Il honora la communauté de son intérêt jusqu'à sa mort. Les Ursulines ne cessèrent d'accorder à sa mémoire le tribut de leur reconnaissance et de leur vénération. M. Parent mourut le 3 octobre 1829. Mgr. de la Tour-d'Auvergne l'avait nommé chanoine honoraire de sa cathédrale, par considération pour son ancien titre de curé de la haute-ville de Boulogne, et à cause de ses vertus, de son zèle, et du courage qu'il montrait, dans un âge si avancé, à rendre service à la maison des Ursulines.

Monseigneur avait été invité, en 1828, à faire la bénédiction de la nouvelle église; mais les affaires de son administration ne lui permettant pas, dans les circonstances particulières où il se trouvait, de quitter sa ville épiscopale, ce fut M. Compiègne, chanoine d'Arras et ancien supérieur du séminaire, qui fit cette cérémonie. (1)

---

(1) Ce petit monument se compose d'un avant-chœur et d'un chœur ou oratoire destiné aux religieuses; d'un sanctuaire et d'une église extérieure fréquentée par les fidèles.

L'avant-chœur a trois mètres de long sur huit environ de large. Le chœur a dix-huit mètres d'étendue et est de même largeur que la pièce qui précède. Il est éclairé par huit fenêtres ceintrées établies dans de belles proportions. On l'a élevé de trois mètres au-dessus du niveau du sol. Deux portes ouvrent sur l'avant-chœur. Aux angles se trouvent deux arcades en forme de niches, où l'on a placé les statues de la sainte Vierge et de saint Joseph; elles sont de grandeur naturelle.

Ce prélat ayant autorisé, pour tout le diocèse, les exercices du mois de Marie, les Ursulines les suivirent pour la première fois en mai 1829.

Quand le choléra vint affliger la ville en 1832,

Le sanctuaire est à l'extrémité du chœur, sur la même ligne. C'est un dôme de forme octogone, soutenu par des colonnes d'ordre corinthien. Il a treize mètres d'élévation, sans y comprendre une lanterne de deux mètres de haut, qui sert à l'éclairer. Ce dôme a quatre arcades principales de quatre mètres d'ouverture. Dans l'une est la grille du chœur : une seconde est ouverte pour servir de communication entre le sanctuaire et l'église extérieure. Les deux autres ne sont point à jour. Sur l'une est appuyé le maître-autel placé en face du chœur conventuel. Cet autel est surmonté d'un tableau qui représente le mystère de l'Annonciation. Dans l'autre arcade, faisant face à l'église proprement dite, se trouve l'autel du Sacré-Cœur. Les autres arcades de cet octogone sont de moindre dimension. On y a placé des tableaux. Au-dessus des pleins ceintres formés par ces huit arcades, règne une frise ornée de têtes d'anges et de guirlandes. Quatre médaillons, représentant les évangélistes, ont été sculptés au-dessus des principales arcades.

L'église extérieure est de même style que le dôme; elle a sept mètres de largeur et six de longueur : au-dessus du parvis est une tribune. Le portail a trois ouvertures surmontées d'un fronton au sommet duquel on a placé une croix.

Un orgue fut établi en 1837 dans l'oratoire conventuel, contre le mur de l'avant-chœur. Il est supporté par quatre colonnes d'ordre corinthien. Le buffet a été sculpté dans les proportions qui conviennent à la force de l'instrument et produit un bon effet pour la décoration de l'oratoire. Il s'harmonise parfaitement avec les lambris et les stalles qui ne furent terminés qu'en 1840

les Ursulines se recommandèrent particulièrement à la mère de Dieu. La relique de Notre-Dame de Boulogne fut portée processionnellement dans les cloîtres. Chaque jour, on récitait au chœur des litanies et autres prières, pour demander la cessation du fléau. Les patrons et saints de l'ordre furent aussi invoqués. En même temps, on multiplia les aumônes, espérant que la prière des pauvres appaiserait la colère de Dieu. Ces bonnes œuvres valurent sans doute au monastère d'être épargné. En effet, le choléra fit des victimes dans les habitations dont il est entouré; mais la communauté et le pensionnat n'éprouvèrent même aucuns symptômes du mal.

Une demoiselle anglaise, protestante, qui avait été élevée dans le pensionnat, quitta généreusement sa famille et son pays pour venir, en 1835, se consacrer à Dieu dans la maison où elle avait eu le bonheur de puiser les principes de la religion catholique. Elle y fit profession le 17 août 1837.

Mgr. l'évêque ayant autorisé l'établissement du chemin de la croix, le supérieur ecclésiastique délégué en fit l'érection dans les cloîtres, le 14 septembre 1835.

Quatre religieuses se détachèrent de la communauté le 4 novembre 1836 pour aller fonder le monastère de Gravelines.

Mgr. l'évêque d'Arras accorda à la communauté de Boulogne, le 30 septembre 1839, une faveur dont elle ne perdra point le souvenir. Ce fut celle de

---

(1) Voyez la notice sur Gravelines.

les vœux d'une demoiselle née à Boulogne. Le discours fut prononcé par M. l'abbé Deguerry, prédicateur distingué, actuellement chanoine de Paris et vicaire-général d'Arras. Un clergé nombreux accompagnait le prélat. Les membres de l'honorable famille de la novice et beaucoup de personnes de la ville avaient voulu être témoins de cette touchante cérémonie.

Les Ursulines achetèrent, en 1838, l'ancien hôtel du gouverneur, connu sous le nom d'*hôtel d'Aumont*. Cette importante acquisition leur procura l'avantage d'un jardin plus vaste, mieux aéré et très-précieux pour la conservation de la santé.

Cet hôtel se trouvant séparé des bâtiments du monastère par une rampe militaire qui conduisait au rempart. On obtint une décision ministérielle du 15 août 1841 qui en autorise la suppression, à charge d'en construire une autre de six mètres de largeur à l'extrémité du terrain dépendant de l'hôtel. Cette opération, récemment exécutée, rend ce quartier de la ville plus agréable et plus salubre. On découvrit, en perçant cette rue militaire, une pierre bien conservée, sur laquelle sont sculptées les armoiries du duc d'Aumont, gouverneur du Boulonnais. (1) Les Ursulines qui possèdent le portrait

(1) Cette pierre et deux autres que la communauté fit sculpter furent placées dans l'intérieur du monastère au-dessus de la porte conventuelle. On y a gravé les inscriptions suivantes :

1680. *Madame la duchesse d'Aumont, bienfaitrice de notre ancien monastère.*

1840. *Acquisition et réunion de l'hôtel d'Aumont à notre nouveau monastère.*

de la duchese de ce nom, leur illustre bienfaitrice, l'ont placé dans l'un des salons de son hôtel, devenu leur propriété.

Mgr. Purcell, évêque de Cincinnati, dans l'Amérique septentrionale, étant venu en Angleterre, et de là en France pour les affaires de son diocèse, descendit chez M. l'abbé Rappe, aumônier des Ursulines : c'était en 1838. Il y revint l'année suivante, à son retour de Rome, célébra la messe et annonça la parole de Dieu dans l'église du monastère. M. Rappe, a, depuis, quitté la France pour s'attacher au diocèse de ce pieux et savant prélat.

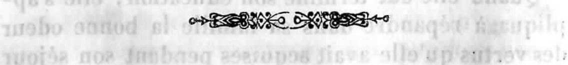
Le 28 mai 1840, Mgr. l'évêque d'Arras élevé depuis peu à la dignité de cardinal, fut reçu solennellement au couvent des Ursulines. C'était le jour de l'Ascension : quelques élèves avaient fait, le matin, la première communion. Son Eminence leur administra le sacrement de confirmation. Après cette cérémonie, les demoiselles du pensionnat chantèrent devant elle quelques couplets composés pour la recevoir. Elle les remercia avec une bonté si paternelle et une émotion si remarquable que toutes en furent très-attendries.

Le 24 Octobre 1842, une cérémonie touchante eut lieu dans le monastère, à l'occasion de la pose d'une statue de la sainte Vierge, au grand portail récemment construit en face de la rue d'Aumont. Après que la communauté eut rendu ses hommages à la reine du ciel et qu'elle se fut mise sous sa maternelle protection, elle fit placer cette statue qui représente l'immaculée conception. Elle est haute d'un

mètre et demi environ et orne singulièrement l'entrée principale de l'établissement.

Animé du désir de perpétuer le culte de Marie dans une ville dont elle est la patronne spéciale, M. l'abbé Haffreingue donna aux Ursulines ce nouveau monument de sa piété envers la mère de Dieu.

La maison des Ursulines réunit actuellement cinquante-une religieuses, en y comprenant deux professes du chœur et deux converses qui furent envoyées au nouveau monastère de Gravelines. Le pensionnat, qui est florissant, a quatre classes divisées en huit cours d'étude. L'externat se compose de cinq classes où plus de deux cents élèves reçoivent l'instruction. Trois sont tenues gratuitement et renferment cent cinquante enfants pauvres.

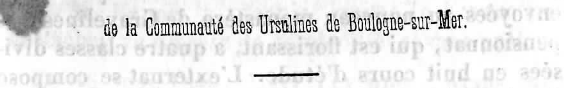


NOTICE BIOGRAPHIQUE

sur la révérende mère

GRUAU DE SAINT-MAXIME,

RESTAURATRICE



de la Communauté des Ursulines de Boulogne-sur-Mer.

Barbe-Geneviève Gruau, naquit à Paris, le 5 janvier 1749, de François Gruau, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de Barbe Fourquin. Devenu major de place à Dunkerque, le Chevalier Gruau confia l'éducation de sa fille aux Ursulines de Boulogne; elle ne tarda pas à s'y montrer le modèle de ses jeunes compagnes par sa piété et l'aménité de son caractère.

Quand elle eut terminé son éducation, elle s'appliqua à répandre dans sa famille la bonne odeur des vertus qu'elle avait acquises pendant son séjour dans le monastère. Son premier soin fut de fixer son choix sur un directeur pieux et éclairé, à qui elle confia son secret, sur le projet qu'elle avait conçu d'entrer en religion. Il l'éprouva long-temps, et lorsqu'il eut prononcé qu'il la croyait appelée de Dieu à la vie religieuse, elle s'en ouvrit à sa famille, en témoignant le desir de se vouer à l'éducation de

la jeunesse dans le monastère des Ursulines de Boulogne. On essaya de traverser ce dessein; mais les observations qu'elle se permit dans cette circonstance si pénible à son cœur, furent si bien ménagées, que ses vertueux parents se persuadèrent qu'ils ne pouvaient plus long-temps s'opposer aux vues de Dieu.

Entrée au noviciat vers la fin de 1768, Mlle Gruau reçut l'habit de l'ordre l'année suivante, et prit le nom de sœur de Saint-Maxime. Dieu l'éprouva sous le rapport de la santé durant son noviciat. Elle était si humble, qu'elle se persuadait qu'on ne l'admettrait point à la profession. Aussi, reçut-elle son admission en protestant qu'elle se reconnaissait indigne d'une si haute faveur, et en exprimant à la communauté la reconnaissance la plus sincère. Parlant dans la suite de ce qui se passait dans son intérieur au moment où elle forma ses demandes au chapitre. « Je ne pou- » vais, disait-elle, trouver un lieu assez isolé pour » m'anéantir, en songeant à la grandeur de la » grâce que je sollicitais, et à la distance infinie » qu'il y avait entre mon indignité, et les perfec- » tions de Jésus mon céleste époux. »

Lorsqu'elle eut fait profession, on lui confia l'emploi de seconde maîtresse des pensionnaires. elle montra un talent tout particulier pour se faire aimer et respecter. Plus tard, elle fut chargée de la classe des pauvres. Ces enfants devinrent l'objet spécial de son attachement. Sa charité s'enflammait aussi souvent qu'on l'entretenait du soin des pauvres. Sans cesse elle répétait, que l'innocence et la simplicité de ces petites filles,

lui avaient procuré les plus douces consolations.

Lorsque la révolution éclata, elle remplissait l'office de sacristine. Sa foi vive et son ardent amour, pour J.-C. au très Saint Sacrement, lui avaient inspiré une prédilection pour cet emploi, qu'elle regardait comme le plus honorable de la communauté. La Providence, d'ailleurs, l'avait douée d'un discernement particulier pour la décoration de l'église et des autels.

Elle fut nommée successivement seconde et première maîtresse des novices. Souvent elle leur parlait de Dieu et de ses infinies perfections. D'autres fois, ses instructions avaient pour objet les vertus et les devoirs de la vie religieuse, et elle prenait soin de ne rien enseigner qu'elle ne pratiquât elle-même. Son unique étude était celle des règles de l'institut et des œuvres de saint François de Sales. Un jour qu'elle avait fait aux novices une exhortation sur la perfection religieuse, elle leur dit pendant la récréation : « Je vous ai prêchées aujour- » d'hui sur la perfection; mais vous avez dû » remarquer, que je l'ai fait consister dans la » pratique de choses si peu importantes, en appa- » rence, que personne ne peut raisonnablement se » plaindre de ne point l'acquérir. » Elle disait aux novices en d'autres circonstances : « Notre lieu de » sûreté, mes sœurs, est dans notre néant : si nous » en sortons, nous courons grand péril de nous » égarer et de faire un triste naufrage. »

La communauté ne faisait, à l'époque de son entrée en religion que deux communions par semaine, elle introduisit celle du mardi qui passa

depuis en usage dans le monastère. Son cœur s'embrasait, quand elle parlait de la sainte Eucharistie. Ses novices lui disaient familièrement que le *jansénisme n'aurait jamais d'accès près d'elle.*

Lorsqu'en 1791, M. l'abbé Tribou vint retirer de l'ostensoir le Saint-Sacrement, pour obvier au danger d'une profanation, la mère de Saint-Maxime fondait en larmes; et, tenant dans ses mains cette remontrance, qui dans peu de jours, devait être livrée aux officiers municipaux : « Ce sont mes pé» chés, s'écria-t-elle, qui sont la cause de cette » affliction. » Ce sentiment d'une humilité si profonde qu'elle conserva toute sa vie, était pourtant exempt de faiblesse, encore moins de puérilité. Douée d'un jugement solide et d'un esprit pénétrant, elle faisait prévaloir son opinion, quand elle croyait surtout que la gloire de Dieu y était intéressée.

Convaincue, comme elle l'était, de l'excellence de sa vocation, et animée du zèle le plus pur pour l'exercice des obligations que lui imposaient ses vœux de religion, l'empire des circonstances lui fit quitter le cloître en exprimant des regrets extrêmement amers. Les privations qu'elle eut à supporter, avec la majeure partie de ses consœurs, dans la prison d'Abbeville, n'étaient rien pour elle, en comparaison de la douleur qu'elle éprouvait de ne pouvoir plus être utile au prochain.

Dès qu'elle fut mise en liberté, la ville de Boulogne fut à même de remarquer, avec quel empressement elle saisissait toutes les occasions de procurer aux fidèles l'assistance au saint sacrifice de la messe,

et la participation aux sacrements. Elle passait les nuits dans l'exercice de ces œuvres si rares alors, et si périlleuses; puisque souvent on ne les pratiquait qu'au péril de la vie.

On l'avertit un soir, que le lendemain de bonne heure, des visites domiciliaires auraient lieu dans diverses maisons de la ville, et que la sienne ne serait pas, sans doute, exceptée. Un prêtre qui s'était caché chez elle, fut aussitôt averti de ce danger. Il célébra la messe après minuit et sortit pour prendre une autre retraite. Malgré l'activité que l'on mit à faire disparaître aussitôt les objets qui avaient servi au saint sacrifice, l'autel surmonté d'un tabernacle était encore debout, lorsqu'arriva le citoyen Lambert, prêtre assermenté, devenu commissaire de police. Il avait devancé le lever du soleil, et vint frapper à la porte en menaçant de la faire sauter en éclats, si l'on n'ouvrait à l'instant même. La mère de Saint-Maxime le reçut avec ses satellites en demandant ce qui l'amenait sitôt chez elle : « Nous venons, » dit-il, visiter cette maison pour connaître si elle » ne renferme pas de gens suspects. » Arrivé dans la place où était l'autel, il demanda si on y avait dit la messe. -- Cette nuit même, lui dit la mère sans hésiter. -- Où est le prêtre? -- Il s'est retiré en emportant le Saint-Sacrement. -- Lambert ayant ouvert le tabernacle où se trouvait une boîte qui renfermait des pains d'autel. -- Ces hosties, dit-il, sont-elles consacrées? Il s'était retourné pour formuler cette question, et la religieuse avait remarqué qu'une pâleur extrême trahissait ce commissaire. Il parut reprendre ses sens quand elle eut répondu

négativement. Les recherches furent poursuivies dans toute la maison, et la police se retira en informant qu'elle ferait encore souvent de semblables visites. « Prions, dit la mère de Saint-Maxime, à » l'une de ses consœurs, prions pour ce malheu- » reux prêtre; car il n'a pas perdu la foi. Ce qu'il a » fait en présence du tabernacle indique des re- » mords et une conscience alarmée. » Elle ne s'était pas trompée, car Lambert retracta ses erreurs après le concordat, et obtint une cure dans le voisinage de Paris.

Pendant les dix-huit années qu'elle passa ainsi dans le monde, ses jours furent constamment marqués par de bonnes œuvres. Elle trouva moyen, durant les temps les plus mauvais, d'instruire un grand nombre de jeunes personnes et de les préparer à la première communion. Plusieurs étaient parvenues à un âge déjà avancé sans qu'elles eussent pu se disposer à la réception de ce sacrement. Devenues aujourd'hui, pour la plupart, mères de famille, elles ne parlent de la mère de Saint-Maxime qu'avec un sentiment de vénération qui peint leur reconnaissance pour les soins si précieux qu'elle a pris d'elles au péril même de sa vie.

Apprenait-elle que quelque prêtre fidèle était tombé d'épuisement, par suite des fatigues et des privations que causait, dans ce temps de persécution, l'exercice du saint ministère. Elle se rendait près de lui pour le soigner, ou bien elle le recueillait dans sa maison.

Les mêmes secours étaient donnés à ses consœurs, qui, pour la plupart, vivaient isolées dans la ville.

On la trouvait toujours la première près d'elles dans leurs maladies, leur procurant la réception des sacrements, malgré les difficultés de l'époque, et les exhortant à faire une fin heureuse. Elle avait un talent extraordinaire, ou plutôt, elle avait reçu du ciel des grâces particulières qui l'aidaient à faire passer dans l'esprit et le cœur des malades ou des affligés, son amour et sa confiance en Dieu. On la voyait se multiplier en quelque sorte, et se trouver partout où il se rencontrait des misères à secourir, des douleurs à soulager. Sa seule présence était regardée comme un bienfait de la Providence, elle portait le calme et la résignation.

La mère de Saint-Etienne supérieure des Dominicaines de Calais (1), avait été arrêtée et mise en prison à Boulogne dans le couvent des Annonciades. Mme de Saint-Maxime, qui la visitait souvent, eut le courage de lui annoncer que, dans peu, elle serait transférée à Arras pour y comparaître devant le tribunal de Joseph Lebon. Cette vénérable supérieure, qui avait reçu de Dieu une ame forte, comme celle de l'intime amie qui venait l'encourager : -- « Hé bien! dit-elle, que la volonté de » Dieu soit faite. Je suis prête à recevoir tout ce » qu'il lui plaira de m'envoyer. » Toutes deux prièrent beaucoup. La secousse révolutionnaire se calma, et la mère de Saint-Etienne fut mise, peu de temps après, en liberté.

Le temps qu'elle passa ainsi hors du cloître et

---

(1) Elisabeth Grey, dite de Saint-Etienne, était née à Londres le 17 octobre 1725.

au milieu du monde, lui fit mieux apprécier encore le bonheur de sa vocation. Aussi ne perdit-elle jamais l'espoir de se réunir un jour en communauté.

Sa mère étant devenue veuve, avait obtenu de Mgr. l'évêque de Boulogne, la faculté d'occuper un appartement dans le monastère. Elle n'en sortit qu'avec sa fille en 1792. Cette dame qui n'avait d'autre moyen d'existence que quelques rentes sur l'Etat, les perdit à l'époque de la révolution. Toute la ville de Boulogne sut avec quelle tendre sollicitude, Mme de Saint-Maxime pourvut à tous les besoins de cette mère chérie à une époque où les familles aisées se voyaient elles-mêmes forcées de s'imposer des privations. La Providence procura à la fille les moyens de soigner la mère. Ces soins ne l'empêchaient pas, comme on vient de le voir, de faire en même temps beaucoup d'autres bonnes œuvres. Mme Gruau mourut en 1812, dans le nouveau monastère des Ursulines à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Quoique la justesse de son esprit, jointe à l'éducation distinguée qu'elle avait reçue, lui fit aisément remarquer ce qu'il y avait de déplacé dans les procédés d'autrui; Mme de Saint-Maxime ne s'en plaignait jamais, et l'on pouvait dire d'elle, comme de saint Ignace : *que sa conduite envers tous était telle, que chacun croyait avoir part à son amitié.*

Quand on eut permis en 1802 l'ouverture des églises, celle de Saint-Joseph, destinée à la paroisse de la haute-ville, se trouvait dépourvue des objets les plus indispensables à l'exercice du culte. La

mère de Saint-Maxime donna généreusement les linges et ornements qui avaient servi à célébrer les saints mystères dans ses appartements pendant la terreur. Aidée de quelques personnes de la ville, elle ne tarda pas à en procurer d'autres, qu'elle se hâta de confectionner avec l'une de ses consœurs, la mère de Sainte-Madeleine.

Dès ce moment, elle se mit à demander humblement à Dieu qu'il daignât faire partager à ses consœurs le désir qu'elle éprouvait de se réunir en communauté; mais quand l'abbé Voulonne lui eut manifesté la volonté qu'il avait de la mettre à la tête de cette entreprise; son humilité en fut alarmée: elle s'en défendit, en se reconnaissant à la fois indigne et incapable d'une œuvre si difficile. On ne put la résoudre à l'entreprendre que par considération pour les hautes vertus et les lumières de cet ancien supérieur, par des motifs d'obéissance et sur l'ordre exprès qu'il crut devoir lui en donner.

Cette restauration, objet de tant de démarches, de vœux et de prières, ayant eu lieu en 1810, ce fut alors que Mme de Saint-Maxime fit paraître, avec plus d'éclat encrore, les rares qualités qu'elle avait reçues du ciel. Les travaux, quelque rudes et multipliés qu'ils fussent, n'abattaient pas son courage. Contrainte d'exercer à la fois les charges de supérieure, de maîtresse des novices, de sacristine, de maîtresse générale des pensionnaires et des élèves externes, elle pourvut à tout, malgré son âge déjà avancé, et jamais on ne la vit perdre le calme et la résignation si nécessaires surtout, dans l'accablement de tant de soins différents.

L'abbé Voulonne qui l'avait si puissamment aidée dans cette vaste entreprise, étant mort un an après la réunion des religieuses, elle se consola de cette perte par sa confiance en Dieu, et en s'abandonnant entièrement à sa Providence. « Je veux, ô mon Dieu, » disait-elle, tout ce que vous voulez et rien de » plus; je suis entre vos mains comme une cire » molle; faites donc de moi ce qu'il vous plaira. » Ces sentiments étaient si profondément gravés dans son ame, que les évènements les plus opposés à l'accomplissement de son œuvre ne la décourageaient pas. Elle saisissait ces circonstances pour relever le courage de ses consœurs et leur inspirer une soumission plus parfaite à la volonté de Dieu. « Plus » nous serons dépourvues de moyens humains, di- » sait-elle, plus aussi devrons-nous compter sur » les secours du souverain Maître qui protége les » oiseaux du ciel, et fait croître les lis des champs. »

L'égalité de son caractère rendait son commerce agréable. Ses filles trouvaient en elle une mère tendre, toujours prête à les consoler. Venait-on lui exprimer les appréhensions qu'on éprouvait de ne s'acquitter qu'imparfaitement de l'emploi qu'elle avait confié : « Tant mieux, ma fille, répondait- » elle; où il y a moins de l'homme, il y plus de » Dieu. »

Cette esquisse de la vie de la mère de Saint-Maxime ne nous permet pas d'entrer dans le détail des bonnes œuvres et des vertus qu'elle a pratiquées dans le cours de sa longue et laborieuse carrière; en particulier, de tout le bien qu'elle a fait à sa communauté. Qu'il suffise de dire qu'elle fut du petit

nombre de ces ames privilégiées du ciel, données à la terre pour l'exécution de ses imcompréhensibles desseins.

Dès qu'elle eut renoncé, en 1819, à la supériorité; elle s'étudia à devenir un modèle de soumission et de régularité à l'égard des jeunes professes. Elle s'estimait extrêmement heureuse de se retrouver sous l'obéissance. S'étant un jour aperçue qu'elle venait de parler en présence d'une novice comme si elle eût été encore en charge : « Je vous ai sans » doute mal édifiée, lui dit-elle; voyez quel mal- » heur c'est pour moi d'avoir été si long-temps » supérieure. J'oubliais que je ne le suis plus. » Elle réparait avec le même sentiment d'humilité, les mouvements d'impatience qui lui échappaient, par suite de la vivacité de son caractère, si bien, qu'on peut assurer que ces fautes légères et rares en même temps, devenaient utiles à celles qui en étaient témoins.

On ouvrit en 1819, peu de jours après qu'elle eut cessé d'être supérieure, deux classes pour les enfants pauvres : elle en prit la direction générale et la conserva jusqu'à la mort. Sa reconnaissance envers Dieu éclata dans cet accroissement donné au monastère en faveur des pauvres : « C'est mainte- » nant, disait-elle, avec effusion de cœur, c'est » maintenant, qu'entourées d'enfants pauvres, nous » sommes redevenues véritablement Ursulines. »

La communauté avait espéré qu'elle conserverait encore quelques années la mère de Saint-Maxime, et qu'à l'expiration du triennal, elle pourrait de nouveau la nommer supérieure; mais ses infirmités

s'aggravèrent dans le cours de l'année 1822. Elle communia pour la dernière fois dans l'église le 10 août. Ses souffrances devenant de jour en jour plus aiguës; on comprit que la gravité du mal devait triompher des soins assidus qu'on lui prodiguait.

Cet état de douleurs continuelles que la malade supporta avec la résignation la plus parfaite à la volonté de Dieu, lui valut de nouveaux mérites qu'elle ajouta à ceux que la grâce lui avait fait obtenir, dans le cours de sa longue et laborieuse carrière. « Je n'aurais jamais cru, disait-elle, dans » l'excès des maux qu'elle endurait, qu'on pût tant » souffrir sans mourir. »

La mère de Saint-Maxime rendit à Dieu sa belle ame le 11 septembre 1822, à l'âge de soixante-treize ans. Sa dernière maladie n'altéra point la vigueur de son esprit : elle conserva une parfaite connaissance jusqu'au dernier moment. La mère supérieure lui avait fait, peu d'heures avant sa mort, une lecture sur le bonheur du ciel. « Je vous remercie, » ma mère, lui dit-elle, de m'aider ainsi à bien » souffrir. » Elles parlèrent ensuite, l'une de l'espérance qu'elle avait d'être bientôt mise en possession du céleste héritage, l'autre du pressentiment douloureux qu'elle éprouvait d'être dans peu sans conseil et sans appui. Pour consoler la jeune supérieure, la vénérable moribonde l'engagea à prendre courage, et lui promit qu'elle ne l'oublierait pas auprès de Dieu.

Elle était tellement connue dans la ville à cause des services qu'elle y avait rendus pendant les jours mauvais de la révolution, et des rapports multipliés

qu'elle avait eus avec les familles, pour l'éducation des enfants, que toute la population boulonnaise apprit sa mort avec regret. Ceux qu'exprima le clergé, en particulier, étaient unanimes.

L'abbé Augé, ancien supérieur du séminaire de Boulogne, vicaire-général de Paris, écrivait aux religieuses, peu de jours après cette mort : « que, » c'était l'une des plus signalées faveurs du ciel, » d'avoir vécu avec une personne si solidement » vertueuse. Je lui portais, ajoutait-il, une haute » estime et une vénération sincère sous le rapport de » son bon esprit, de son aménité et de ses vertus. »

A la première visite que Mgr. l'évêque d'Arras fit à Boulogne il dit à la communauté réunie pour le recevoir : « Je vous plains de tout mon cœur » d'avoir fait une si grande perte; mais je vous » félicite en même temps d'avoir une protectrice » auprès de Dieu, Je suis heureux de savoir que le » bon esprit de la mère de Saint-Maxime règne » dans la communauté; je l'engage à le conserver » toujours. »

Cette Ursuline véritablement célèbre, avait composé divers écrits qu'elle fit brûler par humilité pendant une maladie qu'elle essuya en 1821 et qu'elle avait crue mortelle. La communauté conserve précieusement quelques prières qu'elle a rédigées à la suite des retraites annuelles et qui font singulièrement regretter la perte de ses autres manuscrits.

MONASTÈRE
de
SAINT-OMER. (*)

Cette communauté fut fondée en 1626, sous le règne de Philippe IV, roi d'Espagne, alors souverain de la Flandre et de l'Artois, par Agnès de Mailly 1626.

(*) La ville de Saint-Omer, autrefois nommée Sithieu, n'était d'abord qu'une bourgade composée de quelques habitations, au milieu desquelles s'élevait une tour qu'on croit avoir été bâtie avant l'arrivée de Jules César. Elle était située sur une éminence nommée encore aujourd'hui *Mont de Sithieu*. Les Romains qui s'appliquaient à détruire dans la Morinie le culte Druidique, élevèrent là un temple à Minerve.

Adroald, courtisan de Clovis II, bâtit un palais à Sithieu, au commencement du VIIe siècle. Saint-Omer dont l'avénement à l'évêché de Thérouanne dâte de 624, obtint d'Adroald tout le terrain environnant qu'il donna à Saint-Bertin, pour l'établissement en 648, du monastère de Saint-Pierre, qui plus tard, (1105), prit et retint le nom de son fondateur et premier abbé.

Cette abbaye contribua, dès cette époque, à l'agrandissement de Sithieu. Cette ville fut réunie, avec l'Artois, à la Flandre, par Charles-le-Chauve, à l'occasion du mariage de Judith, sa fille, avec Beauduin dit Bras-de-Fer, en 863.

Saint-Omer avait dédié à saint Martin la première église de Sithieu; elle était située hors des fortifications actuelles et fut détruite par Louis XI. Le saint évêque érigea, peu après,

de Mametz. Désireuse de procurer à la jeunesse une instruction éminemment chrétienne, elle s'associa douze demoiselles qui partageaient son goût pour l'éducation. L'établissement fut placé sous la pro-

---

celle de Notre-Dame et la fit desservir par des clercs qui formèrent un chapitre de chanoines réguliers.

Les Normands ravagèrent Sithieu en 845, 861 et 881. Trois moines de Saint-Bertin furent massacrés par ces barbares avec une cruauté inouie. L'église de Notre-Dame, échappa seule à l'incendie qu'ils allumèrent. Après ce désastre, Foulques, abbé de Saint-Bertin, fit commencer les fortifications. Cette première enceinte était fort rétrécie : à peine comprenait-elle la moitié de la ville actuelle.

L'érection de la chapelle de la Vierge sur la Grand'Place, remonte à 902.

En 917, l'abbaye de Saint-Bertin fut incorporée à Sithieu qui, dès cette époque, commença à prendre le titre de ville sous le nom de Saint-Omer.

Par une charte du 14 avril 1127, Guillaume Cliton, comte de Flandre, accorda aux échevins et aux bourgeois les franchises les plus étendues, du moins pour le temps.

L'église abbatiale de Saint-Bertin, aujourd'hui en ruines, commencée en 1326, fut achevée en 1350. La tour qui a survécu au vandalisme-révolutionnaire n'a été terminée qu'en 1431, après avoir été près d'un siècle en construction : elle a soixante mètres environ de hauteur.

Celle de Notre-Dame bâtie au septième siècle tomba en ruines à la fin du onzième. On commença alors à la reconstruire ; mais elle ne fut achevée, telle qu'on la voit encore de nos jours, que près de trois cents ans après, c'est-à-dire, en 1421. Elle est presque le seul monument du moyen-âge, un peu grandiose, que la révolution ait épargné, dans le diocèse actuel d'Arras.

tection de sainte Agnès et aujourd'hui encore cette illustre martyre est la patronne des classes externes. Les maisons d'Ursulines se multipliaient alors considérablement en France; mais il n'en

---

Saint-Omer renfermait en 1790 six églises paroissiales, savoir : Sainte-Aldegonde, Saint-Denis, Saint-Jean, Saint-Martin, Sainte-Marguerite et Saint-Sépulcre. Quatre furent vendues pendant la révolution et par suite démolies; il ne reste que celles du Saint-Sépulcre et de Saint-Denis. L'antique basilique de Notre-Dame forme une troisième église paroissiale, depuis le concordat.

Celle de Sainte-Elisabeth, dans le faubourg du Haut-Pont, sert de succursale pour les nombreux habitans de cette banlieue.

Cette ville possédait, outre l'abbaye de Saint-Bertin, plusieurs communautés d'hommes.

Les Cordeliers fondés en 1238, hors des murs, au bas du Mont-Saint-Michel, s'établirent dans la rue de Saint-Bertin en 1488. Une partie de leur maison et du terrain qu'ils occupaient fut acquise en 1811, pour la formation d'un petit séminaire diocésain, qui, depuis 1830, est devenu une institution universitaire sous le nom de *Pensionnat de Saint-Bertin*.

Les Dominicains devaient leur fondation à Mahaud troisième comtesse d'Artois (1324), qui céda pour les établir huit arpents de terre, où était son hôtel nommé le *Palais des comtes de Guînes*. Ce couvent élevé *extrà-muros* vers Saint-Martin-au-Laërt, près de la porte *Boulenésienne*; ayant été démoli en 1477; le magistrat autorisa les religieux à se fixer dans l'intérieur de la ville. L'enceinte de leur monastère comprenait une grande partie du terrain situé entre la litterue-basse et les rues du Damier et du Commandant.

L'église collégiale de Notre-Dame fut érigée en cathédrale

existait pas encore dans la province des Pays-Bas soumise à l'Espagne. M[lle] de Mailly conçut donc le projet d'appeler quelques religieuses de la communauté fondée à Paris dans le faubourg Saint-Jacques.

---

par suite du traité de Câteau-Cambresis en 1559. Thérouanne avait été ruinée de fond en comble (1553), et le siège épiscopal de cette ville supprimé. Le nouveau diocèse de Saint-Omer fut gouverné par dix-huit évêques, depuis Gérard d'Hamérícourt en 1562, jusqu'à M. de Chalabre qui régnait en 1790.

Peu d'années après l'érection de l'évêché, les Jésuites vinrent s'établir sur l'emplacement de l'hôtel du vicomte de Fruges. Les prêtres de la doctrine chrétienne les remplacèrent en 1777. Depuis la révolution, cet établissement est affecté au collége communal. Il renferme aussi la bibliothèque publique. L'église qui dâte de 1629 est l'un des plus beaux monuments religieux de Saint-Omer. M. l'abbé Joyez principal du collége, aidé de l'administration municipale, le fit restaurer en 1828.

Jean Six, évêque de Saint-Omer, avait établi le séminaire en 1581, ses bâtiments sont aujourd'hui occupés par le génie militaire.

Des Jésuites anglais vinrent en 1592 fonder le collége qui a conservé le nom de leur nation, C'est aujourd'hui l'hôpital militaire. Cette institution dirigée depuis 1761 jusqu'en 1790 par des prêtres anglais, irlandais et écossais, reçut un grand nombre de jeunes gens des familles catholiques les plus distinguées de la Grande Bretagne.

Le comte de Fuentés, gouverneur général des Pays-Bas, admit les Capucins le 24 avril 1594, leur maison bâtie sur un terrain spacieux, était située dans la rue actuelle de Dunkerque. On réserva, en vendant ce couvent, l'emplacement d'une rue. C'est celle de la Commune.

Les Carmes déchaussés, se trouvaient aussi dans la rue de

Mgr. Boudot, évêque de Saint-Omer, qu'elle avait fait entrer dans ses intérêts, adressa plusieurs lettres à la supérieure de cette maison-mère, et fit si bien valoir les avantages qui résulteraient d'un

---

Dunkerque depuis 1627, époque de leur fondation. Il ne reste plus d'autres traces de leur monastère qu'un vaste jardin qui prolonge la ruelle dite des Carmes et dans lequel il existe encore l'un de leurs batiments. Par une résolution capitulaire du 4 janvier 1657, ces religieux avaient pris l'engagement de secourir les incendiés, et même, de porter les armes, au besoin, pour résister à l'ennemi.

La maison des Frères instituée pour l'instruction des enfants pauvres fut construite par le magistrat et terminée en 1720 sous le patronage de Mgr. de Valbelle, évêque de Saint-Omer. Cet établissement précieux supprimé pendant la révolution, restauré sous l'empire, est devenu un noviciat qui procure chaque année des sujets aux écoles nombreuses que dirigent ces frères dans le nord de la France. Ils en tiennent quatre dans divers quartiers de la ville de Saint-Omer.

Les communautés de femmes s'étaient multipliées dans cette cité, avant la révolution de 1790.

Les Conceptionnistes, qui avaient adopté en 1616 la réforme de Saint-François, étaient établies dès le neuvième siècle, sous le nom de *Filles de paix pour Dieu*. Cette maison avait pour supérieure en 1790 la mère Marie-Joseph de Lépine.

Les Clarisses dites *Riches-claires* ou *Urbanistes*, fondées d'abord à Salperwick par Mahaud, comtesse de Flandre, furent transférées en 1290 sur l'emplacement d'un ancien château vers la porte du Brule *extrà muros*. On les autorisa à s'établir dans la ville en 1480. Il ne reste plus d'autres traces de ce monastère que le chœur de l'église sur lequel on a élevé un moulin à vent.

Marguerite de Sainte-Aldegonde avait fondé en 1324, dans

établissement à Saint-Omer, pour la propagation de l'ordre, qu'on lui promit enfin d'accueillir dans peu sa demande.

Comme il tardait au prélat de commencer cette

---

le Haut-Pont, les Hospitalières de Saint-François. La dernière dénomination de ces religieuses (le Soleil) provient de la maison où elles furent transférées en 1578, laquelle portait pour enseigne un soleil. On a percé, sur le lieu qu'elles occupaient, les rues de l'Etoile et de la Bergère. Ce couvent dirigé en 1792 par la mère Pélagie Dufour renfermait vingt-cinq religieuses, qui dans les derniers temps, s'appliquaient à l'instruction de la jeunesse. Elles tenaient un pensionnat et des classes gratuites pour les enfants pauvres.

Les sœurs de Sainte-Marguerite, de l'ordre de Saint-Dominique, s'établirent en 1388 dans l'enclos de l'église paroissiale de Sainte-Marguerite ; elles étaient dirigées par une prieure et formaient en 1790, une communauté de dix-neuf religieuses de chœur et quatre converses.

Le couvent des filles repenties, ou de Sainte-Marie-Madeleine fut établi en 1486 dans la Litte-rue, par sire Adrien de Wissocq, à son retour de Jérusalem. Une partie du terrain de ce couvent est réunie à l'hospice de Saint-Jean.

Le monastère de Sainte-Catherine de Sion, élevé en 1511 dans le faubourg du Haut-Pont, par Louis Widebien, vicaire-général de Thérouanne, fut transféré dans la ville en 1580. Après la dispersion des religieuses en 1792 : on battit monnaie dans ce couvent au moyen des cloches qui avaient été enlevées aux églises. Le terrain qu'il occupait s'étendait, depuis la rue qui porte encore son nom, jusqu'à la rivière des Tanneurs.

Les pauvres Clarisses furent admises en 1581. On leur céda une partie du jardin des Arquebusiers. Quelques bâtiments

œuvre, il se rendit à Paris avec Mlle de Mailly, et obtint la mère Jeanne Dumoutier dite de Saint-Michel, qui déjà avait formé les monastères d'Eu et d'Abbeville. On lui permit de prendre en passant à Eu

---

de ce monastère existent encore, rue de la Commune-Basse. Ces religieuses se sont rétablies dans le Haut-Pont sous le gouvernement de la restauration. Elles instruisent les enfants de cette banlieue.

Les Capucines dites Pénitentes furent reçues en 1620, et obtinrent, comme les précédentes, une portion du jardin des Arquebusiers. On a formé, pour les Anglais qui résident à Saint-Omer, un temple protestant dans la partie supérieure de leur église.

Saint-Omer avait, de toute ancienneté, un Béguinage qui n'était qu'une association de filles ou veuves réunies pour vivre pieusement. Leur maison était située près de la rivière de Sainte-Claire, contre le cimetière de Saint-Adrien. Elle existe encore en partie.

La maison dite des Apôtres, fondée le 20 septembre 1619, par Antoine de Grenet, ancien gouverneur de Maëstrick, depuis mayeur de Saint-Omer, était destinée à douze hommes, âgés au moins de soixante ans, parmi lesquels on devait préférer les estropiés au service du roi. Un aumônier était attaché à cet établissement situé rue du Marché-aux-Herbes. Il est actuellement réuni à l'hôpital de Saint-Jean.

Mgr. de Valbelle avait formé en 1724 la maison du Bon Pasteur pour y retirer les filles de mauvaise conduite que leurs parents voudraient punir. On la convertit en prison en 1802. La partie du bâtiment qui fait face à la rue fut reconstruite en 1836 d'une manière plus conforme à l'établissement.

Nous placerons ailleurs une note sur la maison dite du Jardin Notre-Dame.

deux professes, et elles arrivèrent à Saint-Omer au mois d'octobre. Mgr. l'évêque les accueillit avec distinction, et dès le 26 du même mois, leur maison fut mise en clôture. Il donna l'habit religieux à la

---

Les filles de Saint-Vincent de Paul, possédaient depuis 1695 un établissement dans la rue de Saint-Bertin. Il renfermait sept religieuses en 1791.

La ville de Saint-Omer a été dotée, depuis plusieurs siècles, de divers hôpitaux.

Celui des lépreux établi en 1106 sur le chemin d'Arques, fut transféré en 1636 dans la rue du Brule et en 1823 dans l'ancien collége de Saint-Bertin. Il porte le nom d'hôpital de Saint-Louis et est desservi par des religieuses de l'ordre de Saint-Dominique.

L'hôpital de Saint-Jean-Baptiste, fondé pour les pèlerins en 1400 par Jean de Wissocq et Marie de Gherbode, sa femme, fut plus amplement doté en 1402 par divers particuliers. Ces fondations se sont accrues de telle sorte, qu'actuellement cette maison renferme cent trente personnes âgées et infirmes, elle est administrée par des religieuses et un aumônier.

Celle de Sainte-Anne établie en 1599 par Anne de Noyelles, dame de Croï, fut destinée à servir de retraite aux vieilles filles ou pauvres femmes.

L'hôpital général a été fondé en 1702 et successivement doté par MM. Louis-Alphonse; François, et Joseph-Alphonse de Valbelle, tous trois évêques de Saint-Omer. Il est destiné à l'éducation et à l'entretien de cent vingt orphelins des deux sexes, et dirigé depuis 1825, par des sœurs de Saint-Vincent de Paul, qui se chargent en même temps de porter des secours aux pauvres malades. L'hospice des Bluets, fondé en 1683 par François Duchanby, vicaire-général du diocèse, est réuni à l'hôpital général.

Les Bénédictines, dites du Saint-Sacrement, ont formé en

fondatrice qui prit le nom de Saint-Ignace. Son exemple fut suivi, bientôt après, par la plupart de ses compagnes, et toute la ville s'applaudit de posséder des institutrices aussi zélées pour l'instruction de la jeunesse.

La mère de Saint-Ignace abandonna, ainsi que ses consœurs, ses biens à la communauté. Son illustre famille prit également intérêt à cette bonne œuvre et fit élever, de concert avec elle, l'église et les cloîtres tels qu'on les voyait encore en 1793. Ces bâtiments avaient été distribués de manière qu'on pût y recevoir cinquante religieuses et quatre-vingt pensionnaires. Il y avait, en outre, trois classes destinées aux externes, et qui étaient fréquentées par plus de trois cents élèves. La fondatrice avait doté l'église de vases sacrés en vermeil. On fut assez heureux pour sauver un calice en 1792. Il est conservé dans la communauté actuelle, comme un précieux souvenir. (1)

1842 une communauté dans la rue Royale, par suite d'une donation faite à leur profit d'une maison à usage de pensionnat, par M. l'abbé Podevin et ses sœurs. (Cette note est tirée du Gallia christiana, t. III, de Malbrancq, du Mémorial historique du département du Pas-de-Calais, de Collet, des Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie, et de divers documents puisés aux archives départementales.)

(1) L'ancienne maison des Ursulines était située dans la rue des Classes. Tous les bâtiments en furent vendus pendant la révolution. Ils faisaient le carré formé aujourd'hui encore, entre la ruelle percée dans un flégard, qui conduit au rempart, sous la maison nº 26 et la rue des Conceptionnistes, dans

L'humilité de Mlle de Mailly était telle qu'on ne put jamais parvenir à lui faire accepter aucune charge. Elle mourut le 28 septembre 1637, le même jour que sa mère, qui avait coopéré à son œuvre. (1)

---

laquelle se trouve le ceintre d'une ancienne porte de sortie, dont la clef de voûte représente une couronne de feuilles, au milieu de laquelle sont trois maillets dans un écu en losange. Ce sont les armoiries de la fondatrice. (Mém. de la Soc. des Antiquaires de la Morinie.)

(1) La Maison de Mailly, l'une des plus anciennes de la province de Picardie, a tiré son nom de la terre de Mailly, près d'Amiens. Wédric de Mailly fut présent à la donation faite par Henri 1er, roi de France, à l'abbaye d'Hasnon en 1048. C'est le premier seigneur du nom de Mailly que l'on connaisse. Nicolas, son arrière petit fils fut chef d'une escadre qui servit en 1202 pour la prise de Constantinople. Gilles de Mailly, l'un de ses descendants, dont la branche subsistait encore au siècle dernier, avait été fait chevalier par St.-Louis avec Robert comte d'Artois en 1267. Il mourut en Palestine où il était allé, avec ce prince, comme croisé. Le comte et la comtesse d'Artois fondèrent un obit dans la cathédrale d'Arras pour le repos de son ame.

Colart de Mailly, l'un des quatre seigneurs choisis pour gouverner le royaume, pendant la maladie du roi Charles VI, mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, avec Colart son fils. On les inhuma à Arras dans l'église de Saint-Nicolas-sur-les-Fossés, qui était alors hors de la ville.

Jean, l'un de ses fils, héritier du dévouement de ses ancêtres, pour la cause de la France, eut le courage de se prononcer en 1424 pour Charles VII contre Henri VI, roi d'Angleterre; alors qu'on ne pouvait nommer le roi de France sans danger pour la vie. Il avait épousé Catherine de Mametz, fille de Pierre, dit Maillet, seigneur de ce lieu, de Bours et de Ra-

M. l'abbé de Marnix, archidiacre du diocèse, pour la partie de Flandre, avait pris la direction de l'établissement, dès l'instant où il avait été commencé par Agnès de Mailly, c'est-à-dire, quatre ans avant la formation du monastère. Il continua de lui donner les mêmes soins, et fut l'un de ses principaux bienfaiteurs. (1) La Providence daigna bénir ses travaux et ceux de la mère Dumoutier : car, en peu d'années, cette maison se trouva composée de près de cinquante religieuses, malheureusement, cette prospérité se trouva interrompue par les évènements qu'amena la guerre, commencée en 1635, entre les couronnes de France et d'Espagne.

Le maréchal de Châtillon, qui commandait pour Louis XIII, vint, au mois de mai 1638, mettre le siége devant Saint-Omer. Ce blocus dura près de deux mois, pendant lesquels les habitants eurent à sup-

---

vensbergue. La maison de Mailly forma, depuis, plusieurs branches dont l'une retint le nom de Mametz. C'est d'elle qu'est née Agnès de Mailly, fondatrice des Ursulines de Saint-Omer.

Cette illustre famille, dont les membres occupèrent, durant plus de six siècles, les emplois les plus honorables dans l'Eglise et dans l'Etat, eut l'honneur de compter des rois de France parmi ses alliés. (V. Dictionnaire de Moréri et Mém. Mss. du P. Ignace, capucin d'Arras.)

(1) Jean-Marie de Marnix, docteur en théologie, protonotaire apostolique, grand pénitentier et archidiacre de Flandre, élu doyen du chapitre de la cathédrale de Saint-Omer, le 4 juin 1647, mourut le 9 février 1648. On l'inhuma dans la chapelle du Saint-Esprit en l'église de Notre-Dame. (Gallia christiana, t. III. Decani Audomarenses.)

porter les plus dures privations. Un jour que toute la communauté était réunie pour entendre un sermon, une bombe lancée par les assiégeants, étant tombée sur l'église, en traversa la voûte et vint éclater au milieu du chœur. (1) Personne ne fut blessé, mais cet évènement troubla la tranquillité des Ursulines. La mère supérieure s'étant procuré une maison à Lille, s'y retira avec une partie de la communauté. Après la levée du siége : il fut résolu, qu'on retournerait à Saint-Omer ; mais on laissa à Lille quelques religieuses, pour y avoir un refuge toujours ouvert, en cas de nouvelles alarmes.

Bientôt l'utilité des religieuses fut justement appréciée par le clergé et les habitants de cette grande ville. La maison des Usulines devint un monastère particulier. On y installa, dès le 22 octobre 1638, une supérieure et des officières, qui depuis reçurent des postulantes. En peu d'années, le local devint trop petit. Il fallut l'agrandir en 1643, et l'on y parvint, en achetant un jardin et deux maisons contiguës. Le monastère de Lille supprimé en 1792 n'a pu être rétabli. Il avait fondé celui de Tournay. (2)

On se hâta de réparer le couvent de Saint-Omer, et les Ursulines ne tardèrent pas à s'y livrer de nouveau à l'instruction de la jeunesse. La vertueuse mère de Saint-Michel manifesta alors le désir qui la pres-

---

(1) Cette bombe fut conservée : on en fit un contrepoids qui servit à l'horloge du monastère.

(2) Voir la notice sur Tournay.

sait de renoncer à des fonctions qui ne pouvaient s'accorder avec sa profonde humilité, et l'esprit d'obéissance dont elle était pénétrée : mais ses religieuses avaient en elle une telle confiance, qu'elles la réélurent malgré ses répugnances. Mgr. l'évêque de Saint-Omer, Christophe de France, (1) s'empressait, de son côté, d'approuver leur choix, à chaque triennal : à cause de la vénération qu'elles avaient conçue pour ses hautes vertus, et de la confiance qu'elle inspirait aux familles.

Cependant, le désir qu'elle avait de terminer ses jours dans la maison où elle avait prononcé ses vœux de religion, lui fit solliciter secrétement son rappel. Elle partit de Saint-Omer avec les passeports qui lui étaient nécessaires, et Mgr. de France, qui ne pouvait plus la conserver : voulut, au moins, lui donner une dernière marque de son estime, en fournissant aux frais de son voyage, et en la faisant accompagner par des dames de qualité, qui la conduisirent jusqu'à son monastère du faubourg Saint-Jacques, où elle fut reçue avec une grande joie. Elle avait alors soixante-onze ans et elle y mourut,

---

(1) Christophe de France était fils du président du grand conseil de Malines. Il fut sacré à Valenciennes le 15 juin 1635. Ce prélat se rendit remarquable par une profonde sagesse, une grande sollicitude pastorale, et par d'abondantes aumônes. Il fit, entre autres dispositions testamentaires, un legs dont le revenu était destiné à donner, chaque année, des prix aux enfants pauvres qui fréquentaient les écoles publiques. Il mourut en 1656 et fut inhumé dans le chœur de la cathédrale, du côté de l'Evangile. (Gallia christiana, t. III.)

comme elle l'avait souvent demandé au Seigneur, le 14 septembre 1651.

La divine Providence continua de protéger la maison de Saint-Omer. Des demoiselles de la plus haute distinction s'y consacrèrent à la vie religieuse. On a conservé, par tradition, le souvenir de Mme de Bryas, sœur de l'archevêque de ce nom, (1) et de sa nièce surtout qui, placée au couvent dès l'âge de quatre ans, y fit ensuite profession et mourut le 20 août 1760, âgée de quatre-vingt-quatre ans. Elle portait en religion le nom de Saint-Charles. On se souvient aussi d'une dame d'Isbergue qui édifia long-temps la communauté par ses vertus; elle avait été élevée dans le pensionnat. Le monastère des Ursulines avait donc obtenu la confiance des familles

---

(1) Jacques-Théodore de Bryas, chanoine de Tournay, conseiller ecclésiastique et maître des requêtes au grand conseil de Malines, fut nommé évêque de Saint-Omer en 1671. Il s'y rendit remarquable par sa sollicitude envers les pauvres; son zèle et son amour pour ses ouailles. Promu quatre ans après à l'archevêché de Cambrai, il s'y fit admirer par ses hautes vertus et surtout par une cordialité pleine de franchise qui le fit nommer, par ses biographes, *le digne prédécesseur de Fénelon*. On l'inhuma, en novembre 1694, dans le chœur de son église métropolitaine.

Philippe IV, roi d'Espagne, avait érigé en comté la terre de Bryas, en faveur de Charles son père, par considération pour sa naissance et ses services militaires. On trouve des seigneurs de ce nom dans des titres du douzième et du treizième siècle. Ils étaient alors pairs du comté de Saint-Pol. Cette famille s'est perpétuée jusqu'à nos jours et elle habite encore la terre de Bryas.

les plus distinguées de la Province, et il la méritait par sa régularité et les soins qu'apportaient les religieuses à garder l'esprit de leur première institution.

On trouve dans le journal des illustres religieuses de l'ordre de Saint-Ursule, combien le couvent de Saint-Omer était devenu remarquable au XVIIe siècle, par la sainte émulation qui y régnait pour l'observance des conseils évangéliques, et l'exercice des vertus propres à l'Institut.

La sœur Marie Kint, de Sainte-Madeleine, sœur converse, possédait éminemment toutes les vertus : à tel point, affirme l'auteur, qu'on ne put découvrir en elle d'imperfections. Elle faisait constamment des actes d'amour de Dieu, et ne cessait de le voir des yeux de la foi. L'obéissance était, en quelque sorte, son élément. Souvent elle se macérait par des disciplines; et, si on l'eût laissée faire, elle se serait livrée à des pénitences excessives; car, cette âme, amoureuse des souffrances, n'aspirait qu'à aimer et à souffrir. Elle mourut le 6 juin 1665 d'une pleurésie, qui lui causa de vives douleurs, qu'elle supporta avec une grande tranquillité d'esprit.

La vénérable mère Marie-Madeleine d'Auchel, qui avait pris en religion le nom de Sainte-Catherine, est représentée comme il suit, dans ce même ouvrage, devenu malheureusement trop rare, et si éminemment intéressant pour tout l'ordre. « Elle
» appréhendait ses bonnes œuvres, de peur que le
» bien qui y paraissait ne fut que superficiel, et
» que la lueur extérieure de ses vertus, ne fût
» comme un voile qui couvre une complaisance se-

» crète, propre à gâter le cœur. Elle considérait
» que, pendant cette vie, où le corps mortel ap-
» pesantit l'ame, elle avait peu de lumières pour
» discerner ce qui se passait en elle. Néanmoins,
» elle était extrêmement soumise, et se laissait con-
» duire comme un enfant. L'humeur douce qu'elle
» avait acquise par la pratique de la patience y
» contribuait beaucoup; et, dans les circonstances,
» où il semblait que sa paix dût s'altérer, sa tran-
» quillité était extraordinaire. On lui donnait le bel
» éloge de *mère pacifique*.

» Sa tendre piété envers Dieu l'avait fortement
» attachée à l'observance des règles et des consti-
» tutions. Malgré ses infirmités, qui durèrent vingt-
» quatre ans, jamais elle ne se dispensait de se
» trouver aux divers exercices. Sa dévotion parti-
» culière était à la passion de Notre Seigneur, à la
» sainte Vierge et aux saints de l'ordre. Sa conver-
» sation était fort agréable, mais toujours discrète
» et prudente. Plusieurs avaient la confiance de lui
» découvrir leurs sentiments, sous la bonne foi de
» son secret inviolable et de son silence. Jamais on
» ne l'entendait parler mal de personne; elle excu-
» sait, le plus judicieusement possible, les défauts du
» prochain.

» Quoiqu'elle fût d'un caractère sérieux, son
» abord était facile. Jamais on ne la vit rebuter
» personne. Elle remplit, durant trente années, les
» premières charges du monastère, et s'y rendit
» constamment agréable à la communauté. On peut
» dire que le commun proverbe n'a pas trouvé son
» application dans cette sainte ame; car, *les honneurs*

» *n'ont point changé ses mœurs.* Le renoncement
» qu'elle avait fait à la vanité paraissait dans tout
» son extérieur. On ne voyait rien de superflu dans
» sa cellule, ni dans les objets destinés à son usage,
» tant elle aimait la pauvreté.

» Elle marqua beaucoup de zèle à conserver le
» bien temporel du monastère, mais on la voyait
» aspirer surtout à la jouissance du bonheur éter-
» nel; désirant, comme saint Paul, d'être détachée
» des liens de son corps mortel; mais c'était dans
» une entière résignation à la volonté de Dieu.
» L'habitude qu'elle avait contractée de faire des
» actes de vertu en sa vie, ont produit le plus
» grand effet quand elle la termina le 23 mai 1669,
» à l'âge de 69 ans. Elle reçut tous les sacrements et
» mourut si doucement qu'elle n'eut point d'a-
» gonie. »

A la même époque, la mère Marie-Florence de Sainte-Agnès, édifiait aussi la communauté par le spectacle de sa haute piété. La tranquillité de son ame paraissait dans toutes ses actions : elle était, pour ses consœurs, d'une complaisance admirable, aimant surtout à les aider dans leurs maladies. Son cœur était pareillement fort tendre et très-compatissant envers les pauvres; souvent, elle demandait la faculté de se priver des choses qui étaient à sa disposition pour les leur donner. Dans ses maladies, elle montrait une patience et une conformité admirables à la volonté de Dieu. Sa mort qui arriva le 4 juin 1675 fut édifiante comme toute sa vie. On ignore le nom de famille de la mère de Sainte-Agnès, mais on sait qu'elle était d'une naissance distinguée.

Le même journal mentionne aussi la mère du Saint-Esprit, née Pannecuque : « Son attrait était de » traiter avec Dieu simplement, s'abandonnant entiè- » rement à sa divine Providence; persuadée qu'elle » pourvoirait à tous ses besoins. Tout ce qui est au » monde ne lui était rien auprès de son salut... Ses » supérieurs admiraient avec satisfaction sa candeur » et sa simplicité....... L'horreur qu'elle avait du » péché la maintint dans une grande pureté de cons- » cience. Son vrai cœur de mère lui faisait prendre » un grand soin de l'avancement et de la perfection » des novices qu'elle a gouvernées pendant douze » ans.... Son zèle pour l'institut éclatait quand il » s'agissait de disposer les jeunes filles à la pre- » mière communion... Elle aimait singulièrement à » orner les autels. Sa charité lui donnait un cœur » tendre et une grande compassion pour les peines » du prochain qu'elle tâchait de consoler. L'estime » de sa vocation lui avait inspiré un grand mépris » du monde qu'elle quitta, par une mort aussi sainte » que sa vie, l'an 1676. »

Les nouvelles chroniques du monastère renferment un nécrologe où sont portées les religieuses décédées depuis 1744. On y trouve, entre autres, la mère de saint François-Xavier, née Hendricq, dont la sœur Mme Pipelart, contribua à la décoration de l'église. Cette dame enrichit l'ostensoir d'un cercle de fins diamans, et fit placer des reliefs en argent autour du tabernacle. De plus, elle donna des chandeliers d'argent, un Saint-Esprit et un plat de même métal, supporta les dépenses causées pour la décoration de la grille du chœur conventuel, du Jubé et

du Calvaire. Ce fut elle aussi qui fit paver de marbre le sanctuaire.

On conserve avec soin, dans les archives du monastère un recueil de saintes-pensées et d'oraisons jaculatoires écrit avec soin par la mère de saint Théodore, née de Cléty. On y remarque qu'elle menait une vie fort intérieure. Cette religieuse mourut en 1756, après quarante-neuf ans de profession.

Entre autres religieuses fort vertueuses ; on trouve dans les chroniques, la sœur de sainte Anne, Thyrez. Très désireuse de se consacrer à Dieu dans l'état religieux, elle se présenta pour être converse. Sa famille, qui, pour la détourner de sa vocation, avait refusé de lui faire une dot, voulut dans la suite en acquitter l'importance, pour qu'elle pût faire profession en qualité de sœur de chœur. Mais elle préféra suivre de plus près notre seigneur dans cette humble condition. La sœur de sainte Anne fut toute sa vie le modèle des sœurs converses et de toute la communauté. On admirait son esprit de recueillement et de pauvreté. Elle mourut en 1784, à l'âge de soixante-quinze ans.

Dans le siècle dernier, la maison fut dirigée durant plusieurs triennaux par la mère de le Josne Contay, dite de Sainte-Aldegonde. Elle appartenait à l'ancienne et illustre famille de ce nom, fort connue encore aujourd'hui dans l'Artois. (1) Cette respec-

(1) Cette famille a tenu un rang fort distingué dans la Province depuis le xve siècle. Robert le Josne, seigneur

table mère était professe de cinquante-un ans quand elle mourut le 31 décembre 1785 à l'âge de soixante-onze ans.

Les inquiétudes trop vives que causèrent les bruits avant-coureurs de la révolution française coûtèrent la vie à plusieurs religieuses. La mère de Sainte-Thérèse, née Van Bewer, mourut le 22 avril 1790. Une sœur, encore novice, dont la famille avait voulu lui faire quitter le monastère, à cause des dangers que présentait alors l'état religieux, en conçut un tel chagrin qu'elle succomba en peu de mois à une maladie de langueur. La mère Bard de La Haye dite de Sainte-Ursule, mourut en 1792 victime aussi des appréhensions de la terreur révolutionnaire et des persécutions qui allaient commencer. Sa nièce la

---

de Forest en Artois et de Contay en Picardie, d'abord bailly d'Amiens en 1420 fut nommé gouverneur d'Arras en 1440 par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Il mourut dans l'exercice de cette charge le 19 avril 1463, âgé de 82 ans, et fut inhumé à Arras dans l'église de Saint-Jean-en-Ronville.

Il eut, entre autres enfans, Jean de le Josne-Contay qui fut évêque d'Amiens vers 1434, et transféré à Thérouanne en 1437. Créé cardinal du titre de Sainte-Praxède, il assista au concile de Florence, et mourut à Rome le 10 septembre 1451 à l'âge de 40 ans. Il avait tant de crédit, de faveur et d'esprit qu'il faillit parvenir à la papauté après la mort d'Eugène IV.

La fille ainée de Robert ci-dessus fut mariée au seigneur de Ranchicourt, et devint mère de Pierre de Ranchicourt, nommé évêque d'Arras en 1462. Ce prélat consacra solennellement sa cathédrale en 1484. (Gallia christiana, t. x et Mém. du P. Ignace.)

mère de Sainte-Ursule Duchesne, était près de son lit peu de moments avant sa mort. Navrée de douleur d'être ainsi privée d'un appui, qui lui était devenu si nécessaire, dans d'aussi fâcheuses circonstances, elle exprima le désir qu'elle avait de ne pas suivre de loin au tombeau sa vénérable tante. « Vous n'a-» vez pas assez travaillé, ma nièce, lui dit la ma-» lade; prenez courage, notre maison a commencé » par une mère qui se nommait Agnès : elle va » finir par une mère qui a pris le même nom : et » ce sera encore une mère de Sainte-Agnès qui la » rétablira. » Les évènements qui vont être rapportés montreront que la mère de Sainte-Ursule disait la vérité. Elle avait été, comme Mme de Sainte-Aldegonde, très-utile à la communauté par ses talents et par l'éclat de ses vertus; exerçant alternativement les charges de dépositaire et de supérieure. Elle était professe de cinquante-trois ans et âgée de soixante-treize.

Une sœur de Sainte-Marthe termina sa carrière au mois de juin de la même année, ainsi que la mère de Kenudt, issue d'une noble famille de Flandre : cette dernière, ayant pris sans réflexion le repas ordinaire, un soir, après une visite, qui avait été faite dans le couvent, par les agents de la révolution, on la trouva morte le lendemain dans sa cellule.

Ces pertes si rapprochées les unes des autres montrent suffisamment quels lamentables effets la terreur anarchique avait produits sur ces filles du Seigneur. Habituées, comme elles l'étaient, à la vie si paisible du cloître, elles pouvaient à peine comprendre qu'il y eût tant de méchanceté parmi les

hommes. En effet; c'était, tantôt l'évêque constitutionnel du Pas-de-Calais, (1) qui, blessé de trouver la grille du chœur fermée, en pénétrant dans l'église, la faisait rompre par les soldats qui l'escortaient; tantôt c'était un flot de peuple qui s'assemblait en tumulte, menaçant de pénétrer dans l'intérieur des cloîtres. Un faux bruit s'était répandu qu'on y avait caché des armes et des munitions. Chaque jour l'autorité renouvelait ses visites domiciliaires.

Le gouvernement résolut qu'on procéderait dans toutes les communautés à de nouvelles élections. Une commission fut, en conséquence, nommée, à l'effet de se rendre dans chacune des maisons religieuses, et d'y présider à une réunion capitulaire, dans laquelle on élirait une supérieure. On prétendit qu'indépendamment des vocales, les novices

---

(1) Pierre-Joseph Porion, né en Picardie, curé de Saint-Nicolas sur les fossés à Arras, fut nommé évêque constitutionnel du Pas-de-Calais par l'assemblée électorale du département tenue à Arras le 29 mars 1791. On l'installa à Saint-Omer le 16 avril suivant. Le règne de cet intrus fut de peu de durée; car, il se vit forcé de céder à celui de la terreur, qui arriva vers la fin de 1792. Dans le délire de cette époque; on proclama, dans la ville de Saint-Omer, *que la magie sacerdotale avait cessé; et qu'on renonçait solennellement et authentiquement à tout exercice du culte chrétien; qu'il n'y avait plus dans cette commune, qui prit alors le nom de Morin-la-Montagne, d'autre Dieu que la Liberté, l'Egalité et la Raison.* Cette monstrueuse proclamation eut lieu le 24 nivose an II (13 janvier 1793). Quel temps et quel langage!!!

Porion se retira à Paris où il se maria. Il y mourut en 1830. (Mém. de la Société des Antiquaires de la Morinie, t. II.)

et les sœurs converses prendraient part à l'élection. Il fallut même qu'une ancienne religieuse dont l'esprit était aliéné vint aussi déposer son vote. Elle le fit en s'écriant qu'elle voulait la mère de Sainte-Agnès alors en charge. (1) Cette supérieure a été réélue à l'unanimité.

Ce fut le 30 septembre 1792 que la communauté se vit contrainte d'abandonner le monastère. Elle se composait alors de dix-neuf religieuses de chœur, de trois novices et de neuf sœurs converses. Plusieurs se retirèrent dans leurs familles, d'autres allèrent en Angleterre où elles étaient attendues par un grand nombre d'anciennes élèves qui s'étaient empressées de leur offrir un asile. Cinq ont été incarcérées.

La mère de Saint-Charles (2) et quatre sœurs

---

(1) Cette mère nommée de Sainte-Claire, ne voulait pas se séparer de ses consœurs, et on ne parvint qu'avec beaucoup de peine à la faire sortir du cloître. Elle recouvra la raison avant sa mort, et reçut les sacrements. C'était en 1803 et elle était alors agée de 83 ans.

(2) La mère de Saint-Charles était d'origine espagnole, et appartenait à une famille distinguée du nom d'Ybariolate. Amenée en France fort jeune près de sa tante, Mme la comtesse de Fruges, on la plaça aux Ursulines pour son éducation. Elle y prit ensuite l'habit religieux et fut nommée supérieure en 1780. Elle avait été maîtresse des pensionnaires ; ce fut sa principale charge, et elle l'exerçait au moment où la communauté fut dissoute : reléguée avec quatre sœurs au *Jardin Notre-Dame* : elle y mourut dans la sacristie de la chapelle de cette maison, occupée aujourd'hui par les Ursulines, le 26 octobre

converses furent jetées pèle-mêle avec beaucoup d'autres détenus dans l'un des greniers du collége anglais, converti alors en prison. On les y priva de toute nourriture pendant vingt-quatre heures et elles souffrirent cruellement des traitements que les gardiens leur firent endurer. Mais le nombre des prisonniers augmenta à tel point que ce vaste établissement devint trop petit. Elles furent du nombre de ceux qu'on transféra au jardin Notre-Dame.

La supérieure et la mère de Sainte-Dorothée passèrent en Belgique; mais quelques membres de la communauté échappèrent aux recherches des persécuteurs, et demeurèrent à Saint-Omer. Deux d'entre elles parvinrent même à y former un école. Ces colombes paraissent avoir été destinées par la Providence à annoncer à leurs consœurs que le déluge de la révolution avait cessé.

Quelques religieuses moururent pendant la dispersion, entre autres les mères des Anges de Saint-Omer. La première née Piète, à Saint-Omer, s'était rendue remarquable par sa candeur, son esprit de recueillement, son zèle à célébrer les louanges de Dieu, et son admirable patience à donner les soins

1794, âgée de quarante-cinq ans, professe de vingt-huit. Sa sœur, Mlle d'Eguy, ayant obtenu de la municipalité de Saint-Omer la permission de la visiter, se trouva réduite à partager sa captivité. Elle eut la triste consolation de la voir expirer près d'elle, après qu'elle lui eut prodigué les soinsque pouvait comporter une pareille situation.

les plus assidus à celles des élèves du pensionnat qui manquaient de dispositions naturelles. Modèle accompli de toutes les vertus religieuses; elle avait désiré long-temps la réunion de la communauté. Dieu ne permit pas qu'elle vit cet heureux jour. Elle mourut à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La seconde, du nom de Ricouart, née à Lille, était douée d'une ame forte et d'une foi vive; elle s'était appliquée, depuis sa sortie du monastère jusqu'à ses derniers moments, à ramener à la religion une belle-sœur qui lui donnait l'hospitalité. Quand cette mère eut reçu les derniers sacrements, elle tenta un dernier effort et parvint à obtenir la promesse d'une conversion sincère. Elle mourut ainsi dans l'exercice du zèle propre à l'institut des Ursulines, en 1798, à l'âge de soixante-quinze ans.

Le 22 mai 1800, jour de l'Ascension, Madame de Sainte-Agnès, ancienne supérieure, revint à Saint-Omer après huit années d'exil. Le monastère avait été détruit de fond en comble : les objets mobiliers qui avaient été confiés à diverses personnes étaient vendus ou dispersés. (1) Malgré ce dénument

(1) Tout le mobilier avait été inventorié le 10 septembre 1790, en exécution des décrets de l'assemblée nationale des 14 avril et 3 juin précédents. L'église possédait des meubles précieux comme on le voit par le procès-verbal d'inventaire déposé aux archives départementales du Pas-de-Calais. Les commissaires du gouvernement déclarèrent à la communauté réunie, que, dès ce moment, elle serait placée sous la tutelle immédiate de l'autorité civile et que ses biens

absolu de toutes choses, elle ne perdit pas courage. Les mères de Saint-Pierre et de Saint-Paul s'étant unies aussitôt à elle, on prit en location quelques appartements pour y ouvrir une école. Deux mois étaient à peine écoulés qu'il fallut chercher un local plus vaste; les familles venant comme à l'envi présenter leurs enfants. La mère de Sainte-Dorothée se réunit alors, ainsi que plusieurs converses. Il fut, dès ce moment, possible de recevoir des pensionnaires.

Le culte catholique ne put s'exercer à Saint-Omer qu'après la publication du concordat. Cependant M. Révolt, curé de Sainte-Aldegonde, (1) l'un des

---

meubles et immeubles cesseraient de lui appartenir. Défense expresse fut faite d'en rien distraire. Cependant les religieuses conservèrent, pour leur usage de chaque jour, quelques objets qui furent confiés depuis à diverses personnes, mais qu'elles perdirent pendant la dispersion, du moins en très-grande partie.

(1) L'église de Sainte Aldegonde, l'une des plus anciennes et des plus belles de Saint-Omer, a été ruinée pendant la révolution. Son élégant clocher qui avait trouvé grâce auprès des démolisseurs de cette époque, s'écroula par l'effet de la violence de l'ouragan du 18 brumaire (9 octobre 1800).

Ce ne fut qu'en 1803, que disparurent entièrement les décombres de cet édifice, dont le terrain comprenait les maisons construites depuis, entre les rues Notre-Dame, de Saint-Aldegonde, la Petite-Place et le Flégard passant sous la petite maison nº 2, de la rue du Marché-aux-Poissons, qui servait de logement au sonneur.

La belle fontaine qui décore la Petite-Place fut nommée de Sainte-Aldegonde, parce qu'elle tenait autrefois à l'église de ce nom. C'est le grand réservoir des autres fontaines pu-

compagnons d'exil de la mère supérieure était venu prêter aux religieuses le secours de son ministère ; mais elles eurent la douleur de le perdre peu de temps après. Il fut remplacé par M. l'abbé Dénissel, ancien professeur du séminaire de Saint-Omer, depuis vicaire-général du diocèse et prévôt du chapitre d'Arras.

On abandonna la maison qu'on avait occupée, en second lieu, dans la rue des Carmes, pour en habiter une plus commode sur la Petite-Place. Alors, il fut possible d'accueillir les demandes de plusieurs consœurs qui n'avaient pu encore rejoindre la communauté. Le nombre des élèves s'accrut par la réunion de celles qu'amena la mère de Sainte-Ursule, née Duchesne.

La première novice a été reçue vers la fin de 1802; ce fut un encouragement pour les anciennes mères : elles venaient de perdre la sœur Legay, dite de Saint-Paul, née à Aire, qui, joignant à une grande simplicité religieuse une bonté d'âme remarquable, avait fait les délices de la communauté.

M. l'abbé Macrez, avait pris, à cette époque, la direction de l'établissement, et s'occupait avec la mère de Sainte-Dorothée de la bonne tenue du pensionnat. Toutefois, on n'avait pu encore obtenir une demeure fixe : les divers changements qui avaient eu lieu jusqu'alors étaient devenus fort onéreux pour les

---

bliques de la ville. Elle est, sans contredit, l'édifice de ce genre, le plus élégant qui existe à Saint-Omer. (Mém. de la Société des Antiquaires de la Morinie.)

religieuses; mais en 1803, elles obtinrent l'ancienne maison d'éducation dite le *Jardin Notre-Dame*, (1) à charge d'instruire gratuitement les pauvres filles. Ce bâtiment se trouvait dans un état de dégradation qui se conçoit d'autant mieux qu'il avait servi de prison pendant la révolution. Aucune réparation n'avait été faite depuis plusieurs années. On y marchait sur des décombres et les eaux du ciel pénétraient partout. Ce ne fut pas sans peine que la mère de Sainte-Dorothée obtint, de l'administration des hospices, quelques secours pour commencer les rés-

---

(1) Cet établissement avait été commencé en 1615, par Jacques Blazée VI[e] évêque de Saint-Omer. Il le dota en partie, mais les fondations furent considérablement augmentées par les bienfaits de diverses personnes et spécialement par la demoiselle Aubron, première supérieure de cette maison.

Louis-Alphonse de Valbelle, dont la mémoire est encore si chère aux audomarois, à cause des sacrifices immenses qu'il s'imposa pour fonder l'hôpital-général en 1702; accrut par ses largesses les revenus du *Jardin Notre-Dame*. Ils s'élevaient en 1792 à 9,564 livres.

De pauvres filles y étaient reçues au nombre de vingt-quatre pour être nourries et instruites sans frais. La collation des bourses appartenait, en grande partie, aux évêques de Saint-Omer. Mais, outre ces élèves, on recevait aussi de jeunes pensionnaires. Il y avait de plus un externat qui se composait ordinairement de deux cents jeunes filles, qui toutes, recevaient l'instruction gratuite.

Les maîtresses chargées de l'enseignement étaient laïques. La demoiselle Annoque les dirigeait en qualité de supérieure en 1792.

(Mém. de la Soc. des Antiquaires de la Morinie et Archives Départementales).

-taurations les plus urgentes. Les membres de la commission paraissaient désirer plutôt une entière démolition de cette maison pour former des jardins dans l'emplacement qu'elle occupait. Les bâtiments consistaient alors en trois corps de logis et une chapelle. Il y avait deux cours, un jardin et un verger compris dans le même enclos.

Lorsque ces difficultés furent applanies, il fallut laisser écouler quelques années encore, avant qu'il fût possible de reprendre l'habit religieux. Un prêtre venait célébrer la messe dans l'intérieur de l'établissement ; mais les dimanches et fêtes, il fallait aller l'entendre dans l'église paroissiale. Les inconvénients qui naissaient de ces déplacements pour l'observance des règles monastiques firent désirer ardemment la clôture. Mgr. l'évêque d'Arras ayant autorisé les vêtures en avril 1807, M. Coyecque, curé-doyen de Notre-Dame, vicaire-général du diocèse, et délégué par le prélat pour être supérieur de la communauté, vint bénir les anciennes professes, qui, toutes, s'étaient empressées de reprendre l'habit de l'ordre de Sainte-Ursule, tel qu'on le portait, avant la révolution, dans tous les monastères de la congrégation de Paris. (1)

(1) Jean-François-Joseph Coyecque, naquit à Inghem, le 17 avril 1733, d'une famille honnête et recommandable par ses vertus. Ayant reçu du ciel d'heureuses dispositions, il suivit de bonne heure son goût prenoncé pour l'étude, et se fit recevoir au collége de Saint-Bertin, où l'on n'admettait que ceux des jeunes étudiants qui avaient donné des preuves de moyens naturels et d'application. M. Coyecque s'y fit remar-

Peu de jours après, Monseigneur daigna donner lui-même le voile à deux postulantes. Sa grandeur se rencontra ce jour-là dans le monastère avec M. le sous-préfet Bénard, et M. le Sergeant d'Isbergue,

---

quer par de brillants succès. Sa réputation d'abord concentrée dans l'intérieur de cet établissement, ne tarda pas à parvenir à la connaissance de Mgr. de Montloüet, évêque de Saint-Omer. Ce prélat conçut pour l'élève de Saint-B crtinune estime particulière et lui promit sa protection.

Quand il eut terminé sa philosophie à Douai et suivi avec distinction les cours de théologie au séminaire de Saint-Omer, il entra dans le ministère paroissial. Ce fut dans l'exercice de ces fonctions qu'il s'appliqua à acquérir la connaissance du cœur humain. Il y fit paraître les vertus qui caractérisent le prêtre, qui veut de tout son cœur le salut de ses frères, et se concilia l'estime et la vénération de tous. Appelé ensuite à occuper une chaire de théologie au séminaire, il justifia le choix de son évêque, et mérita d'être placé comme président à la tête de cet établissement. Cet emploi distingué et les titres qu'il obtint successivement de chanoine gradué de Saint-Omer et d'archiprêtre de la cathédrale, n'altérèrent point les sentiments qui l'avaient toujours animé. Sa vertu était trop épurée pour que la vanité des distinctions pût y porter la moindre atteinte.

Déjà presque sexagénaire à l'époque de la révolution française, il partagea avec les bons prêtres les amertumes et les anxiétés de l'exil. S'étant réfugié à Londres, son mérite y fut bientôt apprécié par l'évêque de Stapelton qui le fit son grand-vicaire pour les Français émigrés.

Mgr. l'évêque d'Arras, ne l'eut pas plus tôt connu, à son retour de l'exil, qu'il lui donna toute sa confiance en le nommant son vicaire-général résidant à Saint-Omer. La révolution avait tout détruit; il fallait réédifier. Les succès obtenus par

maire de la ville, qui, tous deux, honoraient l'établissement de leur protection. On saisit cette circonstance pour demander au prélat qu'il reconnût l'authenticité des reliques de sainte Publicie et de saint

---

l'abbé Coyecque dans le cours de son administration, montrèrent qu'il a été l'homme de la Providence pour l'arrondissement de Saint-Omer.

Son grand âge et la faiblesse de sa santé ne l'empêchèrent pas d'être, pour l'importante paroisse de Notre-Dame, un pasteur zélé. Avis lumineux au tribunal de la pénitence, exhortations paternelles aux enfants, avertissements salutaires aux familles, décisions exactes sur les difficultés du ministère : c'est ainsi qu'il faisait fructifier le talent que lui avait confié le père de famille.

Eprouvé, dans les dernières années de sa vie, par un affaiblissement total des forces physiques, affligé de la perte de la vue, il devint pour quelque temps étranger aux choses de la terre. Son esprit et son cœur n'étaient plus occupés que des biens éternels. Pour captiver son attention, il suffisait de l'entretenir du bonheur du ciel; aussi n'eut-on point de peine à le préparer à la mort; il la regardait comme la fin de ses travaux et le moment de la récompense. Quand il eut reçu avec une grande présence d'esprit les derniers sacrements, il se recommanda aux prières de ceux qui l'entouraient, et rendit son ame au Seigneur, le 23 janvier 1824, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Sa mort fit dans la ville une profonde impression. Les communautés religieuses surtout pleurèrent ce saint homme qui avait si puissamment contribué à leur restauration. Celle des Ursulines en particulier lui devait un double tribut de reconnaissance : car, il en avait été le directeur avant la révolution pendant près de trente ans. Il ne fut pas plutôt revenu d'Angleterre qu'il s'empressa de lui continuer son intérêt.

Cyrin, martyrs, envoyées de Rome depuis plus d'un siècle et qui avaient été soustraites au vandalisme révolutionnaire. Il permit de les exposer de nouveau à la vénération publique.

Sous l'empire de Napoléon, la communauté occupa l'ancienne maison du Jardin Notre-Dame, sous le bon plaisir de l'administration des hospices, à qui le gouvernement l'avait abandonné avec d'autres biens, pour l'indemniser de ceux qui avaient été confisqués à son préjudice, et vendus au profit de l'Etat. Mais en 1815, les Ursulines demandèrent au roi Louis XVIII, par l'entremise de Madame, duchesse d'Angoulême, que cette propriété leur fût cédée. Une ordonnance royale du 27 mars 1816 autorisa la commission administrative des hospices à l'abandonner. Il fut réglé qu'une classe d'externes serait tenue gratuitement, par deux religieuses, pour les enfants pauvres, et que la ville assurerait, chaque année, six cents francs aux hospices à titre d'indemnité. La communauté souscrivit à cet engagement; mais elle régla qu'une seconde classe gratuite serait tenue à ses frais pour accomplir ainsi plus à la lettre les constitutions propres à l'ordre de Sainte-Ursule,

---

Les fidèles de toutes les paroisses, parmi lesquels on remarquait les personnes les plus qualifiées de la ville, et un clergé nombreux se portèrent à ses obsèques. Elles furent célébrées par M. Gosse d'Ostrel, chanoine d'Arras et archidiacre de Saint-Omer. Le plus parfait recueillement se fit remarquer dans cette pompe funèbre où l'on eût cru voir une famille immense pleurant un père commun. (Extrait d'un éloge de M. l'abbé Bailly, archiprêtre de la cathédrale d'Arras et d'un rapport de M. le Sergeant de Bayenghem, maire de Saint-Omer.)

qui prescrivent d'enseigner gratuitement les pauvres.

Cette affaire étant ainsi terminée, on acquit un terrain provenant de l'ancienne abbaye de Saint-Bertin pour agrandir l'enclos et augmenter les bâtimens du monastère. Les nouvelles constructions commencées en 1816, furent terminées en 1819. MM. Boudry-Cadick et Pley-Legrand, qui s'intéressaient à la communauté, voulurent bien diriger ces travaux. Depuis lors, il devint possible d'observer plus strictementla clôture et divers points des règles de l'Institut.

Il manquait à l'église un chœur conventuel fermé par une grille: ce travail fut entrepris en 1822 et terminé en 1825, sous la surveillance de M. l'abbé Deron, successeur de M. Coyecque, comme curé de Notre-Dame, et vicaire-général du diocèse. (1) L'ancienne église fut en même temps agrandie. La mai-

(1) François Deron naquit à Aire en 1765 de Pierre Deron, notaire, et de Jeanne Demarquoy. Il n'avait que quatre ans quand il perdit son père. Son oncle, curé de Choques, se chargea de son éducation et le plaça au collége de Béthune. Ses rapides progrès lui valurent, à l'âge de quatorze ans, une bourse dans celui de Saint-Bertin. Les heureuses qualités de son esprit et de son cœur lui gagnèrent l'estime de ses maîtres et l'affection de ses condisciples.

Quand il eut terminé ses humanités, on l'envoya à Paris au séminaire de Saint-Firmin. Ce fut là, que passionné pour la science, il se mit à étudier les saintes écritures, les docteurs de l'Eglise et les auteurs de théologie. Devenu prêtre, il demanda à l'évêque de Saint-Omer d'être employé dans le

son des Ursulines doit à ce respectable dignitaire du clergé de Saint-Omer, un tribut de reconnaissance pour le constant intérêt qu'il lui a montré depuis sa restauration en 1803. Il s'apliqua à aug-

---

ministère, et fut placé à Bunette, près Lillers, en attendant qu'il pût, en usant du privilége de ses grades, obtenir un bénéfice plus important. Il vivait paisible au milieu de ses paroissiens, lorsque la révolution vint le forcer de s'expatrier. L'abbé Deron se rendit en Belgique, et de là en Allemagne où il s'arrêta à Œttingen, chez le curé du lieu, qui l'accueillit avec cordialité, et lui offrit sa maison pendant tout le temps que durerait son exil. Il apprit en peu de mois la langue du pays, et se mit à annoncer la parole de Dieu au peuple au milieu duquel il vivait. Ce fut alors que la princesse d'Œttingen, l'appela près d'elle en qualité de précepteur de ses enfants. Jaloux de répondre dignement à cette marque de confiance, il ne négligea rien pour faire de ses élèves des hommes tout à la fois instruits et vertueux. La princesse aimait à répéter qu'avec ce sage instituteur, les lumières et les bénédictions étaient descendues sur sa famille.

Six années se passèrent dans cette maison. L'abbé Deron, ayant appris que la persécution avait cessé en France, quitta l'Allemagne malgré les instances que firent la princesse d'Œttingen et ses enfants pour le retenir.

Il ne fut pas plutôt rentré dans sa famille, que le vénérable M. Coyecque, curé-doyen, de Notre-Dame à Saint-Omer, demanda à Mgr. l'évêque d'Arras qu'il lui fût permis de l'associer à ses travaux. Dieu semblait avoir fait ces deux cœurs l'un pour l'autre, et l'on ne vit peut-être jamais d'union si belle. M. Coyecque prit l'abbé Deron pour son secrétaire ; et, à mesure que l'âge et les infirmités lui rendirent plus pénible le poids des affaires, il s'en déchargea avec sécurité sur cet

menter la force des études, apprit aux religieuses à résoudre les questions difficiles du calcul, et excita l'émulation dans le pensionnat, en prenant part aux succès des élèves. Devenu supérieur de la commu-

---

autre lui-même, le formant ainsi à tous les détails d'une pénible et délicate administration.

Après la mort de M. Coyecque en 1824, il fut nommé à la cure de Notre-Dame avec les titres de chanoine-honoraire d'Arras et de vicaire-général. Dans ce poste élevé, M. Deron, se montra constamment digne de la haute confiance dont l'avait honoré le premier pasteur du diocèse, et jamais on ne le vit fléchir sous le pénible fardeau imposé à son mérite.

Dans ses rapports avec le clergé de l'arrondissement de St.-Omer, il montrait l'affabilité et la prévenance d'un ami. Les conseils qu'il donnait portaient toujours le cachet de la sagesse et de la charité la plus tendre.

Il était au milieu de ses paroissiens, comme un père au milieu de sa famille. C'était par la persuasion et la douceur qu'il gagnait des ames à Dieu. « Puisant dans l'universalité de » ses connaissances, dit le biographe, que nous suivons, » comme à une source intarissable, il parlait théologie avec » les théologiens, jurisprudence ou administration avec les » magistrats, stratégie militaire et mathématiques avec les » enfants de Mars, littérature avec les hommes de lettres, » science avec les savants, industrie avec les industriels. C'est » par cet ineffable mélange d'amabilité, de science et de vertu » qu'il avait captivé l'estime et la confiance de ceux mêmes » qu'on appelle gens du monde, qui croyaient voir en lui » l'idéal d'un excellent prêtre. Cette admiration ne fut pas sté- » rile dans plusieurs ; et des hommes engagés dans le tumulte » des affaires, placés dans des situations sociales plus ou » moins brillantes, ouvrirent leur ame à ce vrai sage, et se » félicitèrent d'avoir choisi un si bon guide. D'autres l'appe-

nauté après la mort de M. Coyecque, il la dirigea avec le même zèle que son vénérable prédécesseur.

Mme la duchesse de Berry honora le monastère d'une visite le 29 août 1825; adressa aux religieuses des paroles obligeantes, et fut complimentée par les demoiselles du pensionnat.

» laient à leurs derniers moments, et sentirent tomber leurs » préventions au nom seul de celui dont ils connaissaient, par » eux-mêmes et par d'autres, la piété si touchante, le juge- » ment si droit, le zèle si pur et si bien tempéré par une » charité si tendre..... Il aimait à visiter les hôpitaux ; surtout » la maladrerie, établie dans l'ancien collége de Saint-Bertin, » qui lui rappelait de si doux souvenirs, et d'où les » muses s'étaient envolées pour faire place aux anges de la » charité. »

Ce fut ainsi que M. Deron passa sur la terre en faisant le bien. Lorsque, dans les premiers jours d'octobre 1832, il se sentit atteint d'une maladie qui causa à ses nombreux amis les plus vives inquiétudes: il jugea qu'il touchait au terme de sa carrière et demanda les derniers sacrements. Son agonie, ayant commencé dans la nuit du 22 octobre, il tourna alors les yeux vers la sœur hospitalière qui le gardait : *ma sœur*, lui dit-il, *ma sœur, je vois une belle aurore.* Ce furent là ses dernières paroles. Toutes les classes de la société assistèrent à ses obsèques, qui furent célébrées par M. l'abbé Bailly, son ancien vicaire, devenu archiprêtre de la cathédrale d'Arras. (1)

---

(1) M. l'abbé Monteuuis, curé de Guines, a prononcé l'éloge de M. Deron dans la séance publique de la Société des Antiquaires de la Morinie, le 16 décembre 1833. La note ci-dessus est extraite de l'excellente biographie qu'il a fait imprimer à cette occasion.

L'année suivante fut remarquable par la solennité du second jubilé centenaire, qui eut lieu sur la demande de la mère supérieure. M. Deron, accompagné des autres curés de la ville, de leurs premiers vicaires et plusieurs membres du clergé, vint, à cette occasion, célébrer une messe solennelle. Il prononça un discours, dans lequel, après avoir rappelé sommairement les étonnants progrès que fit, d'abord en Italie, et ensuite en France, l'ordre fondé par sainte Angéle; il raconte comment la divine Providence dota, en 1626, la ville de Saint-Omer d'un établissement aussi précieux pour l'instruction la jeunesse. « Heureuse la ville, dit-il, qui » a pu être édifiée pendant deux siècles par les » vertus pratiquées dans cette communauté, car, » la régularité, le zèle, la piété, la ferveur, la » charité se sont perpétuées dans cette sainte mai» son sans la moindre altération..... Heureuse la » ville dont les filles ont pu, pendant deux siècles, » puiser à une source si pure la meilleure éduca» tion.... Un fléau désastreux qui a étendu ses » ravages sur les plus belles institutions de notre » patrie, avait fait disparaître cette intéressante » communauté, et en avait dispersé les membres. » Mais la divine Providence en a conservé plusieurs. » Et bientôt, semblable au Phénix qui renaît de » ses cendres, on la vit sortir de ses ruines revêtue » d'un éclat nouveau. Fidèle imitatrice d'Esdras, » une mère douée d'une ame forte et supérieure » aux revers, rassemble les pierres du sanctuaire, » répare ses pertes et cicatrise les plaies de ses en» fants. Une ville généreuse et chrétienne ouvre

» un nouvel asile aux enfants de la dispersion. On
» s'empresse de repeupler le sanctuaire de la vertu,
» et l'éducation chrétienne a retrouvé tout ce qu'elle
» avait perdu. »

NOTICES BIOGRAPHIQUES

sur les mères

DE SAINTE-DOROTHÉE

ET DE

SAINTE-AGNÈS,

RESTAURATRICES DE LA COMMUNAUTÉ.

La mère de Sainte-Dorothée.

Marie-Thérèse Guilleman, connue en religion sous le nom de Sainte-Dorothée, naquit à Saint-Omer en 1749 et perdit sa mère en bas âge. Son père, chargé de six enfants et d'un commerce qui l'occupait nuit et jour, confia la jeune Marie-Thérèse aux soins d'une ancienne domestique qui eut pour elle la tendresse d'une véritable mère. Ce fut là une Providence pour cette enfant délaissée, dont la santé d'ailleurs était fort délicate. Aussitôt qu'on l'eut jugée capable de supporter le régime d'une pension, elle fut placée au Jardin Notre-Dame, où elle annonça un bon caractère, et d'excellentes dispositions naturelles.

Son éducation étant terminée, elle comprit que Dieu l'appelait à l'état religieux et entra aux Ursulines à l'âge de dix-sept ans. Dieu la visita par diverses maladies qui la réduisirent à l'extrémité et qu'elle supporta avec un courage et une résignation héroïques. Lorsque sa santé fut rétablie, on lui confia la première classe des pensionnaires, et elle y fit preuve de zèle et de capacité pour former la jeunesse à la science et à la vertu. Le pensionnat était très-florissant à cette époque.

Après la dispersion des religieuses en 1792, elle s'émigra avec la mère supérieure; car, son mérite était trop connu dans la ville pour qu'elle y vécut ignorée dans ce malheureux temps de persécution. Mais elle n'eut pas plutôt pénétré dans la Belgique, qu'une infirmité provenant des fatigues du voyage, la contraignit de s'arrêter à Malines. Les deux exilées avaient alors perdu le peu d'effets et d'argent qu'elles avaient emportés. Poursuivies nuit et jour par l'armée française et dépourvues de forces, plusieurs fois, elles coururent l'imminent danger d'être arrêtées. Douée d'un caractère naturellement gai, la mère de Sainte-Dorothée se soutint, malgré tant de misères qui venaient à la fois l'accabler, ainsi que son infortunée compagne. Un jour, elles furent saisies, entre Cassel et Ypres, par un agent de l'autorité, qui, en fort mauvais français, demanda leurs passeports, avec menaces de les incarcérer, pour être, peu après guillotinées. La fermeté qu'elle fit paraître les tira de ce mauvais pas. Elle se permit même une délicate plaisanterie à laquelle l'interlocuteur importun ne pouvant répondre, prit le parti

de les laisser aller sans les inquiéter davantage.

Arrivée à Malines, la mère de Sainte-Dorothée comprit qu'il lui serait impossible d'aller plus loin sur la terre étrangère. Elle éprouvait d'ailleurs les plus tristes psessentiments sur le sort de sa famille. On l'informa, en effet, que l'une des ses sœurs, Mme Dupuis, avait était mise en prison avec son mari, que leurs enfants étaient abandonnés. Après son retour, à travers mille dangers, elle leur tint lieu de mère; car, sa sœur, n'ayant pu surmonter la douleur de s'en voir séparée, était morte en arrestation.

Aussitôt qu'elle fut réunie à ses consœurs en 1801, la mère de Sainte-Dorothée déploya une grande activité dans la formation du nouveau monastère. C'est elle qui, en 1803, s'adressa aux membres de la commission administrative des hospices et obtint l'ancienne maison du Jardin Notre-Dame, au moment où ils avaient pris la résolution de la démolir.

Tandis qu'elle s'employait ainsi au dehors on la trouvait infatigable dans l'intérieur du monastère. Peu soucieuse de ses infirmités, elle remplissait tous les exercices de la classe comme si elle eût joui d'une santé parfaite. Son goût et son talent particulier étaient pour l'instruction. Douée d'une imagination féconde, elle s'exprimait avec une facilité qui allait droit à l'esprit et au cœur des enfants.

Ce fut pour elle une grande consolation de reprendre l'habit religieux en 1807. Toutefois, elle soupirait après des temps plus heureux encore : son désir était de voir l'agrandissement des bâtiments

du monastère, afin de rétablir l'ancienne régularité. Dieu ne permit pas qu'elle fut témoin de la réalisation de ce vœu. Elle mourut frappée d'apoplexie le 11 mai 1812.

La Mère de Sainte-Agnès.

Marie-Josephe Guillioto de Sainte-Agnès, naquit à Saint-Omer, le 18 juin 1746; elle était fille d'un fabricant de draps, qui laissa sa femme, Marie-Antoinette Soinne, veuve de six enfans en bas âge. Marie-Josephe, qui était la plus jeune, reçut des soins particuliers de sa mère, mais cette femme vertueuse n'eut pas long-temps la consolation de voir se développer les précieux germes qu'elle avait semés dans ce jeune cœur. Sa plus jeune fille n'avait encore que quatorze ans, quand Dieu la retira de ce monde pour la mettre en possession d'une vie meilleure.

M. Lorthioy, bel oncle paternel de cette intéressante orpheline, la confia aux filles de la maison du Jardin Notre-Dame dont il était administrateur. Son éducation y fut terminée à l'âge de dix-sept ans: se croyant alors appelée à la vie religieuse; elle entra, peu de temps après, au couvent des Ursulines. On ne tarda pas à reconnaître dans cette novice un esprit simple et droit, auquel elle joignait une volonté fixe d'opérer le bien. Aussi n'eut-on pas de peine à la former aux vertus religieuses, bientôt elle en devint un modèle.

Une toux sèche et opiniâtre dont elle fut attaquée pendant son noviciat, compromit sa santé, et fit craindre pour ses jours. Mais Dieu qui la destinait à de grandes choses, la conserva, en lui donnant néanmoins occasion de souffrir pour son amour; car, elle se ressentit toute sa vie de cette maladie.

On lui confia successivement, pendant plusieurs années, le soin des classes externes. Devenue, depuis, maîtresse des pensionnaires, elle se fit remarquer, dans cet emploi important, par la douceur et la tranquillité de son esprit, et par une grande égalité de caractère qu'elle conserva ensuite toute sa vie.

Nommée supérieure en 1783, et réélue ensuite jusqu'au moment de la dispersion de la communauté, elle mit ses consœurs plus à même encore d'apprécier ses rares qualités, car, elle sut unir à la douceur qui lui était naturelle, un jugement remarquable et une fermeté qu'elle eut surtout occasion de déployer, depuis 1790, jusqu'au 30 septembre 1792, époque de la sortie des religieuses. Durant ces deux dernières années, l'administration des revenus du monastère fut dévolue aux agents du pouvoir révolutionnaire. Ils exigeaient qu'on leur rendit un compte minutieux des recettes et dépenses; et l'on conçoit mieux qu'il n'est aisé de l'exprimer combien elle eut à souffrir de se trouver en relation avec de tels hommes. Outre ces embarras particuliers, il fallait qu'elle prémunît ses religieuses contre les violentes secousses que les méchants leur faisaient éprouver : qu'elle consolât les unes, encourageât les autres, et pourvût à tous les besoins spirituels et temporels. Confiante, comme elle l'était, dans le

bras tout-puissant qui protége les faibles, elle lutta avec un courage extraordinaire contre la persécution, et sa communauté, fut la dernière de toutes celles que renfermait St.-Omer, qui prit le parti extrême de se disperser.

La mère de Sainte-Agnès, resta d'abord dans la ville, mais bientôt sa vie n'y étant plus en sûreté, elle s'enfuit en Belgique avec la mère de Sainte-Dorothée. L'armée française ayant pénétré dans ce pays, il fallut fuir jusqu'en Allemagne. La supérieure de St.-Omer y souffrit considérablement de la malpropreté de la plupart de ses hôtes. Son estomac n'ayant pu s'accommoder du pain noir et grossier dont elle devait se nourrir, elle tomba malade à Dusseldorff et faillit succomber. A peine fut-elle rétablie, qu'elle se mit à soigner deux ecclésiastiques atteints de la même maladie, M. Révolt, curé de Sainte-Aldegonde, qui échappa aux coups de la mort comme par miracle, et M. Dupuis, supérieur du séminaire de Saint-Omer, dont elle recueillit le dernier soupir. Cette perte lui fut d'autant plus sensible que ce pieux ecclésiastique avait long-temps dirigé sa communauté. (1)

La Providence n'abandonna pas la vénérable supérieure, après qu'elle fut privée de cet appui, qui

(1) M. Dupuis, parent de la mère de Sainte-Dorothée, avait conçu un intérêt particulier pour la maison des Ursulines. Il composa, pour les élèves, une grammaire française, un abrégé de géographie, et des entretiens familiers pour en faciliter l'étude aux jeunes personnes.

lui était devenu d'un secours si puissant pour supporter les rigueurs de l'exil. Elle trouva moyen de se placer à Haltern dans une communauté de son ordre, et fut assez heureuse pour y opérer un bien considérable durant les quatre années qu'elle y passa. On fit de vives instances pour la retenir, quand on sut qu'elle voulait retourner en France. Mais elle était trop pénétrée de ses obligations envers son pays et ses filles d'adoption, que les évènements de la révolution avaient si cruellement dispersées. Arrivée à Saint-Omer, elle ne put les réunir que peu à peu, et ces délais étaient extrêmement pénibles à son cœur; car, elle ne désirait rien tant sur la terre que le bonheur de ses religieuses. Elle avait beaucoup travaillé pour sa communauté avant la persécution; mais il fallut déployer bien plus de courage encore pour la rétablir, alors qu'il ne restait d'autres ressources que le produit d'un travail opiniâtre. La mère de Sainte-Agnès prit plus que jamais confiance en Dieu, et parvint à consommer cette belle entreprise.

Les embarras multipliés dont elle fut accablée à cette occasion n'altérèrent jamais la paix de son ame : ses sœurs ne remarquèrent pas, du moins, qu'elle souffrît d'avoir à traiter tant d'affaires. Son esprit était toujours attentif à ce qu'on lui demandait; toujours on la trouvait prête à donner quelque avis salutaire, à reprendre ou à encourager. Cependant, elle sentait vivement combien sa charge était pénible. S'agissait-il de la réélire? il fallait qu'elle se livrât à elle-même de rudes combats, pour se soumettre aux ordres des supérieurs ecclésias-

tiques et aux vues de Dieu manifestées par les suffrages de sa communauté. Aussi, fit-elle éclater sa joie, lorque âgée de quatre-vingt-un ans, on la déchargea de la supériorité. Depuis ce moment, elle ne s'occupa plus que du soin de son âme, et ce fut alors que l'on vit briller d'un éclat plus vif encore ses belles vertus. Car, son obéissance était plus parfaite que celle des jeunes religieuses, tant elle s'étudiait à observer avec la plus stricte ponctualité les règles monastiques. Ce fut ainsi qu'elle devint, pour ses consœurs, un véritable miroir des vertus religieuses, et un modèle accompli de la plus belle ferveur. Quoiqu'elle souffrît considérablement d'un rhumatisme, elle ne dépassait jamais au lit l'heure du lever; jamais, non plus, malgré son grand âge, elle ne prévenait celle du coucher. On la voyait se traîner pour se trouver l'une des premières aux observances. Depuis long-temps, elle s'était habituée à souffrir avec longanimité, et à ne point s'écouter.

Devenue sourde et presque aveugle, dans les dernières années de sa vie, elle s'occupait néanmoins encore des travaux qui étaient à sa portée. Personne n'avait à souffrir de ses infirmités; son unique soin était de les offrir au Seigneur avec les privations qu'elles lui imposaient; car, elle avait, de tout temps, beaucoup aimé la lecture et les exercices corporels. Sa conversation, dans les dernières années de sa vie, était celle d'une femme qui avait une longue expérience des hommes et des choses. On y remarquait la solidité de son jugement. Ses filles ne songeaient qu'avec la plus amère appré-

hension au malheur qu'elles auraient bientôt de la perdre.

Elle survécut à la mère de Sainte-Ursule, frappée d'apoplexie foudroyante le 22 février 1831. (1) C'était la seule religieuse de chœur qui lui restât, de celles qui avaient fait profession avant la révolution. Cette perte lui rappela celles qu'elle avait faites successivement de toutes ses anciennes consœurs; particulièrement de la mère de Sainte-Dorothée, sa digne coopératrice dans la restauration du monastére.

Onze mois après la mort de la mère de Sainte-Ursule, le 4 janvier 1832, elle fut saisie d'un rhume qui la contraignit de garder la chambre. A ce premier mal, succéda, peu de jours après, une paralysie qui bientôt la mit à l'extrémité. On lui administra, le 15 du même mois, les derniers sacrements qu'elle reçut avec une pleine connaissance; tombée en agonie durant la nuit du 21 suivant, elle expira le lendemain à midi; laissant ses filles profondément affligées d'une part, d'avoir perdu une mère aussi vertueuse, et consolées de l'autre, par l'espérance qu'elles avaient conçue, que Dieu ne tarderait pas à la mettre en possession du bonheur du Ciel. La mère de Sainte-Agnès était âgée de quatre-vingt-cinq ans et six mois.

(1) La mère Duchesne de Sainte-Ursule, née à Givet, nièce de la mère de Sainte-Ursule, née Bard, méritait à plusieurs titres, l'affection singulière que lui portait Mme de Sainte-Agnès. Sa bonté entrême jointe à une grande humilité, sa vie laborieuse et la franchise de son caractère la faisaient aimer généralement.

MONASTÈRE

de

TOURNAY. (*)

1667. Le monastère des Ursulines de Tournay dut son origine à celui de Lille, qui, comme on l'a vu, (1) fut fondé en 1638 par un démembrement de la maison de Saint-Omer. Cet établissement n'avait pas

(*) Cette ville située sur l'Escaut, entre la Flandre proprement dite et le Hainaut, est la dernière de la contrée dont les habitans parlent français. L'Escaut la traverse sur une longueur d'environ seize cents mètres. Avant la révolution de 1790, la rive orientale de ce fleuve appartenait au diocèse de Cambrai, et cette partie renfermait trois paroisses dédiées à Saint-Brixe, à Saint-Nicolas et à Saint-Jean. L'autre portion de la cité, plus considérable formait le chef-lieu du diocèse de Tournay et comprenait sept églises paroissiales; savoir: Notre-Dame, Saint-Quentin, Saint-Pierre, Saint-Piat, Saint-Jacques, Saint-Nicaise et la Madeleine.

L'enceinte de Tournay est presque ronde; ses rues sont larges et belles.

C'était déjà une place importante sous la domination romaine; le pays était alors occupé par les Nerviens; peuple belliqueux et fort jaloux de son indépendance. César ne les soumit qu'avec peine, l'an 57 avant J.-C., et après divers com-

(1) Notice sur Saint-Omer, p. 208.

tardé à prospérer dans une ville aussi peuplée; et, quand les religieuses y furent réunies en nombre suffisant pour étendre leur institut, elles songèrent à un établissement dans la ville de Gand : mais

---

bats, dont le plus fameux fut celui de Sambre, ainsi nommé, parce qu'il eut lieu sur les bords de cette rivière.

Saint-Piat, Saint-Eubert et Saint-Chrisole, portèrent les premiers, parmi ces peuples idolâtres, les lumières de l'Evangile, vers la fin du troisième siècle. Ils se partagèrent le territoire; Saint-Piat demeura à Tournay, où son zèle apostolique lui valut la couronne du martyre en 297. Il est bien probable que l'évêché fut créé à cette époque, ou peu d'années après, sous Constantin. Ce qui est du moins inconstestable, c'est que saint Eleuthère qui vivait sous Clovis, administra régulièrement ce siège. Plusieurs historiens le considèrent comme fondateur et premier évêque. Il était né à Tournay et régna quarante-cinq ans.

Cousin, appuyé sur Meyer, l'un des plus graves historiens de Flandre rapporte que cette ville, étant tombée en ruines depuis Jules César, fut réparée sous Néron par un gouverneur nommé Guntianus qui y bâtit une *Tour* dont elle prit le nom. On croit par tradition que cette tour fut élevée sur le lieu qu'a occupé depuis le beffroi, à l'extrémité du triangle de la place publique.

On découvrit en 1652, le tombeau de Childéric, fils de Mérovée, petit fils de Clodion et père de Clovis; ce qui a déterminé à penser que ces princes y avaient eu un palais. Les antiquités précieuses que renfermait ce tombeau et notamment un sceau portant cette empreinte : *Childérici regis*, furent offertes à l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas pour le roi d'Espagne; depuis, on les transféra à Paris pour être déposées à la bibliothèque du roi.

L'abbaye de Saint-Martin, de l'ordre de Saint-Benoit, située

une erreur commise dans l'expédition des lettres patentes du roi d'Espagne fit obtenir à la maison de Mons ce qui avait été vivement sollicité par celle de Lille. On jeta les yeux sur Tournay dont le

---

au midi de la ville et hors des murs, sur un agréable coteau, avait été fondée en 652 par saint Eloi, évêque de Noyon. Saint Amand, vint aussi à Tournay, vers le même temps, et acheva d'y disssiper les ténèbres du paganisme.

Cette ville fut entièrement détruite par les Normands en 882, ses habitants s'étaient auparavant retirés à Noyon à la prière de l'évêque Hélidon qui gouvernait les deux sièges. L'émigration dura trente années après lesquelles quelques Tournaisiens fatigués de l'exil, entreprirent de relever les ruines de leur ville natale. Son enceinte demeura, telle qu'elle existait sous la domination romaine et sous les rois de France de la première race. Ce ne fut qu'à la fin du treizième siècle qu'on l'élargit considérablement. Les murailles furent alors élevées telles qu'on les voit encore aujourd'hui. L'ancienne ville se trouvait toute entière sur la rive méridionale de l'Escaut.

Tournay renfermait en 1792 un grand nombre d'établissements religieux. Outre l'évêché et le chapitre de la cathédrale, il y avait l'abbaye de Saint-Mard, la maison des Augustines; celle des Carmes, des Dominicains, des Récollets, des Croisiers, des Capucins. Les couvents de femmes étaient plus nombreux : c'étaient, les dames de l'abbaye des Près-Porchains, les Carmélites, les Sœurs-Noires, les religieuses de Sion, l'hôpital Notre-Dame, les Clarisses, les Filles-Dieu, l'hôpital de la Planque, l'hôpital-royal de Marvis, les Campeaux, les Sœurs-Grises, les Dominicaines, les religieuses de Saint-André, les Annonciades, le Béguinage, enfin les Ursulines, qui, seules, ont lutté avec avantage contre l'orage de la révolution.

Divers établissements religieux ont été fondés à Tournay,

grand prévôt, M. Duquesnoy, déploya beaucoup de zèle à triompher des obstacles qui ne manquent jamais de se rencontrer dans de semblables établissements. Après qu'on eut obtenu de la cour

---

depuis que cette ville fut détachée de la France en 1814.

Les Carmélites, reprirent en 1816, l'habit de leur ordre et gardèrent la clôture. Cette communauté supprimée d'abord par Joseph II, s'était rétablie le 13 novembre 1790, mais elle avait été dissoute de nouveau par le gouvernement français le 17 janvier 1797.

Les sœurs de la charité de Saint Vincent de Paul, durent leur établissement à M. le chanoine Triest. Il eut lieu en 1819: elles occupent les bâtiments de l'ancien séminaire qu'il a fallu restaurer à grands frais pour les approprier à leur institut.

Les Frères de la doctrine chrétienne établis en 1821, expulsés en 1826 par le roi de Hollande furent réintégrés en 1831 sous le nouveau gouvernement de Léopold 1er roi des Belges.

Les Frères Rédemptoristes ou du Saint-Rédempteur, fondés par Saint-Alphonse de Ligori, vinrent se fixer à Tournay en 1832.

Les Sœurs-Noires dont la maison mère est à Louvain, desservent l'hôpital-civil et soignent les malades à domicile.

Les dames de Saint-André, ne vivent en communauté que depuis 1836.

Elles tenaient dès avant cette époque, un pensionnat fort renommé, dirigé par M. Labis, actuellement évêque de Tournay. Après qu'elles eurent racheté leur ancien monastère, elles le firent reconstruire à grands frais.

Les Clarisses de Bruges fondèrent une maison de leur ordre en 1837. Leur monastère récemment bâti sur l'emplacement des anciens Récollets est habité depuis 1841.

La ville de Tournay doit en outre à cet illustre prélat un

d'Espagne et du magistrat les autorisations nécessaires, la mère Anne de Carnin de Sainte-Ursule, ancienne professe de Saint-Omer et supérieure à Lille, vint, le 27 avril 1667, prendre possession du nouveau monastère. Elle avait obtenu de sa communauté sept mille florins pour couvrir les premiers frais. On lui avait aussi confié deux professes, l'une nommée Catherine le Mieuvre de Saint-André, et l'autre Elisabeth Petit-Pas dite de Saint-Michel.

Pierre Lefebvre, propriétaire à Tournay, offrit sa maison et se constitua père syndic de la communauté. Ce n'était là qu'un local provisoire, il fallut songer à s'en procurer un qui permit d'observer les règles et constitutions monastiques, ainsi que l'ouverture des classes publiques et d'un pensionnat. Mais la reprise d'hostilités qui avait lieu entre le roi d'Espagne et Louis XIV, avait porté en Belgique le théâtre de la guerre. Malgré ce fâcheux état de choses trois autres religieuses consentirent à quitter Lille, ce furent les mères Ernestine de Basta, dite de Saint-Michel, Marie-Françoise de Bryas, de Saint-Bruno, et Marie-Marguerite-Josephe de Sainte-Scholastique.

L'évêché était vacant depuis le 28 décembre 1666

---

collége de Jésuites. Un pensionnat avait été établi sur l'emplacement de l'ancien couvent des carmélites; les directeurs de cette institution la cédèrent à la compagnie de Jésus. Quelques pères vinrent en prendre possession au mois d'août 1839. Les classes furent ouvertes en octobre suivant. Ce collége réunit déjà un grand nombre d'élèves. (Histoire de Tournay passim.)

par la mort de Mgr. François d'Isenghien : mais l'abbé Lefebvre, chanoine et théologal, prit la communauté sous sa protection, en fut nommé supérieur et se chargea de sa direction spirituelle.

A peine la communauté eut-elle trouvé une habitation plus commode dans l'hôtel du baron de Celle, qu'elle s'y trouva en butte aux alarmes d'un siége. Louis XIV vint investir Tournay au mois de juin 1667, et s'empara, en peu de jours, des fortifications avancées. La marquis de Trasignies gouvernait la place. Le roi le fit sommer de la rendre en menaçant les habitants de son indignation. On capitula le 23 juin : et le monarque accompagné du duc d'Orléans, son frère, et de toute sa cour, prit le lendemain possession de cette nouvelle conquête. Il descendit à l'abbaye de Saint-Martin et se rendit à la Cathédrale où un *Te Deum* fut chanté avec toute la pompe que réclamait la présence d'un si grand roi. Les Espagnols avaient possédé Tournay pendant cent quarante-six ans.

Louis XIV ne fut pas plutôt maître de cette place qu'il voulut en faire une ville toute nouvelle. Le maréchal de Vauban fut chargé d'élever une citadelle. (1) On construisit les quais qui bordent l'Escaut : de nouvelles rues furent percées et les anciennes reçurent un alignement plus régulier. Le roi vint visiter ces travaux dans le cours de la même

(1) L'enceinte de la citadelle fut marquée au-dessus de la porte de Levigne. Pour la bâtir, on rasa l'église de Sainte-Catherine et la majeure partie des habitations qui composaient cette paroisse. (Histoire de Tournay.)

campagne après la prise de Douai : la reine l'accompagnait, et il y eut, à cette occasion, de grandes réjouissances. Leurs Majestés passèrent cinq jours dans la ville; et tandis que le roi s'occupait avec Vauban de la direction des travaux, la reine visitait les églises, il n'y eut si petite chapelle qui ne reçut cet honneur. Partout le Saint-Sacrement avait été exposé.

Les Ursulines qui, à la même époque, désiraient vivement que leur monastère fût mis en clôture, ne trouvaient qu'à grand'peine des ouvriers. Ce ne fut qu'en décembre de cette année qu'elles furent régulièrement établies.

La première vêture avait eu lieu le 21 novembre précédent, fête de la Présentation de la Sainte-Vierge, on en imposa le nom à la novice qui était sœur converse.

Peu de mois après, la communauté eut la douleur de perdre la mère de Saint-Joseph. On l'inhuma dans le couvent des clarisses. Ces religieuses décernèrent à ses restes une sorte de culte, à cause de la réputation de sainteté que ses hautes vertus lui avaient acquise.

Les religieux et le clergé paroissial déployèrent un grand zèle durant le fléau de la peste qui pesait sur Tournay. Non seulement ils procuraient aux pestiférés le secours de leur ministère; mais on les trouvait partout où quelque devoir de charité était à remplir. Les riches, de leur côté, répandaient l'argent à pleines mains pour soulager les pauvres. (1)

---

(1) Histoire de Tournay.

Les mères de Sainte-Barbe et du Saint-Esprit quittèrent la maison de Lille pour venir combler le vide causé par la perte de la mère de Saint-Joseph; car, les classes d'externes avaient été très-fréquentées dès l'ouverture de l'établissement, et le pensionnat était devenu nombreux.

La première novice qui fut admise, pour le chœur, appartenait à une famille distinguée du Tournaisis, mais peu fortunée; on la reçut sans dot, afin d'attirer les bénédictions du ciel sur l'entreprise qui venait d'être commencée sous les auspices de la Providence. L'un des oncles de cette religieuse touché d'un tel désintéressement fonda depuis une messe quotidienne dans la chapelle, qu'il garantit par un capital de 3,000 florins. Cette donation unie à quelques autres moins considérables, fut d'un grand secours dans l'état de pauvreté où se trouvait la communauté.

Mais la principale bienfaitrice fut M[lle] Odèle de Goubille, dame d'Hacquignies, héritière, comme fille unique, de tous les biens de cette maison. Fort jeune encore, elle eut le courage de résister aux vains appas du monde et aux pressantes sollicitations de sa famille, pour se vouer au service de Dieu chez les pauvres Ursulines de Tournay. Elle apporta en dot dix mille florins, somme considérable pour le temps, et s'en réserva trois mille en rente viagère qu'elle destinait à quelque nouvelle fondation, si la Providence permettait qu'elle eut lieu pendant sa vie. La communauté posséda long-temps un ostensoir magnifique, souvenir précieux de cette insigne bienfaitrice. M[lle] de Goubille entra au

noviciat le 25 août 1669 et édifia la maison par ses vertus.

Les religieux de Saint-Mard ayant acquis en 1671 l'hôtel de Celle, ce fut là une épreuve pour les Ursulines qui se virent contraintes de se procurer à grands frais un autre établissement. Cependant l'église de Tournay n'était plus veuve de son principal pasteur : Mgr. de Choiseuil (1) avait pris possession de son nouveau siége le 21 avril de cette année. L'un de ses premiers soins fut de se concerter avec le magistrat pour assurer à sa ville épiscopale l'existence d'un monastère aussi précieux pour l'instruction de la jeunesse. On acquit le 26 décembre l'hôtel d'Austrat, à charge, outre le prix de la vente, d'un obit annuel pour le comte et la comtesse de ce nom. M. le grand prévôt Duquesnoy continuait d'honorer la communauté de sa protection; c'est lui qui après avoir obtenu de Louis XIV l'amortissement de cette propriété, en procura l'enregistrement au conseil souverain de Tournay. (2)

De son côté, Mgr. l'évêque entourait les Ursulines de toute sa considération, souvent il les visitait pour les encourager dans le pénible exercice des fonctions de leur institut. Il présidait lui-même aux cérémonies de vêtures et de professions.

---

(1) Guilbert de Choiseuil, premier évêque de Tournay, nommé par la cour de France, occupa ce siége jusqu'à sa mort. 31 décembre 1689. (Gallia christiana, t. X.)

(2) Louis XIV, avait établi à Tournay un conseil souverain pour le ressort des villes conquises, sur les Espagnols, dans la Belgique.

On avait pris possession de l'hôtel d'Austrat dès le mois de décembre 1671. Les ressources pécuniaires, épuisées par cette acquisition, n'avaient pas permis de le distribuer commodément. Une vaste salle reçut la forme d'une chapelle et Mgr. l'évêque permit d'y conserver le Saint-Sacrement. Le reste des bâtiments fut consacré, en grande partie, aux classes et au pensionnat. Le religieuses ne se réservèrent qu'un appartement où elles ne purent, dans ces premiers temps, pratiquer des cellules.

Mme de Carnin, première supérieure, mourut en 1676, le 12 août, après qu'elle eut, par dispense du supérieur ecclésiastique, régi le monastère pendant neuf années consécutives. Animée du plus beau zèle pour procurer la gloire de Dieu et le salut du prochain, elle avait renoncé aux avantages temporels que son illustre famille (1) et l'ancienneté de son nom ne pouvaient manquer de lui procurer, pour se consacrer à la vie religieuse dans la maison de Saint-Omer, dont elle fut l'une des premières professes. Après qu'elle eut rendu d'éminents services au nouveau monastère de Lille, elle vint à Tournay employer au profit de cette communauté sa longue expérience, jointe aux talents naturels que Dieu lui avait donnés pour la conduite des ames. C'était une femme douée d'une grande force de caractère et capable de conduire les plus hautes entreprises. Telle fut l'appréciation qu'en fit Mgr. de

(1) La maison de Carnin, qui possédait alors la terre de Lillers, jouissait en Artois d'une très-haute considération.

Choiseuil, évêque de Tournay. Mais cette volonté ferme qu'elle déployait dans les circonstances, n'excluait point la douceur avec laquelle elle réussissait toujours à faire aimer la vertu. Sa mémoire est en vénération dans la communauté.

La mère Catherine le Mieuvre, de Saint-André, qui lui avait succédé jusqu'en 1682, supplia Mgr. l'évêque, après l'expiration des deux triennaux, de lui permettre d'aller terminer sa carrière dans la maison de Lille. La mère Basta de Saint-Michel fit la même demande. Le monastère de Tournay se trouvait abondamment pourvu de religieuses et la mission de ces vénérables fondatrices était dès lors remplie.

A cette époque, la comtesse de Montbron, gouvernante de la ville, honorait la communauté d'un vif et puissant intérêt. Elle s'était fait autoriser à entrer dans la maison, et venait y travailler avec les religieuses, préférant cette société aux vains amusements du monde. Elle suivait les observances régulières du cloître, y donnait l'exemple de la piété et de la modestie; portait la jeunesse au bien et gagnait ainsi le ciel, par l'exercice des plus belles vertus du christianisme. On a conservé long-temps, dans la chapelle, des souvenirs de la munificence de cette pieuse comtesse.

Jusqu'en 1683, on avait psalmodié les offices du chœur; Mgr. de Choiseuil autorisa l'usage du chant romain conformément au rit de l'église de Tournay. Ce changement introduit dans la liturgie était réclamé par les fidèles qui fréquentaient la chapelle. Le prélat trouva bon aussi, qu'aux fêtes solennelles

les religieuses chantassent des motets en musique.

L'année suivante, on commença, sur la demande de l'évêque et de plusieurs membres du clergé, à ouvrir les dimanches, à une heure de l'après-midi, les classes externes pour y donner des instructions aux femmes de tout âge qui s'y présenteraient. Six religieuses furent chargées de cette importante mission. Ces cours de catéchismes ont été depuis très-fréquentés, on y venait même des campagnes environnantes. (1)

Ces travaux vraiment apostoliques attirèrent les bénédictions du ciel et la confiance de toutes les classes de la société. Les ressources de la maison permirent d'élever, en 1687, un vaste bâtiment pour l'établissement des cellules. Cette construction fut dirigée par l'abbé Donné, chanoine de Tournay, et supérieur des religieuses : il déploya tant de zèle pour leur prospérité, qu'il négligeait ses propres affaires pour s'occuper, en véritable père, de leurs intérêts spirituels et temporels. On le trouvait toujours prêt à tenter des essais pour perfectionner les méthodes, alors connues, d'instruire la jeunesse : il donnait lui-même des leçons de langue et de dessin, et introduisit, pour le pensionnat, les autres leçons d'art ou d'agrément. Ce fut encore lui qui procura à la communauté une bibliothèque qu'il composa

(1) Cette œuvre, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, produit les plus heureux fruits de salut. Près de cent femmes et filles viennent encore, chaque semaine, recevoir l'instruction religieuse et des aumônes.

d'un excellent choix de livres scientifiques et de spiritualité. L'abbé Donné quitta ce monde pour une vie meilleure, le 3 mai 1700. Vingt-deux années de sa vie avaient été consacrées à rendre service aux Ursulines.

La mère Marguerite Gilles de Sainte-Barbe remplissait à la même époque les fonctions de supérieure. Elle était ancienne professe de Lille. Après avoir été successivement maîtresse des novices, dépositaire et assistante, on l'établit alternativement supérieure pendant un assez grand nombre d'années. Ce fut elle, qui, l'une des premières, se mit à catéchiser les pauvres femmes. Ce genre d'instruction allait si droit à son cœur qu'elle recommanda de ne jamais l'abandonner. Son gouvernement, comme supérieure, fut tellement marqué au coin de la sagesse, qu'elle s'attira la confiance de toute la communauté. Souvent elle visitait les classes du pensionnat et celle des externes, et quand elle rencontrait quelques enfants pauvres ou atteints de quelques infirmités, elles les accueillait avec une tendre compassion, espérant que Dieu la recevrait de même, quoiqu'elle fût spirituellement pauvre et infirme à ses yeux. On a trouvé après sa mort qui arriva le 17 avril 1706, des mémoires sur les dispositions de son ame et qu'elle destinait au directeur de sa conscience. Ils firent connaître une partie des grâces dont Dieu la favorisait, et les lumières qu'elle en recevait pour connaître jusqu'à ses moindres défauts. Elle priait avec tant de recueillement qu'on la voyait comme anéantie en présence de Dieu. Lorsque, pour obéir aux constitutions,

elle quittait la supériorité, elle marquait une soumission et une docilité d'enfant envers la supérieure nouvelle; s'étudiant à pratiquer la première les ordonnances qui émanaient d'elle. La mère de Sainte-Barbe appartenait à une ancienne famille de magistrats de la ville de Lille.

Cependant, le roi d'Espagne, Charles II, mort en 1700, avait appelé à lui succéder, comme son plus proche héritier, le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. L'empereur d'Autriche, Léopold, réclamait de son côté cette succession. Les autres puissances inquiètes de cette union des couronnes de France et d'Espagne, unirent leurs forces à celles d'Allemagne, afin d'opérer cette réunion en faveur de François, second fils de l'empereur. La guerre s'alluma aux quatre coins de l'Europe, mais il n'y eut point en Belgique d'affaire bien sérieuse jusqu'en 1706, à la bataille de Ramillies, où l'armée française fut complètement défaite.

Les alliés, ayant à leur tête le prince Eugène et le duc de Marlborough, s'étaient emparés de l'importante place de Lille, dès le 25 novembre 1708. L rigoureux hiver qui suivit cette campagne vin ajouter à la triste situation du pays déjà ravagé par le séjour des troupes des deux partis.

La campagne ayant été ouverte au mois de juin 1709; les généraux alliés vinrent se poster à Lille, et l'armée française, commandée par le maréchal de Villars, établit son camp depuis Béthune jusqu'au Pont-à-Vendin vers Lens. Le bruit d'un siége prochain alarma vivement Tournay et ses environs. La maison des Ursulines perdit, en peu de temps, la

majeure partie des élèves pensionnaires que les parents s'empressèrent de réclamer. En effet, la place, commandée par M. de Surville, fut investie le 26 juin par les alliés. On commença par un affreux ravage qui s'exerça pendant deux jours dans les campagnes environnantes : tout fut pillé, sans exception des choses sacrées. Il n'y eut que quelques châteaux-forts où l'on parvint à résister avec quelque avantage.

Trois attaques furent en même temps formées, l'une à la porte de Sept-Fontaines, l'autre entre celle de Valenciennes et la citadelle, et la troisième entre la porte de Marvis et l'Escaut. Le feu de l'une des batteries se trouvant dirigé directement sur le monastère, quatre religieuses en sortirent, pour se réfugier avec ce qui restait de jeunes élèves dans une maison particulière beaucoup moins exposée. Un boulet ayant pénétré dans l'un des greniers, dès les premières décharges, causa une telle frayeur à la communauté que dix-sept religieuses allèrent sur-le-champ se réunir aux quatre précédentes. Dix jours après, les assiégeants avaient changé la direction des batteries, et les religieuses retournèrent dans leur cloître, malgré le feu des bombes qui sillonnait toute la ville. Celles de leurs consœurs qui étaient restées, avaient cherché leur salut dans les souterrains. On se reunit pour rendre grâces à Dieu d'avoir éloigné ce danger. Le monastère avait reçu quatre boulets et quelques éclats de bombes. Les filles de Sainte-Ursule avaient spécialement invoqué saint Joseph dans ce pressant danger. Pendant un an, elles firent célébrer, chaque mois, une messe solennelle en son honneur.

La tranchée ayant été ouverte le 7 juillet, le feu avait commencé le 13. On capitula le 29 par défaut de vivres. Car, la rareté des grains avait été telle, cette année, qu'il avait été impossible de former des approvisionnements pour un long siége. (1) Le 31, la garnison se retira dans la citadelle qui se rendit trois jours après. Les troupes françaises en sortirent avec les honneurs de la guerre.

Les Etats de Hollande furent d'abord chargés d'exercer le pouvoir souverain sur Tournay et les lieux environnans. Les protestants y avaient fait, au seizième siècle, quelques prosélites. Les Hollandais s'en souvinrent et mirent tout en œuvre pour rompre de nouveau l'unité de la foi. Deux prêches furent établis sous leur patronage, l'un à l'arsenal et l'autre dans la halle de la place. Des réformés d'Artois et de Picardie, considérèrent Tournay comme un refuge, et vinrent s'y fixer.

Les désordres causés par le siége, le prix excessif de toutes les choses nécessaires à la vie, et la retraite si subite du pensionnat, avaient contraint la communauté des Ursulines de contracter des emprunts: ils furent remboursés l'année suivante au moyen des dots de trois novices.

Le traité d'Utrech, conclu en 1713, plaça Tournay

---

(1) On défendit dans toutes les villes de Flandre, de faire de la bière, de nourrir des chiens et autres animaux domestiques. Le roi rendit une ordonnance pour la recherche des grains : ceux qui en recélaient étaient punis de mort. Il fallait que le mal fût bien grand pour provoquer de pareilles mesures. (Histoire de Tournay.)

sous la domination d'Autriche; mais la garde de la ville et des cantons voisins continua d'être confiée aux états généraux de la république de Hollande, pour servir de barrière aux deux puissances.

Les annales du monastère font mention, en 1714, d'une novice, nommée dans le monde, Liétard, fille d'un riche et vertueux négociant de Tournay. Sa mort prématurée excita les regrets de ceux qui l'avaient connue, et pénétra de douleur la communauté et le pensionnat. L'abbé de Conninck alors supérieur, prononça son oraison funèbre dans laquelle il traça le tableau de la vie et des derniers moments de cette sœur, à peine âgée de vingt ans, que Dieu avait jugée être déjà mûre pour le ciel.

La communauté renfermait dans ce temps deux demoiselles de la maison de Roubaix. Leur père et leur mère demandèrent la faculté de célébrer, dans la chapelle, leur jubilé de mariage, afin que leurs filles pussent y assister. La messe fut exécutée en musique par les religieuses. Un religieux carme, fils des époux jubilaires, prononça un discours analogue à cette solennité fort extraordinaire dans une église de couvent.

Les Ursulines perdirent en 1720 l'une de leurs fondatrices, la mère Marie-Bonne de Bryas, professe de la maison de Lille. (1) Douée d'un esprit supérieur et pourvue des talents propres à l'institut; cette vénérable mère que la Providence daigna conserver jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans, rendit

(1) Elle était fille de Robert de Bryas, seigneur de Valtenchen, gouverneur de Douai.

d'innombrables services à la communauté naissante. Sa profonde humilité la portait à remplir les services les plus bas et les plus laborieux. Elle fut, durant plus de quarante ans, mère particulière et mère générale. On la nomma aussi dépositaire et zélatrice. Sa patience héroïque et sa résignation à la volonté de Dieu dans ces divers emplois, l'avaient rendue extrêmement chère à ses sœurs. Elle fut vivement regrettée, et sa mémoire est encore aujourd'hui en vénération.

Sa sœur, Anne-Catherine de Bryas, était la digne émule de ses vertus. On l'avait nommée maîtresse des pensionnaires peu après qu'elle eût pris l'habit religieux, âgée seulement de vingt ans. Devenue professe en 1675 elle fut successivement zélatrice et assistante. Nommée supérieure en 1688, elle gouverna le monastère l'espace de dix-huit ans à diverses reprises, *et toujours*, disent les annales, *avec un zèle, une sagesse et une douceur qui ne se peuvent décrire*. La mère Anne de Bryas, mourut âgée de 73 ans, le 6 juin 1726.

En 1734, M. le comte de Salm, (1) évêque de Tournay, témoin de tout le bien qu'opérait cette communauté dans sa ville épiscopale, voulut fonder un semblable établissement à Tourcoing. Les mères Ursule de Roubaix, dite de Sainte-Marie, Michele de Surmont de Saint-Alexis et Françoise Maillet de Saint-

(1) François-Ernest, comte de Salm et de Reiffenscheid, sacré évêque de Tournay en 1792, occupa ce siége jusqu'à sa mort en 1770. Il eut pour successeur, six ans après, Guillaume-Florent de Salm-Salm, prince de Salm et du Saint-Empire :

Bruno, furent choisies par le prélat, pour être les pierres angulaires de ce monastère. La supérieure et la communauté de Tournay regrettèrent d'autant plus ces religieuses que toutes trois étaient en charge. On crut même devoir soumettre d'humbles observations; mais déjà cette fondation avait été arrêtée par l'évêque et le gouvernement; et, quand on eut levé les difficultés que l'autorité locale avait suscitées, les trois religieuses quittèrent, au milieu des larmes et des regrets de leurs consœurs, la maison de Tournay, pour s'abandonner à la conduite de la Providence, qui leur confiait cette nouvelle mission. Le monastère de Tourcoing supprimé en 1792, n'a pu être rétabli.

La guerre commencée en 1744, entre le roi de France Louis XV et Marie-Thérèse d'Autriche, reine de Hongrie, fut amenée en Flandre, après avoir commencé par la Bohême. Ménin, Furnes et Ypres tombèrent d'abord au pouvoir des Français. La campagne de l'année suivante commença par le blocus de Tournay. Le baron de Dorth, qui en était gouverneur, avait inondé les rives de l'Escaut jusqu'à Mortagne. Une maladie contagieuse exerçait de terribles ravages sur les bestiaux, et désolait les campagnes. Le pain, et surtout la viande, étaient devenus fort rares. On craignait que l'épidémie n'attaquât aussi les hommes. Des prières publiques, des jeûnes et autres bonnes œuvres avaient été pratiquées par les fidèles, pour éloigner ces fléaux. On ne put éviter celui de la guerre. L'armée française, commandée par le maréchal de Saxe, parut le 26 avril devant la place, et la tranchée s'ouvrit le 1er mai. Le roi arriva le huit avec le Dauphin, et établit son quartier au château de Chin.

L'armée des alliés se trouvait près de Bruxelles sous le commandement du duc de Cumberlan, fils de Georges II, roi d'Angleterre, du maréchal de l'empire de Konigseck et du prince de Waldeck, général Hollandais. Ils s'avancèrent vers Tournay, les Français allèrent à leur rencontre, laissant vingt mille hommes pour soutenir le siège. Les deux armées se rencontrèrent dans la plaine qui sépare le bourg d'Antoing du village de Fontenoy. Ce terrain qui est fort resserré, ne permit pas aux bataillons de se déployer entièrement; car, il y avait soixante mille hommes de chaque parti. La victoire fut long-temps indécise; jamais, peut-être, deux armées ne se firent plus d'honneur. L'avantage penchait même pour un instant du côté des alliés. « Ce fut alors, dit » l'historien de Tournay, auteur contemporain, que » le roi demanda sa cuirasse. En même temps, le » Dauphin courut l'épée à la main, se mettre à la » tête de l'escadron du guet. Le courage des deux » princes ranima celui de l'armée et le combat se » rétablit. Le choc devint terrible et se soutint » assez long-temps sans qu'on pût dire de quel côté » était l'avantage. Enfin la brigade de Normandie, » les Irlandais et quelques autres changèrent la nature du combat en usant de l'arme blanche, et » arrêtèrent trois colonnes anglaises qui avaient » pénétré dans le centre de l'armée française. La » maison du roi qui les chargea en même temps, » acheva de les enfoncer, et ils se retirèrent par » pelotons vers le bois de Barri qui couvrait leur » retraite.

» Cette bataille à jamais mémorable prit le nom

» de *Fontenoy* à cause de ce village qui en fut l'en-
» droit le plus meurtrier. Il se trouva rasé pendant
» l'action. La cave et le puits du curé servirent de
» sépulcre à plus de mille corps morts qui y furent
» entassés. Le roi s'étant transporté sur le champ
» de bataille avec le Dauphin ne put retenir ses
» larmes à la vue de tant de morts et de mourants.
» *Voilà donc*, dit-il, *ce que fait la guerre*, s'étant
» ensuite tourné vers le Dauphin : *Ce que vous voyez,*
» *mon fils, vous fait connaître quel est le prix des*
» *victoires.* Les Français et les alliés avaient perdu
» dans cette journée seize mille hommes. L'action
» avait commencé dès la pointe du jour, le 11 mai,
» et la victoire avait prononcé en faveur de la
» France à deux heures après-midi. »

Cependant le marquis de Brezé continuait les opérations du siége. La ville se défendit encore dix jours après lesquels on capitula. La garnison qui s'était retirée dans la citadelle n'en sortit qu'un mois après, le 24 juin. Elle défila en présence de Louis XV et se retira vers Oudenarde.

Divers quartiers de la ville furent très-endommagés, malgré les recommandations pressantes du roi, qui voulait, disait-il, épargner *le berceau de la France*. Les églises paroissiales de la Madeleine et de Saint-Jacques furent presque entièrement ruinées. Le couvent des Ursulines, situé près de Saint-Jacques, souffrit considérablement. Le quai fut foudroyé et très-endommagé jusqu'au pont Notre-Dame. Pour comble d'infortune, une poudrière sauta dans la citadelle avec un bruit épouvantable qui retentit jusqu'aux extrémités de la province. La ville

en éprouva une telle secousse que les vitres furent en grande partie brisées. Celles de la cathédrale, ornées de peintures en mosaïque, croulèrent presque toutes et furent ainsi perdues pour les arts. On trouva plus de quatre cents soldats écrasés sous les ruines causées par cette explosion dont il fut impossible de découvrir la cause. Le même accident se renouvella, peu de jours après, à la porte de Lille.

Le roi, accompagné du Dauphin, quitta, le 24 juin, le château de Chin pour faire son entrée dans la ville. Il se rendit à la cathédrale où il fut reçu et complimenté par Mgr. l'évêque, comte de Salm. Après le *Te Deum*, sa Majesté dîna au palais épiscopal. Et, à cause de la fête de Saint-Jean-Baptiste, qu'on célébrait ce jour là, elle assista avec sa cour aux vêpres qui furent chantées par un chœur de musiciens qui distinguait cette cathédrale de toutes celles des Pays-Bas. Cette solennité fut terminée par une procession que le roi suivit portant un cierge à la main. Il retourna le soir au château de Chin, qu'il quitta le premier juillet, pour aller camper à Leuze avec son armée.

La communauté des Ursulines s'appliqua à réparer les dommages qu'elle avait essuyés durant ce siége, qui, selon la meilleure énumération des historiens et biographes de Tournay, fut le quinzième que supporta cette ville depuis son origine.

Les religieuses profitèrent du calme que le gouvernement de Louis XV procura à la contrée, pour se livrer de nouveau, avec ardeur, à l'instruction de la jeunesse. Elles méritèrent ainsi de plus en plus la confiance des familles.

Une cérémonie remarquable eut lieu dans l'établissement en 1767. Un siècle s'était écoulé depuis sa fondation, et on célébra le jubilé avec toute la pompe que pouvait comporter le local trop resserré qui a servi jusqu'ici de chapelle. Le chœur de musique de la cathédrale vint exécuter une messe solennelle, ainsi que l'office du soir. La communauté répandit d'abondantes aumônes qui furent distribuées aux pauvres de la ville et aux ordres religieux mendiants : afin d'obtenir que le ciel continuât de répandre ses bénédictions sur le monastère et pour lui rendre grâces de celles qn'il avait déjà reçues.

En 1778, le bailliage de Tournay fut autorisé par le gouvernement à proposer aux Ursulines l'échange de leur maison contre celle qu'occupaient autrefois les pères Jésuites. L'autorité ecclésiastique ayant été appelée à émettre son avis sur ce projet, il fut décidé qu'il serait plus avantageux aux religieuses de conserver leur couvent tel qu'elles l'avaient habité jusqu'à cette époque.

Le 22 décembre 1780, Mgr. Guillaume-Florent, prince de Salm-Salm, évêque de Tournay, visita l'établissement et administra la confirmation aux jeunes pensionnaires, M. Haverlant, supérieur de la maison, et deux dignitaires du chapitre accompagnaient son altesse qui donna, dans cette circonstance, des marques d'un vif intérêt à la communauté et au pensionnat.

La Providence daigna protéger ce monastère pendant les jours mauvais de la révolution française. Il est permis de penser qu'elle le destinait à servir d'asile à un grand nombre de religieuses de France

qui vinrent, en effet, s'y mettre à l'abri des persécutions, et y vivre d'une manière conforme à leur vocation.

Dès les premiers mois de 1790, le gouvernement fit peser sur le couvent de fortes contributions. Peu après, les familles ne croyant plus leurs enfants en sûreté dans le pensionnat, à cause de l'effervescence populaire, qui commençait à se manifester, les retirèrent en grande partie. D'autre part, la suppression de diverses rentes dues par l'état à la communauté, la contraignit d'avoir recours aux emprunts pour se procurer les choses nécessaires à la vie. Malgré cette pénible situation, on reçut, pour y mener la vie claustrale, des Ursulines des couvents de Saint-Omer, de Lille et de Tourcoing, des Carmélites et d'autres dames sorties de diverses abbayes. Le nombre de ces exilées fut tel, pour un temps, que presque tous les quartiers de la maison furent convertis en dortoirs. Le réfectoire étant devenu insuffisant, on y mangeait à des heures différentes. Les offices du chœur se faisaient régulièrement, mais les stalles doubles au nombre de soixante ne suffisaient plus. Cependant l'observance des règles monastiques ne souffrit nullement de cet état de choses.

Après la bataille de Jemmapes et la prise de Mons par Dumourier, le lieutenant-général Labourdonnaie entra à Tournay le 8 novembre 1792, quand il en eut fait sortir les troupes autrichiennes. (1) Les

(1) Moniteur de 1792, 11 novembre.

émigrées, qui jusqu'à ce moment, avaient reçu des Ursulines la plus généreuse hospitalité furent sommées de quitter la ville dans les vingt-quatre heures. Que de larmes elles versèrent alors ! Que de douloureux sentiments, soulevèrent dans cette circonstance les cœurs de tant de saintes filles ! Il fallait qu'elles pénétrassent plus avant dans la Belgique, abandonnant ce qu'elles avaient de plus cher en France : et l'on sait qu'elles furent refoulées depuis jusqu'en Allemagne.

Douze d'entre elles, néanmoins, parvinrent à se soustraire aux recherches des agents de la république française, et rentrèrent peu après dans la communauté. Elles lui rendirent d'utiles services jusqu'à leur mort. Comme on ne pouvait recevoir alors aucune novice, elles aidèrent à remplir les fonctions de l'institut qu'on se serait vu forcé d'abandonner par défaut de sujets. L'une d'elle, la mère Françoise Doudain, supérieure de Tourcoing, édifia particulièrement le monastère jusqu'en 1805, époque de sa mort.

Le général en chef Dumourier faisait déclarer *libres* toutes les villes dont il s'emparait au nom de la république. Les communautés religieuses subirent le sort des institutions féodales. Il fallut que les Ursulines abandonnassent, avec l'habit de leur ordre, les prérogatives qui, jusque là, avaient garanti leur existence comme corps religieux. L'autorité civile de Tournay leur prescrivit de prendre des vêtements séculiers, sans exiger d'elles, du reste, aucun serment, aucune promesse qui pût blesser leur conscience. Elles se soumirent, malgré

leurs répugnances, et s'affublèrent sur-le-champ de tout ce que la charité publique s'empressa de leur procurer. Mais aussitôt elles s'appliquèrent à confectionner leurs habits religieux de manière à les porter sans se compromettre. On les menaça, peu après, d'une entière suppression. Le mobilier fut inventorié à l'exception de celui des cellules qu'on permit de conserver. Le scellé avait été apposé sur le dépôt des archives. Des pensions leur furent promises; mais elles refusèrent, demandant en graces de ne point quitter leur cloître. Soit que les autorités locales eussent alors été touchées de leurs larmes et de leurs prières, soit qu'elles eussent pris en considération les services qu'elles rendaient en instruisant les femmes et les filles pauvres, les commissaires se retirèrent sans prendre un parti décisif. Le linge et les ornements avaient été confiés à des personnes sûres avec d'autres objets mobiliers destinés au service divin. Chaque jour amenait une crainte nouvelle sur le sort de la communauté elle-même. Mais quand on eut passé quelques mois dans une cruelle alternative d'appréhensions et d'espérances, le conseil de la commune manifesta le pouvoir et la volonté de maintenir les Ursulines dans leur couvent. La tranquillité dont elles jouissaient fut un motif de sécurité pour les familles : elles reçurent plusieurs pensionnaires, et peu à peu, elles firent rentrer, du moins en grande partie, les objets mobiliers qui avaient été disséminés dans la ville.

Le monastère de Tournay se trouve ainsi le seul de toute la France et de la Belgique que la révolution ait épargné. C'est là un bienfait signalé de la

Providence que les religieuses ont singulièrement apprécié, et qui leur fait produire chaque jour encore des actes de la plus vive reconnaissance envers la bonté divine.

D'ailleurs, les revers qu'avaient essuyés les troupes républicaines ramenèrent les forces des alliés sur la frontière. Le 30 novembre 1793 l'armée anglaise, commandée par le duc d'Yorck, avait pris ses quartiers dans les environs de Tournay. Ce prince s'était lui-même établi dans la ville. Il s'y trouvait encore au mois de juin suivant, et les républicains, dont toutes les forces s'étaient portées en Flandre et sur la Sambre, ne pouvaient rien entreprendre de ce côté là. (1)

Ainsi se passa, pour les Ursulines, l'époque de la révolution française. Le 25 novembre 1800, elles eurent la douleur de perdre, à l'âge de quatre-vingts ans, leur respectable supérieure, la mère Anne-Françoise Havet de Saint-Léonard. Elue pour la première fois en 1771, elle alterna depuis la même charge avec celle de maîtresse des novices. Les évènements de la révolution n'ayant pas permis de s'occuper des élections triennales, elle fut maintenue supérieure depuis 1792 jusqu'à sa mort. La mère de Saint-Léonard sut unir, dans ces temps difficiles, une grande prudence à une inaltérable tranquillité d'esprit. Ces heureuses qualités l'aidèrent à maintenir la bonne harmonie et la régularité monastique à une époque où tout concourait à la

(1) Moniteur de 1793 et 1794.

troubler. Pendant le séjour des émigrées, elle convoquait souvent le chapitre, pour aviser avec ses consœurs aux moyens de leur procurer les secours que la charité la plus ingénieuse peut inspirer. Elle les aimait et les traitait comme ses propres filles. Toutes aussi la bénissaient et la chérissaient à l'égal d'une véritable mère. On admirait sa résignation à supporter les tracasseries et les noirs chagrins qui furent suscités à la communauté durant les dernières années de sa vie. Le poids des ans n'altéra point sa fermeté : et cette sorte de grandeur d'ame n'ota rien au mérite de sa résignation : c'était au pied des autels qu'elle déposait ses peines et fortifiait son ame : elle y versait quelque fois une telle abondance de larmes qu'elles humectaient le siége dont elle se servait pour prier. Mais quand elle avait quitté le sanctuaire, on la voyait toute consolée, montrant au milieu de ses tendres filles un front serein qui les encourageait à souffrir avec une parfaite résignation les contradictions les plus amères, que les hommes de cette époque se faisaient comme un jeu de leur susciter.

Mme Havet de Saint-Léonard appartenait à une famille de Tournay recommandable par ses vertus. L'une de ses sœurs nommée en religion de Sainte-Justine avait fait profession, dans la même communauté, à l'âge de 22 ans et y mourut pleine de mérites, âgée seulement de 44 ans. Une autre nommée sœur Victoire était Carmélite à Tournay.

Jusqu'en 1804; la mère de Brigode de Sainte-Pélagie qui était assistante, remplit les fonctions de supérieure sans qu'il y eût d'élection.

Le 21 novembre 1802, un mois environ après que Mgr. Hirn, (1) eut pris possession du siége de Tournay. Les Ursulines furent autorisées par ce prélat à reprendre l'habit religieux. L'autorité civile improuva cette mesure comme contraire aux intentions

---

(1) François-Joseph Hirn, né à Strasbourg le 24 février 1751, d'une famille honorable. D'abord chanoine de Saint-Victor, et chapelain aulique du prince archevêque de Mayence, puis conseiller ecclésiastique et chanoine de Saint-Jean à Mayence; fut promu au doctorat dans l'université de Strasbourg, le 2 juin 1779.

Il était encore chanoine de Mayence en 1801, lorsqu'il fut envoyé à Paris par ses collègues, dans l'intérêt des affaires ecclésiastiques de son pays, tombé alors au pouvoir de la république française. Bonaparte l'accueillit avec bienveillance, sur la recommandation de l'un de ses généraux, auquel l'abbé Hirn avait sauvé la vie en 1793 dans un hôpital de Mayence. Cet officier supérieur obtint pour son bienfaiteur l'évêché de Tournay qui venait d'être rétabli par suite du concordat conclu entre le pape Pie VII et le gouvernement consulaire. Le nouvel évêque fut sacré à Paris par le cardinal Caprara, le 18 juillet 1802. Les Tournaisiens, qui, depuis dix-huit ans, étaient privés de premier pasteur, firent éclater leur joie quand il vint prendre possession de son siége. Le peuple des campagnes était venu s'unir à celui de la cité pour célébrer cette fête. Les autorités civiles et militaires reçurent le prélat, qui fut installé le 11 décembre 1802, avec toute la pompe que les circonstances permirent de déployer. L'impiété avait profané l'antique cathédrale de Tournay : Mgr. l'évêque mit tout en œuvre pour faire restaurer cet édifice. En même temps, il parcourait son diocèse, montrant un zèle et une activité vraiment apostoliques, pour remédier aux maux incalculables que l'anarchie y avait causés. En 1807, il obtint du gouvernement français l'ancien

du premier consul; mais on ne tarda pas à comprendre que ces magistrats toléraient volontiers ce qu'ils n'avaient défendu que pour obéir au devoir de leur charge.

---

collége des Jésuites dont il fit son séminaire. Douze maisons de sœurs hospitalières avaient été réorganisées dans l'étendue du diocèse: divers décrets impériaux furent rendus, sur sa demande, pour en approuver les statuts. L'établissement du petit-séminaire de Soignies date de la même année.

Appelé au concile national ouvert à Paris le 17 juin 1811; (1) il y prononça le 3 juillet un discours tendant à prouver l'incompétence du concile pour suppléer le pape dans le droit d'instituer les premiers pasteurs. L'évêque de Nantes essaya en vain de le réfuter, et la question fut résolue dans ce sens. Napoléon instruit de cette décision, voulut sur-le-champ dissoudre le concile: mais l'évêque de Nantes obtint de lui un décret fort captieux qui, le lendemain, fut adopté par une commission réunie chez le cardinal Fesch. L'évêque de Tournay qui, d'abord, s'était uni à la majorité de ses collégues; lut ensuite en pleine assemblée une rétractation en forme; plusieurs prélats suivirent son exemple. Le concile fut dissous le 10 juillet; et l'empereur, trompé dans son attente, attribuant ce mauvais succès aux évêques de Tournay et de Troyes et à M. de Broglie, évêque de Gand, l'un de ses aumôniers, fit arrêter les trois prélats qui furent conduits au donjon de Vincennes et mis au secret le plus rigoureux. Cette mesure arbitraire excita l'indignation; car, on savait que ces évêques, appelés à donner leur avis, ne devaient pas être punis pour avoir parlé selon leur conscience. Ils avaient passé quatre mois dans cette prison sans

---

(1) Les archevêques et évêques arrivés jusqu'alors étaient au nombre de 97 dont 31 Italiens.

En 1804, Monseigneur ayant permis qu'on observât à la lettre les constitutions monastiques ; on lui demanda l'autorisation d'élire une supérieure. Les suffrages tombèrent sur la mère Catherine-Thérèse-

---

aucune communication entre eux, ni avec les personnes du dehors ; lorsqu'on vint, le 23 novembre, leur demander la démission de leurs siéges, ils y consentirent ; et, aussitôt après M. Hirn fut conduit à Gien, département du Loiret, M. de Broglie à Beaune, et M. de Boulogne à Falaise. En même temps, Bigot de Préameneu, ministre des cultes, écrivit aux chapitres respectifs pour les engager, *attendu la vacance du siége*, à nommer des vicaires-généraux. Les chapitres s'y refusèrent alléguant qu'il était indispensable que la démission fut acceptée par le pape pour qu'ils fussent investis de la juridiction. Le ministre insista et alors on nomma pour vicaires-généraux les grands-vicaires de l'évêque. A Tournay, les chanoines Delvingue et Gallouin, s'associèrent MM. Gosse et Haëze, vicaires-généraux de M. Hirn, de cette manière rien ne fut changé dans l'administration du diocèse. (1)

L'abbé Duvivier, archidiacre de Tournay, avait partagé la captivité de son évêque, on le déporta à Vervins.

Le 7 juillet 1812, Samuël de Saint-Médard, arriva, muni d'une nomination de l'empereur, pour prendre posession du siége prétendu vacant. Le préfet voulut assister à la réunion capitulaire qui eut lieu à cette occasion. Mais la présence de ce premier magistrat n'intimida pas le chapitre qui refusa positivement de recevoir un évêque, que le reste du clergé, le séminaire et les fidèles regardaient comme un intrus. L'abbé de Saint-Médard, agit, du reste, à Tournay comme son col-

---

(1) Mémoires historiques sur les affaires ecclésiastiques de France pendant les premières années du XIXe siècle, Paris 1823. Tome II passim.

Josephe Desbuissons de Sainte-Rose. Depuis ce moment on reçut des novices, et M. Galloin chanoine et vicaire-général du diocèse fut nommé supérieur de la communauté. Cette supérieure mourut en

---

légue M. de Bruc à Gand. Il eut soin de prévenir tout scandale en protestant qu'il ne prendrait aucune part à l'administration spirituelle. Et, quoiqu'on l'y eut excité, il n'entreprit rien qui fut de nature à troubler le clergé du diocèse ou la tranquillité des fidèles. La déchéance de Napoléon amena une ère toute nouvelle. M. Hirn rendu à la liberté alla aussitôt à Rome, où Pie VII, sorti de sa prison de Fontainebleau, venait de ressaisir les rènes du gouvernement de l'église, sous le règne paternel de Louis XVIII. L'évêque de Tournay se jeta aux pieds du saint-père : et, fondant en larmes, il lui demanda pardon, d'avoir cédé un moment aux tortures morales, en donnant sa démission. Le saint-père daigna le relever et le consoler en l'absolvant des censures ou autres peines ecclésiastiques que sa malheureuse position avait pu lui faire encourir. Ce fut de Rome même, que par un mandement daté du 13 juin 1814, il annonça son retour prochain au milieu de son troupeau, il y joignit un bref qui le réintégrait à Tournay. Son entrée dans la ville épiscopale eut lieu le 3 septembre suivant au son de toutes les cloches et du carillon du beffroi. Le clergé l'avait devancé pour le complimenter. L'allégresse était peinte sur tous les fronts. La population entière se pressait sur son passage. Monseigneur descendit à la cathédrale où un *Te Deum* fut chanté en action de grâces. Cependant de nouvelles épreuves lui étaient réservées à la fin de sa glorieuse carrière. L'évêque de Tournay dénoncé au saint-siége en reçut des plaintes par une bulle du 21 janvier 1815. Sa réponse est un chef-d'œuvre de sagesse. Après s'être complétement justifié, il exprime au pape sa douleur profonde, et déclare qu'on le trouverait encore prêt à subir la prison et l'exil pour soutenir les préro-

charge le 22 décembre 1807, d'un mal violent qui l'emporta en peu d'heures. Elle était née à Lille d'un riche négociant, le 3 décembre 1736. Ses parents s'appliquèrent à développer les heureuses dispositions dont la nature l'avait pourvue. L'éducation distinguée qu'ils lui firent donner ensuite, la mit à même d'exercer avec succès les fonctions d'Ursuline auxquelles la Providence la destinait. Elle fit profession à Tournay, le 15 novembre 1760. Les jeunes pensionnaires avaient conçu pour elle beaucoup de respect et d'attachement. Les familles avaient une si haute opinion de son mérite qu'elles s'applaudissaient toujours d'avoir placé leurs enfants sous sa direction. Elle s'exprimait avec tant de douceur et de facilité qu'on ne se lassait point de l'entendre. Dieu se servit d'elle pour opérer un bien immense pendant les longues années qu'elle remplit les fonctions de maîtresse générale des pensionnaires.

Les hautes vertus qui se sont fait remarquer dans la maison de Tournay jusqu'à nos jours, y ont conservé l'esprit religieux dans toute sa pureté primitive. Aussi, cet établissement a-t-il continué de mériter la confiance de la ville et de la contrée. La

---

gatives du saint-siége. Depuis, il ne fut plus troublé dans l'administration de son diocèse. M. Hirn mourut le 19 avril 1819, à l'âge de 68 ans. Ce vénérable prélat, l'un des plus illustres qui aient occupé le siége de Tournay demanda les sacrements, et rendit paisiblement son âme à Dieu en jetant un dernier regard sur le crucifix qu'il tenait dans ses mains.

(Extrait de la vie de Mgr. Hirn, par un auteur contemporain.)

communauté n'a rien négligé, pour introduire dans l'enseignement, les améliorations que réclament les usages actuels de la société et les besoins de notre époque. Le pensionnat a une réputation de force qui est justement méritée et on peut le placer au rang des maisons d'éducation les mieux tenues de la Belgique et de nos provinces du nord de la France.

De nouvelles alarmes vinrent troubler la tranquillité de ces saintes filles en 1814. Les troupes françaises avaient évacué la place au commencement de cette année; mais le 17 février, le général Maison à la tête d'un corps de dix à douze mille hommes, vint bombarder la ville. Quatorze pièces de canon firent feu pendant six heures. Heureusement des canonniers volontaires Belges ripostèrent avec une telle résolution qu'ils répandirent l'épouvante et la mort dans les rangs de l'armée française. Maison se retira vers Lille où il apprit la déchéance de Bonaparte. Les Ursulines craignirent beaucoup plus dans cette circonstance, pour leurs élèves, au nombre de quatre-vingt-dix, que pour elles-mêmes. Cette action, du reste, qui avait commencé à cinq heures du soir, fut terminée à deux heures du matin. Cette sainte maison était au pied des autels tandis que la mitraille tombait dans le jardin du monastère.

Un projet de construction d'église, conçu depuis long-temps s'exécute actuellement. L'ancienne chapelle composée de diverses places réunies, forme un local assez vaste, mais peu commode pour le chant et l'exécution des cérémonies religieuses.

Cette communauté doit un tribut de reconnaissance, qu'elle acquitte ici avec empressement à la

mémoire de M. l'abbé Duvivier qui remplit près d'elle les fonctions de supérieur après M. Galloin.

Hippolyte Duvivier, né à Mons en 1752, étudia avec de brillants succès la philosophie et la théologie dans la célèbre université de Louvain, et y prit ses licences en droit canonique. Il publia, en 1785, l'*Apologie du mariage chrétien*, pour réfuter un ouvrage imprimé à Bruxelles, dans lequel on paraissait considérer le mariage comme un simple contrat civil. Ce coup d'essai fit du bruit dans la Belgique. Le cardinal de Frankemberg, archevêque de Malines, qui lut l'*Apologie*, voulut en connaître l'auteur. Ayant appris qu'elle était l'œuvre d'un jeune prêtre de Mons, il l'appela près de lui et se l'attacha comme secrétaire. Plus tard il lui conféra un canonicat dans sa métropole.

L'abbé Duvivier rédigea, en 1788, le jugement doctrinal du primat des Pays-Bas sur l'enseignement des professeurs de théologie dans l'université de Louvain. Depuis il partagea avec le cardinal la persécution et l'exil.

Il fut long-temps rédacteur du journal ecclésiastique des Pays-Bas. On a de lui plusieurs écrits sur le serment *fructidorien*. Trois lettres sous le nom de *Dom Anselme* au Premier Consul : elles sont remarquables par la profondeur des vues qu'avait l'auteur sur les affaires de cette époque.

Après que M. Hirn eût rétabli le chapitre de Tournay (16 octobre 1803), il pourvut Duvivier d'un canonicat et le nomma l'année suivante archidiacre du diocèse. Il venait de publier l *Préservatif*

contre la suite du sophisme dévoilé; ouvrage d'un mérite reconnu et qui lui fit alors beaucoup d'honneur. L'évêque de Tournay se l'associa au concile national en qualité de Théologien. Tous deux furent écroués à Vincennes. En février 1812, Duvivier passa à Vervins où il demeura sous la surveillance de la haute police de l'empire. Il y fut visité par le maire de Tournay qui le pressa vivement de rentrer dans le diocèse pour aider de ses conseils le nouvel évêque, l'abbé de Saint-Médard. Cette démarche ne put le déterminer à déserter la cause qu'il avait si généreusement embrassée.

En 1814 M. Hirn lui conféra le titre de grand-vicaire; en reconnaissance de son dévouement et de tant de preuves d'orthodoxie et de fermeté qu'il avait données à l'Eglise entière pendant les dernières années de l'empire. Nommé vicaire-général capitulaire en 1819, il se fit remarquer par la sagessse de son administration pendant les dix années de vacance qui suivirent la mort de M. Hirn. Mgr. Delplanck (1) le confirma, dès son arrivée en 1829, dans la même dignité qu'il conserva jusqu'à sa mort qui arriva le 25 janvier 1834. Il avait cessé d'être archidiacre en 1830 pour devenir doyen du chapitre. L'abbé Duvivier jouit d'une santé robuste

---

(1) M. Delplanck mourut après quatre ans d'épiscopat. Le diocèse lui doit l'institution de l'adoration perpétuelle du saint-sacrement. Divers établissements religieux ont été formés sous ses auspices, dans sa ville épiscopale, durant sa courte administration. (Voir la note sur les fondations de Tournay.)

jusqu'à sa dernière maladie, qui l'enleva en peu de jours à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il avait continué depuis 1815, jusqu'à ce moment, ses fonctions de supérieur ecclésiastique dans le monastère des Ursulines.

MONASTÈRE

D'ARRAS. (*)

La ville d'Arras et le diocèse, du moins en partie, avaient été conquis, en 1640, par les armées de 1677.

(*) L'origine de cette ancienne capitale de la province d'Artois se perd dans la nuit des temps. On la nommait *Origiacum* avant que César fit la conquête de la Gaule-Belgique. Alors, dit-il, livre VI de ses commentaires, les peuples de cette contrée n'avaient point de temples, le culte de leurs dieux s'exerçait dans les forêts qui couvraient la majeure partie du sol. Le chêne était l'arbre qu'ils adoraient plus volontiers.

Tel était le culte druidique auquel les Romains substituèrent celui de leurs nombreuses divinités.

Perrot d'Ablancourt prétend, dans sa traduction des Commentaires de César, que *Nemetocenna* citée dans le VIIIe livre, est la ville actuelle d'Arras. On trouve *Nemetacum* dans l'Itinéraire d'Antonin et plusieurs auteurs conviennent que tel était le nom de cette cité sous la domination des Romains. Ce ne fut qu'au troisième siècle qu'ils l'appelèrent *Atrebatum* du nom des peuples *Atrebates* dont elle était la capitale.

Après avoir soumis la contrée, César créa Comius roi des Atrebates. Pendant plusieurs siècles, les Romains tirèrent d'Arras des étoffes célèbres, et la pourpre, teinte dans les eaux du crinchon, ajouta au luxe déjà si fastueux de ces maîtres du monde.

Un temple voué à Jupiter avait été bâti sur la place du Cloitre. Saint Diogène le consacra au vrai Dieu vers 394, et

Louis XIII. Mgr. Paul Boudot, dernier évêque nommé par la cour d'Espagne, était mort au commencement de la guerre, le 11 novembre 1635, et le siége demeura vacant jusqu'en 1669, qu'Etienne

---

le dédia à la Sainte-Vierge. Les Vandales ruinèrent cette première église au commencement du cinquième siècle (410). Mais saint Vaast vint la rétablir vers l'an 500 et en fit le siége de l'évêché, que saint Remi, archevêque de Reims, et le roi Clovis venaient de créer en le dotant de grands biens. Ils établirent des bénéfices pour quarante chanoines, qui, toutefois, ne furent réunis qu'après la mort de saint Vaast en 554.

L'an 673, le roi de France, Thierry III, fonda l'abbaye de Saint-Vaast et abandonna pour l'habitation des religieux un château situé hors de l'enceinte de la *Cité*, qui retint le nom de *Castrum nobiliacum*. Ce monastère commencé par saint Aubert, évêque de Cambrai et d'Arras, fut achevé par saint Vindicien, son successeur. Dom Taverne, religieux de cette abbaye et auteur du journal de la paix d'Arras en 1435, affirme que le roi Thierry ajouta, à la donation du château, quatre cents arpents de terres adjacentes. On a bâti, depuis, sur cette vaste propriété, la ville d'Arras proprement dite et qui est contiguë à l'ancienne *Cité*. Ces deux villes, qui n'ont plus aujourd'hui qu'une même enceinte, avaient encore, au milieu du siècle dernier, une administration, des coutumes et des priviléges différents.

Aux approches des Normands, les Atrébates prirent la fuite, du moins en très-grand nombre. Une partie notable de la population se retira à Beauvais avec le corps de saint Vaast. La cathédrale a été incendiée par ces barbares en 882. Ce fut après ce désastre que des habitations se groupèrent, avec l'autorisation des moines, autour du *Castrum nobiliacum*.

Cet agrandissement donna lieu aux formations qui se firent dans les onzième et douzième siècles, des paroisses de Saint-

Moreau, abbé et comte de Saint-Josse-sur-Mer, vint en prendre possession. Il mourut l'année suivante sans avoir pu rémédier aux maux qui affligeaient son église. Gui de Sève de Rochechouart le remplaça

---

Géry, de Saint-Aubert, de Sainte-Croix, de Saint-Jean-en-Ronville, de Saint-Nicolas-sur-les-Fossés, de la Chapelette-au-Jardin, de Saint-Etienne et de Saint-Sauveur *extrà muros*. La cure de Saint-Nicolas-en-l'Atre, située dans la Cité, près la cathédrale, datait de l'origine même de cette basilique; mais celle de Saint-Nicaise avait été érigée en 1254, par l'évêque Jacques de Dinant. Toutes ces églises, monuments de la piété de nos pères, ont disparu pendant la révolution, si l'on excepte celle de Saint-Nicolas-sur-les-Fossés qui devint *un temple de la raison*. La cathédrale, bâtie dans le quatorzième siècle, longue de 340 pieds, large de 215, ne put trouver grâce devant la cupidité du vandalisme moderne : elle fut vendue et démolie en 1799. On construit actuellement sur une partie du terrain qu'elle occupait, une église paroissiale pour la Cité.

Arras est divisée aujourd'hui en cinq paroisses. Notre-Dame dans la nouvelle cathédrale, Saint-Nicolas en cité, Saint-Géry, dans l'ancienne église de l'abbaye du Vivier, Saint-Jean-Baptiste, autrefois Saint-Nicolas-sur-les-Fossés, et Saint-Sauveur au faubourg de ce nom.

Plusieurs monastères d'hommes et de femmes s'étaient successivement formés dans les banlieues et dans l'intérieur de la ville depuis le treizième siècle jusqu'au dix-huitième.

Les auteurs du *Gallia Christiana*, font dater de 1228, l'établissement des Frères-Mineurs ou Cordeliers. Leur couvent fut alors bâti hors de l'enceinte des fortifications, près de la porte de Saint-Nicolas. On le transféra en 1524 au milieu de la ville, ur une hauteur qui avait servi de retranchement à l'ancien *astrum nobiliacum*. Ces religieux, réformés en 1630, prirent

le 19 mars 1671. Son premier soin fut de rétablir la discipline ecclésiastique, de préserver son troupeau des erreurs de l'époque, et de travailler à la réforme des mœurs. Arras était encore privée d'une

---

le nom de *Récollets*. Il ne reste plus de traces de ce monastère dont l'emplacement est occupé par des maisons construites depuis sa suppression en 1792. La rue Poitevin-Maissemy, a été percée sur une portion du terrain qu'ils occupaient.

Les Dominicains, ont été reçus au faubourg Saint-Sauveur en 1233. Ce couvent qui a fourni des hommes illustres à l'ordre de Saint-Dominique, fut transféré dans la ville en vertu de lettres patentes de Louis XIII, datées de juillet 1641. Ses bâtiments servent aujourd'hui de maison d'arrêt.

Les Trinitaires, ou religieux de la Rédemption des captifs, formèrent un établissement au faubourg Ronville en 1260, du consentement de Robert, deuxième du nom, comte d'Artois. Leur maison ayant été ruinée pendant le siége de 1640: ils acquirent, quelques années après, divers héritages, rue d'Amiens, où ils demeurèrent jusqu'à l'époque de la révolution. Les dames Bénédictines de l'adoration perpétuelle du saint-sacrement, occupent les bâtiments de ce monastère.

Les Carmes-Chaussés ou Grands-Carmes, vinrent s'établir au faubourg de Saint-Sauveur en 1263. Leur couvent ayant été démoli par suite de la guerre en 1477; ils se fixèrent dans la rue Ronville. Leur monastère est actuellement occupé, du moins pour la plus grande partie, par les dames Ursulines.

Jean Sarrazin, abbé de Saint-Vaast, accorda un terrain, rue d'Hagerüe, près la porte de ce nom, sur lequel les Capucins s'établirent en 1591. L'évêque Mathieu Moulart, consacra leur église en 1595. Les bâtiments de ce couvent existent encore en partie: ils sont à usage de filature. (1).

---

(1) Manuscrits de la bibliothèque d'Arras.

institution spéciale pour l'instruction des jeunes filles. Elle fut réclamée en 1676, par un grand nombre de familles, qui, pour cet effet, s'adressèrent à Mgr. Gui de Sève. « Nous sommes très-

Les Jésuites durent leur admission en 1599, à l'abbé de Saint-Vaast, Philippe de Gavrelle. Ce prélat consacra huit cent mille livres à cette fondation : aussi le collége d'Arras était-il l'un des plus beaux de la Province. Les classes avaient été élevées aux frais de la ville. C'était elle aussi qui rétribuait les professeurs. Après leur suppression, ces religieux furent remplacés au siècle dernier par des Oratoriens, qui, à leur tour, cessèrent d'enseigner en 1792. L'hôtel de l'Univers occupe une partie des bâtiments de ce collége. (1)

Les Carmes-Déchaux, ou Carmelins, de la réforme de Sainte-Thérèse avaient été admis en 1642. Les constructions qu'ils firent élever à la fin du dix-septième siècle ont survécu à la révolution, du moins en partie. Leur église, qui ne fut achevée qu'en 1707, était située à l'extrémité de la Grand' Place.

Le séminaire diocésain dut son établissement en 1676 à l'évêque Gui de Sève, de Rochechouart, il était situé rue de Beaudimont. Des Lazaristes avaient été appelés pour le diriger. (2).

Les Filles-Dieu, ou Béguines, s'établirent en 1223 pour le service des malades au faubourg Saint-Vincent, aujourd'hui compris dans celui de Ronville. Elles embrassèrent en 1430, la règle de Saint-Augustin qu'elles suivent encore et prirent le nom d'Augustines. Fortigaire, évêque d'Arras, dédia leur église dans ce faubourg, le 4 décembre 1446, et donna le voile à quatre religieuses. Il les couvrit, dit le texte, d'un voile brun tirant sur le noir *Pullo velo ob-*

(1) Manuscrits de la bibliothèque d'Arras. (2) Ibidem.

» persuadés, dirent les suppliants, du grand avan-
» tage que recevrait la ville, si un couvent d'Ursu-
» lines pouvait être établi dans la cité d'Arras. Vu
» que leur seul emploi n'a pour but que celui

---

nupsit. (1) Ces religieuses qui font remonter l'origine de leur ordre à celle de l'association formée à Hippone par Saint-Augustin, (2) sont les premières qui aient mené à Arras une vie régulière et véritablement monastique. Leur couvent, situé dans l'angle que forment les routes de Bapaume et de Bucquoy, ayant été ruiné pendant le siége de 1640, elles obtinrent de Louis XIV, en 1644, l'autorisation de se fixer dans la ville. Il est probable que, depuis cette époque, elles reçurent des pensionnaires et tinrent des écoles publiques. Leur monastère aliéné pendant la révolution était situé entre les rues des Augustines, du Four-Saint-Adrien, des Trois-Filoires et d'Enguinegate. Elles étaient au nombre de trente-six, quand elles se virent forcées de se séparer. Plusieurs se retirèrent au sein de leurs familles; mais une partie de la communauté se réunit dans une maison particulière pour s'y livrer à l'instruction de la jeunesse. La persécution les dispersa plusieurs fois, mais elles se réunissaient de nouveau, au premier moment de calme. Toute la ville a connu les nombreux services qu'elles ont rendus à la religion, aux prêtres persécutés et aux familles dans les circonstances même les plus difficiles. Après qu'elles eurent ainsi vécu jusqu'en 1815, elles obtinrent de Mgr. l'évêque d'Arras l'autorisation de se réunir en communauté. Deux maisons, qu'elles avaient acquises dans la rue aux Ours, devinrent le berceau de cette restauration : ce fut-là qu'elles élurent pour prieure en 1817 la dame Adélaïde Flé-

---

(1) Gallia christiana. T. III. Episcopi Atrebatenses.

(2) On trouve les règles composées par cet illustre docteur dans sa 211e lettre. Voir l'édition des Bénédictins de Saint-Maur.

» d'instruire les jeunes filles de toutes sortes de
» qualités, même d'enseigner les pauvres pour l'a-
» mour de Dieu sans aucune rétribution. Ils ajou-
» tent que, depuis vingt à trente ans, la plupart

---

chel. En même temps elles reprirent l'habit religieux et renouvelèrent leurs vœux. Le 18 février 1819, elles acquirent l'hôtel de Dion, et ajoutèrent aux constructions déjà existantes une chapelle avec un chœur conventuel, Mgr. l'évêque en fit la bénédiction le 30 octobre 1820. (1) Les dames Augustines tiennent un pensionnat et des classes d'externes.

Mahaud, comtesse d'Artois, petite nièce de Saint-Louis, établit en 1324, les filles de Saint-Dominique au faubourg Ronville, sur un terrain appartenant à Jean de la Thieuloye, dont elles usurpèrent le nom. Leur monastère ayant été démoli en 1635, elles se retirèrent en ville dans leur refuge, qu'elles abandonnèrent douze ans après, pour occuper un nouveau monastère sur la paroisse de Sainte-Croix, vis-à-vis une petite place nommée la *Placette des Potiers*. Cette abbaye supprimée en 1792 n'a pu être rétablie. (2)

Les religieuses dites de Louez-Dieu, de l'institution de Saint-Jérôme, ordre de Saint-Augustin, existaient depuis l'épiscopat de Hugues de Cayeu en 1430. Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, honora cette communauté de sa protection, et lui vint en aide par ses libéralités. Les sœurs gardaient les malades dans l'intérieur de la ville et à la campagne, elles se livraient aussi à l'instruction de la jeunesse. Leur chapelle restaurée après la révolution par M. l'abbé Gosse d'Houvelin, servit de paroisse sous le titre de Saint-Joseph, depuis le concordat jusqu'en 1833. Cette succursale fut alors supprimée, et l'église

---

(1) Notice manuscrite sur le couvent des Augustines, par M. Mouronval, chanoine et grand chantre de la cathédrale.

(2) Mss. du père Ignace passim.

» des bourgeois ont été obligés d'envoyer leurs
» filles dans les couvents d'Ursulines ou autres, hors
» de la province à grosses pensions, au moyen de
» quoi, il est sorti de la ville d'Arras des sommes

---

qui est une propriété particulière, a été louée à la ville pour servir d'oratoire aux protestants.

Les Clarisses du second ordre de Saint-François, de la réforme de Sainte-Colette, formèrent un établissement dans la Cité en 1457 sous l'épiscopat de Jean Geoffroy. Elles eurent pour bienfaiteur Philippe de Saveuse, gouverneur d'Arras et Marie de Lully, dame de Savy et de Bucquoy sa femme. Catherine de Calonne et Claire de Longueval, toutes deux d'Artois et issues d'illustres familles, furent, l'une première abbesse et l'autre première novice de ce monastère. Les filles de Sainte-Claire ont été assez heureuses pour se réunir dans leur ancien couvent quelque temps après la révolution. Elles s'y maintiennent dans la ferveur et les austérités de leur première institution. Le service paroissial, pour la Cité, se fait dans leur église depuis 1805. (1)

La maison de Brigittines, rue de Beaudimont, fut commencée l'an 1608, sous le titre de Notre-Dame de Bonne Espérance, par la mère Isabelle Gambier, née à Lille et abbesse des Brigittines de cette ville. Ce couvent, qui n'a pu se rétablir, avait pour supérieure, en 1789, la mère Marie-Catherine Héroguelle.

Florence de Verquigneul obtint, en 1604, de l'évêque Herman Ottemberg, l'autorisation d'établir, dans la cité, un monastère de sa réforme de l'ordre de Saint-Benoit. Il prit le nom de *La Paix de Jésus* et fut définitivement érigé en 1612, près du cimetière de Saint-Nicaise, dans le refuge des dames

---

(1) Mss. du père Ignace passim.

» immenses, lesquelles seraient restées dans le
» pays, s'il y avait eu des Ursulines, ou autres
» religieuses de pareil emploi pour l'éducation de
» la jeunesse. » Le prélat qui ne désirait pas moins

---

d'Avesnes. Ce couvent supprimé en 1792 n'a pu être rétabli. Les dames de la Paix se livraient à l'instruction de la jeunesse.

En 1640, l'abbaye du Vivier-des-Champs, fondé, dans la commune de Wancourt en 1227, par Eustache, seigneur de Neuville, fut transféré à Arras sur la paroisse de Sainte-Croix. Les bâtiments de ce monastère servent d'hospice pour les vieillards des deux sexes.

Gui de Sève de Rochechouart, forma en 1702, rue de Baudimont, une communauté de filles dites de la *Providence*. Ce prélat fit venir pour la diriger la mère Catherine Morel, de la maison du Bon-Pasteur à Paris. Cet établissement était destiné à retenir les filles pénitentes qu'on avait retirées du désordre. (1)

L'hôpital de Saint-Jean-en-Lestrée dut son origine en 1178 à Philippe d'Alsace, comte de Flandre. Pierre Asset, président du conseil d'Artois, appela de Cambrai, en 1564, des religieuses de l'ordre de Saint-Augustin qui l'ont desservi jusqu'à ce jour. On reçoit dans cet établissement les malades civils et militaires.

Le chapitre de la cathédrale fonda l'Hôtel-Dieu pour les malades de la Cité vers 1224. On y plaça en 1478 des sœurs hospitalières qui vinrent de Labassée. La commission administrative des hospices a établi les orphelins dans cet ancien hôpital. (2).

La maison des Chariotes dut son érection en 1361 à Jean

(1) Mss. de la bibliothèque d'Arras.

(2) Archives de l'ancien chapitre d'Arras.

cette fondation, accueillit la requête avec le plus vif empressement.

Une veuve, née Anne Tintenier, avait, par testament du 15 août 1656, légué une maison et soixante

---

de Chariot, bourgeois d'Arras. Il la destina à de pauvres veuves. Cette première dotation fut augmentée par Robert de Mingoval, et, plus récemment (1653) par Marie de Rincheval, veuve de Pierre de Lillers. Les sœurs du tiers ordre de Saint-François, qui dirigent l'établissement sont venues de Saint-Pol en 1536. Elles soignent les malades à domicile. L'église des Chariotes eut le titre de paroisse sous l'invocation de Saint-Charles, depuis le concordat jusqu'à l'ouverture de la nouvelle cathédrale en 1833.

La communauté de Sainte-Agnès eut pour fondatrice et première supérieure Jeanne Biscot, née à Arras. Cet établissement précieux date de 1644. Les orphelines y sont élevées jusqu'à l'âge de 17 ans. Des classes d'externes sont ouvertes pour les enfants de la ville et de ses banlieues. L'église de Sainte-Agnès a été succursale depuis le concordat jusqu'à l'ouverture de la cathédrale en 1833, elle est encore annexe de cette église.

Les filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, avaient été reçues en 1655 par Agnès des Lyons qui leur donna une maison dans la rue qui porte encore leur nom et qu'elles abandonnèrent, peu d'années avant la révolution, pour celle qu'elles habitent, rue des Teinturiers, et dont la construction est due aux bienfaits de Mgr. de Conzié, évêque d'Arras.

Elles s'y rétablirent en 1801, sous l'administration de M. Watelet de la Vinelle, de sept membres dont la communauté se composait en 1792, quatre furent jetés dans les prisons de la ville et guillotinés à Cambrai. Ce furent les sœurs Madeleine Fontaine, supérieure, Marie Larnel, Madeleine-Thérèse Fauton et Jeanne Gérard. Cette communauté produit un bien im-

rasières de terre à Hénin-Liétard, pour l'établissement, dans ce bourg, d'un hôpital destiné à recevoir des femmes âgées et infirmes. Ce legs n'avait pu recevoir d'exécution à cause des désordres de la

---

mense par les soins qu'elle procure aux pauvres, et l'instruction gratuite qu'elle donne aux enfants.

Mgr. de la Tour d'Auvergne-Lauraguais, n'eut pas plutôt pris possession du siége d'Arras, qu'il comprit l'urgente nécessité de rétablir un séminaire. Une maison fut d'abord employée à lui servir de berceau dans la rue Sainte-Croix, et en 1809, le prélat obtint l'aile droite des bâtiments de St.-Vaast, avec une partie des cloîtres. Le petit séminaire fut commencé en 1819 dans une portion de l'aile gauche de cette abbaye et transféré en 1832, dans la rue de Beaufort. Cet établissement renferme actuellement deux cents élèves.

Les dames Bénédictines de l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, fondées en 1654, par la révérende mère Catherine de Bar, aidée de M. Olier, fondateur de la maison de Saint-Sulpice; vinrent du monastère de Rouen s'établir à Savy en 1815, M. l'abbé Lallart de Lebucquière les plaça, l'année suivante, dans la maison actuelle de Saint-Charles, rue Saint-Maurice. Elles l'abandonnèrent en 1818 pour prendre possession de l'ancien couvent des Trinitaires, rue d'Amiens. M. l'abbé Lallart et sa famille se sont imposé de généreux sacrifices pour fonder cette communauté, aujourd'hui très-florissante, remarquable par sa régularité, et précieuse aux familles, par l'instruction qu'elle donne à la jeunesse.

Les Frères des écoles chrétiennes, ont été appelés en 1820, par M[me] Dourlens, qui leur procura un établissement dans la Cité, rue des Morts. Trois frères y furent d'abord placés aux frais de la fondatrice. Mgr. l'évêque, ayant acquis en 1824 la maison dite de l'Ecu d'Artois, l'abandonna à la ville en 1827, à charge d'y maintenir à perpétuité quatre classes, pour au-

guerre. Anne-Françoise Tintenier, nièce et héritière de la testatrice, ayant consenti à ce que ces biens fussent employés à la fondation d'un monastère d'Ursulines; Louis XIV y donna son approbation par

---

tant de frères, auxquels le prélat avait confié la direction de cette école.

Les classes formées dans la Cité et à l'Ecu d'Artois devenant insuffisantes, une troisième fondation se fit en 1836, dans la paroisse de St.-Jean-Baptiste, au moyen d'une souscription recueillie, chaque année, par une commission composée des personnes les plus notables de la ville. Cette commission forma en 1838 une quatrième école sur la paroisse de St.-Géry. En sorte, que chaque paroisse a maintenant des classes tenues gratuitement par ces instituteurs, dont le dévoûment est si connu dans toutes les villes du royaume et particulièrement dans le Nord de la France.

Deux refuges avaient été ouverts aux pauvres filles depuis le rétablissement du culte catholique, l'un, dans une partie de la maison actuelle de Saint-Charles, rue Saint-Maurice, était du aux bienfaits de M. l'abbé Lallart de Lebucquière et de Mlle sa sœur; l'autre fondé par Mlle Delbarre avait été continué par Mlle Hazard.

En 1828, les fondateurs de ces deux établissements, voulant étendre et perpétuer leur œuvre, les réunirent en un seul. Mme Lallart de Boves et Mlle Donjon de Saint-Martin participèrent à cette fondation dans une proportion égale à celle des trois autres bienfaiteurs. Des sœurs dites de Saint-Charles furent appelées de Belgique à la même époque, pour diriger cette maison, mais elles se retirèrent en 1839 sans avoir pu se consolider. Les fondateurs s'adressèrent alors à Mgr. l'évêque pour lui demander qu'il permit que cette maison fût placée sous sa protection et celle de ses successeurs. Cette proposition fut agréée et des filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul,

lettres patentes datées du camp devant Cambrai en mars 1677. Gui de Sève, alors, écrivit à Mgr. François Faure, évêque d'Amiens, et à la mère Marie Mansicus, supérieure des Ursulines d'Abbeville, qui assembla, le 12 septembre 1778, le chapitre des discrètes. On choisit les mères Marie-Constance Pocquelin de la Sainte-Trinité, native de Paris, Marie-Honorée Danzel de Beaulieu, de Sainte-Elisabeth, Marie-Louise Copquenne, dite Aimée de Jésus, toutes trois professes du chœur, et la sœur Jeanne Marcotte de Sainte-Geneviève, converse. De plus, le chapitre élut, le même jour, la mère Constance de la Sainte-Trinité, supérieure du nouveau monastère d'Arras. Ces quatre Ursulines partirent, peu après, avec la bénédiction et les lettres d'obédience de Mgr. d'Amiens.

Gui de Sève les accueillit avec bonté et leur facilita l'acquisition de diverses maisons, situées rue de Baudimont, qu'elles convertirent en monastère. On le plaça sous la protection de la Sainte-Famille qui, en même temps, fut la patronne de l'église conventuelle. La fête de la Sainte-Famille a été, depuis, renfermée dans celle des Grandeurs de Jésus qui se célébrait le 28 Janvier.

La mère de la Sainte-Trinité dirigea le monastère pendant douze ans par commission et fut continuée

---

vinrent alors diriger l'établissement. Il a pour but de recueillir les filles, dont la vertu courrait des dangers, soit à défaut de parents, soit même à cause de leur dénûment. Quatre sœurs forment cette jeunesse à la vertu et lui inspirent le goût du travail.

pendant trois ans par élection. La maison d'Abbeville l'élut pour supérieure, et elle y retourna en 1693.

L'hôtel des comtes de Gomicourt, ayant été incendié, par accident, en 1695, les Ursulines acquirent une partie du terrain qui en dépendait et parvinrent ainsi à augmenter leur établissement; car, leurs classes et le pensionnat, si ardemment désirés par la ville, furent aussitôt très-fréquentés.

Cependant cette prospérité souffrit une interruption, causée en 1710, par les maux presque incroyables qui désolèrent l'Artois. Deux armées formant ensemble au-delà de trois cents mille hommes y campèrent près de neuf mois, laissant partout les plus funestes traces de la fureur du soldat : plusieurs villages ont été entièrement détruits et abandonnés.

Le blé avait manqué à cause du terrible hiver de 1709. Il fallut se nourrir de farines qui ne servent ordinairement qu'aux animaux domestiques. De plus, il régna dans la contrée, depuis le printemps jusqu'en automne, un air malsain qui engendra des fièvres malignes dont on mourait en très-peu de jours. La ville perdit au-delà de quatre mille habitants, en quatre mois; et on estima à quarante mille, les décès qui eurent lieu dans l'étendue de la province, sans y comprendre les hommes des garnisons, et ceux des corps d'armées campés sur divers points du territoire. Un nombre incalculable de pauvres mendiants s'étaient refugiés dans les villes. Celle d'Arras en recélait une telle quantité, que la plupart passaient la nuit sous les galeries des

places publiques et sur les escaliers des caves.

L'année suivante ne fut pas plus heureuse; car, le maréchal de Villars, qui commandait pour Louis XIV, vint établir ses quartiers sous les murs de la ville. Il se logea avec ses équipages dans la prévôté de Saint-Michel, (1) et Louis, duc de Bourbon dans l'abbaye d'Avesnes. (2) Ses Lieutenants généraux occupaient, avec le gros de l'armée, les faubourgs de Saint-Sauveur et de Ronville. Les villages voisins avaient reçu aussi des cantonnements considérables. Ce fâcheux état de choses dura six semaines, après lesquelles le maréchal, voulant se rapprocher des alliés contre la France, qui avaient établi leur camp

---

(1) Cette prévôté avait été établie en 1199 par Henry, abbé de Saint-Vaast, hors des murs, près d'une chapelle dédiée à Saint-Michel, sur la hauteur qui borde la vallée de la Scarpe et vers l'ancienne porte Saint-Michel. Elle était destinée aux religieux malades ou infirmes et servait de lieu de promenade et de récréation, Ses bâtiments furent détruits pendant le siége de 1640. Antoine Chasse, grand prieur de l'abbaye, transféra cette prévôté à Blangy, et en fit élever les bâtiments tels qu'ils subsistent encore, à dater de 1685 jusqu'en 1691.

(2) Cette abbaye était située à Blangy sur la route de Douai, c'est aujourd'hui une fabrique de sucre indigène. Clémence de Bourgogne, femme de Robert de Jérusalem, comte de Flandre, fonda, en 1128, ce monastère à Avesnes, près de Bapaume, pour treize demoiselles de qualité. L'abbaye ayant été détruite durant les guerres de Charles-Quint et de François 1er: les dames d'Avesnes vinrent se fixer à Arras en 1558 dans leur refuge, rue de Baudimont, et achetèrent, peu d'années après, le château de Bellemotte, à Blangy, où leur établissement subsista jusqu'en 1793.

à Villers-Brulin, alla se poster à Montenescourt. Le séjour de ces deux armées causa des maux infinis. Tous les villages furent fourragés et ruinés ; plusieurs devinrent la proie des flammes. (1) Les propriétaires n'ayant pu, par suite, recevoir les revenus de leurs biens, il n'y eut aucune classe de la société qui ne se vit forcée de s'imposer des privations. Pour le plus grand nombre, la misère devint extrême.

Mgr. l'évêque, Gui de Sève, avait permis l'usage de la viande trois fois par semaine durant le carême de cette année. Le 1er mai, une procession générale avait eu lieu par ordre de ce prélat, pour l'ouverture des prières publiques qu'il venait de prescrire dans toutes les paroisses et les monastères du diocèse, afin d'implorer le secours du ciel sur nos armées, et d'obtenir la paix devenue si nécessaire à l'Artois.

Dieu n'avait pas châtié suffisamment son peuple : les hostilités continuèrent, quoique Louis XIV et les puissances alliées, eussent entamé, à Utrech, des conférences pour la paix, dès le mois de janvier 1712. Le 1er mars un corps d'environ vingt-cinq mille hommes commandé par le duc d'Albemarle, gouverneur de Tournay, (2) s'avança vers Arras par les villages de Fampoux et Athies. Des lignes furent

---

(1) Ceux de Savy et de Berlette, entre autres, furent complétement incendiés, et devinrent déserts par la fuite des habitans.

(2) Milord d'Albemarle, chevalier de la Jarretière, général

formées à la faveur de la nuit et prolongées, en peu d'heures, depuis le faubourg Ronville jusqu'à Achicourt.

Le gouverneur, Pierre d'Artagnant de Montesquiou, s'empressa de reconnaître la position de l'ennemi et fit aussitôt mettre le feu aux maisons des banlieues de Ronville et de Saint-Sauveur, pour éviter que les ennemis y prissent des logements. Une partie du village d'Achicourt devint aussi la proie des flammes.

Dès cinq heures du soir, les canons de la place firent feu sur les ennemis, pour arrêter la continuation des travaux de circonvallation. Ceux-ci ripostèrent en lançant des pots à feu qu'ils dirigèrent vers un magasin de fourrages établi dans l'espace qui sépare la ville de la citadelle. Cet engagement dura toute la nuit; le magasin prit feu et fut en partie consumé. Un boulet rouge entra par une vitre dans la cathédrale; mais il ne causa aucun

---

de la cavalerie anglaise, à la solde des états généraux des provinces unies, eut une grande part aux exploits que les alliés firent en Flandre et en Artois durant la guerre de la succession d'Espagne. On le nomma gouverneur de Tournay, après la prise de cette ville en 1709. Il avait beaucoup d'esprit et protégeait les savants. Fait prisonnier en 1712 à Denain, il n'obint sa liberté que l'année suivante, après la conclusion du traité d'Utrech. Les états généraux l'accusèrent d'avoir contribué au grand échec des alliés à Denain: mais il se justifia pleinement. Milord d'Albemarle mourut de la petite vérole à Zutphen et fut enterré dans une belle terre qui lui appartenait près de cette ville. (Hist. de Tournay p. 694.)

dommage dans l'intérieur de cet édifice. L'incendie du magasin parut avoir été le but principal de cette expédition. Le duc d'Albemarle se retira le lendemain, persuadé que cette ressource manquerait désormais à la garnison.

Le comte Albergotti, l'un des lieutenants généraux du duc de Villars, vint, dans le mois suivant, former un camp volant qui s'étendait depuis Achicourt jusqu'à Bailleulmont. Ce corps d'armée, qui excédait vingt mille hommes, ruina toutes les campagnes environnantes. Impossible de se former une idée de ce qu'elles eurent à souffrir durant ces occupations militaires.

Cette année fut fertile en évènements pour la ville d'Arras. Le maréchal de Villars, fit inhumer dans la cathédrale, le 20 juillet 1712, son frère, le comte de Villars, mort au camp formé devant Douai. C'était quatre jours avant la fameuse bataille de Denain, qui décida du sort de la France et mit le comble à la gloire de ce général. (1) Cette pompe funèbre fut des plus solennelles. Le corps avait été déposé dans l'église des Récollets. On le porta de là en grand deuil à la cathédrale. Toute la garnison marchait en haie, suivaient ensuite, les quatre ordres religieux mendiants; le séminaire et le clergé de Saint-Géry. Les domestiques du comte entouraient la bière, portant, ainsi que le clergé, des flambeaux allumés. L'état-major de la place et le

(1) Regardez dans Denain l'audacieux Villars,
Disputant le tonnerre à l'aigle des Césars. (*Henriade*).

magistrat fermaient la marche. Les autorités civiles de la cité vinrent au devant du convoi, jusqu'à l'hôpital Saint-Jean. Le chapitre reçut le corps à la porte du cloître, vis-à-vis l'Hôtel-Dieu : il lui fut présenté par le curé de Saint-Géry. Il était six heures du soir, la pompe funèbre entra dans l'église, et on y chanta les vigiles et autres prières ordinaires. L'inhumation se fit ensuite, dans la cathédrale, vis-à-vis l'autel de Notre-Dame de Prime.

Le maréchal avait offert au chapitre une somme considérable, en exprimant le vœu que son frère fut enterré dans le chœur; mais les chanoines lui représentèrent que cet honneur ne pouvait être accordé qu'aux princes du sang.

La paix, conclue à Rastad, le 6 mai 1714, fit oublier les maux qui avaient affligé la ville d'Arras, pendant la guerre de la succession d'Espagne. L'établissement des Ursulines, fondé sous le patronnage de Mgr. Gui de Sève, dut, sans doute, à la haute protection de ce prélat, d'avoir pu se soutenir, dans des circonstances aussi fâcheuses pour les commencements d'un monastère qui ne possédait rien encore et qui devait manquer d'élèves pensionnaires à cause des malheurs de l'époque.

Les chroniques de cette maison ayant été perdues en 1793, il est devenu impossible de donner le catalogue complet des supérieures qui l'ont administrée depuis Mgr. Gui de Sève (1) jusqu'au moment

---

(1) Gui de Sève, mourut le 27 décembre 1724, après avoir

où la révolution contraignit les religieuses de se disperser. Mais la tradition nous apprend qu'elles ont constamment mérité la confiance des familles. Le pensionnat renfermait ordinairement cinquante élèves et un grand nombre d'enfants pauvres recevaient l'instruction dans les classes destinées aux externes.

L'ouragan du 19 janvier 1735 affligea la ville d'Arras, et causa un dommage considérable aux établissements publics. Il y eut peu de maisons, dit un auteur contemporain, qui n'aient souffert à cette occasion. Les églises ont perdu leurs toitures, leurs vitraux coloriés furent en partie perdus pour les arts. Cette tempête mêlée de pluie, de grêle, d'éclairs et de tonnerre, commença à huit heures du matin et dura jusqu'au soir. Dans les villages, une quantité de moulins ont été renversés; des flèches de clocher furent transportées à plus de quatre cents mètres de distance.

Les miracles conduisent à la foi, selon saint Augustin. (1) La Providence permit qu'un évènement la ranimât dans le cœur des Atrebates, à l'occasion d'une mission donnée aux troupes de la garnison,

---

gouverné l'église d'Arras pendant cinquante-cinq ans. Outre la maison des Ursulines, il fonda le séminaire dans la rue de Baudimont et les filles de la Providence. Son tombeau fut découvert en 1839; lorsqu'on creusa les fondations de la nouvelle église de St.-Nicolas, sur l'emplacement de l'ancienne cathédrale.

(1) Miracula sunt introitus ad fidem. Conf. lib. IX.

par le P. Du Plessis, et d'une bénédiction de croix qui en fut la suite.

Le calvaire qui avait été placé sous Gui de Sève en 1677, au-dessus de la porte de Cité, (1) étant près de tomber de vétusté, le missionnaire se fit autoriser par Mgr. Baglion de la Salle, à saisir l'occasion de ses prédications pour intéresser les fidèles à la restauration de ce monument de la piété de leurs pères.

Le lundi de la quatrième semaine du Carême (18 mars 1738), l'abbé Boisot, vicaire-général et archidiacre d'Arras, fit, dans l'église du collége des Jésuites, la bénédiction de la nouvelle croix et du christ. On y laissa le calvaire, et le lendemain, un grand concours de peuple, vint entourer ce signe de notre rédemption. Marie-Isabelle Legrand, qui depuis plus de trois ans, était très-connue de toute

---

(1) Cette porte, qui séparait la ville de la cité, avait été établie sous Louis VIII, au commencement du treizième siècle, près du Wetz-Damin, vis-à-vis l'hôpital Saint-Jean-en-Lestrée. On la transporta depuis sur le bord d'une branche du Crinchon qui isole, en cet endroit, les deux villes. Elle a aujourd'hui entièrement disparu. Une rue a été percée en 1830, depuis le quai des casernes jusqu'au pont de cité et on démolit, pour cela, l'ancien rempart.

La porte de cité était soutenue par quatre colonnes d'architecture grecque. Son ceintre avait été enrichi de sculptures. Depuis la restauration du calvaire, en 1738. on avait gravé au frontispice ce texte de la Sainte-Ecriture, qui fait allusion au miracle opéré dans l'église des Jésuites. *Clamavi ad te et sanasti me.*

la ville, pour avoir la jambe gauche pliée par un rétrécissement de nerfs, se fit conduire au calvaire et entra dans l'église avec la ferme confiance qu'elle en sortirait guérie. Tandis qu'elle priait, il lui survint une sueur froide qui la fit tomber évanouie. Revenue de cette faiblesse, elle reconnut qu'elle avait recouvré l'usage de ses membres, et, à plusieurs reprises, on la vit faire, sans secours étranger, le tour du calvaire. Un grand nombre de personnes de tout âge et de toute condition furent témoins de cette guérison subite.

Le lendemain, cette fille suivait la procession qui eut lieu pour la plantation du calvaire.

Jean-Noël Leclercq, docteur de Sorbonne et official du diocèse, chargé par Mgr. l'évêque de procéder aux informations, le fit à douze reprises différentes dans l'espace d'un mois. Un juri médical visita la fille Legrand, et interrogea les hommes de l'art qui l'avaient traitée durant sa longue infirmité. Après avoir pris l'avis des docteurs de la faculté de théologie de Paris, Mgr. l'évêque déclara cette guérison surnaturelle et miraculeuse.

Ce prélat ayant publié, à cette occasion, un mandement dâté du 26 avril 1738; (1) on fit sonner les cloches de la cathédrale et celles du Beffroi. Le *Te Deum* fut chanté dans les églises paroissiales. Les curés firent chacun une procession au calvaire, en actions de grâces, et cet exemple a été suivi par

(1) Ce mandement est conservé dans les œuvres manuscrites du père Ignace, Capucin d'Arras, auteur contemporain.

un fort grand nombre de paroisses rurales. On a évalué à plus de cent mille, le nombre des pèlerins qui visitèrent ce calvaire depuis sa restauration, en mars, jusqu'au mois d'octobre suivant.

« Le concours a été très-grand, dit l'auteur que » nous suivons, et au de là de ce que l'on s'ima- » gine. On y est venu en foule de Picardie, du » Cambresis, du Lannoy, de la Flandre française » et des Pays-Bas autrichiens. Malgré les mauvais » chemins et l'incommodité des saisons, on y vient » encore de tous côtés. Les offrandes ont été si » grandes, que la croix est, depuis le haut jusqu'en » bas, couverte de cœurs d'Argent. La demoiselle, » que la maison de ville a fait dépositaire des of- » frandes, a reçu des sommes considérables. La » dévotion à ce calvaire donna aux peuples occasion » d'en planter plusieurs dans les villages. » (1)

---

(1) La piété des Artésiens envers la croix n'est pas encore éteinte. Les calvaires qui avaient été établis dans la plupart des paroisses rurales, avant la révolution, furent abattus et profanés; mais on en a relevé un grand nombre : il excède six cents depuis 1803. Celui d'Arras, qu'on avait transporté, de la porte de cité, vers 1755, dans une chapelle, bâtie pour le recevoir, sur la place de la Basse-Ville, fût brûlé en 1793. On se souvient que l'orage épouvantable qui éclata ce jour-là, a été regardé, par toute la population, comme une manifestation de la colère du ciel. On conserva le tronc de ce signe miraculeux de notre salut. Mgr. de la Tour-d'Auvergne le fit incruster dans le socle de celui qui fut rétabli dans sa cathédrale dès les premières années de son épiscopat. Chaque jour encore des pèlerins viennent à ce calvaire, de loin, quelquefois à jeûn, ou nu-pieds, offrant à Notre-Seigneur cette mortification. Voilà

Il y eut, en Artois, disette de céréales, par suite du long et rude hiver de 1740. Les états de la province acquirent des blés à l'étranger ; mais on manquait de ressources pour couvrir cette dépense d'une nécessité indispensable. Un homme dont la famille était connue par les nombreux bienfaits qu'elle avait répandus dans la ville depuis plusieurs siècles, se chargea, au nom des états d'Artois, d'employer, sans en retirer aucun bénéfice, une somme de deux cents mille écus pour obtenir des Blés. C'était Benoit Lallart de Berlette, échevin d'Arras, issu de la plus ancienne maison de négociants que l'on connaisse en cette ville. Son père, Bon Lallart, avait procuré à son pays, en 1708, les moyens d'acquitter une forte contribution exigée par les alliés contre la France.

Les Ursulines d'Arras ne parvinrent jamais, à former, dans leur maison de la rue Baudimont, un établissement régulier. Ce monastère se composait de diverses propriétés acquises successivement, et qui s'étendaient, depuis cette rue, jusqu'au rempart. Elles avaient même un assez vaste jardin ; mais les quartiers destinés aux religieuses, au pensionnat et aux classes, étaient trop isolés les uns des autres. Il eut fallu raser ces bâtiments, et exécuter, sur un plan uniforme, une construction

---

les œuvres de la foi, comme dans les temps anciens. Spectacle consolant donné à la ville d'Arras et au diocèse entier, que l'hérésie et les fausses doctrines, ont travaillé tour-à-tour, sans avoir pu porter atteinte à la pureté de sa croyance.

entière, comprenant des lieux réguliers et toutes les dépendances d'un monastère destiné à recevoir des pensionnaires et des élèves externes. Les ressources de la communauté ne le permirent jamais. Mgr. de Conzié qui occupait le siége d'Arras immédiatement avant la révolution, avait manifesté l'intention de contribuer à la constrution de ce couvent; il attendait que celle de son séminaire, situé dans la même rue, fut terminée; mais les évènements de 1790 ne lui permirent pas de réaliser ce projet. (1)

Quelques vieux titres échappés au vandalisme révèlent les noms de plusieurs religieuses, parmi lesquelles on remarque la mère Dupuich de Saint-Louis de Gonzague, née à Arras en 1727 et décédée en 1782 après avoir été supérieure. On trouve aux archives départementales, un acte de 1771, signé par elle en cette qualité. Un autre titre de 1778 porte le nom de la mère Marie de Sainte-Elisabeth alors supérieure. Mme de Saint-Norbert dirigea aussi la communauté. La mère Marguerite de Retz, dite de Saint-Pierre, née à Arras en 1739, d'un avocat au parlement; exerça la même charge. Enfin, Mme Martin de Saint-Charles, avait été placée à la tête de l'établissement, lorsqu'il fut abandonné en 1792.

Les classes destinées à l'éducation des pauvres

---

(1) Une partie du terrain occupé par les Ursulines a été récemment acquise par M. Hallette, pour l'agrandissement de sa fonderie de fer.

étaient très-fréquentées en 1789. Cette considération porta le district d'Arras à ménager d'abord l'établissement à cause des services qu'il rendait à la ville. Robespierre lui-même, qui devint depuis si cruel envers la religion, ses ministres et le peuple français tout entier; Robespierre voulait quelque bien à cette maison d'éducation. Il était à Arras en 1792, le 29 septembre, quand les religieuses se dispersèrent; il se présenta alors pour les protéger contre un rassemblement tumultueux qui s'était formé devant le monastère, menaçant de faire tomber le poids de sa colère sur les filles de sainte Ursule. Uni à Lebon, il avait essayé d'ébranler leur foi, en les exhortant à prêter serment à la constitution civile du clergé; mais la résistance qu'elles apportèrent à cette séduction avait été si sage, que ces deux hommes, qui, à cette époque, ne s'étaient pas encore souillés de sang humain, avaient pris la résolution de les ménager.

Les Ursulines se retirèrent, pour la plupart, dans leurs familles, quelques-unes prirent le parti de s'émigrer. Il ne resta dans la ville que les mères de Sainte-Agnès, de Sainte-Constance et de Saint-Ambroise. Elles y furent témoins des malheurs qui consternèrent leurs concitoyens pendant le régime de la terreur; car, peu de cités françaises eurent autant à souffrir que celle d'Arras. On commença par encombrer de prétendus suspects, l'Abbatiale (aujourd'hui le Collége), la maison des Orphelins, celle des Baudets, l'Hôtel-Dieu, la Providence et l'abbaye du Vivier. Joseph Lebon, né à St.-Pol, ex-oratorien, prêtre constitutionnel, s'étant établi,

dans cette malheureuse ville, avec le titre de représentant du peuple, avait pour système, d'expulser du département; d'incarcérer ou de guillotiner tous les hommes paisibles, honnêtes et vertueux; de n'y conserver que des exagérés, ou des esprits faibles, séductibles, capables de tourner à tout vent de doctrine. On en voulait principalement aux nobles, aux prêtres (1) et à tous ceux qui avaient fait vœu

---

(1) Le clergé de la cathédrale eut onze martyrs; six chanoines et cinq bénéficiers. M. Poulain, membre du chapitre, encouragea ses vénérables collègues et devint pour tous les vrais fidèles un sujet d'admiration. Appelé le premier au tribunal révolutionnaire, après avoir été saisi à Armentières, où il s'était retiré dans le but de passer à l'étranger; il avoua cette intention et devint victime de sa sincérité. L'abbé Poulain, avait été curé, par *intérim*, de la paroisse de Saint-Jean en Ronville, avant la nomination de M. Rambure, aujourd'hui vicaire-général.

M. de Lagnicourt, d'une ancienne et noble famille, très-connue dans toute la Province; était infiniment recommandable par les bienfaits qu'il ne cessait de répandre autour de lui. Son défenseur parla de ses aumônes pour intéresser le juri en sa faveur, les hommes qui le composaient, restèrent inaccessibles à tout sentiment de pitié pour l'âge et les éminentes vertus de l'accusé. La cathédrale d'Arras possède un calice provenant de la chapelle de l'abbé de Lagnicourt. C'est un précieux souvenir de cette innocente victime du cruel despotisme de Lebon et de ses complices.

L'abbé de Bussy chanoine et simple clerc, pouvoit se séculariser; il aima mieux braver la tempête qui s'était élevée contre l'église. Cette résolution lui valut l'honneur de mourir pour la religion.

M. Le Roux du Châtelet, dont la famille est si connue

de religion, à quiconque enfin possédait quelques biens. Un grand nombre de victimes de la barbarie de ce tribunal, a été traîné au supplice. Cinquante-neuf femmes, sur quatre cent cinquante qu'on avait entassées dans l'ancienne maison de la Providence, périrent sur l'échafaud. Douze mou-

---

des Atrébates, versa son sang avec le même courage, ainsi que M. Harduin, prédicateur distingué, homme érudit, et membre de la société littéraire d'Arras.

L'abbé Malbaux, ancien secrétaire de l'évêché tomba aussi sous le fer de la guillotine.

Les cinq bénéficiers furent MM. Abraham, Boucher, Braine, Moncomble, secrétaire de l'évêché et Lemaire, porte-croix de l'église cathédrale.

Parmi les religieux, nous trouvons Dom Laignel, abbé du Mont-St.-Eloy, né à Armentières, Dom Desruelle grand prévôt de St.-Vaast, de Briois, et Dom Dufaîtel religieux d'Haucourt, écrivain, membre de la société littéraire d'Arras. Il travaillait à une histoire d'Artois.

Les prêtres guillotinés sont au nombre de cinq, MM. Leblanc, Gouillart, Legrand, Marchand (victime de son zèle ; il s'était voué pendant la terreur, à l'exercice du ministère dans l'intérieur de la ville), Nonjean, attaché, comme chantre, à la paroisse de St.-Géry.

Mme Hennecart, abbesse d'Annay près de Lens, incarcérée dans l'ancien couvent de la Providence, en sortit pour être jugée sans forme de procès. L'une des femmes chargées de la surveillance de cette prison lui avait annoncé avec ironie, avant son départ, que sa mort était certaine.

La mère de Briois, Ursuline d'Amiens, née à Arras, avait quitté le monastère au moment de sa suppression, pour vivre dans sa famille. Elle ignorait le sort qui l'attendait dans sa ville natale. Cette innocente victime, agée d'environ cinquante ans mourut avec résignation sur l'échafaud.

rurent dans cette prison, par suite, du moins pour la plupart, des mauvais traitements qu'elles endurèrent. Un fait pris, parmi tant d'autres, qui nous sont révélés par des auteurs non suspects de cette époque, suffira pour faire comprendre comment on jugeait au tribunal de Lebon.

« En arrêtant comme suspecte, dit Guffroy, la
» nommée Dambrine, veuve Bataille, on saisit une
» foule de papiers, mêlés de journaux civiques et
» inciviques. On ne garda que ce qui était à la
» charge de la prévenue.

» Parmi ces papiers, on trouva plusieurs lettres
» de prêtres non sermentés de la paroisse dont était
» la veuve Bataille, dans lesquelles on m'a assuré
» qu'il n'y avait rien de criminel, mais qui servirent
» de prétexte à Lebon pour exécuter sa mission.
» On y trouva, entre autres, une liste de personnes
» dévotes, charitables, qui paraissaient se cotiser
» pour donner des secours à des indigents, chacune
» suivant ses facultés, à tant par mois. Telle avait
» donné un mois qui n'avait pas donné l'autre. Ces
» dons étaient destinés à de pauvres honteux. Mais
» la veuve Bataille avoua franchement qu'elle en
» avait pris une partie pour donner du pain à des
» prêtres qui n'avaient pas fait le serment, déclarant
» que les personnes cotisées ignoraient cet emploi.
» Elle en réitéra la déclaration sur l'échafaud. Mais
» Lebon voulait du sang, c'était une belle occasion
» de trouver vingt-quatre têtes à confisquer. Les
» noms de ces victimes rappelaient la piété, toutes
» les vertus, et particulièrement une inépuisable
» charité. Il résolut de forcer les jurés à prononcer

» leur condamnation; les y disposa par une orgie et
» prit un arrêté, avant le jugement, qu'il fit lire,
» par lequel il n'exceptait que l'un des prévenus.
» Cet arrêté est du 22 germinal an II. Quoiqu'on ait
» torturé la conscience des jurés quatre accusés
» furent acquittés. Un membre du juri, qui soupa ce
» jour là avec Lebon, a subi une réclusion de trois
» mois pour avoir avoué qu'il en avait épargné
» quatre. » (1)

Après la journée du 9 thermidor et la chute de Robespierre (1795), la tranquillité fit place à la peur et aux crises des deux années précédentes. Les vrais fidèles trouvèrent, du moins, quelques consolations

---

(1) Nous multiplierions ces citations si cet ouvrage permettait de nous étendre; car malheureusement pour notre ville, les documents de ce genre sont abondants, on les recueille dans divers ouvrages imprimés et de la bouche même de ceux qui ont été témoins des abominables fureurs de Joseph Lebon. Tout le monde sait que le sang à ruisselé sur la place du Théatre où l'on égorgeait vingt et trente victimes en un même jour. La femme de ce représentant se plaçait au balcon de ce même théatre avec son mari, quand il se donnait le barbare plaisir de voir guillotiner. Plusieurs fois elle fut présente aux débats du tribunal, où elle se mettait en face des jurés, leur faisant des signes quand on jugeait un prévenu. On la voyait se passer le doigt transversalement sur le cou, pour indiquer qu'il fallait guillotiner. L'un des jurés a déclaré, avoir vu diverses fois, plusieurs de ses collégues, voter la mort en public, après avoir émis une opinion différente dans le conseil. (Voyez les secrets de Lebon par Guffroy et les angoisses de la mort ou idées des horreurs des prisons d'Arras, par Poirier et Montgey.)

religieuses, procurées par des prêtres, qui, sous divers travestissements, pénétrèrent dans la ville, y établirent des oratoires où ils célébraient les divins mystères pendant la nuit et administraient les sacrements. L'ancienne cathédrale, qui demeurait encore debout, au milieu des ruines de tant d'autres églises, qui s'étaient écroulées sous la pioche et le marteau révolutionnaires, fut même ouverte, pour quelque temps, en 1797. (1) Mais le culte catholique, n'a été publiquement exercé dans la ville, aussi bien que dans l'ancienne province d'Artois, qu'après le concordat de 1802 et l'heureuse entrée dans nos murs, de Mgr. de la Tour-d'Auvergne-Lauraguais, qui, le 5 juin de cette année, vint prendre possession du siège d'Arras.

Ce fut alors que les trois religieuses Ursulines, qui avaient bravé tous les dangers de cette lamentable époque, en se fixant dans la ville, tentèrent de rétablir la communauté. Pour y parvenir, elles demandèrent à la municipalité, l'ancienne maison des Chariotes, abandonnée alors par les religieuses de ce nom. On promit d'encourager leur entreprise, mais divers obstacles traversèrent son exécution, il fallut l'abandonner.

Cependant la Providence, qui voulait la restauration du monastère des Ursulines; avait réglé que

---

(1) Cette basilique qui, depuis la suppression du chapitre avait servi de magasin destiné aux approvisionnements de toute nature, a été vendue, pour être démolie, le 1er janvier 1799, malgré une réclamation très-forte des habitants d'Arras portant 3,574 signatures. (Archives départementales.)

l'une des anciennes religieuses de ce couvent, quitterait sa famille et la ville d'Aire, théatre de son zèle, pour venir se consacrer à l'instruction de la jeunesse, dans l'antique capitale des Atrébates, où elle avait prononcé ses vœux en 1786. Cette femme forte était Mme Aimée Lochtenbergh de la Mairie, de Saint-Louis de Gonzague.

M. l'abbé de la Mairie, son frère, ancien chanoine de la collégiale de Saint-Pierre à Aire, se rendit d'abord à Arras pour y louer à ses frais l'hôtel de Béthune, rue du Saumon. Mme Lochtenbergh vint, le 15 mars 1808, s'y établir avec les mères de Saint-Honoré, de Saint-Bernard, de Sainte-Ursule et de Saint-Charles. Mgr. l'évêque étant alors absent, l'un de ses grands vicaires, M. Dénissel, accorda les pouvoirs dont on avait besoin pour l'exercice du culte dans la chapelle. M. l'abbé de la Mairie se chargea d'y dire la messe et M. Rambure, alors curé-doyen de la paroisse de Saint-Nicolas en cité, fut nommé confesseur de la communauté.

Le 1er avril, la mère de Saint-Fidèle, ancienne professe du couvent d'Arras vint se réunir à ses consœurs, la classe des enfants pauvres a été ouverte le vingt de ce mois.

Le 21 octobre suivant; Mgr. l'évêque voulant donner à la communauté une preuve de la satisfaction qu'il éprouvait de la voir rétablie dans sa ville épiscopale, célébra, dans la chapelle, la messe solennelle de sainte Ursule. En même temps, il conféra le sacrement de confirmation aux élèves du pensionnat. Le soir, sa Grandeur vint donner le salut du Saint-Sacrement, et prononça un discours

que la communauté conserve comme l'un des plus précieux souvenirs de son rétablissement à Arras.

«..... Saint Charles Borromée, dit le Prélat, pro-
» tégeait singulièrement l'institution des Ursulines
» et contribua beaucoup à sa propagation. A l'exem-
» ple de cet illustre archevêque, je m'efforcerai de
» vous montrer toujours le plus vif intérêt et de
» vous prouver, que si la Providence veut que je
» sois votre supérieur, je désire que vous trouviez
» en moi un père et un ami.

» Je vous dois, Mesdames, ce sentiment, à cause
» des sacrifices que vous avez faits, pour vous éta-
» blir dans ma ville épiscopale. Je sentais depuis
» long-temps le besoin d'une maison d'éducation
» telle que la vôtre. Le Seigneur vous réservait
» toute la gloire de ce bienfait, connaissant la gé-
» nérosité et la grandeur de votre dévouement.
» Permettez-donc que je vous remercie, en ce jour,
» au nom de la ville d'Arras.... La philosophie du
» siécle répand de toutes parts ses téméraires sys-
» têmes. Il faut que la religion préside à l'éducation
» encore plus que jamais. Il faut que vous opposiez
» à l'éducation frivole, les principes de la raison :
» à l'éducation qui néglige le cœur, pour ne s'oc-
» cuper que de l'esprit, les principes de la vertu :
» à l'éducation profane et irréligieuse les principes
» sacrés de la religion. Puissiez-vous, Mesdames,
» rétablir au milieu de nous le règne de la religion,
» et régénérer toutes les vertus qu'elle inspire ! »

La communauté acquit, en 1810, l'hôtel de Béthune pour une somme de vingt-deux mille francs. M. l'abbé de la Mairie, non moins zèlé que Mme sa

sœur pour consolider l'œuvre qu'elle avait entreprise, donna huit mille francs, pour aider à couvrir les frais de cette acquisition. Après cinq ans de séjour dans la communauté, cet insigne bienfaiteur, déjà très-avancé en âge, retourna à Aire au milieu de sa respectable famille. M. Bultez, ancien abbé d'Eaucourt, le remplaça pour la messe conventuelle. Ce prélat vénérable que la révolution avait privé d'une dignité éminente, trouvait des consolations dans les services qu'il rendait à la communauté des Ursulines; il en était le confesseur extraordinaire, ou des quatre-temps, et sous-supérieur, quand il mourut en 1820.

Le nombre des élèves s'étant accru en peu d'années, il avait fallu acquérir, en 1813, une maison contiguë à l'hôtel de Béthune. M. l'abbé de la Mairie, contribua à cet agrandissement pour une somme de deux mille quatre cents francs. Ce nouveau quartier, ayant été destiné au pensionnat, la communauté trouva moyen, en s'isolant des élèves, d'observer plus ponctuellement les règles monastiques.

Jusqu'en 1814, les professions avaient eu lieu après un an d'épreuve, par dispense de Mgr. l'évêque. La mère supérieure, ayant reçu déjà des professes en nombre suffisant pour l'exercice régulier des observances, demanda, à l'autorité diocésaine, qu'il ne fût plus dérogé à la lettre des constitutions qui prescrivent deux années de probation.

La mère Souillard de Saint-Ambroise, qui s'était réunie à Mme de Saint-Louis de Gonzague pour la

formation du couvent d'Aire, (1) obtint de Mgr. l'évêque la faculté de retourner à Arras où elle avait fait profession en 1789.

Les Ursulines occupaient depuis neuf ans l'hôtel de Béthune, et, malgré les dépenses qui avaient été faites pour lui donner la forme d'un monastère, on reconnut l'impossibilité de s'agrandir, en s'imposant même de nouveaux sacrifices, et de parvenir jamais à procurer un établissement commode. L'ancien couvent des Carmes, dans la rue Ronville, avait été vendu pendant la révolution et avait servi d'entrepôt de tabac, d'usine à raffiner le sucre, et enfin de magasin de vivres militaires, pour l'armée anglaise qui occupait le nord de la France depuis la bataille de Waterloo (2) et la déchéance de Bonaparte qui

---

(1) Voir la notice sur Aire.

(2) « Cette catastrophe, dit M. Harbaville, réagit sur les » villes de la frontière. Arras en ressentit le contre-coup. Le » 26 juin 1815, une troupe de fédérés se cantonna dans la » citadelle. Les bourgeois les virent de mauvais œil. A chaque » instant une collision était imminente. Le 28, le peuple des- » cend en foule dans la rue, force la porte Ronville, brise les » chaînes du pont-levis et donne entrée à un détachement des » gardes du corps. Le drapeau blanc est arboré au milieu des » acclamations. Dans la nuit, une patrouille bourgeoise insulte » un poste avancé de fédérés qui répondent par un coup de » canon. Ils se répandent aussitôt dans les rues, la fusillade » est engagée, et les bourgeois, mal armés, sont délogés de » la place de la Basse-Ville. Un garde national, le sieur Spi- » neux, est tué dans la rue Saint-Aubert. Une maison est li- » vrée au pillage dans la rue des Fours. Le danger était pres- » sant, un magistrat, M. Lallart, se rendit à la citadelle et

en avait été la suite. Les bâtiments et une partie de l'enclos des Carmes furent achetés en 1817 par la mère Lochtenbergh de Saint-Louis de Gonzague, pour une somme de cinquante-un mille francs : ne pouvant en payer que la moitié, elle souscrivit l'engagement d'acquitter, chaque année, pour le reste un intérêt de cinq pour cent.

On prit possession de ce nouveau monastère le 13 août 1817. La clôture y fut observée, selon la lettre des constitutions, aussitôt qu'on eut trouvé moyen d'assurer, pour cela, une distribution régulière des bâtiments. Les travaux exécutés à cet effet, occasionnèrent des dépenses qui excédaient d'autant plus les ressources de la communauté, qu'elle n'avait pu acquitter les frais de l'achat principal.

Il avait fallu construire un chapelle à l'extrémité du terrain donnant sur la rampe qui conduit au rempart, au haut de la petite rue des Carmes. M. De-

---

» obtint un armistice. Dans l'après-midi, l'arrivée de 2,000 » paysans, armés de fourches et de faux, qui vinrent camper » en ville, prétendant prendre d'assaut la forteresse, fut l'oc- » casion de la reprise des hostilités. Suivirent une nuit et un » jour d'alarmes. Puis, des troupes de volontaires royaux » vinrent augmenter et régulariser les moyens de défense. Le » 1er juillet, la garnison de la citadelle convint de se retirer, » quand l'entrée de Louis XVIII à Paris serait officiellement » connue. On doit des éloges au général Lachalotais, à » M. Noizet de Saint-Paul, colonel du génie et aux chefs de la » garnison. Leur prudence et leur modération épargnèrent à » la ville un grand désastre. » (Mémorial Historique, t. 1er p. 108 et 109.)

nissel, vicaire-général et supérieur délégué de la communauté vint la bénir le 20 octobre 1817.

L'hôtel de Béthune et la maison voisine qui avaient servi de berceau au monastère, furent vendus, dans le cours de cette année, pour une somme de vingt-sept mille sept cents francs. Elle ne put suffire à acquitter les dépenses faites dans le nouvel établissement. La mère supérieure vendit une terre provenant de sa famille et employa vingt mille francs à couvrir ces frais.

M. Mouronval, chanoine et grand chantre de la cathédrale, devenu, en 1819, confesseur ordinaire de la communauté, institua, dans la chapelle, le 24 octobre de cette année, la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus.

La mère de Saint-Fidèle, ancienne professe du monastère d'Arras, mourut jubilaire le 13 février 1820. Le zèle qu'elle montrait dans l'exercice des fonctions de l'institut, était un sujet d'édification pour la communauté. Elle avait été infirmière avant la révolution, mais sa principale charge fut d'instruire les enfants pauvres. Depuis le rétablissement de la communauté, elle s'occupait encore de ce soin avec la même prédilection. Son caractère la portait naturellement à obliger le prochain, elle saisissait toutes les circonstances qui prêtaient à quelque acte de charité. Pendant la révolution, elle instruisait les pauvres filles. La mère de Saint-Fidèle fut la première des anciennes religieuses qui demanda à rentrer en communauté.

M. Lallart de Lebucquière, vicaire-général et

doyen du chapitre, fut nommé, en 1826, supérieur délégué de la communauté, en remplacement de M. Dénissel qui avait renoncé à cette charge à cause de son grand âge.

Une ordonnance royale du 19 juillet de cette année, rendue en exécution de la loi du 24 mai 1825, conféra au monastère une existence légale. La mère supérieure et les religieuses, qui, jusqu'à ce moment, avaient possédé des biens immeubles, provenant des dots ou de diverses donations, les abandonnèrent à la communauté devenue apte à acquérir, comme corps religieux voué à l'enseignement.

La dévotion au chemin de la croix s'introduisit à Arras et dans le diocèse, par suite d'une mission donnée en 1825 à la cathédrale et dans toutes les paroisses de la ville. Mgr. l'évêque voulant que les communautés pussent jouir des indulgences attachées à cet exercice de piété, l'autorisa pour les Ursulines et vint lui-même l'établir le 13 janvier 1827.

Le 23 mai suivant, la communauté eut la douleur de perdre sa vénérable restauratrice. Elle avait été maintenue dans la charge de supérieure jusqu'à la fin de sa laborieuse carrière. Mgr. l'évêque autorisait sa réélection à chaque triennal.

Depuis ce moment, l'œuvre de cette respectable mère a porté ses fruits. La maison des Ursulines d'Arras se compose aujourd'hui de vingt-sept religieuses. Le pensionnat, qui est remarquable par sa bonne tenue et la force des études, renferme au-delà de quatre-vingts jeunes personnes. L'externat est nom-

breux ; des classes gratuites sont ouvertes aux enfants pauvres. Depuis 1807, jusqu'à nos jours, l'établissement a reçu au-delà de six mille élèves de toutes conditions. De midi à deux heures, des leçons particulières sont données, chaque jour, à de jeunes filles d'un âge plus avancé qui témoignent le désir de s'instruire. Ce cours d'adultes produit d'heureux résultats pour l'instruction religieuse de ces pauvres filles.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

sur

MADAME LOCHTENBERGH

DE LA MAIRIE,

RESTAURATRICE DE LA COMMUNAUTÉ.

AIMÉE - PÉLAGIE - JOSEPHE LOCHTENBERGH DE LA MAIRIE, naquit à Aire, le 12 décembre 1761. Son père, Charles-Louis Lochtenbergh, et sa mère Florence Lemoisne, étaient considérés dans cette ville, par leurs vertus et le rang que leurs ancêtres y avaient tenu sous la domination d'Espagne, et depuis que l'Artois avait été réuni à la France sous Louis XIV.

Mlle Loctenbergh, fit son éducation à Douai, dans le monastère de la Paix-Notre-Dame. Sa famille ayant remarqué que ses inclinations s'étaient d'abord prononcées pour le monde, opposa des obstacles à son entrée en religion. On voulut que sa vocation fût long-temps éprouvée. Elle était âgée de vingt-cinq ans quand elle prononça ses vœux en 1786, dans le monastère des Ursulines d'Arras sous le nom de St.-

Louis de Gonzague. Contrainte d'abandonner, six ans après, cette retraite qu'elle s'était choisie comme un port assuré contre les tempêtes de la mer orageuse du monde. Elle revint à Aire, mais sur la demande qui lui fut faite de prêter serment à la constitution civile du clergé, elle comprit qu'elle ne pourrait s'y fixer sans s'exposer au danger d'une arrestation qui compromettrait sa famille. Elle fit sa profession de foi en présence des membres composant le district, et partit, peu après, pour la terre étrangère, accompagnée de la sœur de Saint-Dominique; converse du couvent d'Arras, qui l'avait suivie au moment de la dispersion de la communauté.

Ces deux Ursulines furent reçues dans un monastère de Carmélites établi dans le bourg de Saint-Nicolas, à quatre lieues d'Anvers. La mère de Saint-Louis de Gonzague y prit l'habit de cet ordre: mais elle ne tarda pas à comprendre que sa frêle santé ne lui permettrait pas d'embrasser toutes les austérités des filles de Sainte-Thérèse. L'armée française, d'ailleurs, marchait à grandes journées sur Anvers. Il fallut donc quitter les Carmélites et s'avancer vers la Westphalie. Arrivée à Dorsthen, Mme Lochtenbergh, trouva un asile dans le monastère des Ursulines de cette ville. Son mérite ne tarda pas à s'y faire connaître; on lui confia la direction des classes. Elle se mit à donner des leçons de français. Son frère M. Lochtenbergh de la Mairie, chanoine de la collégiale d'Aire, proscrit comme elle, vint la joindre à Dorsthen, et offrit à la communauté les secours de son ministère.

Quatre ans s'étaient écoulés dans cette situation,

lorsqu'en 1798, Mme de Saint-Louis de Gonzague, pressée par les sollicitations de sa respectable mère, inquiète d'ailleurs sur le sort de ses consœurs, et désireuse de concourir au rétablissement de la communauté, revint à Aire à la faveur du calme momentané qui s'était fait apercevoir en France. Mais à peine eut-elle goûté près de sa mère un peu de repos, qu'elle se vit forcée de retourner à Dorsthen. M. Lochtenbergh du Hamel, son autre frère, aussi chanoine de Saint-Pierre à Aire, venait d'être arrêté et écroué dans le château de cette ville converti en prison. (1)

Après qu'elle eut passé deux ans encore en Allemagne, elle revint en France, emportant les regrets les plus sincères de ses consœurs de Dorsthen. Les services qu'elle leur avait rendus étaient d'autant plus essentiels que ce monastère ne renfermait que six religieuses.

A peine fut-elle établie chez sa mère, qu'elle se mit à rassembler des enfants pour les instruire. Bientôt après, elle prit en location une maison plus vaste, dans laquelle elle réunit deux consœurs de l'ancienne communauté d'Arras. M. l'abbé de la Mairie,

---

(1) M le chanoine Lochtenbergh du Hamel, tomba malade dans cette prison et obtint à prix d'argent d'être transféré dans l'hospice de St.-Venant. Il évita ainsi d'être envoyé à la Guiane-Française et mourut à Aire en 1815, après avoir coopéré, ainsi que son frère, M. l'abbé de la Mairie, à la restauration du couvent des Ursulines. On conserve respectueusement dans la maison d'Arras, un calice et quelques ornements d'église, provenant de sa chapelle.

revenu aussi d'Allemagne s'associa à ses travaux. Deux autres professes étant venues s'adjoindre en 1804. Mme Lochtenbergh, crut alors pouvoir former une communauté et reprendre l'habit religieux. (1) Après qu'elle eut jeté les premières fondations du couvent d'Aire, elle vint à Arras. On a vu quels pénibles travaux et quels généreux sacrifices elle a dû s'imposer pour procurer l'établissement des Ursulines de cette ville. La communauté ne possédait rien alors, ou plutôt elle manquait de tout: cependant la mère supérieure faisait de grandes aumônes et accordait aux familles de fréquentes remises sur la pension de leurs enfants; quoique le prix en fût toujours très-modéré et malgré la cherté du pain, notamment en 1816 et 1817. Sensible aux malheurs des parents, touchée surtout des intérêts spirituels des enfants tombés dans l'infortune, elle les accueillait dans le pensionnat, et se chargeait de leur éducation, sans calculer si les ressources du monastère pouvaient le permettre; car, elle comptait bien plus sur les secours de la Providence que sur les moyens humains. Ces faits sont à la connaissance d'un grand nombre de personnes : on les a révélés avec plus d'abandon depuis sa mort, rendant ainsi justice à son inépuisable charité.

Dieu l'avait douée d'une vocation religieuse qui lui a fait exécuter les entreprises les plus difficiles pour procurer la propagation de l'ordre de Sainte-Ursule. Les revers et les contrariétés qui sont comme inhé-

(1) Voyez la notice sur Aire.

rentes aux fondations de monastères, la firent sans doute beaucoup souffrir, mais ils ne la découragèrent jamais. Elle espérait contre toute espérance, et quand les secours humains l'abandonnaient, c'était alors surtout qu'elle montrait une plus entière confiance en Dieu. Aussi daigna-t-il bénir ses travaux en y donnant l'accroissement exprimé par l'apôtre. Jamais, peut-être, une œuvre aussi difficile que les fondations des monastères d'Aire et d'Arras, ne fut plus promptement et plus heureusement accomplie. Le bien que ces deux maisons ont déjà opéré, avec la grâce de Dieu, est un sujet d'encouragement pour les filles que la mère de Saint-Louis de Gonzague a formées à l'état religieux : et nous espérons, en traçant ces lignes, qui nous sont inspirées par la connaissance particulière que nous avons des éminentes qualités de cette ancienne supérieure : nous espérons, disons-nous, que celles qui les suivront dans ces communautés, continueront de lui payer la dette de reconnaissance, qui s'acquitte journellement, en priant pour elle et sa respectable famille.

Un squirrhe qu'elle portait depuis long-temps abrégea sa carrière. Les douleurs que ce mal lui causait, étaient pour elle un avertissement qu'à tout moment la mort pouvait la surprendre. Elle ne s'en plaignait que pour exprimer le regret qu'elle aurait eu de mourir avant d'avoir assuré la perpétuité de l'établissement en le dotant d'une partie de ses biens. La Providence daigna la conserver jusqu'à ce que le gouvernement eût garanti par une loi l'existence des communautés religieuses de femmes et leur eut

permis de posséder des immeubles. Cette loi votée par les chambres et sanctionnée par le roi Charles x en 1825, fut appliquée au monastère d'Arras en 1826. Aussitôt la mère de Saint-Louis de Gonzague, donna par actes entre vifs, les bâtiments du monastère et d'autres biens. Le gouvernement approuva ces donations, et, peu de temps après, (15 mai 1827) la vénérable fondatrice tomba malade. Le médecin ne crut pas devoir dissimuler le danger de sa position : elle demanda de suite les sacrements. Voyant ses filles plongées dans la douleur, elle s'efforça de les consoler par tous les motifs qui peuvent naître dans une ame parfaitement résignée à la volonté de Dieu. On conçut le lendemain quelque espoir de la conserver, mais bientôt après on acquit la triste certitude que le mal était sans remède. La vénérable malade supporta, sans se plaindre, durant huit jours, des douleurs incroyables. Ce furent les médecins qui firent comprendre combien ses maux étaient cruels, car, elle n'en disait rien, quoiqu'elle conservât une entière connaissance. La communauté admirait sa résignation et remarquait que plus elle avançait vers sa dernière heure; plus aussi l'expression de la tendresse qu'elle avait pour ses consœurs était vive et profondément gravée dans son cœur. Elle les bénit toutes, avant de rendre son ame à Dieu, le 23 mai veille de l'Ascension, étant âgée de soixante-cinq ans dont quarante s'étaient écoulés dans l'exercice de la profession religieuse.

La chapelle du monastère étant trop petite pour contenir les personnes de tout rang qui assistèrent

aux obsèques : le supérieur ecclésiastique permit que l'oratoire fut ouvert à cette foule empressée de rendre les derniers devoirs à une supérieure qui jouissait dans la ville d'une considération si bien méritée. La communauté et les demoiselles du pensionnat qu'on avait placées dans la tribune établie au-dessus de l'avant-chœur, versaient des larmes abondantes; tant cette vénérable mère excitait de regrets ; tant elle était aimée de tous ceux qui avaient eu des rapports avec elle.

MONASTÈRE

D'AIRE-SUR-LA-LYS. (*)

On a vu que la mère Lochtenbergh de la Mairie, rentrée dans sa famille, après huit années d'exil, s'empressa de réunir, dans sa ville natale, les Ursulines de l'ancien monastère d'Arras qui désire- 1803.

(*) Cette ville dut son origine en 641 à Lydéric, grand forestier de Flandre, qui y mourut en 676. Un siècle environ après, le roi Pépin, qui affectionnait cette bourgade, l'embellit d'une maison royale, dans laquelle il fit élever, par Alcuin, plusieurs de ses enfants. Sainte Isbergue, sa fille, devenue héritière de cette résidence, la convertit en monastère vers 774 et y mourut en 806.

Aire, ayant été ruinée par les Normands en 881, ne fut réparée en partie qu'en 1023, par Bauduin-le-Barbu, comte de Flandre. Son successeur Bauduin de Lille, poursuivit les travaux, et fonda, en 1059, la collégiale de Saint-Pierre, sur les ruines du monastère de Sainte-Isbergue. L'église fut consacrée en 1064, par Drogon, évêque de Thérouanne, en présence du comte de Flandre et de toute la noblesse du pays. Les évêques d'Amiens et de Tournay avec plusieurs abbés, furent aussi témoins de cette imposante cérémonie. L'évêque des Morins, érigea en même temps une paroisse dans cette collégiale. La tour fut élevée en 1469, on en répara la partie supérieure en 1624. Le corps de l'église a été, en grande partie, reconstruit de 1735 à 1772.

On croit que Jean Caffort, bourgeois d'Aire, accrut la do-

raient de s'associer à ses travaux. Son mérite fut bientôt apprécié par l'administration municipale. Désireuse de concourir à son entreprise, la ville d'Aire lui céda la maison du Jardin-Notre-Dame

---

tation de l'hôpital, qui existait, ainsi que la maladrerie ou léproserie, dès l'an 1227. Depuis, on a réuni au premier établissement les biens de la maladrerie. Cet hospice, desservi par des religieuses du tiers ordre de Saint-Dominique, reçoit les malades civils et militaires. Il est placé sous l'invocation de saint Jean-Baptiste.

Le couvent de la Présentation-de-Notre-Dame, vulgairement connu sous le nom de Béguinage, avait commencé en 1261, mais il n'a été définitivement établi qu'en 1336, au levant, et à l'extrémité de la ville, sur le bord de la Lys. Les religieuses n'obtinrent qu'en 1525 du pape Clément VII et de l'évêché de Thérouanne, la faculté d'émettre les trois vœux de religion. Ce couvent fut supprimé pendant la révolution.

Les Conceptionnistes, d'abord connues sous le nom de Sœurs-Noires, se fixèrent à Aire le 18 janvier 1429, pour soigner les malades à domicile. Robert Despretz, mayeur de la ville, dota leur monastère en 1489. Il était alors situé près de l'embouchure de la rivière de Mardick, entre la Lys et la rue du-Sac. En 1624, Elles transportèrent leur établissement vers le rempart. Elles perdirent, en 1670, le nom de Sœurs-Noires, en adoptant le costume et les règles des Conceptionnistes. Ces religieuses n'étaient pas astreintes à la récitation des heures canoniales, mais seulement à celle du petit office de la Sainte-Vierge. La communauté était composée de vingt-cinq membres à l'époque de sa suppression (1792). La dernière supérieure, Marie-Madeleine Desmarquoy, née à Aire, prenait le titre d'abbesse.

Les Sœurs-Grises, avaient été appelées en 1453, pour soigner les malades. Antoine de Wissocq, chevalier, bailly et capi-

occupée alors par les Bluettes, et elle en prit possession, le 16 juin 1803, avec les mères Wanin de Saint-Honoré et Souillard de Saint-Ambroise. On y reçut aussitôt des pensionaires et un grand nombre

---

taine, des ville et château d'Aire, abandonna le fond sur lequel on bâtit leur couvent. Il était situé en partie sur la Lys, vers le nord, entre cette rivière et l'hôtel du gouverneur, Il s'y trouvait en 1790, dix-sept religieuses, dirigées par la mère Ursule Loy, née à Fruges.

Une Pédagogie, ayant été fondée, rue de Saint-Pierre, en 1574, pour tenir une école publique : le mayeur et les échevins obtinrent, en 1602, des pères de la compagnie de Jésus. On leur abandonna un terrain tenant à la rue de Saint-Omer, auquel on ajouta celui d'un ancien hospice dit de Sainte-Brigitte. Messire Robert de Saint-Omer, comte de Morbecq, vicomte d'Aire et seigneur de Blessy, assura à ce collége une rente annuelle de 200 florins et les revenus d'un hôpital qu'il avait à Blessy. Cet exemple fut suivi par diverses personnes notables de la ville et des environs. Le magistrat ajouta, à ces donations, un revenu annuel de 600 florins. Le collége n'a été construit qu'en 1621. Après le départ des Jésuites en 1762, on rétablit l'ancienne Pédagogie, pour en confier la direction à des prêtres séculiers. Cet état de choses dura jusqu'en 1768, on unit alors les biens d'Aire à ceux du collége français à Saint-Omer ; mais en 1777, le collége fut rétabli pour être dirigé par des prêtres de la doctrine chrétienne ; ils l'occupèrent jusqu'en 1792. L'église des Jésuites, qui sert actuellemeut de magasin aux fourrages, est l'un des plus beaux monuments de la ville.

Les seigneurs de Morbecq, dotèrent en 1600, les pères Capucins. Ces religieux rendirent à la ville et aux campagnes voisines d'éminents services pour les confessions et prédications. Ils assistaient en corps aux processions publiques et aux diverses solennités. En cas de siége, ils concouraient à la

d'externes. Ces mères, et plusieurs autres qui vinrent les joindre, presque en même temps, n'avaient osé reprendre l'habit religieux ; elles observaient toutefois, les règles de l'institut, autant que les

---

défense de la place et prêtaient secours dans les incendies. Leur couvent, situé sur la Lys était spacieux, les jardins étaient arrosés par cette rivière. L'église et les lieux réguliers existaient encore en 1838.

L'an 1625, peu après l'établissement d'une maison de même ordre à Saint-Omer. L'abbé Morlet, archidiacre, et depuis évêque de ce diocèse; obtint du magistrat, l'autorisation de fonder un couvent de pénitentes ; dites Capucines. Huit religieuses, ayant pour supérieure, la sœur Bernardine de Gravelines, furent installées par cet archidiacre, le 20 septembre de cette année. Leur couvent était situé au nord-ouest de la ville, contre le vieux château et près de la Porte-d'Eau, rue des Capucins. Il fut vendu pendant la révolution et mis à usage de magasin.

Les Clarisses-Anglaises, s'introduisirent le 17 mai 1629. On les reçut d'abord dans l'hôtel du gouverneur (1) et elles s'établirent en 1632, dans la maison qu'elles occupèrent jusqu'en 1792, époque où elles furent renvoyées dans leur patrie au nombre de vingt-deux. Ces religieuses menaient une vie fort austère et ne vivaient que d'aumômes. Deux pères Récollets de la même nation, détachés de la maison qu'ils avaient à Douai, se chargeaient de leur direction. (2)

---

(1) Jean de Montmorency, comte d'Estaires, gouvernait alors la ville d'Aire pour le roi d'Espagne.

(2) Nous avons consulté, sur Aire, Malbrancq de Locre, Mirœus, le Mémorial historique, les archives départementales et un très-bon manuscrit sur les fondations de cette ville, par l'abbé Denuncq.

circonstances pouvaient le permettre. Mgr. l'évêque avait autorisé l'établissement d'une chapelle pour la célébration des messes quotidiennes; mais il fallait se rendre à l'église paroissiale les dimanches et fêtes. La mère de Saint-Louis de Gonzague avait été nommée supérieure provisoire de cette communauté naissante. M. Lochtenbergh de la Mairie, son frère, avait reçu en même temps des pouvoirs d'aumônier. M. l'abbé Rollin, vicaire de la paroisse de Saint-Pierre, et son collègue furent nommés confesseurs, l'un des religieuses, l'autre des pensionnaires.

Il tardait, à la mère de Saint-Louis de Gonzague, de reprendre l'habit religieux. Elle en demanda l'autorisation au sous-préfet de Saint-Omer, qui, à cause du mauvais esprit qui régnait encore à cette

---

Les Frères des écoles chrétiennes, ont été appelés en 1818 au nombre de trois par MM. de Ghystelle et de Gournet, bienfaiteurs principaux de l'établissement. On forma deux nouvelles classes en 1822, et le nombre des frères se trouva ainsi porté à cinq. L'administration municipale prit en 1824 ces écoles à sa charge. Ces instituteurs ont obtenu la confiance de l'immense majorité des pères de famille.

Outre la maison des Ursulines, la ville d'Aire possède, pour l'instruction des filles, une institution dirigée par des sœurs de la Providence. L'établissement est très-prospère.

Les dames de la Charité de Saint-Vincent de Paul, furent établies en 1835 par M. l'abbé Scott, curé-doyen d'Aire et vicaire-général d'Arras. Mlle de Ghystelle et M. le comte de la Bazèque, ont beaucoup contribué à cette fondation à laquelle toute la ville a pris part au moyen d'une souscription qui fut ouverte à cet effet. Ces religieuses dirigent un ouvroir et distribuent des secours à domicile.

époque, fit une réponse évasive. (1) Elle prit, néanmoins sur elle, de se revêtir ainsi que ses consœurs de l'ancien costume des Ursulines de la congrégation de Paris. Le 26 août 1804, Napoléon Bonaparte, qui tout récemment, avait été nommé empereur des Français, étant venu à Aire, la communauté lui adressa une requête, à l'effet d'obtenir que l'établissement reçût une autorisation du gouvernement. Le 11 septembre suivant, le ministre des cultes demanda un extrait des statuts du monastère; et, le 9 avril 1807, un décret impérial en autorisa l'existence comme communauté d'Ursulines pour l'instruction de la jeunesse.

Mgr. l'Evêque avait autorisé, en 1806, la célébration de la messe les dimanches et fêtes dans l'oratoire conventuel. Le pensionnat y reçut, depuis, les instructions religieuses et satisfit dans l'intérieur du monastère au devoir pascal. On fit aussi les cérémonies de première communion, comme il se pratiquait avant la révolution, dans les communautés de l'ordre de Sainte-Ursule.

Les premières élections eurent lieu le 8 novembre 1807. Les suffrages se réunirent unanimement sur la mère de Saint-Louis de Gonzague. Le lendemain, Mlle Aimée-Joseph Garson de Boyaval reçut l'habit religieux et prit le nom de Saint-François de Sales.

La maison du Jardin Notre-Dame devenant trop petite, on acquit, pour une somme de cinq mille

---

(1) Les prêtres, non plus que les religieuses, n'avaient osé encore en 1804, reprendre l'habit ecclésiastique.

francs, un local attenant; mais bientôt après, les religieuses se trouvèrent dans une nouvelle nécessité d'agrandir le monastère. Elles tentèrent inutilement plusieurs démarches auprès des autorités civiles, pour obtenir, soit l'ancien couvent des Sœurs grises, soit celui des Clarisses anglaises, abandonnés depuis 1792. Dans cet état de choses, la communauté résolut de chercher un établissement dans la ville d'Arras, où la plupart de ses membres avait fait profession avant la révolution française. Mgr. l'évêque et M. le préfet du département accueillirent ce projet.

Mais à peine eut-on pris cette résolution, que Mlle de Boyaval qui n'était encore que novice, exprima le désir de rester à Aire, manifestant l'intention d'y doter un couvent d'Ursulines. Mgr. l'évêque y souscrivit et confirma le choix qui avait été fait de la mère de Saint-Ambroise, née Souillard, pour diriger ce monastère. Outre Mlle de Boyaval, elle conserva, près d'elle, la mère Merlin de Saint-Stanislas et la sœur de Saint-Regis. On se sépara le 15 mars 1808.

En quittant la ville d'Aire, la mère Lochtenbergh, qui avait tant de sacrifices à s'imposer, pour fonder la maison d'Arras, laissa sans ressources les religieuses chargées de continuer l'œuvre qu'elle avait commencée. De concert avec Mme de Boyaval, sa mère, Mme de Saint-François de Sales, pourvut à tous les besoins, et elle le fit avec une telle libéralité, qu'on la considère, à juste titre, comme fondatrice et même, comme première supérieure de ce monastère. Car, la mère de Saint-Ambroise n'exerça

cette charge que provisoirement et par commission de Mgr. l'évêque. Nous voyons du moins, qu'elle fut remplacée, peu d'années après, par Mlle de Boyaval, et qu'elle obtint du prélat, après de vives instances, la permission de se fixer dans le couvent d'Arras. (1)

Par un décret impérial du 20 juin 1812, le préfet du Pas-de-Calais fut autorisé à abandonner gratuitement, à la ville d'Aire, l'ancien couvent des Clarisses anglaises, pour y placer les dames Ursulines. Ce décret les astreint à supporter les dépenses de toute nature, que pourra occasionner leur établissement dans cette maison. (2)

La mère de Saint-François de Sales, ayant donné sa démission en 1819, la communauté élut, pour la remplacer, la mère de Saint-Ambroise, qui retourna à Aire où elle mourut en charge le 18 juillet 1826, à l'âge de soixante ans.

Le monastère a continué de prospérer depuis cette époque; il renferme actuellement douze religieuses. Le pensionnat et les classes d'externes y sont bien tenus et fréquentés par un bon nombre d'élèves. On donne l'instruction gratuite aux enfants pauvres.

---

(1) Annales du monastère d'Arras.

(2) Archives des Ursulines d'Aire.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

sur la mère de

SAINT-FRANÇOIS DE SALES,

FONDATRICE DE LA COMMUNAUTÉ.

AIMÉE-JOSEPH GARSON DE BOYAVAL, naquit à Aire le 12 avril 1774, de Jacques-Louis Garson, écuyer, seigneur de Boyaval, conseiller du roi, rapporteur du point d'honneur dans la ville et bailliage d'Aire, et de Marie-Victoire Woorm.

Cette maison, ancienne dans l'Artois, s'y est rendue plus recommandable encore par les nombreux bienfaits qu'elle a répandus autour d'elle, que par les places que ses membres ont occupées dans la magistrature.

Mlle Aimée de Boyaval, puisa donc la vertu aux sources les plus pures, et l'on peut dire qu'elle était déjà très-avancée dans la pratique du bien, quand ses respectables parents la placèrent dans l'abbaye de Fervaques, pour y faire son éducation. Les événements de la révolution la forcèrent d'en sortir pour s'exiler avec sa famille.

M. de Boyaval ayant cru qu'il pouvait retourner en France avant que l'hydre de la république eut

assouvi toutes ses fureurs ; il ne tarda pas à être incarcéré avec sa femme et ses enfants. La persécution épura la vertu de Mlle Aimée ; car, à peine fut-elle mise en liberté, qu'elle fit paraître un goût plus prononcé que jamais pour les exercices de piété. Elle ne s'occupait que de bonnes œuvres ; mais particulièrement de l'instruction de la jeunesse. Pendant plusieurs années, elle réunit dans l'un des appartements de la maison paternelle les enfants du voisinage. C'était là, pour elle, une sorte de sanctuaire où elle enseignait la religion et formait les cœurs à la vertu. Les consolations qu'elle goûtait au milieu de ces petites filles, la détachèrent tellement du monde, que tout ce qu'elle recevait pour les ajustements et les menus plaisirs d'une jeune personne de son rang, devenait le domaine des pauvres.

Souvent elle s'ouvrait sur le désir qui la pressait de se consacrer à Dieu dans l'état religieux. Mais, sous le consulat, et durant les premières années de l'empire, les monastères offraient si peu de garantie de stabilité, que sa famille crut devoir la détourner de ce projet. Elle supporta cette épreuve avec une admirable résignation. La communauté des Ursulines d'Aire, ayant été approuvée par un décret du 9 avril 1807, Mlle de Boyaval y entra peu de temps après, et prit, avec l'habit religieux le nom de Saint-François de Sales.

Elle n'avait pas fait encore profession, lorsque, pour les motifs qui viennent d'être exprimés dans la notice sur la fondation du couvent d'Aire, Mme Lochtenbergh prit la résolution de former un établissement à Arras.

La sœur de Saint-François de Sales sentit, en ce moment, quel vide creuserait dans sa ville natale, la dissolution entière d'un monastère, qui, depuis 1803, y avait opéré tant de bien. De concert avec Mme de Boyaval, sa mère, qui désirait vivement que sa fille ne vécût pas loin d'elle; une offre fut faite à Mgr. l'évêque et aux autorités civiles d'assurer l'existence d'un couvent d'Ursulines, dans une ville, où il s'était rendu déjà si éminemment utile à l'instruction de la jeunesse. On accueillit avec empressement cette proposition, et la famille de Boyaval s'imposa les plus onéreux sacrifices pour procurer cet établissement. Mgr. l'évêque étant venu, en 1809, recevoir les vœux de la fondatrice, lui témoigna, dans cette solennelle circonstance, combien il était touché de son dévoûment et du désintéressement de sa famille dans l'accomplissement d'une œuvre aussi importante.

Cette attention du premier pasteur consola, sans doute, beaucoup la mère de Saint-François de Sales, mais elle n'avait pas besoin de cet encouragement; car, Dieu l'avait tellement détachée des choses de la terre, que l'abandon de ses biens n'était rien pour elle, quand il s'agissait de procurer sa gloire, et particulièrement de multiplier les maisons d'Ursulines.

Avant d'entrer en religion, elle avait contribué à la restauration d'un grand nombre d'églises, tellement délabrées depuis les mauvais jours, qu'il était devenu impossible d'y célébrer décemment l'office divin. Elle fit plus encore, en faveur des jeunes lévites destinés à perpétuer le sacerdoce. Le glaive

et l'exil avaient plus que décimé les prêtres du Seigneur. Mlle de Boyaval, comprit, l'une des premières, la nécessité de créer des séminaires, à une époque où l'Eglise de France avait tant souffert, où depuis quinze ans les études ecclésiastiques avaient été interrompues. Le séminaire d'Arras reçut d'elle une donation de trente mille francs : et en outre, elle aida un grand nombre de jeunes clercs à poursuivre leurs études. Le gouvernement républicain avait tari les sources que la charité chrétienne avait creusées, depuis la conclusion du saint concile de Trente, en fondant, pour chaque diocèse, des écoles ecclésiastiques. Mlle de Boyaval voulut contribuer puissamment à les relever. On peut dire avec vérité, que sa fortune appartenait à tous ceux qui éprouvaient des besoins, de quelque nature qu'ils pussent être.

Son caractère, doux et bon presque à l'excès, la rendait d'un commerce agréable. Elle ne pouvait voir un pauvre, ni entendre le récit de quelque infortune, sans en être vivement touchée.

Quand elle eut, en 1819, abandonné la supériorité, elle vint se fixer dans la communauté d'Arras. Ayant alors perdu sa mère, elle voulut en trouver une autre toute spirituelle, en se plaçant sous la conduite de Mme de Saint-Louis de Gonzague, qui l'avait admise au noviciat. Mgr. l'évêque l'autorisa, à mettre à la disposition de la communauté, une somme de quatorze cents francs, qui fut employée à lambrisser la chapelle.

Elle mourut à Arras, le 18 juillet 1822, à l'âge

de quarante-huit ans, après avoir été peu de jours auparavant administrée des sacrements.

La mère de Saint-François de Sales avait porté, dans le monastère d'Arras, l'humilité et la tendre charité, qui l'avaient rendue si chère à sa famille et à toute la ville d'Aire. Ses consœurs qui la regrettent encore, la pleurèrent amèrement.

INDULGENCES

Confirmées et accordées le 23 mai 1842, par Sa Sainteté Grégoire XVI, aux monastères du diocèse d'Arras.

Les quatre maisons d'Ursulines établies dans le diocèse d'Arras s'étant réunies pour demander que les indulgences accordées à l'ordre de Sainte-Ursule, en général, et à leurs monastères en particulier, fussent confirmées par le souverain pontife Grégoire xvi. Son Eminence Mgr. de la Tour-d'Auvergne-Lauraguais, adressa, à cet effet, une supplique au Saint-Siége. La congrégation des indulgences confirma et accorda, le 23 mai 1842, les grâces ci-après à ces quatre communautés.

1° L'indulgence plénière donnée par Paul iii, le 4 juin 1544, pour le jour de la profession et à l'article de la mort.

2° Celle également plénière de Pie vi (23 mars 1776), en faveur des religieuses et de tous les fi-

dèles de l'un et de l'autre sexe, qui s'étant confessés et ayant communié, visiteront l'église du monastère, les jours de sainte Ursule, de sainte Angèle, de saint Augustin et de saint Joseph. De plus, une indulgence de sept années et autant de quarantaines, chacun des jours de la neuvaine de saint Joseph.

3° Concession d'une indulgence plénière aux fêtes majeures de la Sainte-Vierge : savoir, la Nativité, la Conception, la Présentation, l'Annonciation, la Visitation et la Purification. Cette faculté est applicable à tous les fidèles qui demeurent dans le monastère.

4° Autre indulgence également plénière, à gagner une fois, pendant les exercices de la retraite annuelle, par les Ursulines et les personnes qui vivent chez elles.

5° Même indulgence pour chaque religieuse qui aura atteint sa cinquantième année de profession.

6° Les Ursulines et toutes autres personnes demeurant dans leur monastère, peuvent, une fois chaque mois, gagner toutes et chacune des indulgences accordées aux fidèles chrétiens qui visitent les sept autels de la basilique du Vatican : pourvu qu'elles prient aux sept autels érigés dans leur église, lesquels seront spécialement désignés par l'évêque diocésain.

7° Indulgence de sept ans et de sept quarantaines, en faveur des personnes, qui prieront, selon l'intention de l'ordinaire, en présence du très-Saint-Sacrement exposé à la vénération des fidèles.

8° Indulgence de deux cents jours chaque fois

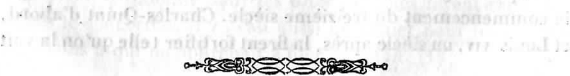
que l'on récitera les prières dites de la Sainte-Vierge. (Les Litanies.)

9° Indulgence plénière accordée exclusivement aux Ursulines, aux fêtes de sainte Monique, de saint Nicolas Tollentin, de saint Thomas de Villeneuve et de tous les saints de l'ordre.

10° Même indulgence donnée par Innocent XI, le 9 janvier 1688, en faveur de la dévotion à la sainte échelle.

11° Indulgence plénière, applicable aux ames du purgatoire, que l'on peut gagner deux fois chaque mois, sans désignation de jour, pourvu que les religieuses, s'étant confessées et ayant communié, visitent leur église et y prient durant un certain espace de temps, selon les fins ordinaires. (L'indult prévoit le cas d'une infirmité physique quelconque et permet au confesseur de prescrire d'autres œuvres de piété.)

12° Le souverain pontife autorise, pour chacun des monastères, la désignation d'un autel privilégié pour les défunts, qui pourra être quotidien et perpétuel, à l'usage de tout prêtre qui y célébrera la sainte messe.



MONASTÈRE

DE GRAVELINES. (*)

1836. LE couvent des Clarisses anglaises, occupé aujourd'hui par les dames Ursulines, avait été fondé en 1609 par cinq religieuses de l'ordre réformé de Sainte-Claire, envoyées à Gravelines du monastère

(*) Cette petite ville de l'ancien diocèse de Thérouanne, incorporée depuis à celui de Saint-Omer, appartient aujourd'hui à l'archevêché de Cambrai. Elle est située près de la mer, à l'embouchure de la rivière d'Aa, entre Calais et Dunkerque. Plusieurs auteurs pensent qu'elle fut ruinée par les normands au neuvième siècle, mais ils ignorent quelle était alors son importance. Il y existait une église paroissiale dédiée à saint Willibrod, lorsque Thierry d'Alsace, comte de Flandre, la fit fortifier en 1160. Ce prince y attira des étrangers par la douceur de son gouvernement et en fit son séjour ordinaire. Il y mourut le 4 février 1168.

En novembre 1164, saint Thomas de Cantorbery, fuyant le ressentiment de Henri II, roi d'Angleterre, aborda au port de Gravelines pour chercher un asile en France.

D'après Rigord, cette ville (1) était devenue importante dès le commencement du treizième siècle. Charles-Quint d'abord, et Louis XIV, un siècle après, la firent fortifier telle qu'on la voit

(1) Cet historiographe du roi Philippe-Auguste, la nomme Gravaringas, villam opulentam, in finibus flandriæ super mare anglicum sitam.

établi à Saint-Omer. Ces pénitentes s'y firent remarquer par l'austérité de leur vie, et leur maison prospéra à tel point, que trois communautés furent formées par elles dans le cours du même siècle, à Dunkerque, à Rouen et à Aire. Au moment où la révolution française éclata, la maison de Gravelines subit le sort des autres monastères. Les religieuses, jetées d'abord en prison, se retirèrent ensuite en Angleterre, leur patrie; mais plusieurs revinrent dans le couvent en 1814, sous la conduite de la mère Martin, leur abbesse, qui mourut en 1829, après avoir fait d'inutiles efforts pour consolider la restauration de l'établissement.

Il ne restait plus que les mères Cullem et Latham, lorsqu'en 1836, M. l'abbé Gobrecht, curé-doyen de Gravelines, autorisé per Mgr. Belmas, évêque de Cambrai, proposa un arrangement entre ces deux religieuses et la communauté des Ursulines de Boulogne. M. de Carpentry, maire de la ville, exprima

---

aujourd'hui. Les puissances de France et d'Espagne la prirent et reprirent diverses fois durant la guerre cemmencée en 1635 et terminée en 1659 par la paix des Pyrénées.

Outre le monastère des Clarisses Anglaises, Gravelines possédait, avant la révolution, un couvent de Récollets et une maison de Sœurs-Grises. Celles de la Providence dirigeaient une école chrétienne pour les filles, et elles furent rappelées après le concordat. Il y avait aussi un atelier pour les pauvres orphelins à qui on apprenait à filer le coton. (1)

---

(1) Voir sur Gravelines, Malbrancq t. III p. 252. Le dictionnaire d'Expilly et la notice de M. H. Piers.

le vœu, qu'un monastère de filles vouées à l'instruction de la jeunesse, vint remplacer les Clarisses dont l'institution ne présentait plus aucune garantie de durée. Les deux religieuses survivantes signèrent un acte de cession, le 18 octobre, en présence de Mme la supérieure de Boulogne, qui s'était rendue, pour cela, sur les lieux, munie d'une autorisation de Mgr. l'évêque d'Arras.

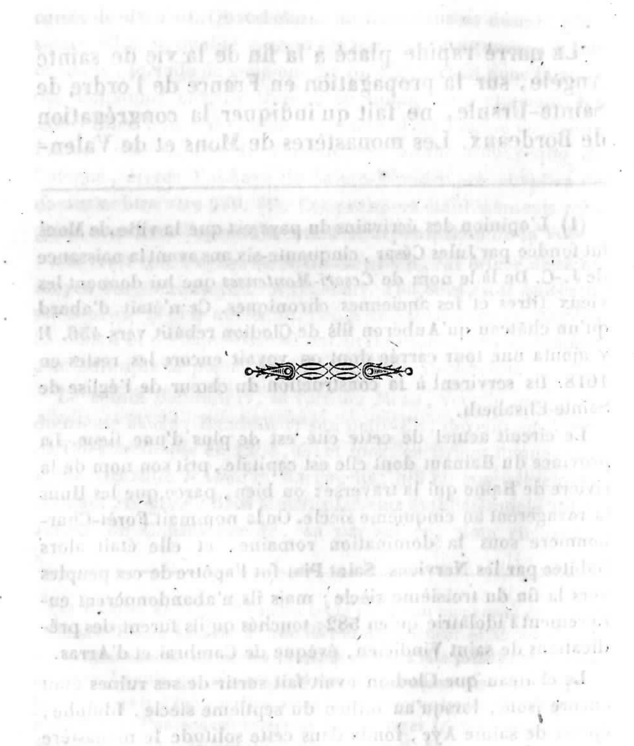
Le 5 novembre suivant, M. le doyen Gobrecht se transporta à Boulogne, d'où il emmena la mère de Sainte-Angèle, avec la qualité de supérieure provisoire, et quatre autres religieuses, deux du chœur et deux converses, pour former la communauté.

Un ordonnance royale du 12 juin 1838 autorisa définitivement cet établissement.

La mère de Sainte-Angèle, première supérieure de la communauté, mourut au mois de mai 1840, après avoir pris beaucoup de peines pour la former. Sa dernière maladie fut marquée par un grand courage et une admirable tranquillité d'esprit. Sans cesse elle demandait à Dieu que sa sainte volonté s'accomplît, témoignant le désir de souffrir à l'exemple du Sauveur et dans l'intérêt de son salut. Après avoir reçu les secours consolants de la religion, elle rendit, dans ces belles dispositions, son ame à son créateur, le 28 mai, jour de l'Ascension.

Le clergé de Gravelines et l'administration municipale continuent de protéger cette communauté actuellement composée de huit professes du chœur, de quatre converses et de deux novices. Le pensionnat est bien tenu et les classes d'externes sont très-fréquentées.

La ville de Gravelines était autrefois malsaine, mais il n'en est plus de même, depuis que les canaux percés dans les plaines voisines sont mieux entretenus. Cette canalisation a procuré le desséchement des marais, et fait disparaître les pièces d'eau stagnantes.



MONASTÈRE

DE MONS. (*)

1638. Le narré rapide placé à la fin de la vie de sainte Angèle, sur la propagation en France de l'ordre de Sainte-Ursule, ne fait qu'indiquer la congrégation de Bordeaux. Les monastères de Mons et de Valen-

(1) L'opinion des écrivains du pays est que la ville de Mons fut fondée par Jules César, cinquante-six ans avant la naissance de J.-C. De là le nom de *Cesari-Montenses* que lui donnent les vieux titres et les anciennes chroniques. Ce n'était d'abord qu'un château qu'Aubéron fils de Clodion rebâtit vers 456. Il y ajouta une tour carrée dont on voyait encore les restes en 1618. Ils servirent à la construction du chœur de l'église de Sainte-Elisabeth.

Le circuit actuel de cette cité est de plus d'une lieue. La province du Hainaut dont elle est capitale, prit son nom de la rivière de Haine qui la traverse : ou bien, parce que les Huns la ravagèrent au cinquième siècle. On la nommait Forêt-Charbonnière sous la domination romaine, et elle était alors habitée par les Nerviens. Saint Piat fut l'apôtre de ces peuples vers la fin du troisième siècle ; mais ils n'abandonnèrent entièrement l'idolâtrie qu'en 582 ; touchés qu'ils furent des prédications de saint Vindicien, évêque de Cambrai et d'Arras.

Le château que Clodion avait fait sortir de ses ruines était encore isolé, lorsqu'au milieu du septième siècle, Idulphe, époux de sainte Aye, fonda dans cette solitude le monastère de Ste.-Waudru. Cette vierge était fille de Walbert, cinquième

ciennes, dont nous allons traiter, appartiennent à cette province. Il nous a paru utile de faire précéder les notices qui les concernent, d'un précis historique sur les commencements de cette congrégation.

---

comte de Hainaut. Quand elle se fut fixée dans ce désert ; plusieurs filles de qualité vinrent l'y trouver, et prendre, à son exemple, le voile de religion. Le roi Sigebert fit dans la suite des donations considérables à ce monastère, et, pour lui assurer une bonne direction, il fonda dans l'église de Saint-Pierre, une abbaye de bénédictins. Bruno archevêque de Cologne, érigea l'abbaye de Sainte-Waudru, en chapitre de dames nobles vers 959. (1). Ces premiers établissements religieux causèrent l'agrandissement et la prospérité de la ville.

On croit que l'église de Saint-Germain, fut érigée aussi au moyen des libéralités du roi Sigebert. Toujours est-il que cette paroisse est la plus ancienne. Celles de Sainte-Nicolas, de Ste.-Elisabeth et de Saint-Nicolas en Bertaimont, furent fondées à mesure que la population devint plus considérable.

Le comte Bauduin IV, fit fortifier Mons, vers le milieu du douzième siècle, Bauduin VI son petit-fils, devenu empereur de Constantinople en 1204, étant mort en Orient l'année suivante, ses filles Jeanne et Marguerite, qui lui succédèrent en Hainaut, érigèrent dans Mons, plusieurs établissements utiles. Jeanne de Constantinople, en particulier, dota richement

---

(1) L'église de Sainte-Waudru est le plus beau monument de la ville de Mons. Elle a au-delà de 100 mètres de longueur et 35 environ de largeur, sa hauteur est si bien proportionnée qu'elle passe pour un chef d'œuvre. Le jubé qui séparait le chœur de la grande nef est perdu pour les arts depuis 1798, il était orné de plusieurs statues de marbre et d'albâtre que l'on pouvait comparer aux ouvrages les plus remarquables de l'Europe. On admirait particulièrement une résurrection, les quatre vertus cardinales et les trois théologales. (De Bossu h. de Mons.)

François d'Escoubleau, cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, allant à Rome en 1605, pour le conclave, après la mort du pape Léon XI, traversa le comtat d'Avignon. Il connut là des Ur-

---

l'hôpital de Saint-Nicolas, qui existait déjà en 1181. Les Franciscains ou Frères-Mineurs, lui durent aussi leur établissement en 1238. Sa sœur qui lui avait succédé en 1252, fit bâtir l'abbaye du Val-des-Ecoliers. Le Béguinage fut fondé en 1300 par Isabelle de Houpline, chanoinesse de Sainte-Waudru. Cet hospice qui retient le nom de sa fondatrice subsiste encore aujourd'hui. Les Sœurs-Grises, de l'ordre de Saint-François, prirent en 1470 la direction de l'hôpital fondé vers 1300 par Jean Taye, prêtre. Elles furent appelées par Isabelle de Portugal veuve de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne; ces sœurs ont été réformées en 1678 par Marie-Hélène de Bryas leur supérieure qui avait été chanoinesse de Ste.-Waudru. Son frère archevêque de Cambrai l'aida dans l'accomplissement de cette bonne œuvre. (1) L'hôpital de Saint-Julien, pour les pèlerins, dut son érection vers 1390, à Jean des Allemans, oncle du duc Albert comte de Hainaut. Au commencement du même siècle, sous le règne de Guillaume 1er d'Avesnes, un gentilhomme nommé Nicolas de Houdain avait donné son hôtel pour en faire un hôpital destiné à recevoir des femmes âgées et infirmes nommées autrefois *Apostolines* et aujourd'hui Kaquennes. La plus grande partie de cette maison a été convertie en un hospice pour les enfants trouvés. Vers le même temps, et sous le même comte (de 1305 à 1310). Béatrix Dupont, fonda les hospitalières appelées *Pauvres-Sœurs* destinées à soigner les malades à domicile. Cet établissement a survécu à la révolution française; mais en 1818, la maison se trouvant dans la ligne de

---

(1) Cette maison fut supprimée par la loi du 4 fructidor an IV (15 septembre 1796.)

sulines qui venaient de s'y établir. Dès ce moment il résolut de former une semblable congrégation dans son diocèse. Mais quand il eut pénétré dans le Milanais, et qu'il eut remarqué le bien immense

---

fortifications nouvelles que fit faire le roi Guillaume 1er, on céda aux religieuses l'ancien refuge de l'abbaye d'Haulmont, qu'elles habitent actuellement.

L'année 1348, a été fameuse par l'une des plus terribles pestes qui aient affligé le genre humain. Elle fut surtout très-meurtrière dans la capitale du Hainaut. Les Montois eurent recours à Ste.-Waudru leur patronne. Une procession solennelle eut lieu avec le corps de la sainte et la contagion diminua. C'est en mémoire de cet évènement qu'on institua la procession de la Sainte-Trinité qui se fait encore chaque année.

En 1454, l'hospice des Chartriers, asile de la vieillesse infirme des deux sexes, dut sa fondation à divers bienfaiteurs qui sont en trop grand nombre pour qu'on puisse ici les mentionner.

Les pauvres sœurs du Béguinage, dites *Sœurs-Noires*, embrassèrent en 1482 la règle de saint Augustin et firent les trois vœux de religion. On transféra alors leur communauté dans la maison qu'elles occupent encore aujourd'hui rue des Juifs.

Marguerite d'Yorck, duchesse de Bourgogne, veuve de Charles-le-Hardi, établit en 1485, les sœurs de la Madeleine dites *Repenties*. François Vanderburgh, archevêque de Cambrai, les mit sous clôture en 1628. (1)

Les religieux du tiers ordre de Saint-François, qui, au commencement du seizième siècle, s'étaient établis dans la ville, en prenant l'engagement de se dévouer au service des pestiférés, périrent à l'exception d'un seul, durant la maladie contagieuse qui désola les Montois en 1550.

---

(1) Supprimées le 1er septembre 1796.

déjà opéré par celle qu'avait fondée saint Charles Borromée. Il alla se prosterner au tombeau de cet illustre pontife, y demeura pendant plusieurs heures : et ce fut là que Dieu lui inspira d'imiter ses

---

Après la mort de Charles-Quint, qui arriva trois ans après son abdication, (1558,) les hérésies de Luther et de Calvin firent invasion dans la Belgique : mais les Montois demeurèrent fermes dans la foi catholique. Leur dévoûment était si connu que M. de Berlaymont, archevêque de Cambrai, trois fois expulsé de sa métropole, ne voulut d'autre refuge que la capitale du Hainaut.

Louise de Bouzanton, fonda vers 1562, l'hôpital des orphelins et céda pour cet établissement l'hôtel de Bavière.

Le magistrat accueillit, en 1573, les pauvres Clarisses chassées de Hollande en haine de la foi catholique. Elles occupèrent d'abord l'ancienne maison des Béguines, et depuis le monastère des Frères du tiers ordre que la peste avait rendu désert.

Les Jésuites, qui avaient pour supérieur le père Louis Godin ouvrirent un collége à Mons en 1598. La même année, les Capucins ayant acquis l'hôtel de Frélon s'y établirent sous la protection de la duchesse d'Arschot. (1)

Les filles de Notre-Dame dites de la Présentation se fixèrent dans la ville en 1608. (2). Les Carmélites réformées de Sainte-Thérèse datent de la même année. Elles avaient parmi elles la mère Anne de Saint-Barthélémy, compagne de sainte Thérèse : à peine furent-elles établies qu'une foule de demoiselles se présentèrent pour demander l'habit religieux.

L'établissement des Minimes, eut lieu en 1618 ; celui des Dominicains en 1620. La maison des Annonciades fut fondée en 1628, par Mme de Postelle, chanoinesse de Ste.-Waudru. (3)

---

(1) Suprimées le 1er septembre 1796. (2) Idem. (3) Idem.

vertus, de le prendre pour modèle dans l'administration qui lui avait été confiée depuis peu d'années, et notamment d'y faire revivre la foi en procurant à la jeunesse une meilleure instruction chrétienne.

Les Pères de l'Oratoire, protégés par les chanoinesses, s'introduisirent en 1631, malgré l'opposition du magistrat. (1)

Les dames de la Paix de l'ordre de Saint-Benoit, ayant quitté leur couvent de Liége, en 1638, trois d'entre elles vinrent se fixer à Mons sous la protection du comte de Bucquoy et de l'abbé d'Hautmont. (2)

Le 3 septembre 1644, les Capucines de Douai, effrayées des apparences d'un siége, quittèrent cette ville pour se réfugier à Mons; on les reçut, et elles fondèrent un couvent de leur ordre en 1648. (3)

Les Carmes-Déchaussés, protégés par la maison d'Autriche furent admis à Mons en 1647, et dans un grand nombre de villes du Pays-Bas. (4)

La comtesse de Bucquoy, procura en 1650, l'établissement des Filles de Sainte-Marie dites de la Visitation. (5)

Le monastère des Carmes-Chaussés datait de 1665. On célébra dans leur chapelle le 6 août 1692, les funérailles du vicomte de Turenne tué le 3 du même mois à la bataille de Stinkerke. On l'inhuma ensuite dans l'église de la célèbre abbaye de Vicogne. (6)

Après la levée du siége de Mons en 1678, un prêtre nommé Michel, profita de la paix dont elle fut suivie, pour acheter une maison qu'il consacra au logement des enfants abandonnés et dont il assura l'éducation. A la même époque l'hôpital de l'Enfant-Jésus, dirigé par des religieuses Franciscaines fut

---

(1) Supprimés le 1er septembre 1796. (2) Idem. (3) Idem. (4) Idem. (5) Idem. (6) Idem.

De retour à Bordeaux, il intéressa à son œuvre Françoise de Cazères et Jeanne de la Mercerie. Animées du mêle zèle que le pieux prélat pour procurer la gloire de Dieu, elles se rendirent d'abord à

---

fondé par Agnès-Marie de Bouzeau, dame de Lamberchies.

Les dames d'Epinlieux, de l'ordre de Citeaux, dont le couvent situé à la porte du Parcq, fut démoli à l'occasion du siége de 1678, s'établirent en 1682 dans l'intérieur de la ville, en leur refuge, autrefois l'hôtel des princes de Chimay. (1)

La confrérie dite de *Miséricorde*, fut érigée vers ce temps sous la protection de Henri de Ligne. Les confrères ont mission d'acquitter les dettes des prisonniers pour les rendre à la liberté. Les condamnés reçoivent d'eux des consolations et des secours.

Les hôpitaux sont au nombre de six. 1° L'hôpital civil. (2) 2° L'hôpital militaire. 3° Trois maisons de Béguines, y compris le Béguinage proprement dit : ces établissements furent fondés pour de pauvres femmes auxquelles on fournit un honnête entretien. 4° Un hospice pour les vieillards des deux sexes dits *Chartriens*. 5° Un autre pour les orphelins et orphelines. 6° Une maison pour les veuves ou filles de bonnes familles, privées par des malheurs, de toute fortune, et incapables de pourvoir à leur subsistance. Ces établissements sont presque tous desservis par des aumôniers ou chapelains.

Il y a, de plus, une école dominicale où les pauvres sont instruits et revêtus.

Il existe aussi une fondation dont le but est de favoriser les vocations à la vie religieuse des personnes sans fortune. On leur

---

(1) Supprimées le 1er septembre 1796.

(2) Cet hôpital est desservi par des religieuses; il fut bâti en 1709 aux frais du gouvernement espagnol.

Libourne, petite ville des environs, pour y mener une vie plus solitaire et y étudier les constitutions de Milan que le cardinal leur avait confiées. Elles demandèrent l'habit religieux l'année suivante 1606,

assure, dès leur entrée en religion, une petite rente viagère.

M. Desruesne, curé-doyen de Ste.-Waudru fonda, en 1814, les filles du Sacré-Cœur de Jésus. Elles élèvent à leurs frais des orphelines connues sous le nom de *Filles-Bleues*, à cause de la couleur de leur uniforme. Elles tiennent, en outre, un pensionnat de demoiselles avec des classes d'externes, dont les unes sont gratuites pour les enfants pauvres, et les autres sont fréquentées par de jeunes filles qui payent une rétribution mensuelle.

M. L'abbé Descamps, chanoine et vicaire-général de Tournay, (1) favorisa, en 1833, l'établissement des frères des écoles chrétiennes. Des préjugés s'étaient d'abord élevés contre eux; mais les soins qu'ils donnent aux enfants pauvres furent bientôt appréciés. Ils sont actuellement chargés presque exclusivement de l'enseignement primaire.

Les Carmélites protégées aussi par M. Descamps, vinrent de Roubaix fonder à Mons un monastère en 1837.

Cette ville doit, en outre, à ce respectable doyen, l'établissement des filles du *Bon Pasteur*, fondées par M. Eudes sous l'invocation de *Notre-Dame du Refuge*. Elles vinrent en 1839. Leur but est de faire rentrer dans le devoir les filles qui s'en sont écartées, et de préserver de ce danger celles qui y seraient exposées.

On doit pareillement au zèle de M. Descamps, depuis 1840, une résidence de pères de la société de Jésus.

(1) M. Descamps est actuellement curé de Sainte-Waudru en remplacement de M. le doyen Desruesnes.

et, peu après, elles vinrent se fixer à Bordeaux où Son Eminence avait tout préparé pour les recevoir.

Bientôt on vit entrer dans la congrégation naissante un grand nombre de jeunes personnes qui faisaient profession de piété ; mais elles ne se lièrent d'abord que par des vœux simples. Animées de la plus belle émulation à propager la foi par l'instruction de la jeunesse, ces saintes filles considéraient ce soin comme le plus glorieux et le plus méritoire aux yeux de Dieu.

Cet état de choses se maintint jusqu'en 1617. Le cardinal s'étant alors rendu à Rome pour y remplir une mission que la cour de France lui avait confiée, saisit cette occasion de demander au pape Paul v l'érection en monastère de sa congrégation d'Ursulines. Ce souverain pontife autorisa cette érection par une bulle du 8 février 1618, et permit celles, qui dans la suite, dériveraient du monastère de Bordeaux. La mère de Cazères aidée du cardinal de Sourdis parvint à fonder quinze monastères, y compris celui de Liége, dont l'origine se lie à celle de la maison de Mons.

La ville de Liége, qui faisait partie des états d'Allemagne, avait reçu en 1614 des filles de Sainte-

---

La commission administrative des hospices appela, en 1841, les Sœurs de la Charité, fondées à Gand, par M. le chanoine Tristen. Elles prennent soin des incurables. La ville doit de la reconnaissance à M. le chanoine Tristen, pour une aussi précieuse institution.

(Extrait de l'histoire de Mons, par de Boussu, *passim.*)

Ursule, sur la demande d'Etienne Strecheus, son évêque suffragant. Cette communauté opérait déjà beaucoup de bien, lorsqu'en 1617, le P. Gérard de la Carrière, ancien recteur des Jésuites de Bordeaux, s'étant rendu à Liège pour les affaires de son ordre, fit concevoir au prélat l'idée de postuler l'érection de sa maison d'Ursulines en monastère, en l'affiliant à celui de Bordeaux. Les sœurs consentirent en même temps à embrasser la vie régulière.

Mgr. d'Escoubleau et la mère de Cazères se trouvèrent extrêmement flattés de la proposition qui leur fut faite à ce sujet. Un prêtre de Bordeaux nommé Pierre Béralde fut envoyé en 1622, pour rédiger l'acte d'union qui fut signé par les mères, Marie de Jésus, née de Malempré, supérieure, Anne de Saint-Michel et Marie de l'Épiphanie : neuf religieuses composaient alors la communauté.

Elle ne tarda pas à réunir un assez grand nombre de sœurs pour songer à un nouvel établissement; il se fit à Givet. On y arriva pour célébrer la fête de saint Augustin (28 août 1632). Le gouverneur et les autorités ajoutèrent par leur présence à la pompe de cette solennité. Le mois suivant les Ursulines furent autorisées à conserver le Saint-Sacrement dans leur chapelle. Dès que les classes gratuites purent être ouvertes on les vit s'encombrer d'enfants. Ces jeunes élèves avaient été confiées, jusqu'alors, à des instituteurs dont les principes étaient suspects. Cet établissement avait été obtenu du suffragant de Liège, Mgr. Strécheus, (1) par l'abbé Pontier, né à

(1) Le titre de suffragant se donnait dans les états d'Al-

Givet. La providence daigna bénir cette entreprise en procurant des novices qui appartenaient aux familles les plus recommandables de la ville et de la contrée. Néanmoins ces filles de Sainte-Ursule étaient tellement pauvres durant ces premiers temps qu'elles manquaient des choses les plus nécessaires. Ce dénuement contribuait à augmenter leur ferveur, et Dieu se plut à les encourager par des faveurs particulières.

Les Hollandais s'étant emparés de Maëstricht en 1632, se livrèrent au pillage des villes et bourgades environnantes. Givet était mal fortifié. Les Ursulines craignirent les insultes de ces hérétiques et demandèrent à Mgr. l'évêque de Liège la faculté d'aller se fixer à Mons et à Namur. Voulant se mettre à couvert de pareils dangers pour l'avenir, les mères Anne-Claire, Isabeau, Odile, Françoise, Prisque et une sœur domestique furent envoyées à Mons. Elles occupèrent d'abord une maison de la rue du Parcq qu'elles avaient prise en location. Les pères Jésuites pourvurent à leur entretien; car, elles avaient quitté Givet le 1er mars 1633 sans rien emporter, et s'étaient rendues dans cette capitale du Hainaut sans aucun appui temporel.

---

lemagne, aux prélats *in partibus*, qui étaient chargés par l'évêque ou l'archevêque absent de l'administration du diocèse, Gaspard Strecheus, conduisait celui de Liège en cette qualité pour Ferdinand de Bavière, qui était à la fois archevêque de Cologne, et évêque de Liège. Strecheus, était un homme d'une austère vertu. Il mourut le 6 mars 1628 après avoir institué les Ursulines ses légataires universelles. Son mérite le fit mettre au rang des hommes illustres du pays de Liège.

Le P. Pennequin, Jésuite, prit un intérêt particulier au nouvel établissement. Sa pénitente, Marie de Guise, s'était ouverte à lui sur un projet qu'elle avait conçu de fonder une communauté de concert avec son mari Jean Malapert, seigneur de la Buissière. Ces pieux époux qui n'avaient pas d'enfants, voulurent disposer d'une partie de leurs grands biens, pour assurer dans leur ville une bonne éducation à la jeunesse. Jeanne Joyeuse, leur domestique, qui depuis se fit Ursuline, contribua à leur faire prendre cette résolution. Ce fut à elle que M. Pontier, protecteur de la maison de Givet, s'adressa pour procurer dans Mons un accès quelconque aux mères qui viennent d'être nommées.

Après un séjour de quelques mois, Monsieur de la Buissière les établit dans une maison qui lui appartenait, rue de Quiévrois. (1) Il en augmenta les bâtiments pour qu'elles pussent recevoir des pensionnaires et former un externat; et, quand il eut abandonné cet héritage à la communauté, les religieuses s'adressèrent au conseil de ville pour demander une autorisation définitive de s'établir, promettant d'instruire gratuitement et de ne réclamer aucun subside du magistrat. (2)

Par suite de cet engagement, le conseil, présidé par Philippe de la Fore, autorisa l'établissement. « A charge néanmoins de donner assurance que les » religieuses seraient dotées de cent cinquante flo-

---

(1) C'est le lieu qu'elles occupent encore actuellement.

(2) Archives du monastère.

» rins chacune, qu'elles ne pourraient changer de » maison sans la permission du magistrat et que le » seigneur Malapert donnerait parole de se deshé- » riter à leur profit de sa dite maison et de l'ac- » commoder des bâtiments nécessaires. » Cette résolution fut prise le 26 janvier 1634. (1)

M[me] de la Buissière mourut le 26 avril suivant. Les affaires n'étaient que commencées. On n'avait pu encore obtenir de lettres patentes du roi d'Espagne Philippe IV. M[lle] de Croy, aînée du chapitre de Sainte-Vaudru, employa à cet effet tout le crédit qu'elle avait à la cour de Bruxelles. Maîs il fallait un avis favorable de François Vanderburgh, archevêque de Cambrai, qui jusques-là avait cru devoir résister aux pressantes sollicitations qui lui étaient faites en faveur des Ursulines. La comtesse de Willerval, le comte son frère, plusieurs dames de Sainte-Waudru, s'étaient rendus à Cambrai pour recommander la nouvelle communauté et n'avaient pu rien obtenir. M[lle] Anne Malapert qui désirait de se consacrer à Dieu dans la maison fondée par ses nobles parents, ne put rien gagner non plus auprès du prélat. (2)

---

(1) Histoire de Mons par de Boussu.

(2) François Vanderburgh, né à Gand, le 26 juillet 1567, d'une famille distinguée, avait étudié la philosophie à Douai, dans le collége d'Anchin, puis à Louvain où il prit des grades dans l'université. Mathieu Moulart, évêque d'Arras, le pourvut d'un canonicat dans sa cathédrale ; et le créa conseiller de son évêché en 1591.

Nommé doyen de la métropole de Malines et vicaire-géné-

Cependant l'autorité locale pressée par le conseil privé de la cour de Bruxelles vint donner à la mère Anne-Claire l'ordre de se retirer avec ses religieuses. Cette supérieure ayant été assez heureuse pour les faire entrer dans ses intérêts, une supplique fut rédigée dans laquelle on représenta tous les avantages que retirerait la ville d'un établissement aussi précieux. Cette pièce fut adressée au conseil privé. Mais trop prévenus contre la communauté, les conseillers du gouverneur des Pays-Bas s'obstinèrent à refuser l'avis favorable. Le prince lui-même avait conçu des préjugés. Toutefois, le marquis de Lantgrave, l'un de ses courtisants, vivement sollicité par la comtesse de Willerval, obtint un sursis à l'exécution de l'ordre donné de quitter la ville.

Cependant le comte de Bucquoy, gouverneur du Hainaut, uni au magistrat protégeait les Ursulines. Leur dévouement à instruire édifiait d'autant plus qu'elles se montraient plus résignées dans cette épreuve que Dieu ne permettait sans doute que pour épurer davantage leurs vertus.

---

ral, il se rendit remarquable par l'activité qu'il déploya dans l'administration. L'archiduc Albert d'Autriche, le promut à l'évêché de Gand en 1612, et le transféra à Cambrai, malgré ses résistances en 1616. Il restaura le palais épiscopal et fonda divers établissements dans l'intérêt des pauvres et de l'instruction. Cet évêque mourut à Mons le 23 mai 1644 à l'âge de 77 ans après en avoir régné 27 à Cambrai. On l'inhuma dans l'église des Jésuites où sa famille lui fit ériger un très-beau mausolée de marbre. (Gallia Christiana t. III et histoire de Mons.)

Mais la cour, excitée probablement par quelque adversaire secret de l'institut, envoya en avril 1635 l'ordre précis de prescrire aux religieuses de quitter incessamment la ville. Elles obtinrent un délai motivé sur la santé de la mère Anne-Claire supérieure. Mais en novembre suivant, la communauté se vit contrainte de retourner à Givet, avec la douleur de laisser dans le monastère, ainsi abandonné, cette vénérable mère avec une sœur qu'on lui permit d'avoir près d'elle. Cette séparation déchirante se fit le 7 janvier 1636. La mère Anne-Claire, mourut le 21 mars suivant; ses derniers moments furent un sujet d'édification pour toute la ville, et sa mort donna occasion de publier les hautes vertus qu'elle avait pratiquées durant sa vie. On l'inhuma, sur la demande des dames de Sainte-Waudru, dans leur magnifique église. Elles avaient conçu une telle opinion de la sainteté de cette mère, qu'elles regardèrent comme une insigne faveur la possession de son corps. De leur côté les Ursulines se persuadèrent qu'elles obtiendraient par son crédit auprès de Dieu, ce que les hommes leur avaient jusques-là refusé, et que ses restes se trouvaient déposés dans la ville de Mons, comme un gage assuré de leur retour.

Le fondateur de l'établissement, M. Malapert, mourut presque en même temps, laissant au monastère une somme de trois cents livres à charge de célébrer un anniversaire pour lui, sa femme et sa famille; de donner en outre l'habit religieux à Jeanne Joyeuse, sa domestique. On avait alors quitté Givet, pour se fixer à Namur. Cet exil dura douze ans pendant lesquels on fit l'essai de divers moyens pour

obtenir de l'archevêque de Cambrai et de l'archiduc Albert d'Autriche, l'exécution des dernières volontés des sieur et dame de la Buissière. Impossible de vaincre la résistance de l'un ni de surmonter les répugnances de l'autre. Ce ne fut que sous leurs successeurs, l'archiduc Léopold et Joseph de Bergaigne que les Ursulines reçurent l'autorisation sollicitée avec tant de persévérance. L'orage étant ainsi dissipé, le calme dont il fut suivi rendit leur établissement facile. Elles revinrent en 1648 au mois d'avril au nombre de 17. Le reste de la communauté demeura à Namur, à la sollicitation de l'évêque Mgr. Engelbert Desbois. (1) Les Ursulines de Mons se mirent donc, dès ce moment, en possession définitive de la maison de leurs fondateurs. Le 21 octobre suivant on célébra la fête de sainte Ursule, en présence du gouverneur de la province, des dames de Sainte-Waudru, et d'un grand nombre de personnes notables de la ville, qui témoignèrent leur satisfaction de posséder enfin un si précieux établissement. Aussi, les familles de la plus haute distinction ne tardèrent-elles pas à confier leurs enfants aux nouvelles institutrices. Les nobles dames de Sainte-Waudru, se hatèrent, en particulier, de leur procurer leurs jeunes parentes. On a conservé le souvenir d'une demoiselle Jeanne de Croy, qui fut la première pensionnaire. En peu de mois, l'établissement devint

(1) Engelbert Desbois, noble bourguignon, d'abord archidiacre de Cambrai, depuis prévôt de la collégiale de Saint-Pierre à Lille fut fait évêque de Namur, le 31 octobre 1629 et gouverna ce diocèse jusqu'à sa mort, 15 juillet 1651.

trop étroit pour recevoir tant d'élèves. On alla s'établir dans l'hôtel de Senneries où six classes furent ouvertes et très fréquentées.

Cet hôtel ayant été mis en clôture le 2 décembre 1648, plusieurs demoiselles appartenant aux maisons les plus honorables vinrent demander l'habit religieux. La communauté était alors dirigée par la mère Marie de Saint-Augustin, née Brabant, à laquelle succéda, peu après, la mère Prisque Pochet, dite du Saint-Sacrement. Nous la trouvons remplacée en 1653, par Marie-Catherine de Malapert.

Une maladie contagieuse qui désola la contrée, ayant pénétré dans la ville de Mons, on se hâta de remettre à leurs parents la majeure partie des demoiselles. L'une de celles qu'il fallut conserver à défaut de moyens sûrs pour la renvoyer, tomba malade et mourut le 3 août. Informée de ce décès, l'autorité civile ordonna que la maison demeurerait fermée pendant quarante jours. Il fut même défendu d'ouvrir la chapelle pour y célébrer la messe. La communauté supporta cette épreuve avec une généreuse résignation. La peste ne fit, du reste, aucune autre victime. La mère Malapert, avait fait le vœu dans cette circonstance, d'affilier toutes ses consœurs à la confrérie de Saint-Charles-Borromée. On crut devoir à la puissante intercession de ce saint pontife, la guérison d'une jeune élève qui tomba malade avant l'expiation de la quarantaine.

A peine le fléau eut-il cessé que le pensionnat et les classes furent de nouveau fréquentées avec le même succès. Le nombre des religieuses s'accrut aussitôt à tel point que dès 1654, la mère Malapert

crut pouvoir entreprendre la fondation du monastère de Valenciennes. On mit à la tête de cette colonie la mère Prisque Pochet dite du Saint-Sacrement, ancienne supérieure, et elle partit avec quatre professes de Mons et deux de Namur.

Depuis qu'on occupait l'hôtel de Senneries divers bâtiments avaient été élevés sur le terrain qui avait fait l'objet de la donation des fondateurs; il se trouvait agrandi par l'acquisition de plusieurs héritages, et on était parvenu à y établir un monastère régulièrement distribué.

La communauté perdit l'année suivante (9 juin), la mère de Saint-Augustin, ancienne supérieure de Givet et de Namur, et qui avait été, à Mons, la première dans cette charge. On obtint l'autorisation de bénir l'un des caveaux du monastère où ses restes furent déposés. Ce lieux servit depuis aux sépultures des religieuses. La mère de Saint-Augustin, qui unissait à beaucoup d'esprit naturel de sublimes vertus, laissa profondément gravé dans la mémoire de ses filles tout ce qu'elle fit pour les fixer dans la voie du bien. Elle supporta avec une résignation héroïque, les embarras suscités à la communauté durant la longue et difficile affaire de la succession des fondateurs.

Les élections triennales de 1656 donnèrent pour supérieure la mère Cécile Cousin qui fut continuée en 1659. La première année de son administration fut remarquable par l'inauguration qu'on fit dans l'église du corps de sainte Christine, vierge et martyre, obtenu à Rome, du pape Innocent x, par le père Lobétius, recteur des Jésuites de Mons, avec

celui de Saint-Marcellin qu'il retint pour son église.

Gaspard Némius, archevêque de Cambrai, vint en faire la reconnaissance le 21 décembre de cette année, accompagné d'un clergé nombreux. Cette cérémonie eut lieu de la manière la plus pompeuse et la plus solennelle. On procéda à l'ouverture de la châsse, et il fut remarqué que le chef de la sainte était encore entier. L'assemblée fut saisie d'admiration quand le prélat eut fait voir en même temps une fiole pleine du sang de l'illustre martyre, et une lampe de terre qui avait été placée dans le tombeau comme un symbole de sa virginité.

Les chroniques du monastère disent les bienfaits d'une D^lle^ Jacqueline Druart, qui y demeurait, avec l'autorisation de Mgr. l'archevêque, dans l'intérêt de son salut, et pour vivre dans la société de trois nièces qui s'y étaient vouées à l'état religieux. Elle abandonna ses biens à la communauté, réclamant la faveur d'être inhumée dans le caveau destiné aux sépultures des religieuses et d'avoir part à leurs prières. Son argenterie fut employée à la décoration du maître autel. Cette insigne bienfaitrice mourut le 13 juillet 1657.

La révérende mère Cécile Cousin s'occupa, en 1659, de l'agrandissement du monastère devenu trop petit en raison du nombre des religieuses et des élèves pensionnaires qui allait toujours croissant. Ce bâtiment qui fut nommé *le grand quartier* a cinquante mètres de long et dix-huit environ de large. Une messe solennelle du Saint-Esprit fut célébrée le 29 mai, et il y eut, ce jour là, communion générale pour obtenir de Dieu qu'il favorisât cette

entreprise. On procéda ensuite à la bénédiction de la première pierre qui fut posée par Marie-Madeleine de Melun-Epinoy, chanoinesse de Sainte-Vaudru : (1) le père recteur des Jésuites plaça la seconde, et les membres de la communauté en posèrent d'autres. L'édifice fut terminé en 1662. Une Providence particulière veilla à l'exécution de cette grande entreprise qui était bien au-dessus des ressources temporelles de la communauté. Elle avait imploré avec persévérance la puissante médiation de saint Joseph, tandis qu'on exécutait les travaux, et on se persuada qu'il avait contribué par son crédit auprès de Dieu à procurer les moyens de les terminer heureusement.

Les constitutions monastiques furent revues en 1660 par le père Godefroy Balastre de la compagnie de Jésus. Sa rédaction ayant été trouvée plus claire et plus méthodique que n'était l'ancien texte : on en ordonna l'impression sur l'approbation de l'archevêque de Cambrai. Ces constitutions du père Balastre ont été observées jusqu'à ce moment dans lamaison de Mons.

---

(1) La terre de Carvin-Epinoy, autrefois du diocèse de Tournay, actuellement celui d'Arras, passa dans la maison de Melun en 1327, par le mariage d'Isabelle d'Antoing et d'Epinoy avec Jean 1er vicomte de Melun. Louis XII érigea en comté la Châtellerie d'Epinoy en faveur de François de Melun connétable de Flandre, par lettres du 28 novembre 1441. Plus tard, Charles-Quint, en fit une principauté. Louis de Melun, mort sans enfants en 1714, la fit échoir au prince de Soubise, fils de sa sœur Anne-Julie-Adelaïde de Melun. (Dictionnaire d'Expilly.)

On conçut en 1662 le projet d'une nouvelle fondation à Bruxelles; Mgr. de Cambrai y souscrivit. Les mères Marie-Catherine de Jésus, née Malapret, ancienne supérieure, et Anne-Marie de Bourlet de Sainte-Ursule furent envoyées dans cette capitale de la Belgique pour y solliciter leur admission ardemment désirée par M[lle] Vander-Hoeven et plusieurs dames notables de la ville. Le prince de Melun-Epinoy leur procura une généreuse hospitalité, et elles eurent l'honneur d'être visitées par Mgr. André Creuzen, archevêque de Malines, qui leur promit son appui. On réussit d'abord à obtenir l'assentiment du magistrat ; mais la cour suscita des obstacles qui ne furent levés qu'en 1664 par le crédit de Marie-Madeleine de Borgia, duchesse d'Aremberg et d'Arschot, gouvernante du Hainaut. (1) Les mères Marie-Catherine de Jésus, Madeleine de Saint-Joseph, Agnès de la Hamaide, Anne Thécle et deux jeunes sœurs, commencèrent cette communauté.

La mère Cécile Cousin ne pouvant être réélue après six années d'exercice de ses fonctions de supérieure avait été remplacée en 1662 par la mère Alexis Pochet; mais en 1665, les rènes de l'administration furent de nouveau confiées à la précédente. A peine fut-elle réintégrée qu'elle songea à la fondation d'un nouveau monastère. Elle se fit dans la

---

(1) Cette noble parente de saint François de Borgia, alliée à l'une des plus illustres familles de la Belgique, aujourd'hui princière, dota en 1665, l'établissement des Carmes-Chaussés de Mons.

ville de Gand le 11 janvier 1666. La mère Alexis Pochet en fut nommée supérieure et quitta Mons munie de lettres d'obédience de Mgr. de Cambrai et accompagnée des mères, Catherine de la Présensention, Anne-Marie de Sainte-Ursule, Angéle de Saint-Joseph et d'une sœur converse. Cet établissement fut obtenu par le crédit de la princesse de Ligne et par les soins de M. Mahieu, père de la mère Angéle.

On vient de voir que l'archevêque de Cambrai avait approuvé en 1660 les constitutions de la communauté de Mons. Ce même prélat en obtint la confirmation du pape Clément XI, en 1667, par le crédit de la duchesse d'Aremberg. Ce souverain pontife déclare dans le bref donné à cette occasion, qu'il accorde aux Ursulines établies dans la haute Allemagne, tous les priviléges, grâces et indulgences autrefois accordés par Paul V, à la sollicitation du cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux. (1)

Le corps de sainte Cécile fut déposé, en 1670, par les soins de la mère supérieure, Cécile Cousin, dans une chasse magnifique qui avait été donnée par les mères Catherine et Marie-Josephe Desbarbieux avant leur profession.

L'Italie qui avait été le berceau de l'ordre de Sainte-Ursule, ne possédait encore que des congrégations telles que les avaient instituées Sainte

(1) Ce bref est conservé dans les archives du monastère de Mons.

Angèle à Brescia et saint Charles Borromée à Milan. Ce ne fut qu'en 1684, sous le pontificat d'Innocent XI qu'on vit à Rome des Ursulines professant la vie monastique et véritablement cloîtrées. L'honneur de cette fondation était réservé aux maisons de Mons et de Bruxelles, et elles en durent l'obligation à Laure Martinozzi, duchesse de Modène, mère du fameux cardinal Mazarin, et à sa fille Marie d'Est, épouse de Jacques II, roi d'Angleterre.

La duchesse de Modène avait fait, à Bruxelles, plusieurs voyages pendant lesquels elle entra en connaissance particulière avec les Ursulines de cette ville. Elles les visitait souvent, et, après qu'elle eut étudié leurs constitutions, elle fit écrire par la reine, sa fille, au cardinal de Norfolke, ambassadeur d'Angleterre à Rome, pour qu'il poursuivit sa demande auprès du saint-père. Innocent XI réunit le sacré collége pour prendre conseil; et quand il eut reconnu, que la fondation projetée ne pourrait que produire un grand bien dans la capitale du monde chrétien, il publia, le 24 mars 1684, une bulle que Laure Martinozzi reçut peu de jours après à Bruxelles. Elle n'eut pas de peine à trouver des religieuses qui voulussent répondre à son appel. Trois furent choisies dans la maison de Bruxelles et trois autres dans celle de Mons : elles arrivèrent à Rome le 12 novembre suivant. Mais peu de temps après, elles perdirent leur protectrice, sans qu'elle eut pu mettre la dernière main à son œuvre. Quelques personnes mal intentionnées profitèrent de cette occasion pour leur faire entendre que jamais elles ne viendraient à bout de cette entreprise, si

bien, que trois d'entre elles prirent le parti de retourner en Flandre. Celles qui restèrent se nommaient, Angélique de la Sainte-Trinité, Beatrix-Agnès des Anges et Françoise-Louise de St.-Michel. La reine d'Angleterre et le cardinal de Norfolke continuèrent de les protéger, et, le 24 février 1688, elles obtinrent un bref du pape, confirmatif de celui qui avait été rendu quatre ans auparavant. On leur donna pour supérieur le cardinal Gaspard de Carpin, qui les servit en véritable père. Les classes gratuites furent ouvertes, et bientôt elles se virent entourées d'élèves, autant et plus qu'il n'en fallait pour les occuper. (1)

La charge de supérieure, dans le monastère de Mons, fut successivement dévolue aux mères Cécile Cousin et Anne-Philippe Duquesnoy, depuis 1677 jusqu'en 1701. (2)

La guerre entre Louis XIV et les alliés contre la France, s'était rallumée dès 1683, et l'on sait que la Belgique en fut le principal théâtre. L'armée française vint investir Mons, dès le 15 mars 1691. Louis XIV, s'étant rendu à ce siége, avec les princes du sang, faillit y être tué d'un boulet de canon qui emporta le cheval d'un officier qui était près de lui. Son quartier était à l'abbaye de Belian. « La tranchée, dit M. de Boussu, fut ouverte le 24 du même » mois, et depuis ce moment jusqu'à la fin du siége, » cette triste ville ne se vit éclairée que par les

(1) Chroniques de l'ordre de Sainte-Ursule, t. II.

(2) Histoire de Mons par de Boussu.

» feux; les incendies et les embrasements causés par
» les bombes, les pots à feu, les falots et les bou-
» lets rouges que l'ennemi jetait sur tous les quar-
» tiers sans même épargner les églises, à l'exception
» de celle de Sainte-Waudru, dont les voûtes ce-
» pendant furent percées à divers endroits, et le
» petit clocher brûlé.

» Le prince de Bergues, qui commandait, se
» voyant à l'extrémité et sur le point d'essuyer les
» suites fâcheuses d'un assaut général, fit battre la
» chamade, capitula et se rendit le 9 avril. La ville
» n'était plus qu'un monceau de pierres calcinées :
» aussi changea-t-elle presque entièrement d'aspect
» en devenant, depuis ce siége mémorable une ville
» toute moderne. »

Le monastère des Ursulines ne fut pas plus épargné que le reste de la ville, les religieuses s'étaient vues forcées de se retirer dans les souterrains de la maison, après y avoir fait transporter le Saint-Sacrement.

Louis XIV fut reçu à Mons au mois de mai suivant. Les magistrats, en robes, se rendirent à la porte Bertaimont pour lui présenter le dais et la clef d'or. Il visita les fortifications et traversa la ville, où des trophées et un feu d'artifices avaient été élevés à sa gloire.

La capitale du Hainaut fut replacée sous la souveraineté d'Espagne après la paix conclue à Riswick, le 20 septembre 1697. Il fallut réparer les désastres de la guerre: les Ursulines, du reste, avaient continué de prospérer sous la domination française et

d'opérer le même bien par leur zèle à enseigner la jeunesse.

Depuis leur établissement à Rome, les filles de Sainte-Ursule, n'avaient cessé de mériter la protection de la reine d'Angleterre et du cardinal de Norfolke, mais elles étaient en trop petit nombre. Deux brefs d'Innocent XI furent expédiés aux Ursulines de Bruxelles et de Mons à l'effet d'obtenir six professes pour compléter la communauté, fondée avec tant de peine dans la capitale du monde chrétien. Les six religieuses partirent de Flandre vers le mois d'août 1691, et après le plus heureux voyage, elles arrivèrent à Rome où elles déscendirent d'abord au palais du cardinal de Norfolke. (1)

Les Ursulines de Mons firent imprimer, en 1699, le *Directoire;* œuvre précieuse pour aider à suivre le chemin de la perfection. Il indique la manière de remplir avec fruit les actions de la journée.

La mère Anne-Thérèse Leclercq dite Dolmen avait été crée supérieure en 1701 en remplacement de la mère Duquesnoy. Nous la trouvons réélue en 1704. L'année suivante, elle entreprit la construc-

---

(1) Voici les noms de ces religieuses. La mère Ursule-Thérèse de Jésus, née Vanderstein, Marie-Anne de St.-Joseph, du Belloy, Marie-Angèle de Saint-Joseph, Lefebvre, toutes trois nées à Mons; la mère Ursule-Joseph du Saint-Esprit, née à Lille, et la sœur Joseph Dupont, de la Conception, converse, native de Valenciennes.

La mère Ursule-Joseph de Jésus a rédigé une relation de ce voyage datée de Rome le 28 février 1692, conservée manuscrite au monastère de Mons.

tion d'une rotonde qui, selon l'expression de M. de Boussu *devait être un ouvrage magnifique et digne d'être consacré au service du Seigneur*. Les travaux furent continués sans accident jusqu'au 20 novembre 1706, et déjà, l'édifice était à cent pieds et plus de hauteur : il s'écroula alors, en se partageant; les hommes de l'art ne purent découvrir la véritable cause de cet évènement.

Cependant la guerre générale entreprise au sujet de la succession d'Espagne affligeait le nord de la France et particulièrement la Belgique qui était un sujet de contestation entre les puissances belligérantes. Mons avait une garnison composée de troupes françaises et d'un parti d'Espagnols attaché à Philippe de France, duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV et héritier du trône d'Espagne par suite du testament de Charles II mort à Madrid, le 1er novembre 1700. Ce testament avait été fait au préjudice de Charles d'Autriche, second fils de l'empereur Léopold.

Tournay, était tombé au pouvoir des alliés en 1709. Le prince héréditaire de Hesse, vint le 3 septembre de cette année, par ordre du prince Eugène de Savoie, et du duc de Marlbourough, investir Mons avec quatre mille hommes. Il fut, bientôt aprés, suivi de toute l'armée qui manifestait l'intention de commencer le siége; mais celle de France commandée par les généraux de Villars et de Boufflers, vint camper à Malplaquet, pour y mettre obstacle. La bataille de ce nom eut lieu le 11 septembre à l'avantage des alliés, et elle fut suivie du siége de Mons qui dura près d'un mois. Le marquis

de Céva qui commandait la place en sortit le 23 octobre avec la garnison. Ce siége fut moins désastreux que le précédent; car les assiégeants s'appliquèrent à ruiner les fortifications de la ville, et protégèrent ainsi ses monuments et les propriétés particulières. (1)

Quand ce temps de crise fut écoulé, les Ursulines songèrent à poursuivre l'exécution du projet qu'elles avaient conçu d'élever un temple au Seigneur. La direction des travaux fut confiée à Claude-Joseph Bettigin qui traça le plan de l'édifice, borné aux deux extrémités par des parloirs magnifiques. L'ouvrage commencé en 1710, fut terminé trois ans après. Les mères Ignace et Anne-Philippine Delvalle, qui étaient alors novices aidèrent à cette construction par une donation importante. La mère Aldegonde Durtête était supérieure, mais elle fut remplacée, après six années d'administration, par Marie-Josephe Desbarbieux qui remplit aussi pendant six années la même charge.

Les Ursulines établies à Rome avaient fondé, en 1718, un nouveau monastère à Calvi sous la protection de Mgr. Oldo, évêque de Narni, religieux du Mont-Carmel. La mère du Belloy, professe de Mons fixée à Rome, y avait été envoyée en qualité de supérieure, pour mieux assurer les observances régulières dans cette nouvelle maison. Le pape Clément XI demanda, en 1720, trois Ursulines de Mons qui partirent cette même année avec une fille de

(1) Histoire de Mons.

service, depuis sœur converse dans ce nouvel établissement. (1) Sa Sainteté avait envoyé en Belgique un chanoine du nom de Raffaëlini pour leur servir de guide.

La mère Catherine Gauthier fut élue supérieure à Mons dans le cours de la même année.

Telle était la réputation justement méritée, des Ursulines de Flandre à Rome, que le souverain pontife Clément XII fit prier, en 1731, le général des Jésuites de s'entendre avec le provincial des Pays-Bas, pour lui envoyer encore quelques religieuses. Le cardinal d'Alsace, archevêque de Malines, qui y prit aussi intérêt, se concerta avec les pères Jésuites des villes de Belgique; et l'on réunit six religieuses d'un âge mûr, douées de talents remarquables. La mère Augustine-Josephe de la Conception dite Castelain, revenue de Calvi où elle avait été envoyée en 1720, fut nommée supérieure pour le temps du voyage. Elle avait rempli avec distinction divers emplois dans la maison de Mons. Les couvents d'Hui et de Dinan procurèrent chacun une religieuse et l'on en prit trois dans celui de Valenciennes qui servit de lieu de départ. Ce fut pour elles un douloureux sacrifice de quitter le pays qui les avait vues naître, et d'abandonner des communautés dans lesquelles

---

(1) Ce furent les mères, Madeleine-Josephe de St.-Adrien, dite Théry, de Tournay : Marie-Anne de la Conception, née Bazin, de Mons. Augustine-Josephe de la Conception, Castelain, née à Lille. La converse était Anne-Philippe Mahieu, du village de Saint-Ghislain. Une relation fort intéressante de ce voyage est déposée au monastère de Mons.

elles avaient vécu en si belle harmonie. La mère Anne-Marie Libert de Saint-André, du monastère de Valenciennes, raconte avec une touchante simplicité les pénibles sentiments qui les agitaient en quittant cette ville.

« Jamais sacrifice, dit-elle, ne coûta plus que
» celui que nous fîmes à notre départ de Valen-
» ciennes. La parfaite soumission que nous avions
» aux volontés du Seigneur ne diminua rien de
» notre sensibilité. Nous sentîmes vivement tout ce
» que l'estime, l'union et la tendresse peuvent ins-
» pirer dans une telle séparation. Vos larmes, ma
» révérende mère, me percèrent le cœur, et les
» témoignages d'amitié que toute notre chère com-
» munauté nous donna dans cette circonstance,
» auraient triomphé de notre fermeté, si la réso-
» lution forte que nous avions prise de ne rien
» refuser à Dieu de ce qu'il demandait de nous par
» la voie du saint-père, ne nous eût fait surmonter
» toutes les difficultés pour nous abandonner à sa
» Providence.

» Les rues de Valenciennes étaient si pleines de
» monde quand nous la quittâmes, le 28 avril, que
» la voiture ne les traversa qu'avec peine. Beaucoup
» de personnes nous appelaient, mais dans cette
» confusion il nous a été impossible de reconnaître
» qui que ce fût. Nous étions d'ailleurs trop occupées
» de notre peine, et les larmes que nous versions
» étaient trop abondantes pour que nous pussions
» répondre. Nous fûmes ainsi escortées jusqu'aux
» portes... »

Cette relation est d'un piquant intérêt; on y trouve

la description des lieux et des églises visités par ces religieuses tant en France qu'en Suisse et en Italie : on y reconnait l'esprit religieux qui animait les divers monastères où elles ont reçu l'hospitalité. Des concerts spirituels furent plusieurs fois exécutés pour témoigner la joie sainte qu'on éprouvait de les recevoir. Mais les sœurs de Rome, où elles arrivèrent le 20 juin, firent particulièrement éclater leur enthousiasme.

« Une foule de peuple, dit la mère que nous venons de citer, se réunit autour de nous quand » nous fûmes descendues à la porte Delpopolo, pour » saluer l'image de la Vierge peinte par saint Luc. A » peine fûmes nous là de quelques instans, que plusieurs messagers vinrent de la part de nos chères » mères nous marquer l'empressement qu'elles » avaient de nous voir. Nous y allâmes tout de suite; » a peine étions-nous arrivées, qu'on exposa le » Saint-Sacrement. Un *Te Deum* fut chanté en musique, et l'on fit sonner toutes les cloches. Ce fut » M. le chanoine de Malines qui nous présenta à la » révérende mère supérieure. Nous nous mîmes à » genoux; mais elle nous releva aussitôt pour nous » embrasser. Toute la communauté fit de même » ensuite, et nous complimenta. On ne pourrait jamais s'imaginer la manière obligeante et gracieuse » avec laquelle toutes nous accueillirent. On nous » conduisit dans les chambres qui nous étaient destinées et que nous trouvâmes très proprement » accommodées..... »

Le lendemain le cardinal Guadini et Mgr. Chervini supérieur du monastère, vinrent les visiter. Quelques

jours après, elles obtinrent du saint-père la permission de sortir pour voir les églises et autres monuments si remarquables de la capitale du monde chrétien. Le 5 juillet suivant elles eurent l'honneur d'être admises à baiser les pieds du souverain pontife qui s'était rendu en cérémonie à sainte Marie Majeure. (1)

Après la bataille de Fontenoy (2) et la prise de Tournay, (1745) Louis xv se vit maître de presque toute la Belgique. Il vint, en 1746, assiéger Mons et s'empara de cette capitale du Hainaut. La maison des Ursulines eut peu à souffrir de ce nouveau siége; elle servit même d'asile aux Capucines qui étaient fort exposées dans leur couvent.

Par suite de tant de conquêtes obtenues par Louis xv, l'Angleterre et la Hollande, demandèrent la paix. Elle fut signé, en 1748, à Aix-la-Chapelle. Marie-Thérèse d'Autriche qui avait suscité cette guerre se vit par ce traité assurée de la possession de presque tous ses états. La Belgique vit enfin luire des jours de tranquillité sous un gouvernement qui, en protégeant les arts et le commerce, se fit aimer du peuple. L'impératrice avait nommé en 1744, le prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas : il administra cette province jusqu'à sa mort qui eut lieu la même année que celle de Marie-Thérèse en 1780.

Dans cet intervalle, la mère Marie-Louise de

---

(1) Archives de Mons.

(2) Voyez la notice sur Tournay, p. 262 et suiv.

Saint-Joseph, supérieure des Ursulines de Rome, avait travaillé avec efficacité à procurer la canonisation de Sainte-Angèle, et avait obtenu en 1768 du pape Clément XIII, un décret de béatification. Il y avait eu dans l'église du monastère de Rome une fête magnifique à cette occasion. La maison de Mons en célébra aussi une très solennelle. (1)

Les Jésuites avaient été supprimés en 1744, dans toutes les provinces de l'empire, mais plusieurs restèrent à Mons, et continuèrent de rendre service aux Ursulines jusqu'à leur entière dispersion.

L'empereur Joseph II n'eut pas plutôt succédé à sa mère, Marie-Thérèse, qu'il se mit à troubler la Belgique par divers décrets qui alarmèrent tous les bons catholiques. Il voulut d'abord interdire aux évêques et aux divers corps religieux leurs relations avec le Saint-Siége et fomenter un schisme. Il prétendit que les mandements des prélats devaient être soumis à la censure des agents du gouvernement. Plusieurs communautés furent supprimées en 1782. Quatre ans après, il enleva aux évêques, aux abbés et aux supérieurs des divers corps religieux le droit imperscriptible qu'ils avaient de faire enseigner la théologie. Il établit donc à Louvain un séminaire pour tous les diocèses de Belgique. Les états du Hainaut et ceux des provinces réclamèrent en vain contre ces innovations : les édits furent maintenus.

Les Ursulines de Mons ne furent pas supprimées,

---

(1) Voir à la fin de la vie de sainte Angèle, sa canonisation.

mais on leur défendit comme aux autres monastères conservés, d'admettre aucune novice à la profession avant l'âge de vingt-quatre ans. Cette mesure fit un tort considérable aux maisons religieuses. Le Hainaut, en particulier, protesta contre de pareilles vexations : ses états refusèrent même les subsides. Mais, par suite, le conseiller pensionnaire de Mons fut arrêté et écroué dans la citadelle d'Anvers. Ces violences devaient avoir de funestes résultats. En effet, un parti de Belges s'étant rassemblé à Breda sous le nom d'association patriotique, déclara, en 1789, la déchéance de Joseph II. Ces opposants, ayant à leur tête le général Van Dermeerch, parvinrent à chasser du pays toutes les troupes autrichiennes. L'empereur mourut l'année suivante, son successeur, Léopold II, fit au congrès tenu à Bruxelles des propositions d'accommodement très-avantageuses à la Belgique; mais elles ne furent pas accueillies. Il fallut soumettre les Pays-Bas par la force des armes.

En 1791, on rétablit l'ancienne forme du gouvernement; mais Léopold mourut l'année suivante et François II lui succéda sur le trône impérial. (1)

La révolution qui, à cette époque, avait éclaté en France menaçait les provinces belges. Les Ursulines de Valenciennes, forcées de s'émigrer, s'étaient retirées à Mons le 17 septembre, et avaient trouvé près de leurs consœurs toutes les consolations qu'il est permis d'espérer dans une situation sembla-

---

(1) Notice manuscrite sur Mons.

ble. (1) Mais la paix dont jouissaient ces deux communautés ne fut pas de longue durée. Dumourier, général en chef de l'armée française, pénétra dans le pays, dès les premiers jours de novembre, à la tête de quatre-vingt mille hommes. Les forces autrichiennes n'excédaient pas vingt mille combattants dont trois mille cinq cents de cavalerie. Le duc de Saxe-Teschen, beau-frère de l'empereur, avait été nommé général en chef; ayant sous lui les généraux Beaulieu et Clairfayt (2) L'armée impériale qui avait quitté ses retranchements le 5 fut repoussée par les Français jusques sur les hauteurs de Frameries, à deux lieues de Mons. Le lendemain Dumourier engagea la terrible bataille de Jemmapes. Les Autrichiens qui s'y trouvaient retranchés, avaient leur droite appuyée sur le village de ce nom et formaient une équerre avec leur front et leur gauche qui bordait la chaussée de Valenciennes. Ils avaient pris position dans toute cette longueur, sur une montagne boisée, où s'élevaient en amphithéâtre trois étages de redoutes garnies de pièces d'artillerie de tous calibres.

La canonnade la plus vive de part et d'autre s'ouvrit à sept heures du matin et dura jusqu'à dix heures sans succès décisif. Dumourier ayant pris la résolution de combattre à l'arme blanche, emporta vers midi le premier étage des redoutes. Peu après le village de Jemmapes fut pris, et, à deux heures,

(1) Voyez la notice sur Valenciennes.

(2) De Croix, comte de Clairfayt, était né à Mons.

l'armée autrichienne fit sa retraite en traversant la ville de Mons. Dans la même journée, les monts de Panisel et de Bertellemont furent occupés par les troupes françaises. On investit en même temps la ville de manière à l'attaquer par plusieurs endroits à la fois. Le lendemain, les habitants abandonnés par les Autrichiens, vinrent à neuf heures du matin proposer au général français d'entrer dans Mons, ce qui fut exécuté sur-le-champ. (1)

Le lendemain, Dumourier réunit dans l'église de Sainte-Waudru, les hommes de toutes les conditions pour élire des administrateurs provisoires. Cette administration nouvelle eut la faiblesse d'offrir au général un *bonnet rouge* en signe de confraternité. « Braves citoyens, dit-il, j'accepte avec reconnais- » sance. La couronne civique que vous voulez bien » me déférer.... elle est pour moi d'un prix infini, » toutes les couronnes des despotes doivent s'abais- » ser devant elle. (2) »

Le 22 du même mois, la plus saine partie des bourgeois protesta contre ce qui avait été réglé, peu de jours auparavant, en présence de Dumourier. Me Créquillon. avocat, réunit le peuple dans la même église et lui fit jurer de demeurer fidèle à la religion catholique, apostolique et romaine. « Nous avons, » dit-il, des constitutions particulières qui régissent » le pays, il faut les garder. » Ce parti se vit, bien-

(1) Extrait du rapport du général Dumourier, au ministre de la guerre, Moniteur du 10 novembre 1792.

(2) Moniteur du 17 novembre 1792.

tôt après, réduit au silence; comprimé comme il le fut, par la terreur républicaine. (1)

Le 23 janvier 1793, des agents du nouveau gouvernement, vinrent inventorier le mobilier du monastère et mettre le scellé partout. Des factionnaires furent en même temps postés en divers endroits de la maison. Un économe tenait sous clef, l'argent, les livres et papiers. On n'obtenait que par lui les choses les plus nécessaires á la vie. Les religieuses avaient retiré de l'église quelques objets précieux pour les mettre en dépôt chez des personnes de confiance. Un traître qui fréquentait la chapelle les dénonça, et il fallut les livrer. Ces vexations qu'on exerça sur toute l'étendue du territoire belge, indisposèrent au plus haut point les habitants de ce pays contre le gouvernement français. « On a fait éprouver aux Belges, » dit Dumourier lui-même, dans un rapport du 12 » mars 1793, à l'assemblée nationale, tous les genres » de vexations. On a violé à leur égard les lois » sacrées de la liberté. On a insulté avec impudence » leurs opinions religieuses. On a profané par un » brigandage très peu lucratif les instruments de » leur culte. On vous a menti sur leur caractère et » leurs intentions. On a opéré la réunion du Hai» naut à coups de sabre et à coups de fusils. » Dumourier avait cessé d'être victorieux quand il écrivait ces lignes. Il termine en déclarant que tout le peuple belge, celui des campagnes surtout, se lève en masse contre lui pour l'accabler.

(1) Moniteur du 17 novembre 1792.

En effet, le prince de Saxe - Cobourg, oncle de Léopold 1er, actuellement roi des Belges, ayant attaqué les français le 1er mars, à Aldenhoven, duché de Juliers, les avait repoussés et s'était porté le 3 sur Maëstricht, dont il avait fait lever le siége. Le 18 du même mois, le comte de Clairfayt, vainquit Dumourier à Nerwinde, près de Louvain, et cet échec entraîna la perte des conquêtes de la république dans les Pays-Bas. Le jeune archiduc Charles, frère de François II, entra dans Bruxelles, et Cobourg, après avoir repoussé l'armée française jusqu'aux frontières, vint mettre le siége devant Valenciennes. (1)

Après qu'il eut quitté Bruxelles, l'archiduc Charles entra à Mons dans la nuit du 28 au 29 mars, au moment où Dumourier devenu suspect à la convention nationale, avait reçu l'ordre de venir à Lille pour rendre compte de sa conduite. Des commissaires devant lesquels il devait paraître avaient ordre de le conduire à Paris. (2)

Le 5 avril suivant, le prince de Saxe-Cobourg qui avait établi son quartier-général à Mons, y rédigea une proclamation dans laquelle il déclarait aux Français, qu'uni à Dumourier, il allait pénétrer dans l'intérieur du pays pour faire cesser l'anarchie et les calamités qui le déchiraient. (3) Peu de jours auparavant, l'empereur d'Autriche, François II, avait publié des lettres patentes, par lesquelles il

---

(1) Notice manuscrite sur Mons.

(2) Moniteur de 1793. (3) Ibidem.

instituait l'archiduc Charles - Louis d'Autriche, son frère, gouverneur des Pays - Bas, lui enjoignant entre autres choses, de *faire vivre et conduire ses sujets de ce pays en la religion catholique, apostolique et romaine.* (1)

Valenciennes étant tombée au pouvoir des Autrichiens le 11 novembre 1793. Les Ursulines réfugiées à Mons, saisirent cette occasion pour y retourner et réparer les désastres que le bombardement avait causés à leur monastère.

Il y eut trève d'hostilités dans le Hainaut pendant quatorze mois ; mais la bataille de Fleurus, donnée le 25 juin 1794, remit de nouveau le pays sous le joug de la république française. Cet événement causa de vives alarmes. Les familles qui avaient confié leurs enfants aux Ursulines, les retirèrent aussitôt, et la plupart s'émigrèrent. Dès les premiers jours de juillet, le général Ferrand, avait pénétré à Mons. « Nous sommes entrés ce soir à Mons, à huit » heures et demie, presque sans résistance, écrit-il » au comité de salut public ; l'ennemi n'a tenu que » le temps nécessaire pour assurer sa retraite. Cette » conquête n'a coûté à la division où je me suis » trouvé, qu'un seul homme. Les autres colonnes » ont débusqué l'ennemi du mont Panisel, il se retire » vers Bruxelles. » (2)

Le lendemain, une compagnie de cinquante hommes, vint à dix heures du soir, frapper à la porte du couvent. On eut peur d'ouvrir et ils l'enfoncèrent.

---

(1) Moniteur de 1793. (2) Ibidem.

Les religieuses logèrent ces militaires, accablés de fatigue, dans lesclasses externes et les traitèrent si bien qu'ils s'adoucirent. Il fallut saigner la plupart des mères que le saisissement avait rendues malades.

Bientôt les représentants du peuple français, près de l'armée du nord, firent peser sur la ville un impôt de deux millions (1) auquel ils ajoutèrent une demande de vingt mille quintaux de grains. Six cent mille livres furent payées aussitôt, et, pour assurer l'acquittement du reliquat, on prit dix ôtages parmi lesquels se trouvait la mère Marie-

---

(1) On lit ce qui suit, sur cet impôt, dans un rapport inséré au Moniteur du 22 messidor an II, (10 juillet 1794.)

Demain il partira en numéraire autour de 600,000 livres à compte des deux millions que nous avons imposés, Gillet et moi, sur les aristocrates et les moines de Mons. Ce soir, on a pris dix ôtages des plus riches qui répondront de l'exécution du restant sous 24 heures, à peine d'être conduits dans différents châteaux forts de la république. Ces deux millions ne seront pas le terme de la contribution; il en est nombre qui n'ont pas été imposés proportionnellement à leur aristocratie et à leur fortune, et je compte sous peu revenir sur cet article.

Cette masse pécuniaire augmentera par l'imposition des abbayés et des prieurés qui sont aux environs de la ville.

Ce n'est pas sur le numéraire seul que j'ai frappé. On a demandé 20,000 quintaux de grains dans la seule ville de Mons. On fait aussi dans les campagnes et surtout chez les moines, les perquisitions de denrées nécessaires pour la troupe.

Signé: **Laurent,**

Représentant du peuple, près de l'armée du Nord.

Josephe Dehon, supérieure des Ursulines. La communauté avait été taxée à quatre mille livres. Il était neuf heures et demie du soir, lorsqu'une cohorte de gens armés vint arracher du cloître cette respectable fille du Seigneur. Une sœur converse du nom de Sainte-Cordule, née Isaac, demanda qu'il lui fût permis de partager sa captivité et elle l'obtint. Les supérieures des autres communautés se trouvèrent aussi réunies dans la prison pour la même cause. Deux religieuses Célestines dont le monastère avait été supprimé par Joseph II et qui avaient trouvé un asile aux Ursulines, allaient chaque jour porter le nécessaire aux prisonnières. Six semaines se passèrent ainsi durant lesquelles la communauté fit d'inutiles efforts, pour obtenir la liberté de la mère Dehon. Sa translation à Maubeuge augmenta la douleur commune. On prit alors toutes les mesures possibles pour se procurer les quatre mille livres. On brûla même jusqu'aux broderies et galons qui servaient au culte divin pour en extraire l'or et l'argent. Cinq jours suffirent pour délivrer par ce moyen la mère supérieure. Mais la joie qu'avait causé son retour fut troublée le 10 septembre suivant par le perte que fit le monastère de la mère Clémentine Vanassche d'Over-Néder. Malgré son âge de quatre-vingt-un ans, elle avait conservé une forte santé; mais le saisissement qu'elle éprouva au moment où l'on vint enlever la supérieure lui causa un tremblement nerveux qui la fit dépérir en peu de temps. Elle était née en 1713 d'une noble famille de Bruxelles et avait fait profession en 1734. Cette mère fut remarquable par une grande rec-

titude de jugement. La charité qui était sa vertu habituelle, éclata surtout durant le séjour à Mons, des Ursulines de Valenciennes, elle faisait alors partie du conseil. Sa longue vie fut laborieuse et pleine de mérites. La mère Clémentine avait été supérieure pendant six ans.

Le blé qui se trouvait dans les greniers fut enlevé vers le même temps par ordre du gouvernement; on n'y laissa que la quantité jugée nécessaire pour la nourriture de quelques mois. Six religieuses émigrées avaient alors trouvé un asile dans le monastère. L'une d'elles était Ursuline d'Abbeville, deux autres d'Amiens, une quatrième appartenait aux Célestines de Mézières, les deux dernières étaient des Clarisses réformées et fort pauvres. Ces saintes filles faisaient la classe aux externes et rendaient à la communauté les autres services qui étaient à leur portée.

L'entrée de l'église claustrale a été interdite aux séculiers le 20 octobre 1795. On continua cependant d'y célébrer la messe pour les religieuses, qui furent peu inquiétées, à cet égard, jusqu'en 1797, vers le temps de Pâques.

L'empereur François II avait cédé la Belgique à la république Française par le traité de Campo-Formio (1797). Cette riche province fut divisée en neuf départements. Celui dont la ville de Mons devint le chef-lieu prit le nom de Jemmapes, à cause de la fameuse bataille gagnée, en ce lieu, par Dumourier, le 6 novembre 1792.

Les églises ayant été fermées par ordre du gou-

vernement, celle des Ursulines devint un magasin à farines. Elles entendaient la messe dans l'oratoire; mais leurs pensionnaires ne pouvaient y assister. Tandis qu'on récitait l'office divin, les ouvriers, qui travaillaient dans l'église, couvraient les voix de la communauté par des chants patriotiques. On dut abandonner l'oratoire et se réunir dans l'un des appartements intérieurs de la maison.

En septembre de cette année, il fallut quitter l'habit religieux; la communauté s'y soumit, espérant que cette condescendance porterait l'autorité à la laisser en paix dans le monastère. Les prêtres se cachèrent alors, et il devint impossible d'entendre la messe si ce n'est à des intervalles plus ou moins éloignés. Pour se dédommager de cette privation on conserva le Saint-Sacrement dans une boîte de carton posée sans appareil sur un autel dans la petite chapelle de l'infirmerie. C'était là que les Ursulines se fortifiaient et puisaient des consolations.

Peu après, un commissaire vint s'établir dans la maison. Le mobilier avait été inventorié. Quoiqu'on eut pris soin de soustraire au vandalisme le plus d'objets possible, on ne put sauver un lustre magnifique qui décorait l'église et un bénitier en marbre qui fut placé dans une basse cour, et indignement profané en haine de la religion. La présence du commissaire rendit plus difficile encore l'audition de la sainte messe. Un prêtre déguisé venait de temps en temps le soir et célébrait pendant la nuit.

Ces peines déjà si cuisantes augmentèrent le 9 mars 1798, quand on vint annoncer que la maison était destinée à l'établissement d'une école centrale.

On demanda un délai, pour que les pensionnaires, alors au nombre de trente-cinq, pussent être renvoyées avec sûreté dans leurs familles. Quelques-unes furent placées en ville, en attendant qu'on pût se procurer une maison pour elles et la communauté, qui, malgré ce fatal échec, voulait continuer d'enseigner. On retira du monastère les objets mobiliers qu'il fut permis d'emporter. La mère Rosalie, née Mertens, alors supérieure, remit à chacune des sœurs, le peu de linge et d'argent qui était à sa disposition, et accorda les permissions générales qui furent jugés nécessaires. La mort d'une religieuse vint compliquer ces embarras. La mère Amélie d'Arras avait éprouvé, le 2 juillet 1794, un saisissement causé par l'invasion du peloton de cinquante hommes dont il a été fait mention. Depuis ce moment, elle ne fit plus que languir, et la mort l'emporta le 25 mars 1798, à l'âge de quarante-huit ans. Elle était née à Enghien et avait fait profession le 6 juin 1777. Sa régularité était telle, qu'elle s'étudiait à observer les plus petits points des règles et constitutions. L'habitude qu'elle avait contractée de se recueillir l'unissait à Dieu d'une manière s intime qu'on ne pouvait la distraire. Sa discrétion surtout était admirable. Souvent elle disait que l'une de ses parentes, qu'elle avait visitée avant d'entrer en religion, lui avait dit, que pour vivre selon Dieu dans un cloître, il fallait être moralement aveugle, sourde et muette. La mère Amélie avait été employée successivement aux classes externes et aux pensionnaires. Sentant sa fin approcher et voyant que les mesures déjà prises par le

gouvernement français ne manqueraient pas d'amener la dissolution prochaine de l'établissement, elle demanda à Dieu la grâce de mourir dans la maison où elle avait fait profession et il l'exauça. Elle eut le bonheur d'entendre la messe dans l'infirmerie peu d'heures avant sa mort. Le danger d'introduire un prêtre était tellement grave qu'il arriva plusieurs fois de recevoir la sainte communion à l'une des grilles du parloir. Le ministre des autels y paraissait sous un travestissement et remplissait ainsi un ministère d'autant plus consolant, que la privation de la communion fréquente était mieux sentie au milieu des chagrins si cuisants qu'on éprouvait. La communauté fit, pour la dernière fois, la sainte communion dans le monastère le dimanche des Rameaux, 1er avril 1798, avec l'intention de satisfaire au devoir pascal, ignorant s'il lui serait possible de le remplir les jours suivants.

Il se trouvait vingt religieuses du chœur, huit sœurs converses et deux novices. La sortie eut lieu le jeudi-saint, 4 avril. Diverses personnes attachées aux Ursulines, ne voulant pas qu'elles fussent isolées dans les rues, bravèrent les dangers de l'époque, et se présentèrent pour les accompagner jusqu'à la maison qu'elles s'étaient procurée.

La mère Marie-Thérèse de Saint-Jean Népomucène, alors procuratrice, se confina dans un appartement fort modeste et s'établit garde-malade de trois religieuses anciennes. Aidée d'une sœur converse, elle leur prodigua, jusqu'à leur mort, les soins les plus assidus. Plus tard, elle en reçut une

quatrième, la mère Marie-Josephe Dehon, qui, comme les précédentes, termina sa carrière auprès d'elle.

Les Ursulines ne se démentirent pas un seul instant pendant qu'elles vécurent hors du cloître. Les appartements qu'elles occupèrent en ville devinrent autant de cellules, d'où elles ne sortaient que pour des besoins urgents. La plupart continuèrent, autant qu'elles purent, d'instruire la jeunesse, et cet état de choses dura jusqu'en 1803.

Mons avait pour préfet M. Garnier qui voulut bien leur témoigner de l'intérêt. Un décret du 16 juin 1801 relatif aux établissements de charité parut appliquable aux Ursulines, et ce premier magistrat saisit cette occasion pour les remettre en possession de leur monastère. Un arrêté du 8 juin de cette année les autorisa à s'y établir, à condition qu'elles continueraient d'instruire gratuitement les enfants pauvres. La mère Marie-Thérèse, aidée d'un grand nombre de mères de famille avait suivi cette affaire importante avec une grande activité.

La mère Rosalie, née Mertens, qui était supérieure à l'époque où il fallut quitter le monastère, était morte pendant la dispersion, le 17 mars 1802, à l'âge de soixante-sept ans.

La joie des religieuses fut bien grande, quand on leur remit les clefs de leur ancienne maison. Elles la trouvèrent cependant si délabrée qu'elle était devenue méconnaissable. L'Eglise, qui, comme on l'a vu, avait été convertie en magasin à farines, était devenue un temple de la raison. On l'avait

polluée par des fêtes sacriléges. Ses murailles représentaient encore les hideux symboles de l'impiété et de l'anarchie. L'oratoire avait servi de salle de danse. Les stalles furent trouvées dans la cuisine et au réfectoire où elles servaient de siéges aux écoliers. La sacristie était transformée en salle de dessin. Une école d'anatomie, ayant été établie dans le couvent, on avait extrait des caveaux les corps des religieuses, espérant d'en trouver encore quelques-uns qui seraient susceptibles de dissection. La majeure partie des cellules et le vestibule du rez-de-chaussée étaient démolis. On s'empressa de restaurer ces dégradations. Mais les ressources manquaient, et il fallut aux religieuses qui avaient survécu à la révolution bien du courage pour réparer tant de pertes. (1) Il ne restait plus que douze choristes dont l'une était infirme, et sept converses. La mère Marie-Thérèse se mit à la tête des travaux à exécuter pour restaurer la maison. Plusieurs familles charitables étendirent leurs bienfaits sur les Ursulines ;

---

(1) Neuf religieuses étaient mortes depuis 1798 jusqu'en 1803. Ce furent les mères Marie-Josephe Dehon. Une autre ancienne supérieure née à Mons du nom de mère Séraphine Dassonleville, très recommandable par ses vertus. La mère Henriette Ducornet de la même ville. Ferdinande née Van Dergote, de Bruxelles, Ange née Descamps de Saint-Guislain. Mélanie née Macaux de Namur, Rosalie Mertens de Bruxelles, qui mourut supérieure. Marie Antoine Duganquier de Moulbaix et sœur Béatrix, converse, née Moufroy d'Elsnes.

Il ne reste plus actuellement à Mons, que trois religieuses dont la profession est antérieure à 1792. Ce sont deux mères du chœur et une converse. Les deux premières sont en charge.

et, vers la fin d'octobre, on avait terminé les réparations les plus urgentes. Il fallut songer à l'élection d'une supérieure, et les voix se portèrent sur la mère Aldegonde, née Riquez, native de Tournay.

Disséminées en divers quartiers de la ville, les filles de Sainte-Ursule, y avaient tenu des écoles, et réuni des pensionnaires. Lorsque, le 11 novembre 1803, elles prirent définitivement possession de leur ancien cloître, elles y firent entrer soixante élèves pensionnaires. Dès le lendemain, on ouvrit les classes des pauvres, et les enfants y vinrent en foule exprimant publiquement la joie qu'elles éprouvaient d'avoir retrouvé d'aussi chères maîtresses.

Dix jours après (21 novembre) on rétablit la clôture. Il fut résolu qu'on ferait, ce jour là, chaque année, la renovation des vœux. La communauté ne reprit l'habit religieux que le 2 février suivant.

Par suite du concordat de 1801, la ville de Mons avait été distraite de la métropole de Cambrai et réunie à l'évêché de Tournay.

Le gouvernement impérial fit creuser, en 1807, un canal de Mons à Condé. Les Ursulines avaient joui depuis leur fondation d'un jardin spacieux; on leur en enleva alors les trois cinquièmes, sans leur accorder aucune indemnité pour cette expropriation. Les impôts qui pesaient déjà sur le monastère furent augmentés, au contraire, à la même époque.

Lorsqu'en 1814, les puissances alliées contre la France se furent rendues maîtresses de la Belgique, des Saxons luthériens s'emparèrent par force de l'église du monastère et y célébrèrent la fête de

Pâques, selon le rit de la réforme. Ces hérétiques y revinrent peu après, à deux reprises différentes. Il fallut, après leur départ, faire une nouvelle bénédiction; cette cérémonie eut lieu conformément aux dispositions du rituel diocésain.

Durant les dix-sept années que la Belgique avait fait partie de la France, elle fut assujétie au même régime, et subit les mêmes vicissitudes.

Les alliés avaient pénétré dans le pays sans coup férir, le 1er février 1814. Après le traité de Vienne, le gouvernement des Pays-Bas fut cédé à Guillaume d'Orange-Nassau qui fut inauguré en 1815. A cette époque les départements furent supprimés et les provinces reprirent leurs anciennes dénominations. Celle du Hainaut reçut un gouverneur qui vint à Mons remplacer le préfet. (1)

La communauté perdit, le 3 mai 1815, la sœur Cordule, née Isaac, compagne généreuse de la captivité de la mère supérieure durant les jours de crise dont il a été fait mention dans cette notice. Elle était âgée de soixante ans, et professe de trente-cinq, durant lesquels elle témoigna pour les religieuses du chœur un respect qui ne se démentit jamais. Son emploi fut de prendre soin des pensionnaires, elle s'y montra si laborieuse et si attentive que rien ne pouvait l'en distraire. Sa mémoire est en bénédiction dans les familles dont elle a soigné les enfants; montrant à leur égard une délicatesse et des prévenances peu ordinaires aux filles de sa

---

(1) Notice manuscrite sur Mons.

condition. Elle était née à Frameries près de Mons.

La maison mère apprit avec joie, en 1817, la restauration de Ursulines de Valenciennes. Ce monastère et celui de Rome sont les seuls qui restent de la filiation de Mons.

Le roi Guillaume ayant pris, en 1818, la résolution de fortifier la ville sur un plan nouveau, ordonna l'expropriation de la meilleure partie de jardin qui restait aux Ursulines. M. l'abbé Godefroy alors vicaire-général de Tournay, (1) s'unit aux

---

(1) Pierre-Joseph Godefroy, naquit le 10 juillet 1755, à Trelon, département du Nord. Les heureuses dispositions qu'il avait reçues de la nature furent aidées d'une excellente éducation. Admis au collége de Bavay, dirigé alors par les pères de l'Oratoire, il s'y fit remarquer par son application, ses succès et plus encore par sa piété. Ses études furent terminées en l'université de Douai.

Nommé à un vicariat après son ordination en 1780, il fut appelé, quatre ans après, par le prince de Rohan, aux fonctions de secrétaire de l'archevêché de Cambrai. Il était chanoine de la collégiale de Saint-Géry, dans la même ville, quand la révolution française éclata. L'abbé Godefroy se soumit à toutes les décisions qui émanaient du Saint-Siége, et supporta la persécution avec une constance et une résignation héroïques. Après qu'il eut compris en 1794 que son ministère ne pouvait plus être utile en France, il passa en Allemagne où il séjourna dans diverses villes, notamment à Paderborn, à Gotha et à Erfurt, en Thuringe. Ce fut dans la dernière de ces villes qu'il lia connaissance avec le baron de Dalberg, coadjuteur de Mayence et de Constance, et futur électeur. Ce seigneur qui gouvernait alors Erfurt, protégea l'abbé Godefroy pendant toute la durée de son séjour en Allemagne.

mères Marie-Thérèse Van Dervarde et Isabelle Desquesnes qui toutes deux furent successivemen supérieures. Et, de concert avec elles, il rendit d'immenses services au monastère. Ce fut lui qui se chargea de traiter auprès du gouvernement l'affaire importante de cette expropriation, et il fut

---

Il ne fut pas plutôt rentré en France en 1800, qu'il reçut des lettres de vicaire-général de Cambrai. Mais, après le concordat, M. Hirn, évêque de Tournay, l'associa au même titre à son administration et le pourvut d'un canonicat. Il vint se fixer à Mons en 1803 pour y traiter les affaires du diocèse et y demeura jusqu'en 1819. A peine les Ursulines furent-elles réunies en communauté qu'il se chargea de leur direction : et, depuis ce moment, il leur servit de guide et de protecteur dans toutes les affaires qui leur furent suscitées par les gouvernements qui se sont succédé. On le trouvait toujours prêt à remplir auprès des religieuses les fonctions de son ministère. La confiance qu'inspirait son mérite et la douceur qui lui était naturelle, lui avaient attiré tous les cœurs.

Lorsqu'en 1819, il se vit forcé par suite de la vacance du siége de résider à Tournay, il consentit, malgré les affaires qui l'accablaient, à répondre aux fréquentes consultations des religieuses, aussi le considèrent-elles comme l'un de leurs principaux bienfaiteurs.

Quoique la douceur fut le fond du caractère de l'abbé Godefroy, il était d'une inébranlable fermeté quand il s'agissait de protéger les droits de l'église. Il en donna des preuves sous les gouvernements de Napoléon et de Guillaume d'Orange. Peu soucieux de la colère du premier, il pénétra jusqu'auprès de Pie VII, lorsqu'il était prisonnier à Fontainebleau et déposa à ses pieds l'hommage de son respect et de son dévoûment.

Au moment où le diocèse était troublé par la détention de M. Hirn, et par la nomination de l'abbé de Saint-Médard, au

assez heureux pour obtenir des conditions avantageuses. Un échange qu'il négocia procura à la communauté l'équivalent, à peu près, du terrain cédé et sur lequel on trouva des matériaux qui servirent à rétablir les murs de clôture.

Les Ursulines perdirent, le 6 mars 1824, à l'âge

---

siége prétendu vacant de Tournay, (1) Godefroy, demeura fidèle aux principes d'orthodoxie, qui avaient fait la règle de toute sa vie. Au retour de l'évêque en 1814, il reprit ses fonctions de vicaire-général et ce fut à la même époque que Pie VII, le nomma son camérier d'honneur.

Lorsqu'en 1819, il fut élu vicaire-général-capitulaire, avec messieurs Duvivier et Mathon; le roi Guillaume ne voulut agréer que lui. Il consulta le Saint-Siége et le souverain pontife répondit, que dans l'intérêt de la paix et du salut de tout le diocèse, il l'autorisait à gouverner seul l'Eglise de Tournay.

Le 1er février 1824, parut un arrêté royal, ayant pour objet, de soustraire les communautés religieuses enseignantes à la juridiction des évêques et de les placer sous l'inspection d'un juri d'instruction publique. Le grand vicaire de Tournay n'hésita pas à réclamer contre cette mesure et manda au gouverneur de la province qu'il venait d'ordonner aux religieuses chargées de l'enseignement, de s'abstenir de leçons de sciences profanes, du moment où l'on exigerait qu'elles se soumissent au juri.

En 1825, ce respectable dignitaire; se vit encore forcé de s'opposer aux prétentions du gouvernement au sujet des vœux émis jusqu'alors dans les communautés. La même année, il réclama énergiquement contre la suppression des petits séminaires et l'érection du collége philosophique de Louvain. Les

---

(1) Voir la notice sur Tournay, p. 272 et suiv.

de soixante-dix ans, la mère Marie-Thérèse Van Dervarde de Saint-Jean Népomucène; elle était née à Ath et avait fait profession en 1781. La conduite qu'elle tint pendant les douloureux moments de la révolution, son infatigable courage à restaurer l'établissement, la rendirent chère à ses consœurs, qui trouvaient d'ailleurs en elle un modèle accompli de toutes les vertus religieuses. Douée d'un caractère gai et toujours égal, elle aimait à voir régner dans les autres la paix de l'ame qui ne l'abandonnait jamais.

---

lettres qu'il écrivit alors au ministre Goubeau et au roi lui-même, sont dignes des évêques des premiers temps du christianisme, et prouvent jusqu'à quel point l'abbé Godefroy savait porter la fermeté, quand il s'agissait de défendre les droits de l'Eglise.

Il méritait, sans aucun doute, de succéder à M. Hirn; mais le roi qu'il avait irrité par sa constance, ne voulut jamais y consentir. Ce fut, du reste, un bonheur pour lui de pouvoir du moins goûter quelque repos. Mgr. Delplanck, ayant été nommé à l'évêché de Tournay, en 1829, se l'associa comme grand-vicaire, et Mgr. Gaspard Labis, son successeur le maintint dans le même titre. En 1834, après la mort de l'abbé Duvivier, son collégue, il fut élu doyen du chapitre.

Ses infirmités le retinrent chez lui pendant les dernières années de sa vie qu'il passa dans une union continuelle avec Dieu, et, le 3 avril 1837, il alla recevoir dans le ciel la récompense d'une vie pleine de mérites. Avant d'expirer, il prononça ces paroles: *j'ai bien combattu, j'ai achevé ma course.* Mgr. Labis témoin de l'expression de ces sentiments, acheva le verset. *Il ne me reste plus qu'à recevoir la couronne de justice que le seigneur m'a destinée.* (Extrait des Archives des Ursulines de Mons et du journal de Kerstein, t. IV.)

Cette mère était procuratrice au moment où les commissaires de la république stationnaient dans le monastère, pour être témoins de toutes les dépenses et garder les meubles qu'on avait inventoriés. Elle parvint à les adoucir en gagnant leur confiance, et sauva par ce moyen les orgues et divers objets précieux, notamment des vases sacrés. Ce fut elle, comme on l'a vu, qui recueillit les religieuses infirmes après la sortie du monastère. Depuis, elle s'était adjoint la mère Angéle; ensemble, elles formèrent un pensionnat qui se composait de vingt-cinq élèves qu'elles firent entrer dans le couvent en 1803. Ses sollicitations auprès de M. le Préfet Garnier, contribuèrent puissamment au rétablissement de la communauté. Les dames les plus qualifiées appuyaient ses requêtes, disant, qu'ayant été élevées aux Ursulines, elles désiraient procurer le même avantage à leurs filles.

La mère Marie-Thérèse remplit la charge de supérieure l'espace de treize ans et demi; elle avait, auparavant, occupé tous les autres offices, particulièrement celui de maîtresse des novices. Ce fut surtout comme supérieure qu'elle se rendit remarquable. Les religieuses l'aimaient et la respectaient comme une véritable mère. Ses filles bénissent sa mémoire et s'entretiennent souvent de son goût prononcé pour le travail. Elle accomplit, en effet, ses devoirs d'Ursuline jusqu'à la dernière extrémité. Peu de jours avant sa mort, on l'avait vue encore dans les classes.

La tranquillité dont jouissait la Belgique, durant les premières années qui avaient suivi le régime de

l'empire, fut troublée par les mesures que prit le roi Guillaume contre la religion catholique. (1) Ce Prince aliéna ses sujets Belges par des innovations qui menaçaient leur foi. Il reçut avec mépris leurs justes représentations : ils se révoltèrent; et, le 25 août 1830, les demeures des agents du gouvernement furent dévastées. On déchira le pavillon de la maison d'Orange, pour arborer partout celui de Brabant. Mons fut menaçée des plus grands malheurs. Les parents effrayés vinrent retirer leurs enfants, de sorte que le pensionnat des Ursulines fut momentanément réduit à treize élèves.

Après plusieurs tentatives de réunion, qui toutes furent inutiles, le prince Frédéric d'Orange tenta de s'emparer par force de Bruxelles. Mais ne pouvant y réussir, il fit sa retraite le 26 septembre 1830. A cette nouvelle, Mons, Namur, Gand et les autres villes chassèrent les Hollandais. On établit un gouvernement provisoire, qui fut maintenu, jusqu'à ce qu'un congrès national eût appelé au trône le roi Léopold 1er, prince de Saxe-Cobourg, inauguré le 21 juillet 1831. (2)

La ville de Mons fut affligée, en 1832, par le choléra. L'apparition de ce mal, transféré d'Asie en Europe, contre lequel la science, n'a pu jusqu'ici, trouver ni remède, ni préservatif certains; plongea les Ursulines dans des alarmes d'autant plus fondées, qu'un hôpital fut établi en face de

---

(1) Voyez la note sur l'abbé Godefroy.

(2) Notice manuscrite sur Mons.

leur monastère. Elles placèrent toute leur confiance en Notre-Dame-du-Bon-Secours, dont l'image avait été apportée dans leur église, et se sentirent dès ce moment encouragées. L'une des religieuses, autorisée par la supérieure, s'étant prosternée devant cette vierge, prononça le vœu de la décorer. Les espérances qu'on avait conçues ne furent pas vaines, car non seulement les religieuses furent épargnées, mais tout le pensionnat qu'on craignait de perdre, par l'effet de la crainte que la fâcheuse situation du couvent devait inspirer aux familles, demeura tel qu'il se trouvait avant l'invasion de l'épidémie.

Les marques particulières de protection que la communauté reçut de la mère de Dieu en diverses circonstances, la portèrent à prier M. l'abbé Desgenettes, curé de Notre-Dame-des-Victoires à Paris, de l'aggréger, à perpétuité, à l'Archiconfrérie du très-saint et immaculé cœur de Marie. Cette demande fut accueillie le 22 septembre 1840.

Depuis l'avènement de Léopold, aucune commotion politique n'a travaillé le peuple Belge. Les établissements religieux sont prospères, dans ce pays, et font partout beaucoup de bien. Le roi et la reine visitèrent, en 1835, le monastère des Ursulines de Mons. Leurs Majestés furent complimentées par les demoiselles du pensionnat et par les enfants pauvres. Quelques jours après, la reine fit parvenir à ces dernières, un témoignage de la satisfaction qu'elle avait éprouvée en recevant la naïve expression de leurs vœux.

Des classes fort commodes ont été construites,

depuis peu d'années, pour les pensionnaires. De nouvelles méthodes d'enseignement furent en même temps introduites. L'instruction, par suite, est devenue plus forte. Le pensionnat renferme actuellement soixante-deux élèves, six classes gratuites sont ouvertes chaque jour à quatre cents enfants. Une heure est consacrée, dans la journée, à l'enseignement des filles de service. On a institué, en outre, une classe dominicale où les femmes du peuple viennent recevoir l'instruction religieuse. L'une des salles de l'établissement est consacrée aux réunions d'une congrégation de la Sainte-Vierge dont les membres s'assemblent les dimanches et jeudis. La communauté se compose de trente-deux religieuses.

Il est aisé d'apprécier le bien immense que les Ursulines ont opéré, depuis deux siècles, dans la capitale du Hainaut. La Providence, qui a veillé sur elles pendant la révolution, ne les a sans doute conservées que pour les mettre à même de continuer l'exercice de tant de bonnes œuvres : et elles remplissent avec fidélité cette mission. Nous affirmons, en général, que les anciennes maisons religieuses, ont conservé, par tradition, cette simplicité des mœurs d'autrefois, qui n'est nullement incompatible avec les connaissances plus variées et plus étendues qu'on donne aujourd'hui aux jeunes filles. Les Ursulines, en particulier, apprécient mieux, nous osons le dire, qu'on ne le fait dans les autres maisons d'éducation, la sévère obligation que Dieu leur impose de s'appliquer à former des femmes solidement instruites des devoirs de la religion, qui

puissent devenir des épouses vertueuses et d'excellentes mères; capables, enfin, de procurer l'ornement et la prospérité des familles dans lesquelles elles entreront. Les monastères qui ont fait l'objet de ces notices, ont constamment dirigé leurs efforts vers ce but et ils l'ont atteint. La plus douce récompense d'une mère spirituelle, ici bas, est d'apprendre que ses filles répandent la consolation et le bonheur dans l'intérieur de leurs familles.

La construction d'un chemin de fer de Mons à Bruxelles exécutée en 1841, contraignit les Ursulines de consentir à une nouvelle cession de terrain destiné à former l'emplacement d'une station; mais il leur fut concédé en échange, une place publique contiguë à leur enclos. Cet arrangement a permis de procurer aux éléves une salle très-vaste, dans laquelle elles passent les heures de récréation.

Le roi des Belges vint inaugurer ce chemin de fer. Une autre ligne de Mons à Tournay est actuellement en construction.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

sur la mère

ISABELLE DESQUESNES.

ISABELLE DESQUESNES naquit à Mons, le 24 janvier 1769, de Maximilien, greffier du chapitre de Sainte-Waudru et de Catherine-Rose Delanier. Dieu bénit l'union de ces pieux époux en leur donnant plusieurs enfants. Mais il éprouva leur tendresse en permettant qu'ils mourussent la plupart en bas âge. Deux seulement survécurent, et l'un et l'autre se consacrèrent à Dieu. Isabelle qui était âgée de sept ans à la naissance de son frère, le tint sur les fonts de baptême; et ce fut là pour elle un motif de l'aimer davantage encore. Les jours heureux du premier âge et de l'adolescence s'écoulèrent paisiblement sous les yeux de ses parents dans l'exercice de la piété chrétienne et des œuvres de charité.

En 1790, elle renonça généreusement au monde, pour se consacrer au Seigneur dans le monastère des Ursulines, où elle se fit remarquer, d'abord, par son humilité, son esprit intérieur et une régularité parfaite. Elle prononça ses vœux le 15 octobre 1793, à l'âge de vingt-cinq ans. Mais bientôt les

évènements de la révolution l'arrachèrent de l'asile qu'elle s'était choisi et la firent rentrer au sein de sa famille. Ce fut là, surtout, qu'elle donna des preuves de la charité et du zèle qui la consumaient. Touchée de l'état d'abandon où la suppression des communautés enseignantes réduisait les enfants pauvres. Elle ouvrit dans la maison paternelle des classes gratuites, où elle admit cent-cinquante petites filles. On la voyait se multiplier, en quelque sorte, aux époques des premières communions; s'accordant à peine le temps de prendre quelque nourriture. Seule, elle tenait chaque jour trois classes différentes, et cet état de choses dura jusqu'à ce qu'une maladie grave vint mettre un terme à de si pénibles travaux. Son père et sa mère, animés des mêmes sentiments l'aidèrent dans l'accomplissement de ces œuvres véritablement héroïques. Mme Desquesnes procurait des vêtements à celles des enfants dont les parents étaient trop pauvres, pour leur fournir ce qu'exige la décence le jour de la première communion.

Quand vint l'époque du rétablissement de la communauté, la mère Isabelle quitta de nouveau sa famille pour se réunir à ses consœurs. Divers emplois lui furent d'abord confiés, et elle les remplit au gré de toute la communauté. Laborieuse à l'excès, malgré la faiblesse de sa santé, on l'aurait crue infatigable. Il est vrai qu'alors la moisson était abondante et il se trouvait peu d'ouvrières. Il fallait fermer les plaies de la révolution, régénérer la jeunesse, et l'on succombait sous le poids d'un si pesant fardeau.

Lorsque la mère Marie-Thérèse eût terminé deux triennaux dans la charge de supérieure, la mère Isabelle lui succéda. Son humilité qui lui cachait à elle-même sa capacité, lui avait toujours inspiré une sorte d'aversion pour les dignités. On la trouva profondément affligée du résultat de l'élection. Toutefois, on la maintint depuis ce moment jusqu'à sa mort, ou dans la supériorité, ou dans l'emploi délicat de maîtresse des novices. Les onze années qu'elle consacra à l'administration, comme supérieure, valurent au monastère un bien immense. Elle avait alors perdu ses respectables parents : mais M. l'abbé Desquesnes, son frère, chanoine de Tournay s'associa à toutes ses bonnes œuvres. Souvent, elle dérobait à la connaissance même des religieuses, le bien qu'elle faisait de concert avec lui. On lui doit la restauration presque entière de l'église, et en partie, celle du monastère. Sa confiance en Marie et sa piété envers saint Joseph étaient incomparables : aussi long-temps qu'elle fut procuratrice, c'était au père nourricier du Sauveur qu'elle avait particulièrement recours dans l'état de gène où elle se trouvait pour subvenir à toutes les dépenses. « Je lui représentais mes em» barras, disait-elle depuis avec simplicité, et les » affaires s'arrangeaient toujours si bien, que je me » persuadais qu'il m'était venu en aide. »

Une maladie affligea le pensionnat en 1816. La mère Isabelle eut recours à la très-sainte Vierge; fit une offrande au cœur immaculé de cette reine du ciel et le mal cessa sans qu'il en restât la moindre trace.

La communauté perdit cette vénérable supérieure le 30 avril 1835.

MONASTÈRE

DE VALENCIENNES. (*)

CETTE ville appartenait encore au roi d'Espagne, 1654
Philippe IV, lorsqu'en 1654, les Ursulines vinrent s'y établir. Le magistrat avait ordonné que les écoles de filles, tenues jusqu'alors par des maîtres, fussent

---

(*) Cette forteresse, bâtie sur l'Escaut, entre Cambrai, Douai et Tournay, est l'une des plus anciennes villes du Hainaut.

D'Outerman pense avec Eginhat et plusieurs autres historiens, qu'elle dut sa principale origine, en 367, à Valentinien Ier. Mais on croit que Brennus, général gaulois, qui mourut l'an 278 avant J.-C., y avait bâti un château, et que Jules César en fit la conquête sur les Saxons. Valentinien, donna son nom à ce château, après l'avoir restauré. Chassa de ce lieu les vestales et les remplaça par des vierges chrétiennes qui prirent soin des pauvres.

Les rois de France de la première race avaient là un palais; quoique ce ne fut alors qu'une bourgade, enclavée dans le territoire de Famars, jadis *Fanomarte*, qui prit ce nom d'un temple dédié au Dieu Mars.

Thierry III, roi d'Austrasie, fit jeter, après qu'il se fut emparé de Valenciennes, les fondations de l'église abbatiale de Saint-Jean, vers 685. Celle de Saint-Vaast, hors des murs, fut érigée aussi par ce prince pour la formation d'une paroisse, elle a été consacrée par saint Aubert, évêque de Cambrai et

confiées à des institutrices. Une dame de Valenciennes, Marie-Charlotte d'Outreman, mit tout en œuvre pour obtenir des filles de l'institution de Sainte-Angéle. Quand elle eut fait entrer dans ses

---

d'Arras. On forma, plus tard, les églises de Saint-Vaast, *intrà-muros*, et de Saint-Jacques.

Pépin-le-Bref, père de Charlemagne, fonda celle de Saint-Géry, pour des chanoines qui furent transférés à Saint-Sauve, en 1117. Cette collégiale renfermait une paroisse qui demeura long-temps la seule qui appartînt, dans la ville, au diocèse de Cambrai, celles qui viennent d'être citées étaient de celui d'Arras. L'Escaut qui partage Valenciennes et les séparait, formait la limite des deux évêchés. On divisa en 1186 la paroisse de Saint-Géry pour former celles de Saint-Nicolas et de Notre-Dame-de-la-Chaussée.

Tous les anciens annalistes, dit d'Outerman, assurent que l'église de Notre-Dame-la-Grande, dut son origine à l'empereur Charlemagne. Le comte Bauduin de Mons, la donna, en 1086, à l'abbé d'Hasnon, à charge d'y établir des religieuses de l'ordre de Saint-Benoit, et tel fut l'établissement de la prévôté de Notre-Dame. On célébrait dans cette église, véritable chef-d'œuvre d'architecture-gothique, les funérailles des princes. On y avait institué, par suite d'une apparition de la sainte Vierge, qui fit cesser la peste de l'an 1008, la procession solennelle qui a lieu encore, chaque année, le dimanche dans l'octave de la Nativité de la sainte Vierge; cette solennité contribua beaucoup à la richesse de cette église.

L'ancien couvent des Cordeliers ou Frères-Mineurs, ayant été établi d'abord dans le faubourg, près de la porte de Notre-Dame, Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre, leur abandonna, en 1225, le donjon situé au château de Valenciennes, où ils bâtirent leur couvent. Cette comtesse obtint pour eux de saint Louis une épine de la couronne du Sauveur qui fut

vues les autorités de la ville, Mgr. Gaspard Nemius, archevêque de Cambrai, et Mme la princesse de Chimay : elle obtint, par leur entremise, l'approbation de l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas,

---

brûlée au seizième siècle par les Huguenots. Plusieurs comtes de Hainaut choisirent leur sépulture dans l'église de ces religieux.

Les Dominicains, durent aussi, leur établissement à Jeanne de Constantinople, sur la demande de Godefroy de Fontaine, évêque de Cambrai. Leur église avait été consacrée en 1317.

Les Carmes se fixèrent à Valenciennes en 1235, au mois de mars avec l'agrément de la même comtesse qui fonda en outre divers hôpitaux et plusieurs autres monastères dans la Flandre et le Hainaut.

Maximilien de Berghes, archevêque de Cambrai, avait appelé les Jésuites dès l'an 1565, mais ils ne purent se fixer qu'en 1582, dans un quartier de la Prévôté de Notre-Dame, sous l'administration de Louis de Berlaimont successeur du précédent. Leurs fonctions se bornèrent d'abord à prêcher dans les diverses paroisses de la ville, mais en 1591, ils prirent possession du collége de Saint-Jean. Leur église avait été consacrée, en 1613, par Mgr. Herman Ottemberg, évêque d'Arras. Le magistrat fit construire les classes l'année suivante.

Les Capucins, admis en 1595, s'établirent, rue Montoise, dans la maison, dite des Bons-Enfants, qui leur fut cédée par le Magistrat. Plus tard, ils acquirent l'hôtel du seigneur de Berlo, donnant sur les rues d'Enghien et du Sac.

Les Carmes-Déchaussés, avaient aussi formé un établissement à Valenciennes à la fin du dix-septième siècle.

Plusieurs monastères de filles s'étaient successivement établis dans cette ville.

Béatrix, comtesse de Luxembourg, abandonna en 1311, l'hôtel de Beaumont, pour la fondation des sœurs de Saint-

qui procura, de la cour de Madrid, des lettres patentes pour le nouvel établissement.

Ces mesures étant prises; on s'occupa de trouver des religieuses qui consentissent à se rendre dans cette

---

Dominique. Marguerite de Luxembourg, fille de la fondatrice se fit religieuse dans ce couvent et en devint prieure.

Les Pénitentes de Saint-François, jadis Sœurs-Grises, avaient élevé en 1453, un monastère devant l'entrée principale de l'église de Notre-Dame-la-Grande. En 1630, elles firent vœu de clôture perpétuelle, sur les instances et par l'effet du zèle de la mère Marguerite d'Outreman.

Les Brigittines, se fixèrent à Valenciennes en février 1618, dans une maison de la rue de Glategnies. Elisabeth Cambier, née dans cette ville, est citée comme première abbesse.

On accueillit, dans le cours de la même année, les Carmélites dans l'hôtel d'Anvaing, rue Cambrisienne qu'elles quittèrent peu après, pour occuper celui du baron de Berlo, abandonné en 1625, pour celui du seigneur de Rosel, près du cimetière de Saint-Géry. Ces établissements ont disparu depuis la révolution.

La charité chrétienne, dota cette ville d'un grand nombre d'hôpitaux.

L'origine de l'hôtellerie, se perd dans la nuit des âges. Cependant une tradition appuyée du témoignage d'anciens écrivains, porte que cette maison servait aux vestales comme il vient d'être indiqué; qu'après avoir été consacré à la sainte Vierge, sous Valentinien, le temple ancien de la déesse Vesta, fut détruit par les Vandales; et que cette première église de Valenciennes, reconstruite depuis, prit pour patron secondaire, saint Gilles, qui le devint ainsi de toute la ville.

Il y avait aussi la maison des Ladres, hors de la porte Montoise, sur la paroisse de Saint-Nicolas. On croit qu'elle fut fondée dans le douzième siècle, et, elle ne saurait remonter

ville par un temps de guerre, qui avait duré, presque sans interruption, depuis 1635, entre la France et l'Espagne, et dans un moment fort critique, où les forces réunies de Louis XIV, menaçaient toutes les villes de la Flandre autrichienne.

---

plus haut, puisque la lèpre a été amenée en France par les Croisés.

L'hôpital de Saint-Barthélémy, a été bâti, hors de la ville, sur la route de Cambrai, l'an 1202, par Laurent de Champagne, échevin de Valenciennes, pour les pèlerins et les pauvres malades.

Le Béguinage de cette ville, est le plus ancien de tout le pays, si l'on en croit la plupart des historiens locaux, qui en attribuent la fondation à Jeanne de Constantinople. Ce fut, du moins, de son temps, que les Béguines se réunirent pour vivre en communauté; auparavant, elles étaient isolées dans la ville. Plusieurs dames de distinction se consacrèrent à Dieu dans cet hôpital; entre autres, les dames de la Porquerie, de Maugré, de Santaing, de Waregny, de Roisin, du Brueil, de Louvognies, etc. Les veuves y étaient admises à la profession religieuse. On croit que la comtesse Marguerite de Flandre, sœur de Jeanne, plusieurs fois citée dans cette note, y prononça les vœux de religion.

L'hôpital de Saint-Jacques, dut sa fondation, en 1360, près de la porte Tournésienne, à Jacquemont de Trith, pour y recevoir les pèlerins de Saint-Jacques en Galice et autres étrangers.

L'Hôtel-Dieu est, selon d'Outreman, l'un des plus beaux hôpitaux de tout le Pays-Bas. Sa fondation remonte à 1430. On l'attribue principalement à Gérard de Perfontaine, chanoine d'Antoing, homme savant et prédicateur célèbre. L'établissement fut confié à des sœurs qu'on appela de Saint-Omer et dont l'institut se répandit dans plusieurs villes de Belgique.

Néanmoins, cinq professes de Mons et deux de Namur, hasardèrent l'entreprise et arrivèrent à Valenciennes le 10 avril 1654. On les y reçut avec les témoignages d'une bienveillance empressée. Mlle d'Outreman, leur offrit sa maison, où elles passè-

---

Elles furent supprimées pendant la révolution. Mais en 1840, la commission administrative des hospices, appela, par l'entremise de M. Dubois-Fournier, cinq sœurs de la Charité de Saint-Vincent de Paul ; qui depuis, ont pris la direction de cet hôpital.

La maison des orphelins des deux sexes, doit ses commencements en 1558, à Gilbert Couture, abbé de Vicogne.

Les Frères des écoles chrétiennes, furent appelés en 1824, par le conseil municipal, sur la proposition de M. Dubois-Fournier. Ils vinrent au nombre de trois. L'établissement avait obtenu un frère de plus, chaque année, depuis 1825 jusqu'en 1828. Le conseil municipal supprima, en 1830, ces six instituteurs et fit vendre leur mobilier. M. Dubois-Fournier, le racheta et ouvrit une souscription dont le produit fut tel qu'on trouva moyen d'appeler trois frères de plus. La municipalité accorda en 1838, un secours de 1,500 fr. qu'elle doubla l'année suivante, à condition que l'école serait communale, et, en 1840, elle vota les fonds nécessaires à l'entretien de l'établissement.

Les sœurs de la Charité de Saint-Vincent de Paul, ont été appelées en 1840, par le même M. Dubois-Fournier, pour tenir des classes d'enfants pauvres et procurer des secours à domicile.

Valenciennes a quatre places publiques et six portes qui mènent, à Cambrai, Douai, Tournay, Ath, Maubeuge, Mons et le Câteau-Cambresis.

L'Escaut a contribué à son importance, il s'y divise en plusieurs branches qui la rendent très-forte, comme place de

rent quinze jours, jusqu'à ce qu'on eût préparé celle qui était destinée au futur monastère.

Le père d'Outreman jésuite, frère de la fondatrice, s'était chargé de surveiller l'exécution des travaux. Tout étant prêt le 26 du même mois, les religieuses prirent possession du couvent. L'église fut inaugurée et l'on y célébra une messe solennelle. Le père d'Outreman, fit un discours à cette occasion, et les fidèles, qui s'étaient portés en foule, pour être témoins d'une cérémonie si remarquable, firent paraître la joie qu'ils éprouvaient, de posséder, pour l'instruction de la jeunesse, une aussi précieuse communauté.

Il tardait à la supérieure de mettre sa maison en clôture et d'y commencer les fonctions de l'institut. Mais quoiqu'elle eût réuni déjà plusieurs novices et un bon nombre de pensionnaires, il ne fut pas possible d'ouvrir les classes publiques avant le mois de juillet. Il y eut un tel concours d'élèves externes, qu'à peine trouva-t-on assez de place pour les contenir. Ce qui fit mieux apprécier encore les nouvelles maîtresses; c'est que ce grand nombre d'enfants ne nuisit en aucune manière à la bonne tenue de l'institution, chaque élève donnant chaque jour quelque nouvelle preuve de ses progrès. Il n'était point de famille, surtout parmi les artisans, qui ne comblât les religieuses de ses bénédictions. (1)

---

guerre. Elle est située sur une colline dont la pente est fort douce, sa figure est presque ovale. On y fait un commerce considérable de toiles fines et de dentelles.

(1) Chroniques de l'ordre de Sainte-Ursule, t. II.

Cependant le vicomte de Turenne et le maréchal de la Ferté, vinrent le 15 juin 1656, investir Valenciennes dans le dessein de s'en emparer. L'armée française était divisée en deux quartiers. Turenne avait établi son camp au-delà de l'Escaut et le maréchal de la Ferté se trouvait sur une éminence opposée vers la ferme d'Hurtebise. Le duc de Bournonville, comte d'Hénin-Liétard, gouvernait la place.

Le clergé, à la prière du magistrat, et du consentement de ce gouverneur, ordonna que le Saint-Sacrement serait exposé dans toutes les églises, et qu'on célébrerait des messes d'heure en heure, depuis minuit, pour implorer les miséricordes de Dieu. Des processions eurent lieu pour la même fin; le clergé et les fidèles y assistèrent nu-pieds.

On fit sauter à l'occasion de ce siége, l'église de Saint-Vaast *extra-muros*.

Le magistrat promit, que si la ville était délivrée, il ferait présent, à l'autel de la mère de Dieu, d'une lampe en argent du prix de six cent soixante florins. Elle le fut, en effet, après un mois de blocus : lorsque, Dom Juan d'Autriche et le prince de Condé, ayant forcé les retranchements du maréchal de la Ferté, l'eurent fait prisonnier avec le comte d'Estrées et plusieurs officiers de distinction. Turenne se retira vers Tournay. (1) Le bombardement

(1) Un Jésuite de Valenciennes, a composé un journal de ce siége qui fut imprimé à Mons. On en trouve des extraits dans un manuscrit de la bibliothèque d'Arras.

avait fort endommagé la ville; mais heureusement le monastère des Ursulines fut épargné.

La respectable fondatrice, Melle d'Outreman, eut la consolation de voir prospérer son œuvre jusqu'en 1661. Elle mourut le jour même de la fête de sainte Ursule, ayant communié les six jours qui précédèrent sa mort. Outre le bien considérable qu'elle avait fait à l'établissement, elle lui donna, par testament, son mobilier. C'était une femme qui, selon l'expression du psalmiste, se confiait en Dieu, et ses espérances ne furent pas vaines. (1)

Le ciel daigna favoriser les religieuses et leur pensionnat, durant la peste qui désola Valenciennes en 1668. Cette contagion, toutefois, leur inspira l'idée d'aller s'établir dans un autre quartier de la ville; car, la maison qu'elles habitaient, étant devenue trop étroite, à cause du nombre des sœurs et des élèves, on s'y trouvait ainsi plus exposé, dans des cas semblables, au contact d'un air malsain. La prudence demandait donc que les Ursulines se procurassent un local plus vaste où elles pussent aisément déployer leur zèle et exercer plus librement les fonctions de leur institut.

Il leur fallut, pour cela, surmonter bien des difficultés; mais la duchesse d'Aremberg leur obtint de la cour de Bruxelles les autorisations nécessaires. La supérieure voulant profiter du crédit de cette dame, fit aussitôt commencer le nouveau bâtiment, et les travaux furent conduits avec tant d'ac-

(1) Journal des illustres religieuses de l'ordre.

tivité que la communauté put s'y transporter deux ans après.

Il eut été bien désirable tant pour les Ursulines, que pour toute la contrée, que la France et l'Espagne eussent pu s'accorder sur leurs prétentions respectives. Mais la cour de Madrid n'était pas devenue plus traitable sous Charles II, que sous Philippe IV, mort en 1665, après un enchaînement presque continuel de pertes et de disgrâces.

Quant à Louis XIV, il désirait alors sincérement la paix, et il ne tint pas à lui qu'on ne mit fin à une guerre qui accablait ses peuples : ceux surtout de la contrée, que nous habitons. Ce grand monarque voyant qu'on ne pouvait y amener les Espagnols qu'à force de succès : commença la guerre dans une saison, où on le croyait tout occupé des délices de la cour. Il conçut donc le hardi projet de s'emparer, au mois de février 1677, des trois plus fortes places des Pays-Bas; Cambrai, Valenciennes et St.-Omer.

Dès le 28 de ce mois, le Maréchal de Luxembourg avait investi Valenciennes de tous cotés. Le roi y arriva le 4 mars et prit son quartier à Famars avec les Maréchaux d'Humières et de la Feuillade. Le marquis de Richebourg gouvernait la ville. Le 17, les Français emportèrent, dans une même attaque, tous les dehors : si bien, que poussant les Espagnols de poste en poste, le maréchal de Luxembourg pénétra dans la ville dès neuf heures du matin. Il permit aux otages d'aller implorer la clémence du roi, qui leur accorda la vie et fit défendre le pillage. L'armée française n'avait pas perdu plus de quarante hommes, parmi lesquels se trouvait un officier.

Cambrai se rendit le 5 avril suivant, et Saint-Omer ouvrit enfin ses portes à Monsieur, frère du roi, qui pour comble de gloire, venait de battre le prince d'Orange à Cassel. Ces glorieuses expéditions furent l'ouvrage de moins d'un mois.

La paix entre la France et l'Espagne, fut signée à Nimègue, le 17 septembre 1678. Ce traité céda à Louis XIV, Valenciennes, Cambrai, Bouchain, Condé, Aire, Saint-Omer, Ypres et quelques autres places. (1)

Le roi de France traita ses nouveaux sujets avec bonté. Il avait défendu le pillage à Valenciennes; mais il exigea que ses habitants fissent les frais d'une citadelle qui fut bâtie sous la direction du célèbre maréchal de Vauban.

Ces fractions de l'ancien Hainaut et de la Flandre, réunies ainsi à la France, ne furent pas moins attachées à leur souverain que les autres provinces. On a remarqué qu'à Valenciennes, en particulier, les Ursulines s'appliquèrent à donner à leurs jeunes élèves, le précepte et l'exemple de cette soumission.

Les malheurs qui vinrent accabler le monastère pendant la révolution française, ont causé la perte de ses archives et de ses annales. Il est devenu impossible, par suite, de tracer l'histoire des faits qui s'y sont passés, et de transmettre à la mémoire de leurs consœurs les noms et les vertus de celles des religieuses, qui ont le plus contribué à maintenir

---

(1) Mem. Mss. du père Ignace et chroniques de l'ordre de Sainte-Ursule, t. II.

l'esprit monastique dans cette sainte maison. On sait seulement qu'elle avait continué de mériter la confiance des familles; lorsqu'en 1792, ses membres se virent forcés d'abandonner la ville, par suite des mesures prises par le pouvoir de cette époque.

Le monastère de Mons, qui appartenait à la Belgique n'étant pas compris dans la proscription; les Ursulines de Valenciennes s'y retirèrent au nombre de vingt-quatre. On les accueillit avec des témoignages d'intérêt et une charité qui se conçoivent d'autant mieux que ces deux communautés étaient de la congrégation de Bordeaux et de la même filiation. (1) Un *Te Deum* fut chanté en actions de grâces de cette réunion. Les religieuses prirent place au chœur, selon leur rang de profession et sans distinction de monastères. On leur avait d'avance préparé des cellules, et tout était prévu pour adoucir l'amertume de leur exil. Ces deux communautés vécurent ainsi dans la plus parfaite harmonie pendant quatorze mois.

Cependant le prince de Saxe-Cobourg, ayant formé dans les premiers jours de juin 1793 un camp d'observation, au dessus de Valenciennes, pour être à même de découvrir les mouvemens des troupes Françaises; cette place importante ne tarda pas à être assiégée dans les formes. Trois mille travailleurs furent d'abord employés aux ouvrages nécessaires pour commencer l'attaque. Le général Ferrand qui commandait la place, ordonna à la garnison d'incen-

---

(1) Voir la notice sur Mons.

dier tous les faubourgs, et fit faire, des remparts, un feu terrible pour inquiéter les ouvriers (1). Le bombardement des assiégeants commença vers la mi-juillet, des femmes alors se rassemblèrent, demandant qu'on rendit la place. On en fit incarcérer plusieurs et des habitants, en grand nombre, se retirèrent dans des souterrains. L'Arsenal fut incendié, l'hôpital et le munitionnaire ont été constamment assaillis pendant le siège, plusieurs quartiers de la ville ne représentèrent plus en peu de jours qu'un amas de ruines et de décombres. L'ennemi fit pleuvoir, pendant six semaines, sur cette malheureuse ville, environ cinquante mille bombes, la même quantité d'obus, et de cent soixante à cent quatre-vingt mille boulets. On ne pouvait plus distinguer en certains endroits, s'il avait existé des limites, des rues, des séparations d'héritages (2). Le général Ferrand avait répondu à une sommation du duc d'Yorck qu'avant de se rendre, lui et la garnison s'enseveliraient sous les ruiues. Les assiégeants perdirent beaucoup de monde, mais les forces militaires de Valenciennes

---

(1) Moniteur du 13 juin 1793.

(2) Une lettre datée de Mons, insérée dans le Moniteur du 16 juillet 1793, porte ce qui suit: « Le bombardement de » Valenciennes, continue avec une horrible activité. Cette » malheureuse ville ne sera bientôt plus qu'un monceau de » cendres. Les infortunés habitants s'enfoncent dans les caves, » pour éviter l'effet des bombes. Les canonniers assiégeants se » sont fait un jeu de faire crouler tous les clochers; beaucoup » de personnes ont été écrasées. » (Moniteur du 16 juillet 1793.)

se trouvèrent réduites de moitié ; quand on capitula, le 30 juillet, deux mille habitants avaient péri pendant le siège.

L'empereur d'Autriche autorisa les villes conquises, à rétablir les maisons religieuses supprimées par le gouvernement Français. Il forma même, à cet effet, une commission composée des évêques de Gand et de Bruges, de deux ecclésiastiques et de cinq laïques, qu'il fit présider par un nonce du Pape. Les Ursulines de Valenciennes retirées à Mons, se firent autoriser à continuer leurs fonctions dans le couvent qu'elles avaient abandonné et vinrent le tirer des ruines dont il était encombré depuis le bombardement de cette place.

Elle demeura onze mois au pouvoir de l'Autriche; car après la mort de Robespierre, (28 juillet 1794) l'armée française vint la cerner inopinément et s'en empara. Quoiqu'une partie considérable des habitants se fût empressée de chercher son salut dans la fuite, les Ursulines crurent pouvoir demeurer : on leur persuada qu'avec celui de Robespierre, le règne de la terreur était passé. Mais, si effectivement, la persécution fut moins violente dans la plus notable partie de nos départements ; il n'en fut pas de même dans les contrées qui avaient été envahies. Ce qu'on appelait *la peine de Robespierre* les frappa à leur tour. Comme si aucune partie de ce vaste empire n'avait dû être exempte du châtiment que le ciel semblait exercer sur lui, pour le punir d'avoir, l'année précédente, laissé mourir d'une manière si tragique le meilleur de ses rois.

A l'exception de quelques-unes, qui s'échappèrent

au moment où l'armée républicaine pénétra dans la ville, les religieuses restèrent dans leur communauté. Mais douze furent immédiatement arrêtées et conduites dans l'église de Notre-Dame-de-la-Chaussée, avec plusieurs centaines d'autres détenus, parmi lesquels se trouvait un grand nombre de prêtres, de religieux et de religieuses. La Providence sauva l'une de nos Ursulines comme par miracle, ce fut la jeune sœur Angélique Lepoint, qu'elle destinait à restaurer la communauté vingt-trois ans après.

Il fallait bien trouver un motif d'accusation pour pallier l'injustice d'une aussi atroce persécution. On leur reprocha donc de s'être retirées en pays ennemi, c'est-à-dire, à Mons et d'être revenues à Valenciennes pour s'y placer sous la domination Autrichienne. La commission militaire présidée par Jean-Baptiste Lacoste, représentant du peuple près de l'armée du nord, instruisit le procès et les fit exécuter au nombre de onze, les 17 et 23 octobre 1794.

Cinq versèrent d'abord généreusement leur sang sur l'échafaud, ce furent les mères:

Natalie Vanot, née à Valenciennes, âgée de soixante-douze ans: elle en avait passé quarante-huit dans la plus stricte observance des règles monastiques, et s'était rendue chère aux familles par les services qu'elle avait rendus dans les classes externes.

Laurentine Pria, aussi de Valenciennes, âgée de quarante-huit ans. Son zèle parlait plus haut que les souffrances continues qu'elle supporta avec une patience héroïque. Malgré sa pauvre santé, elle rem-

plissait avec la plus ponctuelle exactitude les pénibles fonctions de maîtresse de classe.

Ursule Bourlard, de Condé, âgée de 41 ans. C'était un ange sur la terre, et un vrai modèle de toutes les vertus, parmi lesquelles on remarquait surtout une profonde humilité.

Marie-Louise Ducrès, née aussi à Condé, âgée de trente-six ans, maîtresse de classe. Son rare mérite l'avait rendue l'exemple de la communauté.

Augustine Dujardin, née à Cambrai, âgée de trente-quatre ans. Ce fut sans doute son zèle, pour l'accomplissement des devoirs de la vie religieuse, qui lui valut le courage de voler au martyre comme les chrétiens des premiers siècles : elle était déjà sur l'échafaud, quand on l'en fit descendre pour prendre son tour.

Après cette première exécution, l'une des survivantes, la mère Scholastique, écrivit la lettre suivante aux Ursulines de Mons.

« Du fond de mon cachot de la prison de Valen-
» ciennes, et après sept semaines d'arrestation dans
» différentes prisons de la ville où nous fumes déte-
» nues pour le crime que nous commîmes en nous
» réfugiant chez vous : faute qui va nous mettre
» en possession de la gloire du martyre. Ne nous
» plaignez pas, mais dites-vous en vous-mêmes :
» Ah ! mes sœurs, qu'avez-vous donc fait pour
» mériter cette faveur ? Je le dis avec vous, chères
» amies, les maux que nous avons soufferts, depuis
» notre départ de chez vous peuvent-ils entrer en
» comparaison avec les délices ineffables que le

» divin époux prépare à ses épouses privilégiées de
» la gloire du martyre.

» Comme sainte Ursule et ses compagnes, nous » allons, sous peu de jours, donner notre vie pour » son amour et le soutien de notre foi. Les conso- » lations que nous éprouvons à la vue de cette fa- » veur sont inexprimables; ce qui nous prouve la » force de la grâce; sans elle nous succomberions » sous le poids de nos peines. Cinq de nous ont déjà » subi la guillotine. Ce sont les mères Natalie, Lau- » rentine, Ursule, Louise, Augustine. Elles ne » marchèrent pas, mais elles volèrent au supplice. » Une d'entre elles, voulant être exécutée avant les » autres, fut obligée de descendre de l'échafaud et » d'y remonter. On leur laissa un jupon et leur » chemise, et elles marchèrent les mains liées der- » rière le dos. Nous attendons le même sort. Je suis » persuadée que ma lettre ne vous parviendra qu'a- » près ma mort. Le jugement de Dieu étant in- » connu, accordez-nous le secours de vos prières. » Les mères Thérèse, Félicité et Agnès sont en » prison à Douai : Clotilde, ma sœur l'Urbaniste, » nos deux religieuses Cordule et moi, nous sommes » dans la prison. Les prêtres sont exécutés, ce qui » augmente notre martyre. »

L'exécution des six religieuses qui restaient, suivit de près l'envoi de cette lettre si remarquable par les généreux sentiments qui y sont exprimés.

C'étaient :

La mère supérieure, Clotilde Paillot, née à Bavay, âgée de cinquante-trois ans : rien n'égalait la vigilance, la profonde sagesse et le zèle plein de douceur

avec lesquels elle procurait l'observance des règles et des constitutions monastiques. Elle n'était pas moins habile à diriger les enfants. Un grand nombre de jeunes personnes lui durent, après Dieu, de s'être fixées dans la voie du bien, ou de s'être consacrées à la vie religieuse.

Dans son interrogatoire, elle déclara qu'elle seule avait provoqué la réunion de ses consœurs en communauté, et les avait engagées à quitter Mons pour venir à Valenciennes; qu'elle seule par conséquent devait supporter l'application de la peine prévue par la loi. Le tribunal n'eut aucun égard à cette réclamation aussi juste que généreuse.

Peu de temps avant sa mort, elle écrivit dans les termes suivants à une dame de sa connaissance, qu'elle désigne sous le nom de citoyenne, de peur de la compromettre.

« C'est pour la dernière fois, citoyenne, que je » vous écris. Clotilde est en prison; cinq de ses » compagnes n'existent plus : ce sont les mères Natalie, Ursule, Laurentine, Louise et Augustine. » Elle est assurée d'avoir le même bonheur sous » peu de jours. Elles goutèrent la joie la plus pure; » elles ne marchèrent pas au supplice, elles y volèrent avec une joie et un courage qui mirent les » bourreaux en admiration. Priez pour Clotilde, » mais ne la plaignez pas : elle n'a jamais été si » contente de sa vie que de donner son sang pour » soutenir sa religion. Elle sera peut-être passée » avant que vous receviez cette lettre. Soyez persuadée qu'elle prie beaucoup pour vous. Elle vous » dit les derniers adieux dans l'espérance de vous

» voir unie à elle pour toujours. Adieu, vous savez
» qui je suis. Ce 19 octobre 1794.

Joséphine Leroux, de Cambrai, âgée de quarante-sept ans, remarquable par une grande tranquillité d'ame qu'elle ne perdit pas même dans ces douloureuses circonstances. Elle dit aux soldats qui étaient venus l'arrêter pendant la nuit qu'il ne fallait pas tant de monde pour s'emparer d'une pauvre fille, leur fit distribuer de la liqueur, et prit ensuite le bras de l'un d'eux pour se rendre en prison. C'était ainsi que le Sauveur du monde demandait à Dieu, son père de pardonner à ceux qui voulaient sa mort.

Scholastique Leroux, sœur de la précédente, auteur de la lettre aux Ursulines de Mons, qui vient d'être citée, âgée de quarante-cinq ans. Cette religieuse était remarquable par ses vertus et très-habile dans l'écriture et le travail des mains.

Françoise Delcroix, de Pont-sur-Sambre, âgée de quarante deux ans; animée de la charité la plus pure envers Dieu et le prochain. Cette belle vertu si vantée par saint Paul, se faisait remarquer dans ses rapports avec ses consœurs et les jeunes externes dont la direction lui était confiée.

Anne-Marie Raux, de Pont-sur-Sambre, âgée de trente-deux ans, si pleine de zèle et d'amour de Dieu, qu'elle réussissait toujours à faire pénétrer ses sentiments dans le cœur de ses jeunes élèves.

Marie-Cordule Bare, née à Salis près de Douai, sœur converse, âgée de quarante ans. Cette vertueuse fille, aussi humble que fervente, était de-

meurée seule dans la prison après le départ des autres. Croyant qu'on l'avait oubliée et qu'elle ne méritait pas le martyre, elle se prosterna, se mit à pleurer, leva les mains au ciel, implorant la grâce de partager le sort de ses consœurs. A peine eut-elle achevée sa prière, qu'on vint lui lier les mains pour la conduire au supplice. Tous les prisonniers furent témoins de la sainte allégresse qu'elle ne put s'empêcher de faire éclater.

Ces illustres vierges eurent la consolation de recevoir la sainte communion la veille de leur mort : un prêtre, détenu comme elles, leur procura ce divin viatique; peu de jours après il reçut aussi la couronne du martyre. Les sœurs se réunirent ensuite pour faire la cène à l'exemple de celle que fit le Sauveur la veille de sa mort. Elles répétaient avec transport que leur confiance dans les miséricordes de Dieu leur faisait espérer, que dès le lendemain, elles seraient également toutes réunies pour prendre possession du bonheur céleste.

Témoins d'une aussi sainte résignation, tous les détenus versèrent des larmes. Peu d'heures avant l'exécution, les religieuses se coupèrent les cheveux. Elles se rendirent à pieds au lieu du supplice récitant le *Te Deum* et les litanies de la sainte Vierge. La résignation avec laquelle elles reçurent la mort édifia toute la ville de Valenciennes.

Après sa sortie de prison, la mère Angélique Lepoint, s'était retirée dans sa famille à Hensies, elle s'y livra jusqu'en 1815 à l'instruction de la jeunesse.

Lorsque Louis XVIII, fut rétabli, pour la seconde fois, sur le trône de ses pères, elle se sentit frappée

de l'idée que Dieu la destinait à rétablir sa communauté. M. Dubois-Fournier, chevalier du Christ, négociant à Valenciennes, lui avait été indiqué par son directeur M. Parisis, comme un homme qui favoriserait son entreprise et en qui elle pouvait mettre toute sa confiance. Il entra, en effet, dans ses vues et la seconda avec un zèle admirable. Quelques anciennes religieuses existaient encore. On songea à réunir ces respectables débris de la communauté. C'étaient les mères Angèle Cousin, qui fut d'abord supérieure, Félicité Messine et la sœur Agnès, converse. Trois autres plus instruites et plus à même d'aider la restauratrice, refusèrent de se réunir, déconcertées comme elles le furent, par le peu de moyens humains qui apparaissaient pour lors, et persuadées que cette entreprise ne pourrait réussir. (1) La mère Lepoint ne se laissa pas intimider

---

(1) M. Dubois, résume ces embarras dans une lettre qu'il écrivit le 4 août 1817, à la mère Lepoint.

Madame, je vous félicite bien sincèrement du zèle que vous témoignez pour votre restauration et de votre fermeté dans les contradictions que vous éprouvez à ce sujet.

Vos consœurs d'ici, effrayées de je ne sais quelle chimère et peu encouragées par les lettres qu'elles viennent de recevoir de Bruxelles et de Gosselies, ont cherché à m'intimider moi-même et à me faire renoncer à toute démarche ultérieure pour votre prochaine réunion. Les raisons qu'elles m'ont données étaient trop faibles pour que je m'y rendisse. Aussi, suis-je plus déterminé que jamais à profiter de la première occasion favorable qui se présentera pour votre réunion. L'occupation de nos principaux édifices par les alliés, n'est pas le seul obstacle en ce moment. Je voudrais encore voir nos affaires ecclé-

par cet échec, les habitants de Valenciennes se déterminèrent aisément à l'aider dans cette œuvre au moyen d'une souscription. Le conseil municipal y prit aussi intérêt; et, le 23 octobre 1818, un vaste bâtiment avait été mis à la disposition des religieuses. Huit mois après, elles s'établirent dans l'ancien couvent des Brigittines où elles restèrent environ trois ans. Le 13 juillet 1819, Mgr. Belmas, évêque de Cambrai, autorisa les sœurs à reprendre l'habit religieux. Quatre postulantes furent aussi vêtues le même jour. Peu après, on acquit le refuge de l'abbaye de Fontenelle (1) et la communauté

---

siastiques terminées. (1) Prions le ciel pour le succès de la grande affaire qui se traite en ce moment entre le Saint-Siége et le roi de France, que je ne perdrai pas un seul instant de vue. Je suis, etc.

(1) Ce monastère situé près de l'Escaut, sur la route de Cambrai, à une lieue environ de Valenciennes, avait été fondé en 1212, près de la Fontaine de Notre-Dame-des-Roches, d'où ce lieu prit le nom de *Fontenelle*. Les nobles filles qui s'y étaient vouées à la vie religieuse adoptèrent en 1216, la règle de Citeaux.

Parmi les femmes célèbres qui se consacrèrent à Dieu dans cette abbaye, on cite Jeanne de Valois, sœur de Philippe VI, roi de France, qui, devenue veuve de Guillaume-le-Bon, comte de Hainaut, vint y prendre l'habit religieux. On voyait encore son tombeau dans l'église du monastère, au siècle dernier. Son exemple fut suivi par Isabelle sa fille, femme de Robert de Namur. Il est fait aussi mention d'Anne de Bavière,

---

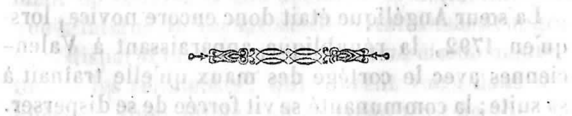
(1) Il s'agissait alors de créer un évêché à Lille et d'ériger Cambrai en archevêché.

parvint à s'y fixer en septembre 1822. Cette maison qui unissait à l'avantage d'un vaste local, celui d'un jardin spacieux, fut agrandie depuis, par l'acquisition de maisons et de jardins contigus. De sorte que l'établissement ne laisse plus rien à désirer aujourd'hui sous le double rapport de la distribution et de la salubrité si nécessaire à la santé des religieuses et des élèves qui leur sont confiées. La communauté se compose actuellement de vingt-cinq professes. Deux cents filles pauvres reçoivent l'instruction gratuite et les autres classes renferment cent cinquante élèves tant internes qu'externes.

L'établissement fut définitivement autorisé par ordonnance royale du 23 juillet 1826, en vertu de la loi votée par les chambres l'année précédente, concernant les communautés religieuses des femmes.

---

fille de l'empereur Louis et de Marguerite, comtesse de Hainaut. Le monastère de Fontenelle ayant été presque entièrement détruit par les Calvinistes, en 1566, les religieuses dispersées d'abord en diverses maisons de leur ordre, vinrent habiter leur refuge à Valenciennes en 1578 et y demeurèrent jusqu'au rétablissement de leur abbaye en 1612. (Gallia Christiana t. III et Guillaume Gazet.)



NOTICE BIOGRAPHIQUE

sur la mère

ANGÉLIQUE LEPOINT,

RESTAURATRICE DE LA COMMUNAUTÉ.

Emérentienne Lepoint, connue en religion sous le nom de sœur Angélique, naquit à Hensies, (Belgique), le 12 février 1767 de parents plus distingués encore par leurs sentiments religieux que par la considération dont ils jouissaient dans cette paroisse. Fidèle à la voix de Dieu qui l'appelait à la vie religieuse, leur fille les quitta le 3 août 1788, pour s'y consacrer dans la maison des Ursulines de Valenciennes. On l'admit à la vêture après trois mois de postulat, mais il fallut ajourner sa profession, à cause des appréhensions trop fondées que causait, en 1790, la malheureuse situation des affaires du gouvernement français, et des progrès alarmants de la révolution dans plusieurs de nos provinces.

La sœur Angélique était donc encore novice, lorsqu'en 1792, la république apparaissant à Valenciennes avec le cortége des maux qu'elle traînait à sa suite; la communauté se vit forcée de se disperser. On lui avait donné pour tout délai vingt-quatre

heures. La jeune novice laissa apercevoir dans cette circonstance ce qu'elle pourrait devenir dans la suite; car, aucune religieuse ne déploya tant d'activité dans l'ordonnance de ce départ si précipité. Son ame déjà forte, se montra supérieure à cet évènement. Seule, on la vit quitter la ville, se rendre en toute hâte à Hensies, dans sa famille, et revenir, bientôt après, avec des chariots, sur lesquels on plaça les religieuses avec ce qu'on put emporter d'objets mobiliers. Car, on avait permis à chaque membre de la communauté de conserver l'ameublement de sa cellule. On s'éloigna donc, le cœur navré d'une douleur d'autant plus amère qu'on ignorait absolument en quel lieu il serait possible de se fixer, et où l'on pourrait espérer de trouver un abri contre la persécution. Les exilées se rendirent d'abord à Encre, chez M. Desmarets, et ce fut là qu'elles apprirent qu'on les attendait chez leurs consœurs de Mons.

L'année suivante, les Autrichiens et leurs alliés s'étant emparés de Valenciennes, la communauté prit la résolution d'y retourner; mais elle crut que la sœur Angélique, ne consentirait pas à courir ce nouveau danger, avec d'autant plus de raison qu'elle souffrait alors considérablement d'une tumeur qui s'était fixée au genou et que l'on nomme vulgairement en religion le *mal des novices*. Cette infirmité que la fatigue du voyage devait naturellement aggraver, disparut au contraire, au grand étonnement de toutes les religieuses, qui crurent voir, dans une guérison aussi subite, un nouveau trait de l'infinie bonté de Dieu.

On se hâta de réparer, autant qu'on le put, dans les déplorables conjonctures où l'on était, les désastres causés par le bombardement, aux bâtiments du monastère. La sœur Angélique y prononça ses vœux le 26 avril 1794 ; mais, peu de temps après, la ville ayant été reprise par l'armée française sur les Autrichiens ; douze religieuses furent mises en arrestation au mois de septembre par ordre du tribunal révolutionnaire. Elles étaient en prison depuis plusieurs jours, sans qu'elles sussent encore quel sort leur était réservé ; lorsque la Providence, qui avait ses vues sur la sœur Angélique ; inspira à une femme généreuse, (Mme Laderrière,) chargée de porter la nourriture aux religieuses, le dessein de la sauver. Préoccupée de son projet, elle se rend, comme d'ordinaire, à la prison pour s'acquitter de son emploi, charge la sœur Angélique de servir les religieuses, de desservir ensuite, et de porter un panier à un endroit indiqué. Elle y est suivie par l'officieuse qui la gronde avec peu de ménagement sur son ineptie à remplir le service. Ce stratagème innocent eût un succès inespéré ; car, il n'éveilla pas même un soupçon ; tant était aveugle la confiance des gardiens à l'égard de cette pourvoyeuse qui pénétrait ainsi chaque jour dans la prison.

Cependant il restait un autre danger à courir, c'était celui de sortir de la ville, où la mère Angélique n'aurait pu demeurer long-temps cachée. Sa libératrice procura cette seconde évasion au moyen d'une voiture chargée de fourrages. Ce fut ainsi qu'elle se retira heureusement dans sa famille. Peu de jours après, on instruisit le procès de ses infortunées com-

pagnes. Nous avons dit avec quel héroïsme elles versèrent leur sang sur l'échafaud.

Animée du plus beau zèle pour procurer la gloire de Dieu et le salut des ames, la mère Angélique, séparée ainsi de ses consœurs, s'appliqua à vivre, autant qu'elle put, selon les règles de l'institut et d'une manière conforme à sa vocation. Elle se mit à enseigner la jeunesse dont elle devint ainsi la mère spirituelle, à une époque, où l'enseignement catholique était devenu d'autant plus précieux qu'il était plus rare.

Ce fut pour elle une grande consolation de correspondre, durant ce temps de crise, avec le directeur du monastère de Valenciennes, l'abbé Parisis, émigré à Maëstricht. (1) Elle s'était plaint dans une de ses lettres, de ne pouvoir, à cause des malheurs de l'époque, s'appliquer à des travaux plus sérieux que ceux d'enseigner de petits enfants. Il lui répondit en usant de l'allégorie qui va suivre, afin de ne point l'exposer au danger d'être compromise. « J'approuve fort votre » petit commerce et je voudrais bien que vos sœurs » eussent le même avantage. Savez-vous bien que » ces petits profits nous méneront à une fortune » considérable. N'abandonnez pas cette branche; » nous concerterons, à mon arrivée, comment nous » pourrons établir un magasin plus apparent et plus

(1) On croit que l'abbé Parisis, avait été attaché, en qualité de censeur, à une maison d'éducation de Paris. Il vint à Valenciennes, peu de temps avant la révolution, et prit intérêt à la maison des Ursulines qu'il dirigea jusqu'au moment de sa dispersion en 1792.

» lucratif. J'accélérerai mon retour. Si vous voulez
» acheter de bonnes marchandises à Valenciennes,
» adressez-vous au citoyen Dubois - Fournier, c'est
» un marchand qui ne demande pas mieux qu'à
» vendre. »

La mère Angélique continua donc à Hensies l'exercice de son *petit commerce* et vingt années s'écoulèrent avant qu'elle pût songer à lui donner une plus grande extension. Ce ne fut qu'en 1815 qu'elle vint se concerter, comme on l'a vu, avec M. Dubois-Fournier. Les espérances qu'avait fait concevoir M. Parisis ne furent pas vaines. Nous avons dit avec quel zèle M. Dubois se prêta au rétablissement de la communauté. M. Godefroy, vicaire-général de Tournay, camérier d'honneur du pape Pie VII, prit aussi un vif intérêt à cette entreprise (1).

---

(1) M. Godefroy, écrivit dans les termes suivants à la mère Angélique, le 20 mai 1817.

Vertueuse mère, sachant que vous avez conservé l'esprit de votre état et que vous êtes attachée aux obligations que vous avez contractées par votre profession religieuse; je suis persuadé que vous ne serez pas indifférente au récit que je vais vous faire. M. Dubois - Fournier, négociant à Valenciennes, chevalier du Christ, chez qui je me trouvais dernièrement, m'a témoigné un grand désir que les Ursulines de cette ville fussent rétablies, et il m'a paru disposé à faire des démarches à cet effet. J'ai applaudi, comme de raison, à un désir si louable et à un projet si intéressant pour la religion et pour la gloire de Dieu.

Il est important, vertueuse mère, de profiter des bonnes dispositions de M. Dubois et de ne pas laisser dormir son projet. C'est pourquoi je vous engage à faire le voyage de Valen-

Depuis cette époque, la vénérable restauratrice exerça, pendant quatre triennaux non consécutifs, la charge de supérieure. C'est à elle, sans contredit, que la communauté est redevable, après Dieu, du bien qu'elle a opéré dans la ville de Valenciennes, et de la situation avantageuse dont elle jouit. Ses filles aimeront toujours à redire combien ses bontés pour elles ont été persévérantes, avec quel zèle plein de douceur elle les a formées à la vie religieuse ; avec quelle héroïque patience elle triompha des difficultés inséparables des commencemens d'une communauté. Son activité pour le maintien du bon ordre et de la régularité ne se ralentit jamais. Rien n'égalait son exactitude pour les exercices religieux. Aussi longtemps qu'elle put se traîner ; on la trouvait toujours la première aux observances, et pendant les trois années d'infirmité qui ont terminé sa longue et laborieuse carrière, elle était admirable par sa confiance en Dieu et sa soumission à sa sainte volonté. On le remarquait par la paix qui régnait dans son ame et

---

ciennes pour en conférer avec vos dignes consœurs, mère Marie-Thérèse et mère Angéle ; et pour solliciter avec elles les bons offices de M. Dubois et d'autres catholiques zélés de cette ville. Quelle consolation pour elles et pour vous, si vous parvenez à rétablir votre communauté ! si vous n'avez pas partagé le sort de vos illustres compagnes, qui ont fini leur glorieuse carrière comme sainte Ursule et ses compagnes, Dieu ne vous-a-t-il pas réservée pour le maintien et le rétablissement de votre maison ? Au moins ne pouvez-vous rien négliger, rien omettre pour y parvenir. Je vous prie de présenter mes compliments et civilités aux vertueuses mères Thérèse et Angéle. Je me recommande à leurs prières et aux vôtres.

la gaîté douce qui paraissait sur son visage et assaisonnait sa conversation. Mais ce qui semblait lui faire surtout oublier ses souffrances, c'était la participation aux sacrements ; elle les recevait avec une ferveur incroyable. La mère Angélique mourut après quelques jours de maladie, le 8 janvier 1842. La communauté la pleure encore et apprécie tout ce qu'elle lui doit.

FIN.

CATALOGUE

des Monastères d'Ursulines rétablis ou fondés en France depuis 1802.

DIOCÈSES.	DÉPARTEMENTS.	Lieux où sont situés les Monastères.
Aire.	**Landes.**	**Aire.**
		St.-Sever.
		Tartas.
Aix.	**Bouches du Rhône,**	**Aix.**
		Tarascon.
Amiens.	**Somme.**	**Amiens.**
		Abbeville.
		Roye.
Angoulême.	**Charente.**	**Angoulême. (1)**
Arras.	**Pas-de-Calais.**	**Arras.**
		Aire sur-la-Lys.
		Boulogne-sur-Mer.
		St.-Omer.
Auch.	**Gers.**	**Auch, (*2 maisons.*)**
		Condom.
Avignon.	**Vaucluse.**	**Avignon.**
		Carpentras.
		Valréas.
Bayeux.	**Calvados.**	**Bayeux.**
		Caen.
Bayonne.	**Basses Pyrénées.**	**Pau.**
Belley.	**Ain.**	**Thoissey.**
Blois.	**Loir et Cher.**	**Blois.**
Bordeaux.	**Gironde.**	**Bordeaux.**
		Bazas.
		Langon.
Bourges.	**Cher.**	**Bourges.**
Cahors.	**Lot.**	**Souceyrac.**
Cambrai.	**Nord.**	**Gravelines.**
		Valenciennes.

(1) Ce monastère s'est établi au faubourg de l'Houmeau depuis la mort de Mgr. Lacombe, dans l'ancien couvent des Carmes.

DIOCÈSES.	DÉPARTEMENTS.	Lieux où sont situés les Monastères
Châlons.	Marne.	Gyai. (1)
Clermont.	Puy-de-Dôme.	Clermont.
		Ambret.
Coutances.	Manche.	Avranches.
		Mortain.
Digne.	Basses-Alpes.	Digne.
Dijon.	Côtes-d'Or.	Montbart.
		Montigny-sur-Aube.
		Flavigny.
		Chatillon-s-Seine. (2)
Evreux.	Eure.	Evreux.
		Bernay.
Grenoble.	Jsère.	Grenoble.
		Tullins.
		Gremieux.
		St.-Symph.-d'Ozon.
		St.Jean-de-Bournay.
Langres.	Haute-Marne.	La Chapelle. (3)
Luçon.	Vendée.	Luçon.
		Fontenay. (4)
		Noirmoutier.
		Bourbon-Vendée.
		Aux Sables.

(1) Ursulines non cloîtrées dont la ma son mère est à Troyes.

(2) Les maisons d'Ursulines, dans le Diocèse de Dijon, appartiennent à la congrégation de Troyes.

(3) Ursulines de la congrégation de Troyes. Elles tiennent une école de filles et soignent les malades à domicile.

(4) M. Bauduin, vicaire-général et ancien supérieur du séminaire de Luçon, fonda une congrégation d'Ursulines non cloîtrées. Elles dirigent, dans le Diocèse les maisons de Fontenay, de Noirmoutier, de Bourbon-Vendée et des Sables. Ces religieuses sont extrêmement utiles à la bonne éducation de la jeunesse dans les villes et les campagnes. Elles tiennent des pensionnats et font des écoles gratuites. Souvent, il y a, dans les établissements, une religieuse pharmacienne, pour visiter et soigner gratuitement, à domicile, les malades pauvres. Cette nouvelle congrégation, qui a commencé en 1805, par trois personnes, est maintenant composée de plus de ciuq cents religieuses et à trente établissements dans les départements de la Vendée, Maine-et-Loire, Charente-Inférieure, Indre-et-Loire, deux Sèvres et Loire-Inférieure. La maison principale, où est le noviciat et où réside la supérieure générale est provisoirement à Chavagne canton de Saint-Fulgent.

DIOCÈSES.	DÉPARTEMENTS.	Lieux où sont situés les Monastères.
Lyon.	Rhône.	Lyon.
		St.-Chamond.
		Bourg-Argental.
Le Mans.	Sarthe.	Château-Gonthier.
Mende.	Lozère.	Mende.
		Chirac.
		Serverette.
		Quézac.
Montauban.	Tarn et Garonne.	Montauban.
		Montpezat.
		Auvillars.
Montpellier.	Hérault.	Montpellier.
Nantes.	Loire-Inférieure.	Nantes.
Nevers.	Nièvre.	Nevers.
Nîmes.	Gard.	Sommières.
Orléans.	Loiret.	Orléans.
		Beaugency.
Périgueux.	Dordogne.	Périgueux.
Poitiers.	Deux Sèvres.	Bressuire.
Le Puy.	Haute-Loire.	Monistrol-s.-Loire.
Quimper.	Finistère.	Quimper.
		Morlaix.
		St.-Paul-de-Léon.
		Quimperlé.
		Cahaix.
Rennes.	Ile-et-Vilaine.	Château-Giron.
		Rédon.
La Rochelle.	Charente inférieure.	La Rochelle.
		Pons. (1)
Rouen.	Seine-inférieure.	Rouen, *(2 maisons.)*
		Le Havre.
St.-Brieuc.	Côtes-du-Nord.	Dinan.
		Tréguier.
		Quintin.
		Lamballe.
St.-Claude.	Jura.	Dôle.

(1) Communauté d'Uursulines du Sacré-Cœur.

DIOCÈSES.	DÉPARTEMENTS.	Lieux où sont situés les Monastères.
		Desnes.
		Esserval.
		Auxerre.
Sens.	Yonne.	Avallon. (1)
		Vermanton.
		Moyers.
		Tonnerre.
		Ligny.
		Villeneuve.
		La Chapelle.
		Ravières.
Tours.	Indre et Loire.	Tours.
Troyes.	Aube.	Troyes. (2)
		Bar-sur-Aube. (3)
		Arcis-sur-Aube.
		Pont-le-Roy ou s. S.
		Fogent.
		Mussy-s.-Seine.
		Ervy.
		Trainel.
Tulle.	Corrèze.	Brives.
		Beaulieu.
		Argentac.
		Bennevent.
Vannes,	Morbihan.	Vannes.
		Hennebon.
		Ploërmel.
Viviers.	Ardêche.	Bonlieu.
		Annonay.
		En tout 122 maisons.

(1) Ursulines de la congrégation de Troyes. Celles de Moyers, Vermanton, Lygny, Villeneuve, La Chapelle et Ravière, sont aussi de cette filiation.

(2) Ursulines non cloitrées. maison de noviciat et chef-lieu de la congrégation des Ursulines de Troyes.

(3) Deux maisons teunes par des Ursulines de cette congrégation : un hospice avec école gratuite et un autre monastère où l'on reçoit des pensionnaires et des enfants pauvres. Il en est de même des maisons de Pont-le-Roy, Nogent, Mussy-sur-Seine, Ervy et Trainel. Cette dernire est de fondation récente. Arcis-sur-Aube possède deux établissements dont l'un est à usage d'hospice avec école gratuite et l'autre tient de jeunes pensionnaires.

TABLE.

—

Errata.

Page	1	ligne	3	*Véronne* lisez Vérone.
—	17	—	20	*our* lisez pour.
—	17	—	29	*mortificati on* lisez mortifications.
—	36	—	26	*de le moment* lisez dès le moment.
—	48	—	4	*cette péninsule* lisez la péninsule.
—	57	—	15	*incessament* lisez incessamment.
—	93	—	7	*les uns* lisez les unes, les autres.
—	108	—	23	*de sang* lisez du sang.
—	128	—	3	*saint Ursule* lizez sainte Ursule.
—	147	—	12	*de la doctrine* lisez des écoles chrétiennes.
—	Id.	—	20	*de la doctrine* li. de la Retraite chrétienne.
—	220	—	20	*les mères des anges de Saint-Omer* lisez les mères Des-Anges et de Saint-Omer.
—	228	—	21	*de Brigittines* lisez des Brigittines.
—	297	—	24	*n'ob int* lisez n'obtint.
—	306	—	31	*né à Saint-Pol* lisez né à Arras.
—	313	—	19	*philosoplie* lisez philosophie.
—	316	—	16	*un chapelle* lisez une chapelle.
—	362	—	27	*expiation* lisez expiration.
—	386	—	12	*qui avait* lisez qui avaient.
—	395	—	3	*de Ursulines* lisez des Ursulines.

